



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



FIDA

Fonds international de
développement agricole

unicef



Programme
Alimentaire
Mondial

wfp.org/fr



Organisation
mondiale de la Santé

2017

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

RENFORCER LA RÉSILIENCE
POUR FAVORISER LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PRIÈRE DE CITER COMME SUIVIT:

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017.

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017.

Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire

Rome, FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, celle-ci est distribuée sans garantie de quelque sorte que ce soit, ni expresse ni implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu de cette publication incombe au lecteur. La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des éventuels préjudices découlant de son utilisation.

ISBN 978-92-5-209888-1

La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM ou l'UNICEF approuveraient les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à l'adresse www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

©FAO 2017

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

GAFATI, NIGER

Une mère et son fils cultivent les terres agricoles familiales et plantent des arachides.

©FAO/Andrew Esiebo

2017
**L'ÉTAT DE
LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET
DE LA NUTRITION
DANS LE MONDE**

**RENFORCER LA RÉSILIENCE POUR FAVORISER
LA PAIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2017

MESSAGES CLÉS

→ Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025 appellent l'ensemble des pays et des parties prenantes à en finir avec la faim et à prévenir toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030.

→ Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* marque le début du suivi régulier des progrès accomplis pour atteindre les cibles établies par le Programme 2030 en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

→ En 2016, le nombre de personnes dans le monde souffrant de sous-alimentation chronique a augmenté, d'après les estimations, passant de 777 millions en 2015 à 815 millions, un chiffre encore en-deçà toutefois des quelque 900 millions enregistrés en 2000.

→ Cette remontée récente, qui fait suite à une baisse prolongée, pourrait signaler une inversion de la tendance. La situation en matière de sécurité alimentaire a empiré, notamment dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Ouest, et la dégradation a été observée plus particulièrement dans les contextes de conflit et de conflit associé à des sécheresses ou des inondations.

→ Le fait que le recul de la faim semble marquer le pas n'a pas encore eu de répercussion sur la prévalence du retard de croissance chez l'enfant, qui continue à baisser, à un rythme toutefois ralenti dans certaines régions.

→ Globalement, la prévalence du retard de croissance a baissé, passant de 29,5 à 22,9 pour cent entre 2005 et 2016. Mais 155 millions d'enfants de moins de 5 ans continuent à en souffrir de par le monde.

→ En 2016, l'émaciation a concerné un enfant de moins de 5 ans sur douze (soit 52 millions), dont plus de la moitié (27,6 millions) en Asie du Sud.

→ Les multiples formes de la malnutrition coexistent, des pays affichant à la fois, des taux élevés de dénutrition chez l'enfant, d'anémie chez la femme et d'obésité chez l'adulte. L'augmentation des taux de surpoids et d'obésité ajoute à ces inquiétudes. L'excès pondéral et l'obésité progressent dans la plupart des régions, s'agissant des enfants et dans toutes les régions s'agissant des adultes. En 2016, 41 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en excès pondéral.

→ Le nombre de conflits est également en hausse. Exacerbés par les chocs climatiques, les conflits ont des conséquences graves sur la sécurité alimentaire et sont l'une des causes de la progression récente de l'insécurité alimentaire.

→ Les conflits sont parmi les principales causes des crises alimentaires graves ainsi que des famines récemment réapparues, et la faim et la dénutrition frappent plus durement là où les conflits sont prolongés et les capacités institutionnelles faibles.

→ Dans les situations associées à un conflit, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition ne peut pas se borner aux interventions habituelles: il faut prendre en compte la problématique du conflit en harmonisant les actions d'aide humanitaire immédiate, les opérations de développement à long terme et les efforts de paix.

→ Le rapport envoie un signal d'alarme fort et clair en indiquant qu'il sera difficile de satisfaire à l'ambition de libérer le monde de la faim et de la malnutrition d'ici à 2030 car, pour y parvenir, il faudra consentir des efforts renouvelés avec de nouvelles façons de travailler.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGES CLÉS	ii		
AVANT-PROPOS	vi		
REMERCIEMENTS	viii		
PARTIE 1		PARTIE 2	
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE EN 2017	1	CONFLITS, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION: L'IMPÉRATIF DE LA PAIX DURABLE	33
Après une longue période de recul, la faim dans le monde gagne de nouveau du terrain	2	Pourquoi se concentrer sur les liens entre les conflits, la sécurité alimentaire et la nutrition?	34
La dénutrition infantile poursuit son déclin, mais l'excès pondéral prend de l'ampleur	3	Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?	43
Une nouvelle ère: la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	3	L'insécurité alimentaire et la dénutrition peuvent-elles déclencher un conflit?	57
Tendances récentes au chapitre de la faim et de l'insécurité alimentaire	4	Le rôle de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la pérennisation de la paix	66
Prévalence de l'insécurité alimentaire grave au sein de la population, évaluée selon la FIES	10	Recommandations générales	81
Tendances de la malnutrition sous toutes ses formes	15	ANNEXE 1	84
Vers une compréhension intégrée de la sécurité alimentaire et de la nutrition	25	Notes méthodologiques	103
Consolider la base de données factuelles pour faciliter le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition	29	ANNEXE 2	111
Des progrès au ralenti et des préoccupations nouvelles	30	Définitions et listes des groupes de pays	111
		ANNEXE 3	116
		Glossaire	116
		NOTES	119

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

TABLEAUX

1. Prévalence de la sous-alimentation dans le monde par région, 2000-2016	7
2. Pourcentage et nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, mesurés au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences, 2014-2016	12
3. Relation entre la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et les indicateurs de la malnutrition	27
4. Bouleversements liés à la combinaison des conflits et des phénomènes climatiques et associés à des situations de crise alimentaire en 2016	44
A1.1 Progrès accomplis en direction des objectifs de développement durable (ODD): prévalence de la sous-alimentation, de l'insécurité alimentaire grave, de certaines formes de malnutrition et de l'allaitement au sein exclusif	84
A1.2 Progrès accomplis en direction des objectifs de développement durable (ODD): nombre de personnes en situation de sous-alimentation, d'insécurité alimentaire grave et de certaines formes de malnutrition, nombre de nourrissons exclusivement allaités au sein	94
A2.1 Pays et territoires touchés par un conflit et/ou une crise prolongée	112

A2.2 Pays en situation de crise prolongée, par type de conflit, intensité, durée et fréquence des catastrophes naturelles	114
A2.3 Pays et territoires à revenu faible et à revenu intermédiaire touchés par un conflit	115

FIGURES

1. Le nombre de personnes sous-alimentées est reparti à la hausse en 2014 et s'élèverait à 815 millions en 2016	6
2. L'Afrique est la région où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée; l'Asie est la région où le nombre absolu de personnes sous-alimentées est le plus élevé	8
3. Dans toutes les régions du monde, la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes	14
4. Les taux de retard de croissance chez les enfants sont en baisse partout dans le monde, mais demeurent très élevés dans la majeure partie de l'Afrique	17
5. Les taux d'émaciation chez l'enfant demeurent excessivement élevés dans certaines sous-régions, notamment en Asie du Sud	19
6. L'excès pondéral chez l'enfant est en hausse dans presque toutes les régions	20
7. L'obésité chez l'adulte progresse de plus en plus rapidement partout dans le monde	22

8. L'anémie chez les femmes en âge de procréer est un problème persistant	22
9. L'allaitement exclusif au sein a progressé très sensiblement dans de nombreux pays, mais demeure en deçà des niveaux souhaités	24
10. La plupart des pays sont confrontés à de multiples formes de malnutrition	27
11. Dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le taux d'obésité chez l'adulte est plus élevé quand la prévalence de l'insécurité alimentaire grave et comparativement élevée	28
12. Hausse prononcée du nombre de conflits depuis 2010	36
13. La plupart des conflits traversent les frontières et sont de caractère régional	38
14. La majorité des personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique vivent dans des pays touchés par un conflit	40
15. La majorité des enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance vivent dans des pays touchés par un conflit	40
16. L'insécurité alimentaire est plus grave quand un conflit s'ajoute à une situation de fragilité ou à une crise prolongée	41

- 17.** Le groupe des pays touchés par un conflit n'a pas atteint la cible de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) consistant à réduire de moitié le taux de sous-alimentation **42**
- 18.** Les conflits et les crises alimentaires consécutives à ces conflits ont entraîné des déplacements massifs de plus de 15 millions de personnes en 2016 **52**
- 19.** Les pays touchés par un conflit ont un statut socio-économique plus défavorable **58**
- 20.** Des flambées soudaines des prix des denrées alimentaires ont déclenché des émeutes de la faim et des manifestations dans plus de 40 pays **61**
- 21.** La probabilité de survenue d'un conflit augmente avec la durée des périodes de sécheresse **63**
- 22.** Les secteurs jouant un rôle important dans le renforcement de la résilience ne bénéficient pas de financements suffisants dans les contextes de crise prolongée **77**

ENCADRÉS

- 1.** Révision des estimations de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et prévisions pour 2016 **5**
- 2.** Autres éléments mettant en évidence les régions exposées à une insécurité alimentaire grandissante **9**

- 3.** L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences: origines et indicateurs **11**
- 4.** Comparaison entre les estimations de la PoU et celles de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave évaluée selon la FIES **13**
- 5.** Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition **16**
- 6.** Les conflits complexes, multidimensionnels et prolongés et la fragilité extrême: le cas des crises prolongées **35**
- 7.** Soudan du Sud – crise dans l'agriculture, les systèmes alimentaires et la santé publique **46**
- 8.** Yémen – conflit, effondrement économique et destruction des moyens d'existence en milieu rural et urbain **48**
- 9.** Réfugiés syriens – récits de moyens d'existence perdus et de désespoir **53**
- 10.** Liban – pressions économiques et défis de santé publique dans les pays qui accueillent des réfugiés syriens **54**
- 11.** Le pastoralisme en Afrique de l'Est – rupture des systèmes traditionnels et dégradation de l'environnement **56**
- 12.** Le Printemps arabe et les flambées des prix des denrées alimentaires **59**

- 13.** La gravité de la sécheresse a contribué à l'intensification du conflit en République arabe syrienne **62**
- 14.** Évictions et dépossession des ressources naturelles et des terres en Colombie **64**
- 15.** Renforcer la résilience face aux conflits **69**
- 16.** Nord de l'Ouganda – investir dans la paix et dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition **79**
- 17.** Un impératif: améliorer la recherche et l'analyse **82**

AVANT-PROPOS

Les ambitions de transformation associées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 appellent l'ensemble des pays et des parties prenantes à travailler de concert afin d'en finir avec la faim et de mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030. Pour satisfaire ces ambitions, il faudra impérativement rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires durables, de sorte à garantir la stabilité des approvisionnements alimentaires et à donner à chacun accès à une nutrition satisfaisante et à la santé. Le lancement du Programme 2030 a coïncidé avec le début de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et donné ainsi une nouvelle impulsion à ces engagements en établissant un cadre d'action cohérent assorti d'un calendrier.

Cette année, le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* marque l'avènement d'une ère nouvelle de suivi des progrès accomplis pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans le cadre défini par les objectifs de développement durable (ODD). Plus précisément, le rapport rendra compte désormais des avancées réalisées pour atteindre les cibles associées à l'élimination de la faim (cible 1 de l'ODD 2) et à la prévention de toutes les formes de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2). Il comportera également des analyses thématiques montrant en quoi la sécurité alimentaire et la nutrition sont liées à d'autres cibles des ODD. Le champ d'étude ayant été étendu au thème de la nutrition, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont rejoint le groupe de partenaires élaborant habituellement ce rapport annuel, à savoir, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Nous espérons que le partenariat élargi nous aidera à mieux comprendre les diverses dimensions de ce qu'il faut faire pour éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition et se traduira par des actions intégrées permettant d'atteindre ce but essentiel.

Les défis qui nous attendent sont considérables. Comme l'indique la première partie du rapport, l'un

des principaux constats alarmants est que, selon les estimations les plus récentes, la faim dans le monde est repartie à la hausse en 2016 après une baisse prolongée et qu'elle touche aujourd'hui 815 millions de personnes. En outre, bien qu'elle demeure bien en deçà des niveaux observés il y a 10 ans, la part relative de la population mondiale souffrant de la faim a aussi progressé en 2016 d'après les estimations. Dans certaines parties du monde, cette recrudescence récente de la faim a atteint un niveau extrême, une famine s'étant déclarée dans diverses zones du Soudan du Sud début 2017 et des alertes de risque élevé de famine ayant été lancées pour trois autres situations (nord-est du Nigéria, Somalie et Yémen).

En 2016, la sécurité alimentaire s'est fortement dégradée dans certaines zones de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Ouest. Cette détérioration a été particulièrement marquée dans les situations de conflits, notamment quand les incidences du conflit sur la sécurité alimentaire ont été aggravées par des sécheresses ou des inondations parfois liées au phénomène El Niño. Cependant, une dégradation de la sécurité alimentaire a également été observée dans des contextes de paix, notamment quand le ralentissement économique a entraîné l'épuisement des recettes en devises et des recettes budgétaires, ce qui a un impact à la fois sur les disponibilités alimentaires, du fait de la réduction de la capacité d'importation, et sur l'accès aux aliments, du fait de la limitation des ressources budgétaires permettant de protéger les ménages les plus pauvres de la hausse des prix des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs.

La tendance à la hausse de la sous-alimentation n'a pas encore eu de répercussions sur les taux de retard de croissance chez les enfants, qui continuent à baisser. Cependant, il y a encore 155 millions d'enfants qui accusent un retard de croissance dans le monde. Ce phénomène demeure intolérablement élevé dans certaines régions et, si les tendances actuelles perdurent, la cible des ODD consistant à réduire le taux de retard de croissance chez l'enfant d'ici à 2030 ne sera pas atteinte. En outre, l'émaciation continue à menacer la vie de près de 52 millions

d'enfants (soit 8 pour cent des enfants de moins de 5 ans), tandis que les taux d'excès pondéral et d'obésité sont en hausse dans la plupart des régions s'agissant des enfants et dans toutes les régions s'agissant des adultes – des données qui mettent en évidence le fait que le fardeau multiple de la malnutrition constitue un grave motif d'inquiétude.

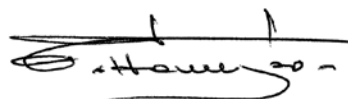
L'échec de la lutte menée pour faire reculer la faim dans le monde est étroitement lié à la montée des conflits et de la violence dans plusieurs parties du monde. Dans la deuxième partie du rapport, on s'attache à faire comprendre de manière plus claire les interactions entre conflits et sécurité alimentaire et nutrition, et à démontrer pourquoi les efforts consacrés à la lutte contre la faim doivent aller de pair avec les efforts de paix. Au cours de la dernière décennie, les conflits se sont spectaculairement multipliés et sont devenus plus complexes et insolubles. Les proportions les plus élevées d'enfants touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition s'observent notamment dans les pays frappés par un conflit. Cette situation est encore plus alarmante dans les pays caractérisés par des conflits prolongés et des institutions fragiles. Ce constat a déclenché des signaux d'alarme que nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer: nous n'en finirons pas avec la faim et toutes les

formes de malnutrition d'ici à 2030, à moins de nous attaquer à tous les facteurs qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition. La promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives (ODD 16) constitue une condition indispensable à cette fin.

Nous sommes plus déterminés et décidés que jamais à intensifier les actions concertées pour être à la hauteur des ambitions du Programme 2030 et libérer le monde de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. L'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition constitue un objectif ambitieux, mais nous sommes convaincus qu'il peut être atteint si nous renforçons nos actions communes et nous attaquons aux causes profondes qui placent tant de personnes en situation d'insécurité alimentaire, mettant en péril leur vie et aliénant leur avenir et celui de leur société. Il est évident que les conflits représentent un obstacle de taille à la réalisation de cet objectif et qu'il faudra recourir à des stratégies multisectorielles de secours humanitaires, de développement et de paix qui permettent de répondre aux besoins immédiats tout en réalisant les investissements nécessaires dans le renforcement de la résilience aux fins de l'instauration d'une paix durable et de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous.



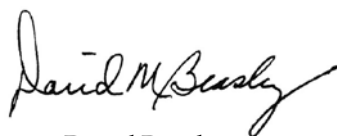
José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO



Gilbert F. Houngbo
Président du FIDA



Anthony Lake
Directeur exécutif de l'UNICEF



David Beasley
Directeur exécutif du PAM



Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général de l'OMS

REMERCIEMENTS

Le rapport 2017 sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a été élaboré conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Sous la supervision d'ensemble de Kostas Stamoulis, la coordination technique de la publication a été assurée par Rob Vos et José Rosero (Département du développement économique et social de la FAO), en collaboration avec Ashwani Muthoo et Paul Winters (FIDA), Victor Aguayo (UNICEF), Francesco Branca (OMS) et Arif Husain (PAM). Carlo Cafiero et Cindy Holleman (FAO), Constanza Di Nucci (FIDA), Chika Hayashi (UNICEF), Yvonne Forsén (PAM), et Marzella Wüstefeld (OMS) ont contribué au rapport en assurant les fonctions d'éditeurs techniques. Les chefs de secrétariat et de hauts responsables des cinq institutions ayant conjointement établi le rapport ont formulé de précieuses observations et approuvé la version finale du rapport.

La première partie du rapport a été élaborée avec l'appui technique supplémentaire de Juan Feng, Filippo Gheri, Klaus Grunberger, Anne Kepple, Nathalie Troubat et Sara Viviani (FAO); Maaike Arts, Yarlina Balarajan, France Begin, Julia Krasevec et Roland Kupka (UNICEF); Jean-Baptiste Pasquier et Gaurav Singhal (PAM); et Elaine Borghi, Diana Estevez, Laurence Grummer-Strawn et Lisa Rogers (OMS).

La deuxième partie du rapport a été élaborée avec l'appui technique supplémentaire de Ellen Andresen, Julius Jackson, Domitille Kauffmann, Marco Sánchez Cantillo et Trudy Wijnhoven (FAO); Marian Odenigbo (FIDA); Maureen Louise Gallagher, Diane Holland et Ruth Situma (UNICEF); James Feeney (PAM) et Margaret Orunya Lamunu, Adelheid Marschang et Zita Weise Prinzo (OMS). Tilman Brück, Marco D'Ericco, Negar Habibi, Charles Martin-Shields, Alex Segovia, Astrid Sneyers, Wolfgang Stojetz et Stijn van Weezel ont rédigé des documents d'information.

Asha Bradley, Dominique Burgeon, Günter Hemrich, Michelle Kendrick, Josef Schmidhuber, Andreas Thulstrup et Natalia Winder-Rossi (FAO); Rui Benfica, Juliane Friedrich, Shantanu Mathur et Abdelkarim Sma (FIDA); Monika Blössner, Juliet Maina, Stefan Savin et Julius Wekesa (OMS) ont communiqué des observations et des contributions intéressantes.

Filippo Gheri et Sara Viviani ont été chargés de préparer les données relatives à la sous-alimentation et à la sécurité alimentaire, certaines informations étant fournies par Klaus Grunberger, Chiamaka Nwosu et Marinella Cirillo. Salar Tayyib et l'équipe de la Division de la statistique de la FAO (ESS) chargée des bilans alimentaires ont transmis des données utiles. Les statistiques sur l'anthropométrie infantile (émaciation, retard de croissance, excès pondéral) ont été élaborées par le groupe Banque mondiale-OMS-UNICEF chargé des estimations conjointes sur la malnutrition chez l'enfant. Diana Estevez a rassemblé les données relatives à la nutrition et a bénéficié des contributions fournies par Elaine Borghi, Leanne Riley, Lisa Rogers, Gretchen Stevens et Laurence Grummer-Strawn (OMS); et Julia Krasevec, Nona Reuter et Chika Hayashi (UNICEF). Aurélien Mellin a assuré la préparation de l'annexe 2 et le traitement des données concernées, avec les contributions fournies par Stefania Di Giuseppe (FAO). Areej Jafari a apporté une aide précieuse et a coordonné l'étape de production finale du rapport.

Les services de traduction ont été assurés et coordonnés par le Service de programmation et de documentation des réunions de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de la FAO.

Le Groupe de l'édition du Bureau de la communication de l'Organisation (FAO) a apporté son appui pour les tâches éditoriales, la mise en page et l'habillage graphique dans les six langues officielles.



BUJUMBURA, BURUNDI

Une femme reçoit des rations
de semences dans une foire
aux semences rurale.

©FAO/Giulio Napolitano



PARTIE 1 **LA SÉCURITÉ** **ALIMENTAIRE** **ET LA** **NUTRITION** **DANS LE** **MONDE** **EN 2017**

Messages clés

- ➔ Après une longue période de recul, la faim dans le monde gagne de nouveau du terrain. Selon les estimations, on comptait 815 millions de personnes sous-alimentées en 2016 contre 777 millions un an plus tôt.
- ➔ La récente accentuation de l'insécurité alimentaire tient en grande partie à une recrudescence des conflits, et la situation est souvent exacerbée par les bouleversements climatiques.
- ➔ Même dans certaines régions épargnées par les conflits, la sécurité alimentaire s'est détériorée en raison des ralentissements économiques qui limitent l'accès des pauvres à la nourriture.
- ➔ Cette tendance préoccupante en matière de sous-alimentation ne se répercute pas encore sur les niveaux de malnutrition infantile chronique (retard de croissance), qui poursuivent leur baisse – mais à un rythme plus lent dans plusieurs régions.
- ➔ En dépit du recul observé, le retard de croissance concernait encore un quart des enfants de moins de 5 ans en 2016, soit 155 millions d'enfants. Dans certaines régions, cette proportion atteint même un enfant de moins de 5 ans sur trois.
- ➔ L'émaciation continue de mettre en danger la vie de près de 52 millions d'enfants (8 pour cent).
- ➔ Près d'un tiers (33 pour cent) des femmes en âge de procréer dans le monde souffrent d'anémie, ce qui menace également la nutrition et la santé de nombreux enfants.
- ➔ L'excès pondéral chez les enfants et l'obésité chez les adultes prennent de l'ampleur, et ce, même dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- ➔ Diverses formes de malnutrition coexistent, certains pays se trouvant confrontés à la fois à des taux élevés de dénutrition au sein de la population infantile et d'obésité au sein de la population adulte.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE EN 2017

APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE DE REcul, LA FAIM DANS LE MONDE GAGNE DE NOUVEAU DU TERRAIN

En 2016, on estimait à 815 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde, chiffre en hausse par rapport aux 777 millions dénombrés en 2015, mais qui reste toutefois inférieur aux quelque 900 millions de personnes sous-alimentées recensées en 2000. De façon similaire, même si les prévisions semblent indiquer que la prévalence de la sous-alimentation a progressé en 2016 pour s'établir à 11 pour cent, ce taux demeure toujours bien en deçà de celui enregistré il y a 10 ans. Il n'en demeure pas moins que la hausse observée récemment suscite de vives inquiétudes et constitue un obstacle de taille à la concrétisation des engagements internationaux visant l'élimination de la faim d'ici à 2030.

Pour l'heure, il est difficile de savoir si la légère aggravation de la faim et de l'insécurité alimentaire dont nous sommes témoins depuis peu marque le début d'une tendance à la hausse ou si elle révèle un phénomène temporaire très prononcé. Force est de constater cependant que les niveaux de sous-alimentation reculent à un rythme nettement plus lent depuis 2010. Ce dur rappel à la réalité se fait l'écho d'une année peu réjouissante qui a vu un pays, le Soudan du Sud, déclarer l'état de famine tandis que plusieurs autres, dont le Nigeria, la Somalie et le Yémen, se sont trouvés en proie à des situations d'insécurité alimentaire alarmantes, qui menacent de se transformer en famines.

La situation s'est visiblement dégradée sur le plan de la sécurité alimentaire dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud-Est et de l'Ouest, comme en fait état la première partie du présent rapport. C'est principalement dans les zones en conflit qu'on a observé une détérioration des conditions, souvent amplifiée par des sécheresses ou des inondations (provoquées en partie par le phénomène El Niño). La deuxième partie du présent rapport propose une analyse détaillée des répercussions des conflits sur la sécurité alimentaire ainsi que du rôle que l'insécurité alimentaire peut elle-même jouer en tant qu'élément déclencheur de conflits. Au cours de la dernière décennie, le nombre de conflits violents s'est considérablement accru et ce sont les communautés rurales qui ont été les plus durement frappées. Cette multiplication des conflits, outre qu'elle renforce l'insécurité alimentaire, attise les foyers de violence et en fait naître de nouveaux. La situation s'est également détériorée dans certaines régions en paix, notamment celles qui sont aux prises avec un ralentissement de leur économie. Plusieurs pays fortement tributaires des exportations de produits ont été confrontés à un effondrement de leurs recettes budgétaires et d'exportation au cours des dernières années; une situation qui pèse à la fois sur la disponibilité des aliments, en raison d'une réduction de la capacité d'importation, et sur l'accès à la nourriture, du fait d'une érosion de la marge de manœuvre budgétaire permettant de protéger les ménages les plus pauvres contre la hausse des prix intérieurs des produits alimentaires. ■

LA DÉNUTRITION INFANTILE POURSUIT SON DÉCLIN, MAIS L'EXCÈS PONDÉRAL PREND DE L'AMPLEUR

La tendance inquiétante observée au niveau des indicateurs de la sous-alimentation ne se reflète cependant pas dans les résultats nutritionnels. Les données recueillies sur les diverses formes de malnutrition (présentées ci-après) laissent entrevoir des baisses continues de la prévalence du retard de croissance chez les enfants, comme en témoignent les moyennes mondiales et régionales. Toutefois, près d'un quart des enfants de moins de 5 ans souffrent encore d'un retard de croissance et présentent donc un risque plus élevé d'être atteints de déficiences cognitives, de connaître des difficultés durant leur vie scolaire et professionnelle, et de décéder des suites d'infections. Parallèlement, l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans devient un problème grandissant dans la plupart des régions, tandis que l'obésité chez les adultes continue de gagner du terrain dans l'ensemble des régions. Ainsi, diverses formes de malnutrition coexistent, certains pays se trouvant confrontés à des taux élevés à la fois de dénutrition au sein de la population infantile et d'obésité au sein de la population adulte.

On peut être perplexe face à une situation où, d'un côté, la sécurité alimentaire – si l'on se fonde sur les estimations de la suffisance de l'apport énergétique alimentaire – se détériore à l'échelle mondiale et, de l'autre, la dénutrition chez l'enfant (retard de croissance) recule et l'obésité chez l'adulte progresse. Cependant, la sécurité alimentaire n'est pas le seul facteur déterminant

des résultats nutritionnels, en particulier dans le cas des enfants. D'autres facteurs entrent en jeu, notamment: le niveau d'instruction de la mère; les ressources allouées aux politiques et programmes nationaux en faveur de la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant; l'accès à de l'eau propre, à des services d'assainissement de base et à des services de santé de qualité; le mode de vie; l'environnement alimentaire et la culture. Il est nécessaire de procéder à des évaluations tenant davantage compte du contexte pour cerner les liens qui existent entre la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, d'une part, et les causes sous-jacentes de l'apparente divergence dans les tendances les plus récentes observées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, d'autre part. Dans l'ensemble cependant, ces dernières estimations laissent présager que parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition à l'horizon 2030 constituera une gageure. Pour atteindre cet objectif, il faudra faire montre d'un engagement et d'efforts de tous les instants pour promouvoir un approvisionnement suffisant en aliments nutritifs et un accès adéquat à ceux-ci. ■

UNE NOUVELLE ÈRE: LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017 marque le début d'une nouvelle ère dans le suivi des progrès accomplis en vue de l'élimination de la faim et de la

malnutrition – un objectif défini par le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (le «Programme 2030»). Le deuxième objectif de développement durable (ODD 2) appelle les pays à «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable» d’ici à 2030. Composé de huit cibles, l’ODD 2 réunit la faim, la sécurité alimentaire, la nutrition et l’agriculture durable sous un seul et même objectif, ne laissant d’autre choix à la communauté internationale que de prendre la mesure de l’interdépendance de ces enjeux et de promouvoir des approches et des actions intégrées en matière de politiques. Le début du Programme 2030 a coïncidé avec le lancement de la Décennie d’action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), ce qui a donné une impulsion supplémentaire à la mise en commun des efforts visant l’éradication de la faim et de la prévention de toutes les formes de malnutrition à travers le monde.

La première partie du présent rapport passe en revue les progrès accomplis s’agissant d’assurer l’accès de tous à une alimentation adéquate (cible 2.1) et de mettre fin à toutes les formes de malnutrition (cible 2.2). Pour la première fois, cette édition présente deux indicateurs de l’insécurité alimentaire. L’indicateur que la FAO utilise traditionnellement pour mesurer l’ampleur de la faim, à savoir la **prévalence de la sous-alimentation** (ou PoU, *prevalence of undernourishment*), est complété par l’indicateur de **prévalence de l’insécurité alimentaire grave**, qui est calculé à partir des données recueillies auprès de personnes adultes aux quatre coins du monde à l’aide de l’**échelle de mesure de l’insécurité alimentaire fondée sur les expériences** (ou FIES, *Food Insecurity Experience Scale*). Cette échelle est un nouvel outil qui mesure, au moyen d’entretiens directs, l’accès des individus aux aliments. En outre, le rapport évalue les tendances au moyen de six indicateurs relatifs à la nutrition, dont trois indicateurs de la malnutrition infantile utilisés dans le cadre de l’ODD 2, à savoir le retard de croissance, l’émaciation et l’excès pondéral. Cette évaluation vise également à mieux faire comprendre les liens qui existent entre les deux cibles de l’ODD 2 ainsi que l’action à mener pour les atteindre. Compte tenu de la portée élargie de l’étude, le partenariat habituel entre la FAO, le FIDA et le PAM en vue de la préparation du présent rapport

a été étendu afin de tirer parti des savoirs et des compétences techniques de l’UNICEF et de l’OMS.

La deuxième partie du rapport associe les avancées en matière d’amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition à d’autres ODD. À la lumière des dernières tendances mondiales, nous avons mis l’accent cette année sur le lien qui existe entre l’ODD 2 et l’ODD 16, c’est-à-dire entre les conflits, la sécurité alimentaire et la paix. Non seulement cette analyse permet-elle d’appréhender l’influence qu’exercent les conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition, mais elle nous permet également de comprendre comment le renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des moyens d’existence des populations rurales peut prévenir les conflits et contribuer à une paix durable. ■

TENDANCES RÉCENTES AU CHAPITRE DE LA FAIM ET DE L’INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CIBLE 2.1

«D’ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.»

Publié depuis 1974, la PoU constitue l’indicateur établi à l’échelle internationale pour mesurer l’ampleur de la faim et de l’insécurité alimentaire. (voir l’encadré 1) C’est pourquoi le Conseil économique et social des Nations Unies a décidé d’en faire un indicateur aux fins du suivi de la cible 2.1 des ODD au niveau mondial.

La FAO a récemment mis au point un nouvel outil pour compléter les informations qu’elle obtient à l’aide de la PoU: l’échelle de mesure de l’insécurité alimentaire fondée sur les expériences ou FIES. Établie à partir de données

recueillies auprès d'échantillons représentatifs d'individus dans près de 150 pays dans le monde, cette échelle mesure la capacité des personnes à se procurer des aliments adéquats. Ainsi, pour la première fois, nous publions dans cette édition un indicateur de **l'insécurité alimentaire grave**. Cet indicateur se rapproche de la PoU sachant que l'un et l'autre reflètent l'ampleur de la

pénurie alimentaire grave; cependant, ils se fondent sur des sources de données et des méthodes différentes. Les estimations obtenues au moyen de la FIES sont plus à jour – les plus récentes étant celles relevées pour 2016 –, tandis que la PoU est calculée à partir de données qui ne sont généralement disponibles qu'au bout de plusieurs années.

ENCADRÉ 1 RÉVISION DES ESTIMATIONS DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION (PoU) ET PRÉVISIONS POUR 2016

La FAO s'efforce constamment d'améliorer la fiabilité des estimations relatives à la prévalence de la sous-alimentation, qui sont établies à partir des statistiques nationales officielles sur l'approvisionnement alimentaire, la consommation alimentaire et les besoins énergétiques (en tenant compte de caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe et les niveaux d'activité physique)¹. Les estimations présentées dans ce rapport sont le fruit de plusieurs mises à jour et révisions des estimations qui figuraient dans les précédentes éditions du rapport sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*. Parmi les changements qui ont été apportés, les plus notables sont les suivants:

- les estimations de la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) pour 2014 et 2015 ont été actualisées d'après les bilans alimentaires disponibles pour ces deux années;
- les estimations annuelles de la DEA ont été affinées pour plusieurs pays, grâce à des révisions approfondies de la méthode de compilation des bilans alimentaires;
- les estimations de la distribution de la consommation alimentaire habituelle au sein des populations nationales (mesurée par le coefficient de variation) ont été actualisées à partir des microdonnées provenant des enquêtes nationales auprès des ménages pour 51 pays;
- les estimations de la fourchette des besoins énergétiques normaux d'un individu moyen au sein d'un pays donné ont été actualisées d'après de nouvelles statistiques sur la taille médiane dans

chaque groupe d'âge et de sexe de la population, tirées des enquêtes démographiques et de santé.

Ces mises à jour et révisions permettent de produire des estimations annualisées fiables de la PoU aux niveaux mondial et régional, en lieu et place des moyennes sur trois ans utilisées dans les publications précédentes.

Les données tirées des bilans alimentaires n'étant pas suffisamment récentes, nous avons dû estimer la PoU pour 2016. Pour ce faire, nous avons établi des projections pour la moyenne et pour le coefficient de variation de la consommation alimentaire habituelle en nous appuyant sur deux types de renseignements secondaires. Tout d'abord, nous avons actualisé les niveaux moyens de consommation alimentaire à l'aide des bilans de produits fournis par la Division des produits et du commerce international de la FAO (base de données XCBS). Ensuite, nous avons exploité les éléments factuels issus des données recueillies par l'intermédiaire de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences en 2014, 2015 et 2016 pour estimer les changements du coefficient de variation qui sous-tend les estimations relatives à la PoU pour 2016. Nous avons réalisé ces projections pour les agrégats mondiaux, régionaux et sous-régionaux uniquement, sachant que l'établissement de prévisions au niveau national serait sujet à des marges d'erreur plus importantes. C'est pourquoi le présent rapport ne contient pas d'estimations annualisées pour la prévalence de la sous-alimentation au niveau des pays, mais présente à la place, au tableau A1.1 (p. 84) figurant en annexe, des moyennes sur trois ans.

¹ Voir l'annexe 1 (notes méthodologiques, p. 103).

Prévalence de la sous-alimentation (PoU)

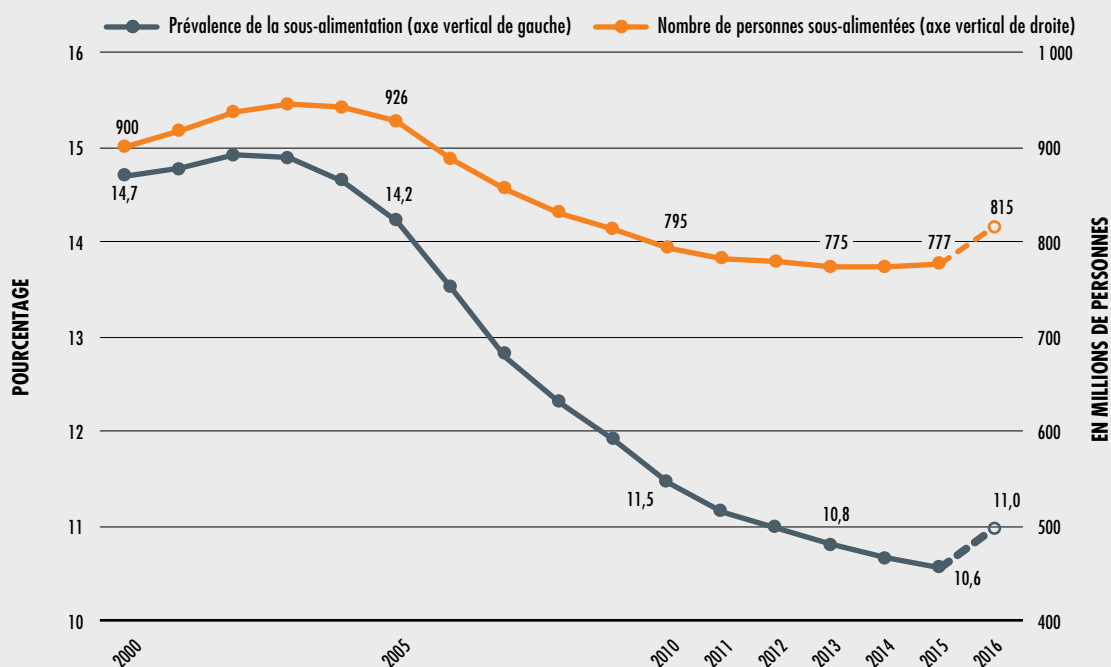
Les estimations de la PoU les plus récentes (voir le [tableau 1](#)) révèlent que, malgré une croissance démographique marquée, la proportion de personnes sous-alimentées dans le monde a reculé, passant de 14,7 pour cent en 2000 à 10,8 pour cent en 2013 ([figure 1](#)). Cependant, depuis peu, cette baisse s'opère à un rythme nettement plus lent, avec une quasi-stagnation entre 2013 et 2015. Fait plus alarmant encore, il semblerait, d'après les estimations de la FAO pour 2016, que la prévalence mondiale de la sous-alimentation en 2016 ait même progressé pour s'établir à 11 pour cent, ce qui signifierait un retour au niveau atteint en 2012 et un

possible renversement de la tendance à la baisse qui s'était maintenue au cours des dernières décennies.

En chiffres absolus, le nombre de personnes souffrant d'une carence alimentaire chronique dans le monde a amorcé une hausse en 2014 – passant de 775 millions à 777 millions en 2015 – et on estime qu'il aurait continué de progresser pour atteindre 815 millions en 2016.

La stagnation de la moyenne mondiale de la PoU de 2013 à 2015 tient à deux changements au niveau régional dont les effets se sont annulés : une hausse de la proportion de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne, d'une part,

FIGURE 1
LE NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES EST REPARTI À LA HAUSSE EN 2014 ET S'ÉLÈVERAIT À 815 MILLIONS EN 2016



NOTE: Prévalence et nombre de personnes sous-alimentées dans le monde pendant la période 2000-2016.

Les chiffres relatifs à 2016 sont des estimations prévisionnelles (voir l'encadré 1 à la page 5 et les notes méthodologiques à l'annexe 1, p. 103).

SOURCE: FAO.

TABEAU 1
PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION DANS LE MONDE PAR RÉGION, 2000-2016

	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹
En pourcentage									
MONDE ENTIER	14,7	14,2	11,5	11,2	11,0	10,8	10,7	10,6	11,0
AFRIQUE	24,3	20,8	18,3	17,9	17,8	17,8	18,1	18,5	20,0
Afrique du Nord	6,8	6,3	5,1	4,8	8,5	8,4	8,3	8,3	8,3
Afrique subsaharienne	28,1	23,7	20,6	20,2	20,0	20,0	20,4	20,8	22,7
Afrique de l'Est	39,3	34,3	30,9	30,2	30,6	30,6	30,9	31,1	33,9
Afrique centrale	37,4	29,4	23,8	23,1	22,5	22,3	24,0	24,4	25,8
Afrique australe	7,1	6,4	6,7	6,3	6,2	6,2	6,5	6,6	8,0
Afrique de l'Ouest	15,1	12,0	10,0	9,9	9,9	9,8	9,8	10,4	11,5
ASIE	16,7	17,0	13,2	12,8	12,5	12,2	11,9	11,6	11,7
Asie centrale et Asie du Sud	17,6	20,1	15,7	15,7	15,6	15,4	15,1	14,7	14,2
Asie centrale	15,7	14,2	10,6	9,9	9,1	8,4	8,2	8,2	8,4
Asie du Sud	17,7	20,4	15,9	15,9	15,9	15,7	15,3	14,9	14,4
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	16,6	15,2	11,6	10,9	10,4	9,9	9,6	9,2	9,7
Asie de l'Est	14,6	14,1	11,3	10,7	10,3	9,9	9,5	9,1	9,0
Asie du Sud-Est	22,0	18,1	12,4	11,3	10,7	10,0	9,7	9,4	11,5
Asie de l'Ouest	11,3	10,5	9,4	9,1	8,9	8,7	8,9	9,3	10,6
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	12,0	9,1	6,8	6,6	6,4	6,3	6,3	6,3	6,6
Amérique latine	11,1	8,0	5,9	5,7	5,5	5,4	5,4	5,5	5,9
Amérique centrale	8,1	8,3	7,1	7,2	7,1	7,1	6,9	6,7	6,5
Amérique du Sud	12,2	7,9	5,4	5,1	4,8	4,7	4,8	5,0	5,6
Caraïbes	23,8	23,3	19,9	19,3	19,4	19,2	18,9	18,4	17,7
OCÉANIE	5,3	5,3	5,0	5,2	5,3	5,7	6,0	6,4	6,8
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5	< 2,5
<i>Autre groupe de pays:</i>									
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	9,3	8,7	7,6	7,3	8,7	8,5	8,6	8,8	9,5

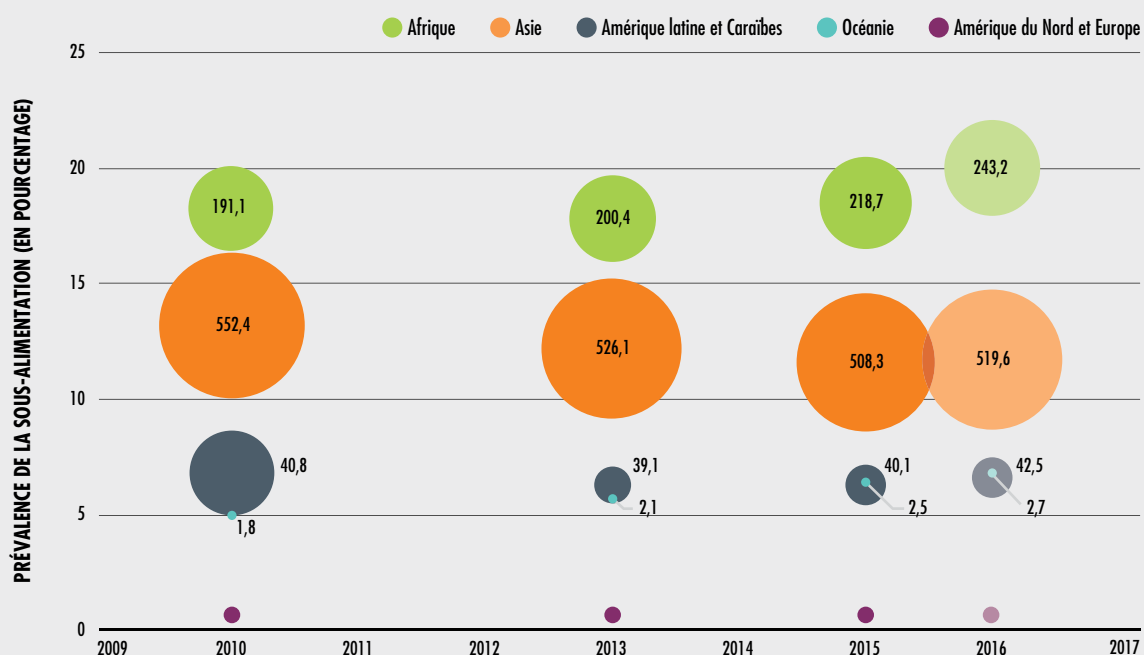
¹ Valeurs prévisionnelles (voir l'encadré 1 à la page 5 et les notes méthodologiques à l'annexe 1, p. 103).

SOURCE: FAO.

et une baisse continue en Asie durant la même période, d'autre part. Cependant, en 2016, la PoU a suivi une courbe ascendante dans la plupart des régions, à l'exception de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est, de l'Amérique centrale et des Caraïbes (tableau 1). C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est que la situation s'est le plus fortement dégradée.

L'Afrique subsaharienne demeure également la région où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée, avec un taux alarmant de 22,7 pour cent de la population en 2016. La situation revêt un caractère particulièrement urgent en Afrique de l'Est, où l'on estime que pas moins du tiers de la population est sous-alimenté, la PoU de la sous-région étant passée de

FIGURE 2
L'AFRIQUE EST LA RÉGION OÙ LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION EST LA PLUS ÉLEVÉE; L'ASIE
EST LA RÉGION OÙ LE NOMBRE ABSOLU DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES EST LE PLUS ÉLEVÉ



NOTE: Comparaison de la prévalence et du nombre de personnes sous-alimentées par région. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de personnes sous-alimentées indiqué à l'intérieur (en millions). Les chiffres relatifs à 2016 sont des projections (voir l'encadré 1 à la page 5 et les notes méthodologiques à l'annexe 1, p. 103).
 SOURCE: FAO.

31,1 pour cent en 2015 à 33,9 pour cent en 2016. Les Caraïbes (17,7 pour cent) et l'Asie (11,7 pour cent dans toute la région, avec des pics à 14,4 pour cent en Asie du Sud) sont elles aussi toujours confrontées à des niveaux élevés de prévalence de la sous-alimentation. En Asie, la progression la plus visible a été observée en Asie du Sud-Est, où le taux de personnes sous-alimentées est passé de 9,4 pour cent en 2015 à 11,5 pour cent en 2016, revenant ainsi à des niveaux proches de ceux enregistrés en 2011. En revanche, les niveaux de prévalence de la sous-alimentation demeurent bas en Amérique latine, bien que certains éléments portent à croire que la situation pourrait se détériorer, notamment en Amérique du Sud, où la proportion de personnes sous-alimentées a suivi une tendance à la hausse entre 2015 et 2016, passant de 5 pour cent à 5,6 pour cent.

En partie en raison de son poids démographique, l'Asie est la région qui compte le plus de personnes sous-alimentées. La FAO estime qu'en 2016, près de 520 millions de personnes en Asie, plus de 243 millions en Afrique et plus de 42 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes n'avaient pas un apport énergétique alimentaire suffisant (figure 2).

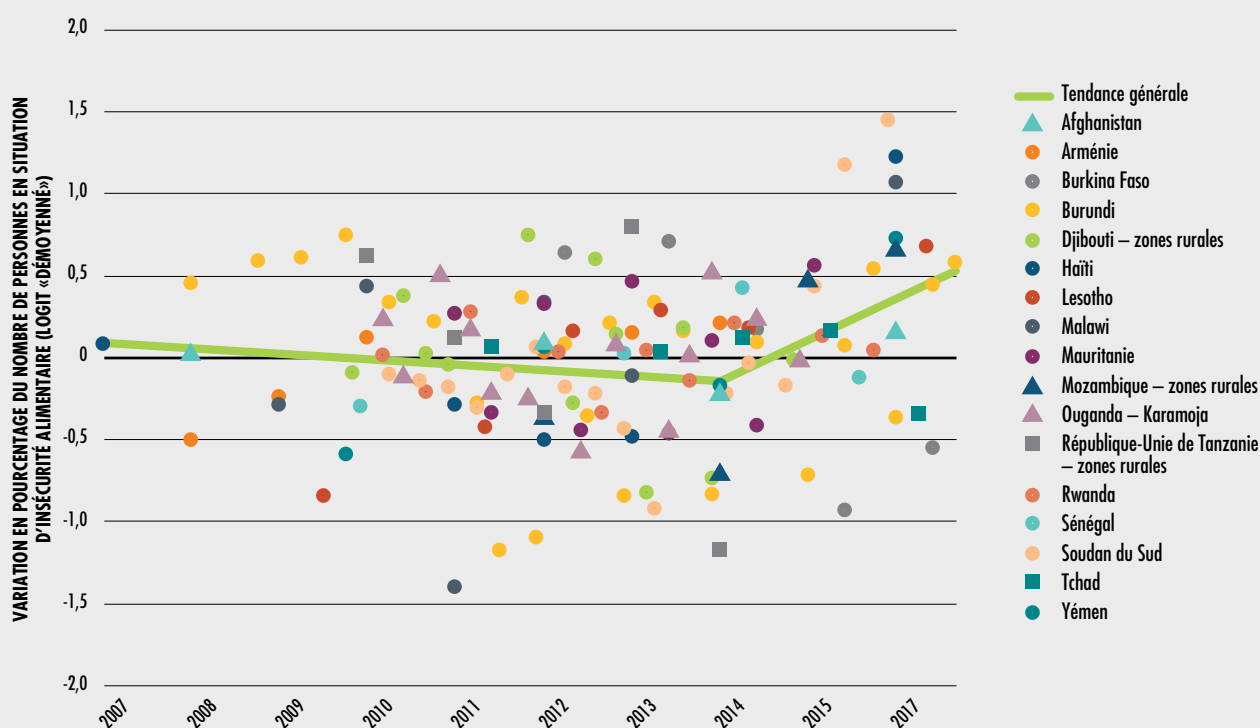
La récente hausse de la prévalence de la sous-alimentation est également confirmée par d'autres sources de données (voir l'encadré 2). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance. D'après de nouvelles données tirées des bilans de produits de nombreux pays, des baisses récentes de la disponibilité d'aliments se sont conjuguées à une hausse des prix des denrées alimentaires dans les régions

ENCADRÉ 2 AUTRES ÉLÉMENTS METTANT EN ÉVIDENCE LES RÉGIONS EXPOSÉES À UNE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRANDISSANTE

Le Programme alimentaire mondial (PAM) conduit des analyses intégrées du contexte, qui combinent les tendances historiques des indicateurs de l'insécurité alimentaire avec des données sur les chocs naturels et la dégradation des terres pour estimer la taille et l'emplacement des populations en situation d'insécurité alimentaire. Dans le cadre de ces analyses, le PAM s'appuie sur deux indicateurs principaux pour mesurer l'insécurité alimentaire: le score de consommation alimentaire et l'approche consolidée pour le compte rendu des indicateurs de l'insécurité alimentaire. Cette approche combine les estimations du score de consommation alimentaire avec des mesures des comportements d'adaptation face à des situations de pénurie alimentaire et/ou de manque de revenus.

Les analyses intégrées du contexte sont menées dans les pays aux prises avec des problèmes d'insécurité alimentaire chronique qui sont vulnérables à d'éventuels chocs. En 2017, on dénombrait 17 pays répondant à ces critères définis par le PAM et pour lesquels on disposait de séries de données chronologiques antérieures à 2012. Un modèle de régression pas à pas a été établi à partir des statistiques nationales combinées et a mis en évidence une inversion statistiquement significative de la tendance linéaire à compter du milieu de l'année 2014. Cette analyse portant sur 17 pays confrontés à une insécurité alimentaire chronique ne peut certes pas être considérée comme étant représentative de la tendance mondiale, mais elle concorde avec les prévisions à la hausse de la prévalence de la sous-alimentation dont il est fait état dans le présent rapport.

LES HAUSSES MARQUÉES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE OBSERVÉES À COMPTER DU MILIEU DE L'ANNÉE 2014 SONT CONSIDÉRÉES COMME UNE RUPTURE STRUCTURELLE DE LA TENDANCE, QUI EST SIGNIFICATIVE AU PLAN STATISTIQUE



SOURCE: Étude du PAM fondée sur les données issues de ses analyses intégrées du contexte.

» touchées par les phénomènes El Niño et La Niña, principalement en Afrique orientale et australe et en Asie du Sud-Est. En outre, le nombre de conflits s'est accru au cours des 10 dernières années – en particulier dans des pays déjà en proie à une insécurité alimentaire marquée – et la violence qui en découle touche en grande partie les zones rurales, avec des effets néfastes sur la production et la disponibilité alimentaires. Cette recrudescence des conflits, qui frappe plus durement les pays d'Afrique et du Proche-Orient, a mené à des situations de crise alimentaire, en particulier là où cette instabilité est exacerbée par des sécheresses ou d'autres phénomènes météorologiques ainsi que par une fragilité des capacités d'intervention (voir la deuxième partie du présent rapport).

On observe également une dégradation de la sécurité alimentaire dans des régions pourtant plus épargnées par les conflits, notamment là où des ralentissements économiques ont asséché les recettes en devises et les recettes fiscales. Ces difficultés économiques ont à la fois pesé sur l'offre alimentaire, en réduisant les capacités d'importation, et sur l'accès à la nourriture, en limitant les ressources budgétaires disponibles pour protéger les ménages les plus pauvres face à la hausse des prix intérieurs des produits alimentaires, comme on a pu le voir dans certaines parties de l'Amérique latine et de l'Asie de l'Ouest. Les coûts ont sensiblement augmenté dans les pays qui dépendent généralement des recettes issues des exportations de pétrole et d'autres produits de base pour financer les importations et subventions alimentaires. Les baisses des cours du pétrole et des minerais ont limité les dépenses des gouvernements, ce qui a contribué à un ralentissement, à une stagnation, voire à des récessions du secteur de l'économie réelle dans certains pays, avec pour conséquence une montée du chômage et une diminution des revenus. En outre, ces fléchissements économiques se sont traduits par une érosion des revenus budgétaires, réduisant d'autant les ressources disponibles capables de maintenir les subventions accordées pour couvrir les besoins fondamentaux et le soutien apporté par l'intermédiaire des programmes de protection sociale. ■

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE AU SEIN DE LA POPULATION, ÉVALUÉE SELON LA FIES

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (FIES) est un nouvel outil permettant de recueillir d'autres données factuelles sur l'état de la sécurité alimentaire (voir l'encadré 3). Les renseignements que la FAO a recueillis en 2014, 2015 et 2016 dans près de 150 pays¹ révèlent que près d'une personne sur dix dans le monde (9,3 pour cent) a été en proie à une insécurité alimentaire grave (tableau 2), ce qui représente quelque 689 millions de personnes².

S'agissant de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave, on observe des écarts notables d'un continent à l'autre, très proches de ceux que l'on retrouve en matière de sous-alimentation (voir l'encadré 4). L'Afrique est la plus touchée, avec une proportion qui atteint pas moins de 27,4 pour cent de sa population, soit pratiquement quatre fois plus que les niveaux observés dans n'importe quelle autre région en 2016 (tableau 2). Il s'agit également de l'une des régions où l'insécurité alimentaire prend de l'ampleur, plus particulièrement en Afrique subsaharienne, où l'on a constaté une progression de près de trois points de pourcentage de 2014 à 2016. Une tendance à la hausse s'est aussi fait sentir en Amérique latine au cours de cette même période de trois ans, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave passant de 4,7 pour cent de la population à 6,4 pour cent.

En Asie, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave a légèrement fléchi de 2014 à 2016, passant de 7,7 pour cent à 7 pour cent à l'échelle de toute la région, principalement grâce à la baisse observée en Asie centrale et en Asie du Sud.

Sachant que l'enquête FIES a été conduite auprès de répondants interrogés séparément, elle présente une caractéristique importante, à savoir qu'elle permet d'analyser les résultats au niveau »

ENCADRÉ 3

L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FONDÉE SUR LES EXPÉRIENCES: ORIGINES ET INDICATEURS

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (FIES) est un système de mesure fondé sur l'expérience personnelle, qui permet de déterminer le degré de gravité de l'insécurité alimentaire à l'aide de huit questions sur l'accès à une alimentation adéquate, auxquelles les personnes interrogées répondent par oui ou par non. À partir d'éléments concrets tirés de systèmes de mesure analogues mis en place dans de nombreux pays depuis une vingtaine d'années, la FAO a élaboré cette méthode d'analyse pour obtenir des estimations valables et fiables sur la population confrontée à l'insécurité alimentaire et pouvoir ainsi faire des comparaisons entre différents pays et entre différentes cultures.

Le module d'enquête FIES s'inspire directement du module d'enquête auprès des ménages sur la sécurité alimentaire utilisé aux États-Unis d'Amérique (*United States Household Food Security Survey Module*) et de l'échelle de sécurité alimentaire de l'Amérique latine et des Caraïbes (*Escala Latinoamericana y Caribeña de Seguridad Alimentaria*). Les répondants sont interrogés au sujet des expériences qu'ils ont vécues en lien avec l'incapacité à accéder à la nourriture; il leur est notamment demandé si, à un moment donné au cours des 12 derniers mois, ils se sont trouvés dans une situation où, faute d'argent ou d'autres moyens: ils ont eu peur de ne plus avoir assez à manger; ils ont été contraints de manger moins ou de manger des aliments de moindre qualité; ils ont passé plusieurs jours sans rien manger (de plus amples détails sont fournis dans les notes méthodologiques à l'annexe 1).

Les questions portent sur les expériences associées à l'insécurité alimentaire à divers degrés de gravité; elles constituent une échelle de mesure lorsqu'on applique des outils d'analyse fondés sur la théorie des réponses aux items.

Les chercheurs et organismes de recherche utilisent des questionnaires comportant des séries de questions similaires dans les pays du monde entier depuis plus de 20 ans, et il a été démontré qu'elles font ressortir des «domaines» de l'insécurité alimentaire fondée sur les

expériences qui sont communs aux diverses cultures¹. Ces constatations ont ouvert la voie à la définition d'une échelle de référence internationale et à la production de mesures qui soient véritablement comparables d'un pays à l'autre à des fins de suivi à l'échelle mondiale².

La FAO calcule deux indicateurs à l'aide de la méthode FIES: la prévalence de l'insécurité alimentaire **modérée ou grave** ($IA_{\text{modérée ou grave}}$)³ et la prévalence de l'insécurité alimentaire **grave** (IA_{grave}). C'est ce dernier indicateur qui est présenté dans le rapport de cette année. Les seuils sont fixés par rapport à l'échelle de référence internationale (FIES), et les procédures analytiques employées pour compiler les indicateurs donnent l'assurance que les valeurs sont comparables d'un pays à l'autre². En général, les personnes victimes d'insécurité alimentaire à un degré modéré vont avoir une alimentation de moindre qualité et peuvent, à certains moments pendant l'année, être contraintes de manger moins que ce qu'elles mangent en temps normal; les personnes victimes d'insécurité alimentaire grave peuvent passer plusieurs jours sans rien manger par manque d'argent ou d'autres moyens.

S'agissant des données utilisées pour la FIES, il est préférable que celles-ci proviennent de vastes enquêtes menées auprès de la population par des institutions nationales, car cela permet une analyse plus détaillée et pertinente de la situation de l'insécurité alimentaire selon différents critères: niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, situation migratoire, handicap, lieu géographique et autres caractéristiques présentant un intérêt pour une action éventuelle. C'est déjà le cas dans un nombre croissant de pays.

Étant donné qu'à ce jour, rares sont les pays à avoir recueilli des données FIES dans le cadre d'enquêtes nationales, la FAO a établi des estimations de référence provisoires par pays pour plus de 140 pays en utilisant les données devant être recueillies par l'intermédiaire du sondage mondial Gallup®. Étant donné que la Commission de statistique de l'ONU a décidé que, lorsque

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FAIBLE

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE

INQUIÉTUDES CONCERNANT L'APTITUDE
À SE PROCURER DE LA NOURRITUREQUALITÉ ET DIVERSITÉ
DES ALIMENTS COMPROMISESQUANTITÉS RÉDUITES,
REPAS SAUTÉS

SITUATION DE FAIM

ENCADRÉ 3
(SUITE)

des données autres que les sources statistiques nationales officielles sont utilisées pour le suivi des ODD, elles seront examinées et convenues par les autorités statistiques nationales et présentées de façon transparente (UNSC48/101/I), la FAO a procédé à une consultation

afin de demander l'approbation des offices nationaux de statistique pour la publication des estimations relatives à leur pays. Ne figurent dans le présent rapport que les estimations des pays ayant donné leur approbation avant la publication.

¹ J. Coates, E.A. Frongillo, B. Lorge Rogers, P. Webb, P.E. Wilde et R. Houser. 2006. «Commonalities in the experience of household food insecurity across cultures: what are measures missing?» *Journal of Nutrition*, 136: 1420S–1430S.

² FAO. 2016. *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale*. Rome.

³ Le fait que le pourcentage des personnes victimes d'insécurité alimentaire modérée uniquement ne constitue pas un indicateur de suivi global s'explique par le fait qu'une modification de ce pourcentage pourrait conduire à une interprétation ambiguë: une réduction pourrait être due au passage de certaines personnes victimes d'insécurité alimentaire modérée dans la catégorie «grave». Le regroupement des catégories d'insécurité alimentaire modérée et grave évite de telles ambiguïtés.

TABEAU 2
POURCENTAGE ET NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE, MESURÉS AU MOYEN DE L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FONDÉE SUR LES EXPÉRIENCES, 2014-2016

	Insécurité alimentaire grave – prévalence			Insécurité alimentaire grave – nombre de personnes		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
	<i>en pourcentage</i>			<i>en millions</i>		
MONDE ENTIER	9,2 (±0,5)	8,8 (±0,4)	9,3 (±0,4)	665,9 (±35,7)	645,1 (±31,7)	688,5 (±27,6)
AFRIQUE	25,0 (±0,8)	25,1 (±0,7)	27,4 (±0,7)	289,5 (±9,6)	298,0 (±8,7)	333,2 (±8,6)
<i>Dont:</i>						
Afrique subsaharienne	28,3 (±1,0)	28,7 (±0,9)	31,0 (±0,8)	265,0 (±9,5)	275,7 (±8,6)	306,7 (±8,3)
ASIE	7,7 (±0,1)	7,0 (±0,7)	7,0 (±0,6)	337,0 (±34,1)	306,7 (±30,1)	309,9 (±26)
<i>Dont:</i>						
Asie centrale et Asie du Sud	14,4 (±0,5)	12,3 (±1,6)	11,1 (±1,3)	268,7 (±36,2)	233,1 (±31,1)	211,9 (±24,4)
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2,0 (±0,2)	2,1 (±0,3)	3,1 (±0,5)	44,7 (±5,1)	48,1 (±7,6)	70,5 (±11,8)
AMÉRIQUE LATINE	4,7 (±0,3)	4,8 (±0,3)	6,4 (±0,3)	27,7 (±1,8)	28,1 (±1,6)	38,3 (±2,0)
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,4 (±0,1)	1,6 (±0,1)	1,2 (±0,1)	15,6 (±1,6)	17,1 (±1,6)	13,0 (±1,3)
<i>Autre groupe de pays:</i>						
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	10,7 (±0,6)	10,5 (±0,6)	11,8 (±0,7)	50,3 (±2,9)	50,7 (±2,9)	57,9 (±3,2)

NOTES: Calcul de la prévalence: Nombre de personnes vivant dans des ménages où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire grave, en pourcentage de la population totale. Les marges d'erreur sont indiquées entre parenthèses.

SOURCE: FAO, projet «Voices of the Hungry».

ENCADRÉ 4

COMPARAISON ENTRE LES ESTIMATIONS DE LA PoU ET CELLES DE LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ÉVALUÉE SELON LA FIES

La figure ci-après illustre la comparaison entre la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et le pourcentage de personnes touchées par une insécurité alimentaire grave d'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (FIES). Elle peut ainsi permettre d'isoler les pays où des lacunes sur le plan statistique pourraient fausser les estimations de l'un ou l'autre de ces indicateurs.

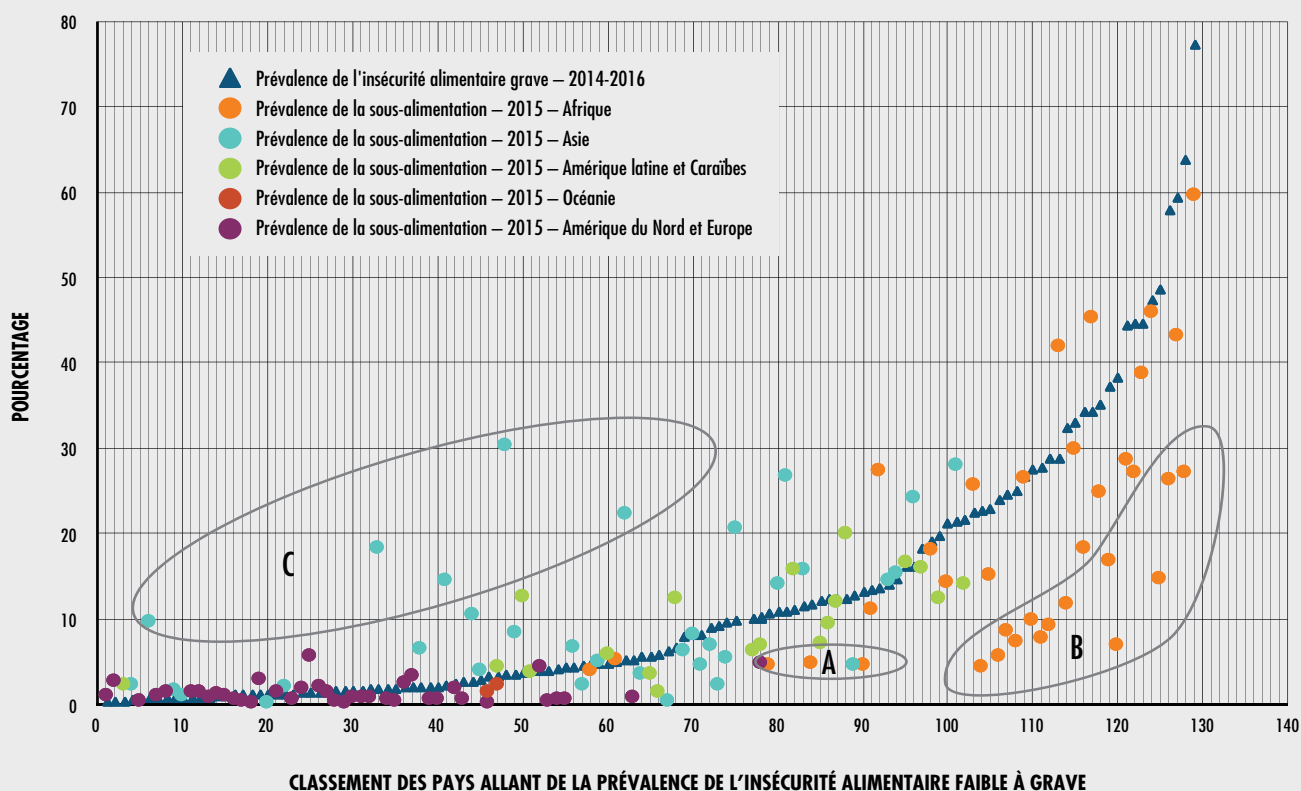
En prenant en compte les résultats pour les 129 pays pour lesquels on disposait d'estimations pour ces deux indicateurs sur la période 2014-2016, il a été possible de mettre en évidence une forte corrélation entre les deux

indicateurs.

Bien qu'ils soient tous deux révélateurs de l'ampleur de la pénurie alimentaire grave au sein de la population, ils se fondent sur des sources de données et des méthodes très différentes. Dans la figure ci-après, les pays sont classés par ordre croissant en fonction de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave; pour chacun d'eux, les deux estimations (la prévalence de l'insécurité alimentaire grave évaluée selon la FIES et la prévalence de la sous-alimentation) sont alignées verticalement, ce qui permet de repérer facilement les écarts.

Un examen approfondi de la comparaison par région a permis de constater que la prévalence de la sous-alimentation

LES VALEURS DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE SONT ÉTROITEMENT VOISINES, MAIS ON OBSERVE QUELQUES ANOMALIES



NOTE: Comparaison entre la prévalence de la sous-alimentation en 2015 (pois) et la prévalence de l'insécurité alimentaire grave (triangles) en 2014-2016. L'axe horizontal est utilisé pour classer les pays par niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire grave.
SOURCE: FAO.

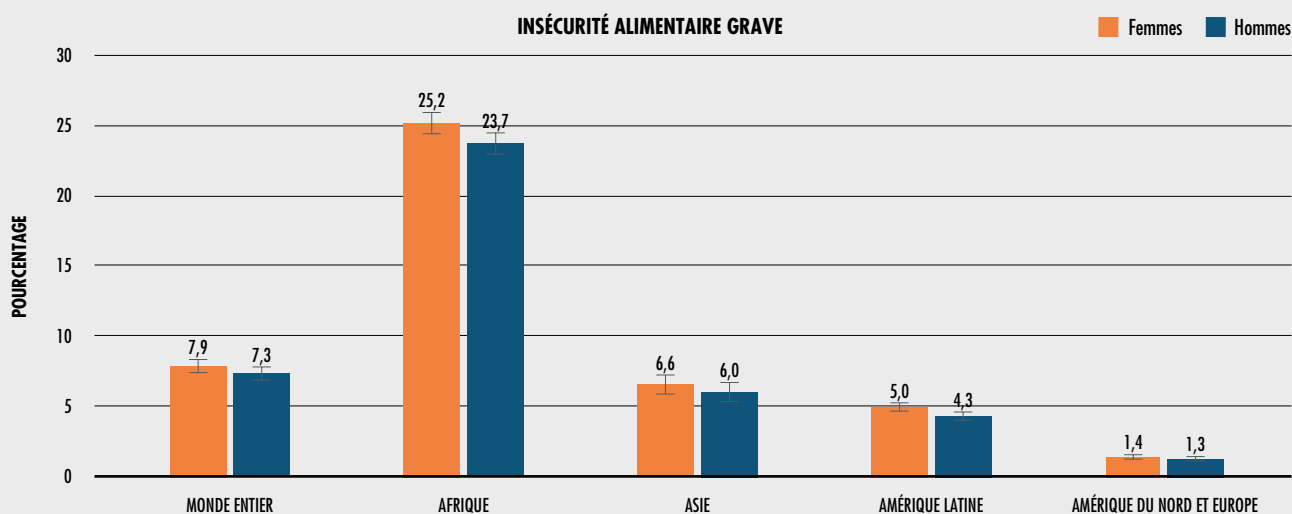
ENCADRÉ 4
(SUITE)

► (points colorés) était sensiblement inférieure à la prévalence de l'insécurité alimentaire grave (triangles bleus) pour plusieurs pays d'Afrique (zones A et B) et sensiblement supérieure pour quelques pays d'Asie (zone C). La zone A comprend des pays d'Afrique du Nord. S'agissant des pays d'Afrique orientale et australe (zone B), le fait que les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave pour 2014-2016 soient plus élevées que celles de la prévalence de la sous-alimentation pourrait être le signe que l'indicateur fondé sur la FIES rend mieux compte des effets de la sécheresse qui a sévi pendant trois années consécutives dans ces pays.

Ces effets ne sont peut-être pas encore entièrement visibles dans les estimations actuelles de la PoU et transparaîtront probablement dans les bilans alimentaires de ces pays qui seront publiés dans les années à venir. Les estimations établies selon la FIES étant une mesure directe de l'accès à la nourriture, il est possible que des écarts se fassent jour en

raison de fluctuations à court terme des conditions économiques et sociales dans certains pays. Parallèlement, du fait de l'absence de données récentes provenant d'enquêtes auprès des ménages pour un grand nombre de pays, on peut supposer que la prévalence de la sous-alimentation ne reflète pas les nouvelles réalités de l'accès à l'alimentation. Cette situation pourrait expliquer les disparités observées dans certains pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, par exemple. Dans le cas de certains pays d'Asie (zone C) où les écarts entre les deux indicateurs sont importants, il se peut que la prévalence de l'insécurité alimentaire, évaluée selon la FIES, soit sous-estimée. Il est en effet possible que les populations de certains pays asiatiques ne signalent pas qu'elles se trouvent dans une situation de précarité alimentaire. Il conviendra d'accorder une attention particulière à ce problème lors des prochaines études qui seront entreprises pour renforcer la fiabilité des estimations fondées sur la FIES.

FIGURE 3
DANS TOUTES LES RÉGIONS DU MONDE, LA PROBABILITÉ D'ÊTRE EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST LÉGÈREMENT PLUS ÉLEVÉE CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES



NOTE: Comparaison de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave chez les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus (moyennes sur la période de trois ans 2014-2016).
SOURCE: FAO, projet «Voices of the Hungry».

» individuel. Il est ainsi possible de comparer les niveaux d'insécurité alimentaire entre les hommes et les femmes, entre autres; les moyennes sur trois ans montrent à cet égard que la prévalence de l'insécurité alimentaire est légèrement supérieure chez les femmes aussi bien au niveau mondial que dans chacune des différentes régions du monde (figure 3). ■

TENDANCES DE LA MALNUTRITION SOUS TOUTES SES FORMES

CIBLE 2.2

«D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.»

La cible 2.2 de l'objectif de développement durable 2 affirme la nécessité de mettre fin à «toutes les formes de malnutrition» d'ici à 2030, tout comme le fait la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (encadré 5). La malnutrition se manifeste sous de multiples formes, de la dénutrition grave à l'excès pondéral et l'obésité. Elle touche les individus à toutes les étapes de la vie, depuis la conception jusqu'à la vieillesse, en passant par l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. La malnutrition peut être le résultat de carences en macronutriments (glucides, lipides ou protéines) ou en micronutriments (vitamines et minéraux). Elle peut être aiguë – à la suite d'une crise soudaine limitant l'accès à la nourriture, d'apports nutritionnels inadéquats et/ou d'une infection – ou

chronique, auquel cas elle se caractérise par des effets néfastes qui s'additionnent sur de longues périodes. À l'opposé, une consommation excessive de nourriture – synonyme d'apports caloriques trop élevés – et/ou des dépenses énergétiques limitées se traduisent par une prise de poids et une accumulation de graisse corporelle, qui peuvent provoquer des maladies non transmissibles liées au régime alimentaire et d'autres problèmes de santé. Désormais, la dénutrition, l'excès pondéral et les maladies non transmissibles qui leur sont associées coexistent dans un grand nombre de régions, de pays, voire de ménages. Six indicateurs nutritionnels – trois faisant partie du cadre de suivi des ODD et trois autres étant liés aux cibles mondiales relatives à la nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) – sont décrits ci-après pour mieux appréhender le fardeau multiple de la malnutrition, qui n'épargne aucune région du monde.

Retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans

La croissance linéaire des enfants au cours des cinq premières années d'existence est évaluée au moyen de l'indicateur de retard de croissance. Le retard de croissance est un élément qui indique que les enfants sont trop petits compte tenu de leur âge, ce qui est révélateur d'un état de dénutrition chronique. Lorsque les enfants présentent un retard de croissance avant l'âge de 2 ans, ils sont exposés à un risque plus élevé de maladie et sont plus susceptibles que des enfants jouissant d'une alimentation adéquate de souffrir de déficiences cognitives et de difficultés d'apprentissage plus tard, durant leur enfance et leur adolescence. À plus long terme, ces problèmes pèseront sur la productivité de la main-d'œuvre, les perspectives de revenus et les aptitudes sociales, et les conséquences ne se limiteront pas aux seuls individus. Lorsqu'il s'étend à une grande partie de la population, le retard de croissance porte atteinte au développement économique de communautés et de nations tout entières.

Le retard de croissance compromet la concrétisation d'autres cibles des ODD relatives

ENCADRÉ 5 DÉCENNIE D'ACTION DES NATIONS UNIES POUR LA NUTRITION

En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a souscrit aux documents finaux de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) visant la réalisation des cibles mondiales convenues en matière de nutrition à l'Assemblée mondiale de la Santé, et a proclamé la décennie 2016-2025 «Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition». Elle a aussi demandé à la FAO et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de diriger la mise en œuvre des activités relevant de cette décennie d'action, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en s'appuyant sur des dispositifs de coordination déjà en place tels que le Comité permanent de la nutrition et sur des instances multipartites telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition marque une nouvelle orientation et affirme avec force l'ambition de venir à bout de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes, en fournissant un cadre opérationnel clairement défini, limité dans le temps et cohérent qui permette de tenir les engagements pris à la CIN2 et de réaliser les objectifs de développement durable (ODD). En outre, elle crée un environnement porteur, grâce

auquel les politiques et programmes nationaux, régionaux et internationaux respecteront, protégeront et feront appliquer «le droit de chacun d'avoir accès à une alimentation sûre, suffisante et nutritive dans l'exercice du droit à une alimentation adéquate, ainsi que le droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim», conformément au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et à d'autres instruments pertinents des Nations Unies.

L'objectif premier de la Décennie d'action pour la nutrition est d'accroître les investissements en faveur de la nutrition et de promouvoir la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte du Cadre d'action de la CIN2¹. La concrétisation des autres ODD dépend de l'amélioration des résultats nutritionnels, sachant qu'une meilleure nutrition est essentielle pour favoriser la santé, les facultés d'apprentissage et les perspectives de revenus des populations, ainsi que d'autres capacités sur les plans économique et social. La Décennie d'action pour la nutrition donne l'occasion à tous les partenaires d'unir leurs forces, de mobiliser des moyens d'action et d'accélérer les efforts en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toute forme de malnutrition, dans la perspective de la réalisation des ODD d'ici à 2030.

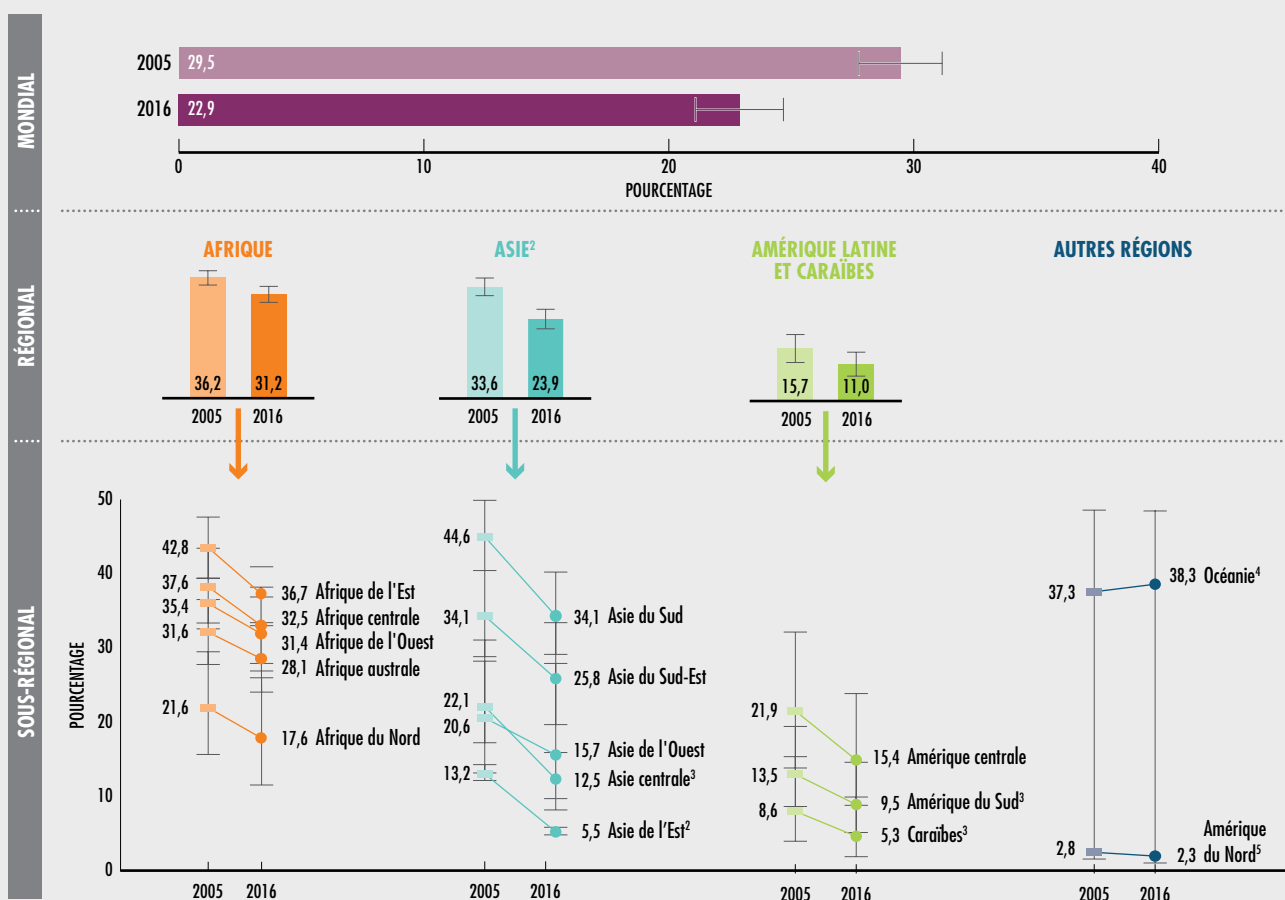
¹ Programme de travail FAO/OMS de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

à la santé infantile, au niveau d'instruction et à la croissance économique. C'est pourquoi la cible 2.2 vise à réduire sa prévalence d'ici à 2025. Alors que la cible nutritionnelle mondiale relative au retard de croissance adoptée en 2012 par l'Assemblée mondiale de la Santé^{3,4} est exprimée en nombre total d'enfants atteints, l'indicateur associé à l'ODD mesure la prévalence du retard de croissance: du fait de l'expansion démographique, on peut observer une augmentation du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance même si la prévalence est en baisse. D'où l'importance d'évaluer les tendances à la fois en valeur absolue et en valeur relative.

D'après les dernières estimations pour 2016, 155 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde souffrent d'un retard de croissance. À l'échelle mondiale, la prévalence de ce trouble a reculé, passant de 29,5 pour cent en 2005 à 22,9 pour cent en 2016 (figure 4). Toutefois, au rythme actuel, le nombre d'enfants présentant un retard de croissance atteindrait 130 millions d'ici à 2025, soit un chiffre supérieur de 30 millions à la cible mondiale fixée par l'Assemblée mondiale de la Santé, et ce, malgré une réduction de 40 pour cent par rapport aux niveaux de 2012.

À l'heure actuelle, on observe les taux de prévalence du retard de croissance les plus élevés

FIGURE 4
LES TAUX DE RETARD DE CROISSANCE CHEZ LES ENFANTS SONT EN BAISSÉ PARTOUT DANS LE MONDE, MAIS DEMEURENT TRÈS ÉLEVÉS DANS LA MAJEURE PARTIE DE L'AFRIQUE¹



¹ Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, en 2005 et en 2016.

² Asie et Asie orientale à l'exception du Japon.

³ Les régions Asie centrale, Amérique du Sud et Caraïbes ont une faible couverture consécutive de population pour les estimations 2016, interpréter avec prudence.

⁴ Océanie à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

⁵ La moyenne régionale de l'Amérique du Nord est calculée sur les données des États-Unis uniquement, il n'y a donc pas d'intervalles de confiance.

SOURCE: Groupe de la Banque mondiale/OMS/UNICEF: Joint Child Malnutrition Estimates, édition 2017.

en Afrique de l'Est, en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et en Océanie (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), où plus de 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans ont une taille insuffisante pour leur âge. De 2005 à 2016, la plupart des régions sont parvenues à améliorer la situation, les progrès les plus rapides ayant été enregistrés en Asie (notamment en Asie de l'Est et en Asie

centrale) et en Amérique latine et dans les Caraïbes. La prévalence du retard de croissance a également reculé dans toutes les sous-régions d'Afrique, mais à un rythme nettement plus lent. En réalité, la baisse observée en Afrique ne suit pas la cadence de la croissance démographique, ce qui se traduit par une augmentation du nombre total d'enfants atteints. En chiffres absolus, l'Afrique est la seule région où le nombre

d'enfants souffrant d'un retard de croissance a progressé, et la moitié de cette hausse est attribuable à l'Afrique de l'Ouest. La grande majorité des enfants touchés par ce trouble vivent en Asie (87 millions) et en Afrique (59 millions), comme l'illustre la [figure 4](#).

Parmi les principaux facteurs déterminants du retard de croissance figurent notamment: une santé et une nutrition maternelles précaires avant et pendant la grossesse et l'allaitement; un allaitement inadéquat; de mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants; et des environnements insalubres pour les enfants, y compris le manque d'hygiène et d'assainissement.

En conséquence, il apparaît possible de s'attaquer au retard de croissance (de même qu'à l'émaciation, à l'excès pondéral et aux carences en micronutriments) au moyen de mesures préventives, notamment en faisant en sorte que les femmes enceintes ou allaitantes aient une alimentation adéquate, que les nourrissons soient exclusivement allaités au sein au cours des six premiers mois de leur vie et que des aliments complémentaires suffisamment variés et de bonne qualité soient disponibles en quantités suffisantes pour les enfants âgés de 6 à 23 mois. Pour faire reculer le retard de croissance, il est essentiel d'axer les initiatives visant à améliorer la nutrition sur les 1 000 premiers jours de la vie – de la conception au deuxième anniversaire – et de favoriser l'accès à des services de santé de qualité pour renforcer la santé de la mère et de l'enfant. D'autres mesures peuvent être nécessaires pour empêcher que des infections et des maladies ne compromettent l'état nutritionnel, par exemple l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la sensibilisation aux précautions à prendre pour l'élimination des selles des enfants et le respect des principes d'hygiène élémentaires (comme l'accès à du savon).

Émaciation chez les enfants de moins de 5 ans

L'émaciation chez l'enfant, c'est-à-dire le fait d'être trop maigre pour sa taille, traduit un processus récent et grave qui conduit à une perte de poids ou à une prise de poids insuffisante. Ce trouble résulte souvent d'une insuffisance pondérale à la naissance, d'une alimentation inadéquate, de pratiques inappropriées en matière de soins ainsi que d'infections.

Il constitue une préoccupation majeure dans la mesure où les enfants qui en sont atteints sont exposés à un risque plus élevé de maladie ou de décès. Il sera difficile de continuer à améliorer les chances de survie des enfants sans investir dans des interventions préventives ayant pour but de réduire le nombre d'enfants souffrant d'émaciation tout en veillant à garantir aux enfants fortement émaciés un accès en temps utile à un traitement approprié leur permettant de rester en vie.

Selon les cibles nutritionnelles mondiales, l'objectif est de réduire et maintenir au-dessous de 5 pour cent l'émaciation chez l'enfant d'ici à 2025. En 2016, 51,7 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans dans le monde – soit 7,7 pour cent – souffraient d'émaciation, 17 millions d'entre eux environ étant gravement atteints. L'Asie du Sud est de loin la plus touchée, avec une prévalence particulièrement élevée estimée à 15,4 pour cent – un taux largement supérieur à ceux enregistrés dans toutes les autres sous-régions. Avec une prévalence de 8,9 pour cent, l'Asie du Sud-Est est également très loin de l'objectif à atteindre. Même si la situation est légèrement plus encourageante en Afrique, la prévalence de l'émaciation demeure à un niveau supérieur à celui établi par la cible nutritionnelle mondiale dans ce domaine ([figure 5](#)).

Excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans

L'excès pondéral chez l'enfant, c'est-à-dire le fait d'avoir un poids trop élevé pour sa taille, traduit un processus chronique de prise de poids excessive. Les enfants concernés présentent des risques plus élevés de développer de graves problèmes de santé (diabète de type 2, hypertension, asthme ou autres problèmes respiratoires, troubles du sommeil ou maladies du foie). L'excès pondéral chez l'enfant accroît par ailleurs le risque d'obésité, de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, de décès prématuré et d'invalidité à l'âge adulte. Du point de vue économique, l'épidémie croissante d'excès pondéral et d'obésité chez les enfants engendre des coûts considérables, en raison tout autant de l'énorme fardeau financier qu'elle fait peser sur les systèmes de santé que de la perte de productivité qu'elle induit. Il faudra déployer des efforts colossaux pour parvenir à inverser la tendance, en misant principalement sur la prévention.

FIGURE 5
LES TAUX D'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT DEMEURENT EXCESSIVEMENT ÉLEVÉS DANS CERTAINES SOUS-RÉGIONS, NOTAMMENT EN ASIE DU SUD¹



¹ Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans en 2016.

² Asie et Asie orientale à l'exception du Japon.

³ Les régions Asie centrale, Amérique du Sud et Caraïbes ont une faible couverture consécutive de population pour les estimations 2016, interpréter avec prudence.

⁴ Océanie à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

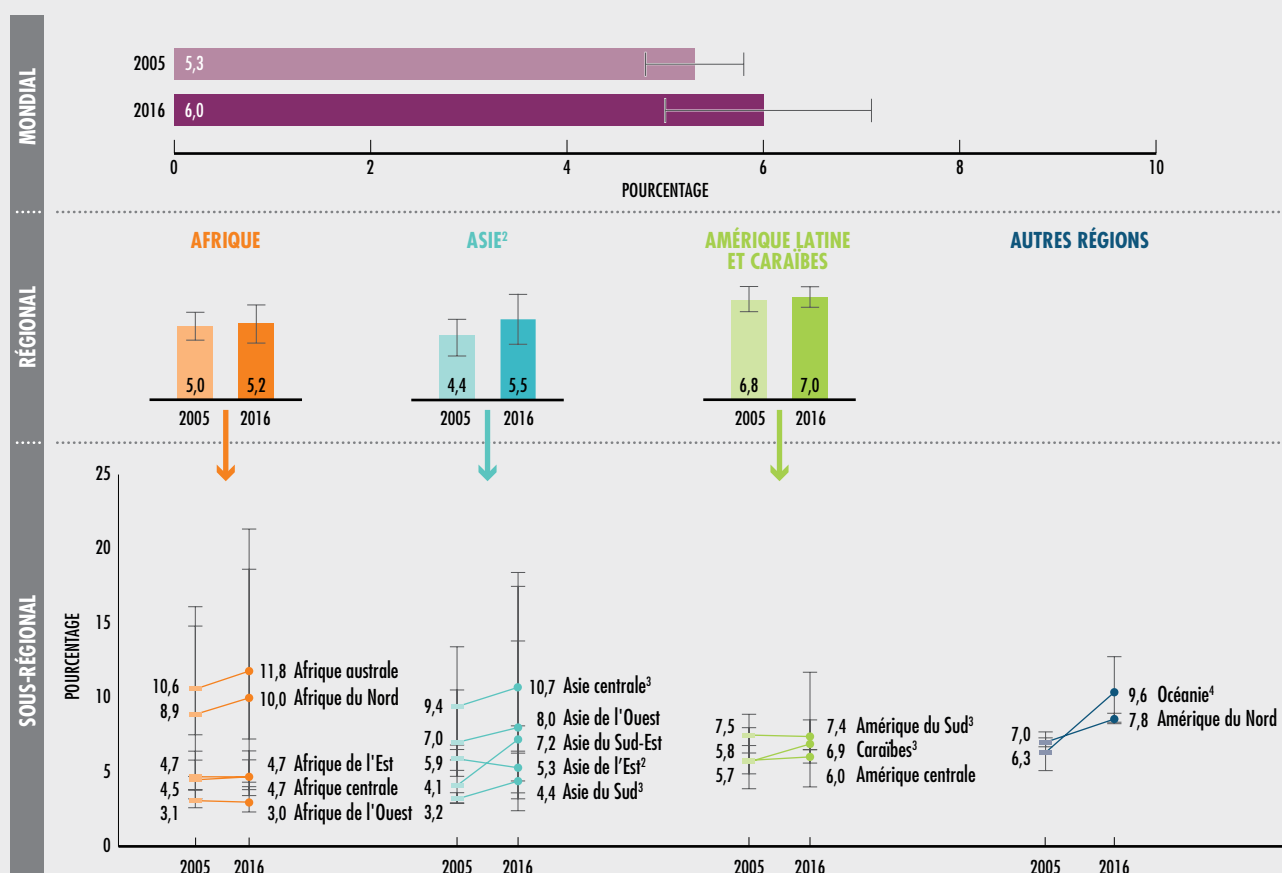
⁵ La moyenne régionale de l'Amérique du Nord est calculée sur les données des États-Unis uniquement, il n'y a donc pas d'intervalles de confiance.

SOURCE: Groupe de la Banque mondiale/OMS/UNICEF: Joint Child Malnutrition Estimates, édition 2017.

À l'échelle mondiale, on estimait à 41 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans considérés comme étant en excès pondéral en 2016, soit environ 6 pour cent, contre 5 pour cent en 2005 (figure 6). Cette progression peut certes sembler modeste, mais on s'aperçoit que la plupart des sous-régions affichent une tendance à la hausse. En 2016, la prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant a atteint près de

12 pour cent en Afrique du Sud, 11 pour cent en Asie centrale, 10 pour cent en Afrique du Nord, 8 pour cent en Amérique du Nord et 7 pour cent en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud. Seules l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique du Sud et l'Asie de l'Est ont enregistré de légères baisses entre 2005 et 2016. En Afrique de l'Est, la prévalence s'est maintenue à 4,7 pour cent. Dans toutes les autres régions,

FIGURE 6
L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT EST EN HAUSSE DANS PRESQUE
TOUTES LES RÉGIONS¹



¹ Prévalence de l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans, en 2005 et en 2016.

² Asie et Asie orientale à l'exception du Japon.

³ Les régions Asie centrale, Asie du Sud, Amérique du Sud et Caraïbes ont une faible

couverture consécutive de population pour les estimations 2016, interpréter avec prudence.

⁴ Océanie à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

SOURCE: Groupe de la Banque mondiale/OMS/UNICEF: Joint Child Malnutrition Estimates, édition 2017.

les taux de prévalence ont suivi une courbe ascendante, les progressions les plus marquées ayant été enregistrées en Asie du Sud-Est et en Océanie.

Nombre d'enfants grandissent aujourd'hui dans des environnements obésogènes, qui sont propices à

l'adoption de mauvaises habitudes en matière d'alimentation et d'activité physique et, partant, créent un terrain favorable à la prise de poids et l'apparition de l'obésité. Les déséquilibres énergétiques sont le résultat de l'évolution de la disponibilité, de l'accessibilité économique et de la promotion commerciale des aliments fortement transformés à

teneur élevée en sucre et en graisse, facteur qui est souvent combiné à une baisse de l'activité physique attribuable à des modes de vie plus sédentaires.

Obésité chez les adultes

L'obésité chez les adultes, c'est-à-dire le fait d'avoir un poids supérieur à ce que l'on considère comme la limite acceptable pour la santé, est une conséquence à long terme d'un comportement qui consiste à consommer plus d'énergie qu'on en dépense. Elle constitue un facteur majeur de risque de maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et certains cancers. Ces maladies sont les premières causes de morbidité et de mortalité dans le monde et contribuent aux inégalités sociales. Du point de vue des coûts engendrés par l'excès pondéral et l'obésité, les estimations disponibles indiquent que ces deux problèmes de santé font peser une charge financière croissante sur les individus, les familles et les sociétés⁵.

Bien que l'obésité chez les adultes ne fasse pas expressément l'objet d'un indicateur dans le cadre du suivi des ODD, son élimination fait partie des cibles sur l'élimination de toutes les formes de malnutrition. Il sera important de faire reculer l'obésité pour atteindre d'autres cibles des ODD – notamment pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous (cible 3.4) –, mais aussi pour réduire, par la prévention et le traitement, les taux de mortalité due à des maladies non transmissibles⁶.

De 1980 à 2014, la prévalence mondiale de l'obésité a plus que doublé. En 2014, plus de 600 millions d'adultes étaient obèses, soit environ 13 pour cent de la population adulte mondiale. En moyenne, la prévalence était plus forte chez les femmes (15 pour cent) que chez les hommes (11 pour cent). Il existe de grandes disparités entre les différentes régions du monde (figure 7), mais le problème touche plus fortement l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Océanie, où 28 pour cent des adultes sont considérés comme obèses, contre 7 pour cent en Asie et 11 pour cent en Afrique. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, environ un quart de la population adulte souffre d'obésité.

L'obésité progresse de manière constante depuis 1975, et le rythme s'est accéléré au cours

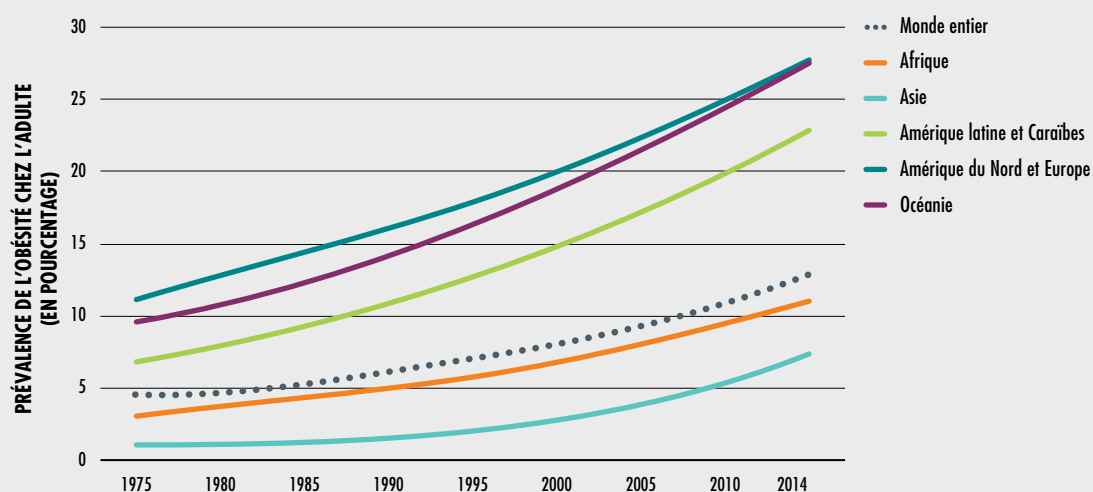
des 10 dernières années. Les taux d'obésité au sein de la population adulte mondiale ont augmenté en moyenne d'un point de pourcentage tous les trois ans entre 2004 et 2014. Pendant longtemps, la prévalence de l'obésité chez les adultes est demeurée bien plus faible en Afrique et en Asie, où seules des hausses modérées ont été observées dans les années 1980 et 1990. Plus récemment cependant, ces deux régions ont elles aussi vu l'obésité se répandre rapidement parmi de plus larges couches de la population. Ainsi, alors que nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire demeurent confrontés à des niveaux élevés de dénutrition et de prévalence des maladies infectieuses, ils doivent également faire face aujourd'hui à la charge croissante que représentent les adultes souffrant d'excès pondéral ou d'obésité et à la montée de certaines maladies non transmissibles comme le diabète qui en découle.

L'évolution des modes d'alimentation et des systèmes alimentaires a conduit à une hausse de la consommation d'aliments fortement transformés à l'échelle mondiale. Tous les aliments de ce type ne sont pas forcément mauvais pour la santé, mais dans bien des cas, ils sont riches en graisses saturées, en sel et en sucres et ont tendance à contenir peu de vitamines et de minéraux. Par voie de conséquence, les régimes alimentaires sont aujourd'hui moins équilibrés qu'auparavant. Dans le même temps, la hausse des revenus et l'urbanisation ont conduit à une vie plus sédentaire, ce qui s'est traduit par une plus grande inadéquation de l'apport énergétique alimentaire au regard de la dépense d'énergie. La mauvaise nutrition, envisagée sous cet angle, est désormais considérée comme le principal facteur de risque pour la charge mondiale de la morbidité⁷.

Anémie chez la femme en âge de procréer

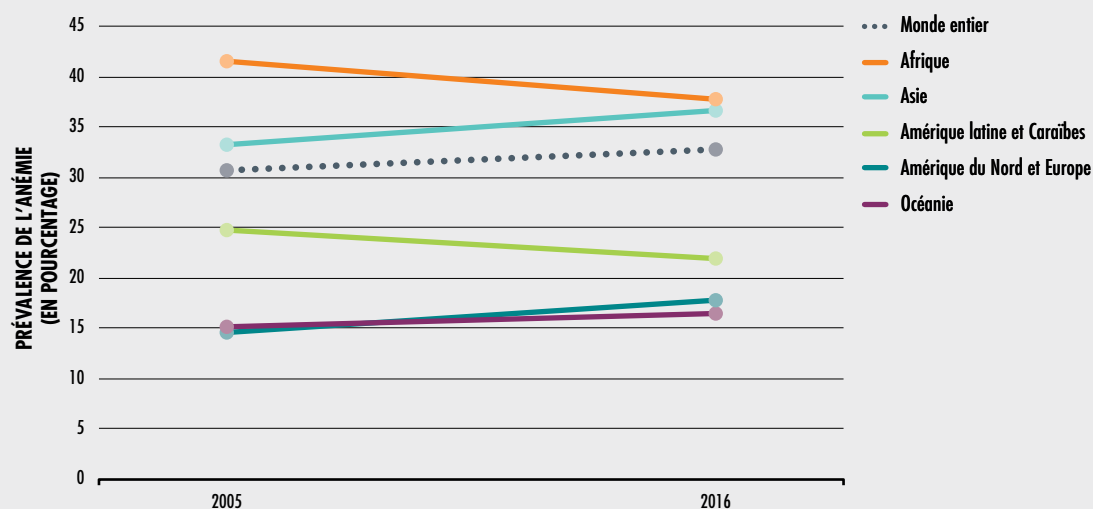
L'anémie survient lorsque le nombre et la taille des globules rouges diminuent, ce qui entraîne une faible concentration d'hémoglobine qui limite la capacité du sang à transporter l'oxygène dans l'organisme. Les causes de l'anémie sont variées: régime alimentaire pauvre en micronutriments (fer, folate, riboflavine, vitamines A et B12, par exemple), infections aiguës ou chroniques (paludisme, tuberculose, VIH, etc.), autres maladies chroniques et cancer, ou troubles génétiques héréditaires qui affectent la synthèse de l'hémoglobine, la production des globules rouges ou leur survie. L'anémie est donc

FIGURE 7
L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE PROGRESSE DE PLUS EN PLUS RAPIDEMENT PARTOUT DANS LE MONDE



NOTE: Prévalence de l'obésité chez les adultes âgés de 18 ans et plus, de 1975 à 2014.
SOURCE: OMS/NCD-RisC et données de l'Observatoire de la santé mondiale (OMS), 2017.

FIGURE 8
L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER EST UN PROBLÈME PERSISTANT



NOTES: Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, de 2005 à 2016.
Pour en savoir plus sur les pays pris en compte dans chaque région, voir les notes à l'annexe 1.
SOURCE: Observatoire de la santé mondiale (OMS), 2017.

un indicateur d'une nutrition et d'un état de santé déficients. Les enfants et les femmes sont particulièrement vulnérables.

La cible 2.2 des objectifs de développement durable mentionne de manière explicite la nécessité de répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes et des femmes enceintes ou allaitantes, compte tenu du fait que l'anémie chez les femmes en âge de procréer constitue un problème de santé publique. Cette affection a non seulement des effets très néfastes sur la santé des femmes et de leurs enfants, mais elle peut également nuire au développement économique et social⁸. En cas d'anémie pendant la grossesse, les conséquences peuvent être multiples: fatigue, baisse de la productivité au travail, risque plus élevé de mortalité maternelle et périnatale, insuffisance pondérale à la naissance, et anémie et troubles de la croissance et du développement chez les jeunes enfants. L'anémie est donc étroitement liée à d'autres cibles des ODD: une diminution de sa prévalence contribuera à faire reculer la mortalité maternelle (cible 3.1) et à accroître les niveaux de productivité économique (cible 8.2). Parallèlement, la réalisation de certaines cibles, comme celle relative à la couverture sanitaire universelle (cible 3.8) et celle concernant l'amélioration de l'accès à des soins de santé sexuelle et procréative (cible 5.6), pourrait également favoriser une baisse de la prévalence de l'anémie.

Selon les plus récentes estimations à notre disposition, l'anémie touchait 33 pour cent des femmes en âge de procréer dans le monde en 2016, ce qui représente environ 613 millions de femmes âgées de 15 à 49 ans. C'est en Afrique et en Asie que la prévalence de l'anémie est la plus forte, avec des taux supérieurs à 35 pour cent (**figure 8**). À l'opposé, on observe les taux les plus faibles – sous la barre des 20 pour cent – en Amérique du Nord et en Europe ainsi qu'en Océanie.

La moyenne mondiale de la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer a légèrement progressé de 2005 à 2016, bien que cette augmentation ne soit pas statistiquement significative. Les baisses enregistrées en Afrique (de 42 pour cent à 38 pour cent) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (de 25 pour cent à 22 pour cent) ont été contrebalancées par les légères hausses observées dans l'ensemble des autres régions. En 2012, l'Assemblée mondiale de la Santé a fixé comme objectif de réduire de moitié la

prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer d'ici à 2025. Manifestement, les progrès accomplis jusqu'ici sont loin d'être suffisants.

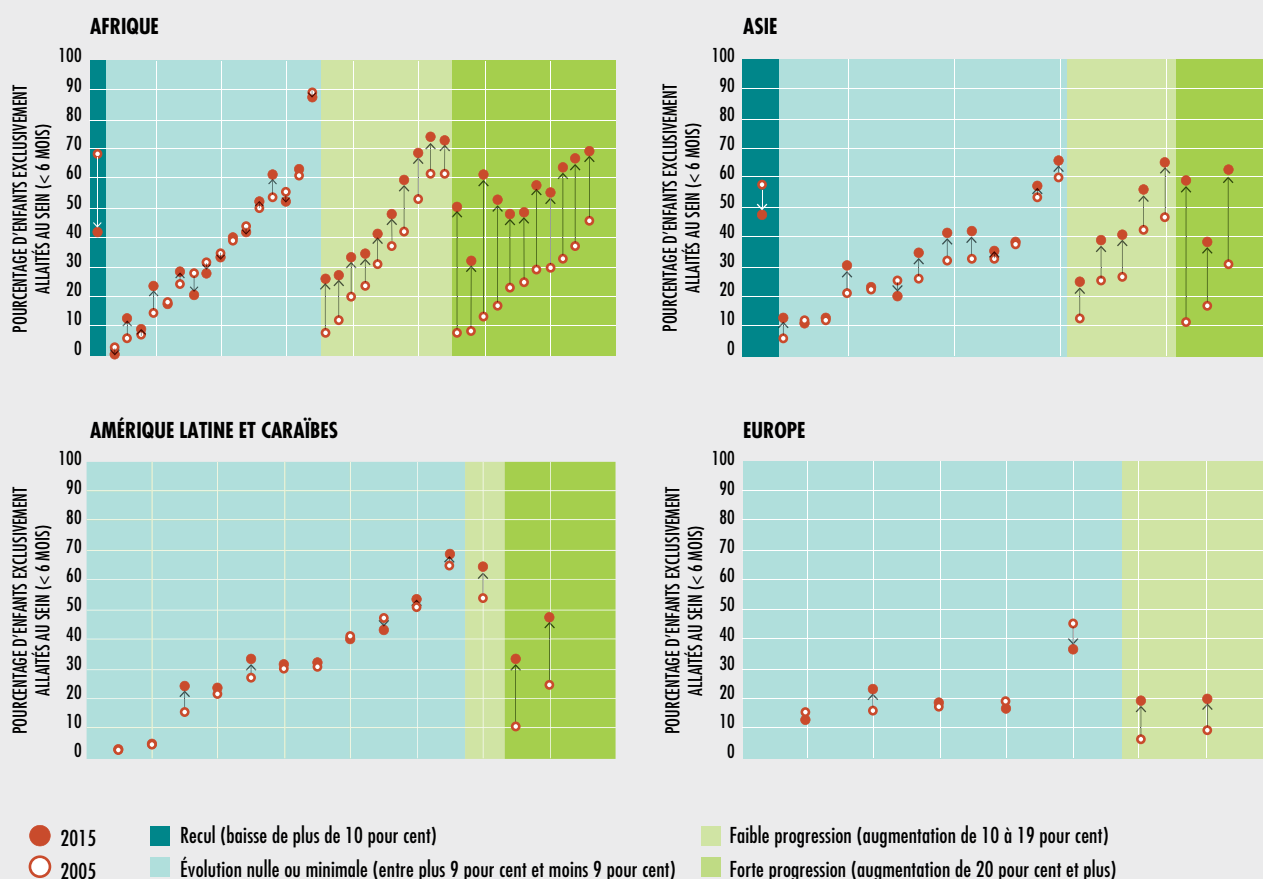
Allaitement exclusif au sein des nourrissons de moins de 6 mois

L'augmentation des taux d'allaitement au sein contribue directement à l'élimination de la faim et de la malnutrition infantile⁹, et l'une des cibles mondiales relatives à la nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé vise à porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des six premiers mois de la vie à au moins 50 pour cent. L'allaitement au sein exclusif fait partie des pratiques optimales en matière d'allaitement maternel, qui comprennent également l'adoption de l'allaitement au sein dès la première heure et la poursuite de l'allaitement maternel jusqu'à l'âge de 2 ans, voire au-delà. L'allaitement au sein constitue une pierre angulaire de la survie et du développement de l'enfant, car il procure des éléments nutritifs d'une valeur irremplaçable, indispensables au développement physique et cognitif de l'enfant. Il contribue à réduire la mortalité infantile, à améliorer l'état nutritionnel, à prévenir les maladies courantes de l'enfance ainsi que les maladies non transmissibles, et favorise le développement et l'apprentissage. Il est considéré comme étant l'intervention préventive qui a l'effet positif le plus important sur la survie des enfants¹⁰. L'allaitement au sein est par ailleurs bénéfique pour les mères puisqu'il favorise la contraction utérine, aide à prévenir l'hémorragie post-partum et réduit les risques de développer une anémie ferriprive et certains types de cancer.

Selon une estimation récente, l'augmentation des taux d'allaitement au sein pourrait, chaque année, sauver la vie de 820 000 enfants et prévenir 20 000 décès maternels dus au cancer¹¹. Qui plus est, nous disposons de plus en plus d'éléments qui tendent à prouver que l'allaitement maternel a un effet protecteur pour l'avenir en réduisant le risque d'excès pondéral et d'obésité¹².

À l'échelle mondiale, 43 pour cent des nourrissons âgés de moins de 6 mois étaient exclusivement allaités au sein en 2016, contre 36 pour cent en 2005¹³. C'est en Asie du Sud (59 pour cent) et en Afrique de l'Est (57 pour cent)

FIGURE 9
L'ALLAITEMENT EXCLUSIF AU SEIN A PROGRESSÉ TRÈS SENSIBLEMENT DANS DE NOMBREUX PAYS, MAIS DEMEURE EN DEÇÀ DES NIVEAUX SOUHAITÉS¹



¹ Évolution de la prévalence de l'allaitement exclusif au sein (enfants de moins de 6 mois), par pays et par région, pendant la période 2005-2015.

NOTES: L'analyse porte sur un sous-ensemble de 82 pays et les points correspondent à la tendance autour de 2005 (2002-2008) et autour de 2015 (2010-2015). Le nombre (pourcentage) de pays ne disposant pas de données sur la tendance est le suivant (par région): Afrique, 16 (32 pour cent); Asie, 26 (54 pour cent); Amérique latine et Caraïbes,

20 (59 pour cent); Europe, 33 (80 pour cent); et Océanie, 17 (94 pour cent). Il n'y a pas de graphique relatif à l'Océanie car un seul pays de cette région disposait de données sur la tendance. Il n'existe pas de données sur la tendance en Amérique du Nord, ni en Australie, ni en Nouvelle-Zélande.
 SOURCE: UNICEF, bases de données mondiales 2016.

que la prévalence de l'allaitement exclusif au sein est la plus élevée. Celle-ci est nettement plus faible dans la région Amérique latine et Caraïbes (33 pour cent), en Asie de l'Est (28 pour cent), en Afrique de l'Ouest (25 pour cent) et en Asie de l'Ouest (21 pour cent). Trop peu de pays ayant fourni des statistiques sur l'allaitement exclusif au sein, il est impossible de faire état d'une moyenne régionale pour l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie.

De 2005 à 2015, la pratique de l'allaitement exclusif au sein a progressé d'au moins 10 points de pourcentage dans 36 des 82 pays pour lesquels on disposait de données comparables (figure 9). Dans certains pays, comme le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Kenya et le Turkménistan, la prévalence a bondi de plus de 35 points de pourcentage, ce qui démontre qu'il est possible de réaliser des avancées appréciables en un court laps

de temps. Dans l'ensemble, la moitié de tous les pays d'Afrique pour lesquels on disposait de données tendanciellées ont affiché une hausse de la prévalence de l'allaitement exclusif au sein d'au moins 10 points de pourcentage, et on a dénombré davantage de pays ayant affiché des progressions supérieures à 20 points de pourcentage dans cette région qu'en Europe ou en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans de nombreux pays cependant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les pratiques en matière d'allaitement maternel. ■

VERS UNE COMPRÉHENSION INTÉGRÉE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Jusqu'ici, l'analyse de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde proposée dans le présent rapport s'est appuyée sur l'examen de huit indicateurs, deux sur la sécurité alimentaire et six sur la nutrition. Cependant, il nous faut désormais comprendre les liens réciproques qui unissent ces indicateurs, et c'est là le véritable défi que pose le Programme 2030. L'amélioration de la nutrition, de la santé et du bien-être des populations passe impérativement par l'adoption de régimes alimentaires équilibrés. La réussite des efforts visant à améliorer les régimes alimentaires dépendra d'une compréhension plus fine des relations complexes qui existent entre la sécurité alimentaire et la nutrition, les systèmes alimentaires dans lesquels elles sont ancrées, et les forces sociales, politiques et économiques qui leur donnent forme. Les analyses préliminaires proposées dans cette partie ont pour objet de susciter une réflexion critique sur ces questions dans une perspective plus intégrée.

Les preuves qui démontrent que l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes ont des effets délétères aussi nombreux que variés sur la santé et le bien-être ne manquent pas¹⁴. Les conséquences néfastes sur la santé mentale, mais aussi sur le développement cognitif et comportemental des enfants sont également bien connues. Les indicateurs nutritionnels que

nous avons examinés dans la partie précédente portent sur différents stades du cycle de la vie humaine, et permettent ainsi de mettre en lumière les répercussions de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sur les plans de la santé et du développement avant la naissance, pendant l'enfance et tout au long de l'âge adulte.

La coexistence de l'insécurité alimentaire et de l'obésité – parfois au sein d'un même ménage – peut souvent paraître paradoxale, mais plusieurs raisons peuvent expliquer une telle situation. Lorsqu'on commence à manquer de ressources pour se nourrir, on choisit souvent de consommer des aliments moins chers, moins bons pour la santé et à plus forte densité énergétique. Ainsi, à mesure que leur accès à une alimentation équilibrée diminue, les personnes s'exposent à un risque d'excès pondéral et d'obésité.

Des épisodes périodiques d'insécurité ou de carence alimentaire peuvent également entraîner des troubles de l'alimentation et des réactions métaboliques induites par le stress. Ces manifestations peuvent à leur tour accroître le risque de devenir obèse et de développer des maladies chroniques non transmissibles, telles que le cancer, le diabète, l'hypertension et les cardiopathies. L'insécurité alimentaire, de même qu'une mauvaise nutrition pendant la grossesse et l'enfance, peuvent également conduire à des adaptations métaboliques qui favorisent l'apparition, à l'âge adulte, de l'obésité et des maladies chroniques non transmissibles qui y sont associées. La disponibilité immédiate d'aliments hautement transformés à prix abordable, qui sont riches en matières grasses, en sucre et en sel, ainsi que l'abandon des régimes alimentaires traditionnels au profit d'aliments cuisinés sont deux autres facteurs qui peuvent expliquer la coexistence de plusieurs formes de malnutrition au sein d'une même communauté ou d'un même foyer.

L'insécurité alimentaire, au niveau d'une personne ou d'un ménage, favorise l'exposition aux différentes formes de malnutrition, mais il existe de nombreux facteurs médiateurs. Tous les résultats nutritionnels que nous avons examinés dans le présent rapport sont grandement influencés par des éléments autres, comme le niveau d'instruction, le mode de vie, l'environnement et les habitudes alimentaires ou encore l'accès à de l'eau propre, à des services d'assainissement de base et à des services de santé de

qualité. Par ailleurs, la dénutrition nuit au développement cognitif et à la croissance des enfants, ce qui se traduit à terme par une baisse des niveaux de productivité et de développement économique.

Grâce à l'amélioration et à l'enrichissement des bases de données dans les années à venir, nous serons en mesure d'affiner notre connaissance des liens unissant les indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition analysés ci-après, des facteurs qui influent sur ces liens et des actions à mener pour promouvoir à la fois la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition.

Le fardeau multiple de la malnutrition

Aucun pays n'est épargné par la malnutrition, et celle-ci engendre des problèmes multiples dans la plupart des cas. En général, les données relatives à la dénutrition infantile, aux carences en micronutriments, à l'excès pondéral chez l'enfant et à l'obésité chez l'adulte sont présentées séparément. Cette section du rapport a pour objet de mettre en exergue les chevauchements de la malnutrition, car ils sont représentatifs des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les pays.

Sur les 119 pays disposant de données comparables pour au moins trois des six indicateurs nutritionnels, seuls deux (le Japon et la République de Corée) ont été touchés par une seule forme de malnutrition¹⁵. Les taux de prévalence du retard de croissance chez l'enfant sont corrélés positivement avec ceux de l'émaciation chez l'enfant et de l'anémie chez la femme (figures 10A et 10B). De la même manière, les pays aux prises avec une forte prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant ont également tendance à enregistrer des niveaux élevés d'obésité chez l'adulte, tandis que ceux où les taux de retard de croissance chez l'enfant demeurent élevés ont tendance à enregistrer une prévalence plus faible de l'obésité chez l'adulte (figures 10C et 10D)¹⁶.

D'après cette analyse couvrant divers pays, on tend à observer une prévalence plus faible du retard de croissance chez l'enfant dans les pays ayant un taux élevé d'obésité chez l'adulte; il n'en demeure pas moins cependant que de nombreux pays enregistrent des taux élevés dans ces deux catégories. Par exemple, sur les 107 pays disposant de données sur le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans et sur l'obésité chez les adultes, 35 affichent une prévalence

supérieure à 10 pour cent dans les deux cas. Dans trois pays, à savoir l'Égypte, l'Iraq et le Vanuatu, plus de 20 pour cent de la population âgée de moins de 5 ans souffre d'un retard de croissance et plus de 20 pour cent des adultes sont obèses.

On comprend donc que la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes nécessite un arsenal de mesures qui mettent à contribution de multiples secteurs pour s'attaquer aux déterminants sous-jacents de la malnutrition, et de mettre en œuvre des interventions ciblées en matière de nutrition pour prévenir ou traiter les déterminants directs de la malnutrition. Ce n'est que lorsque des initiatives menées à plusieurs niveaux et dans plusieurs secteurs convergent et se renforcent mutuellement que les pays font de réelles avancées.

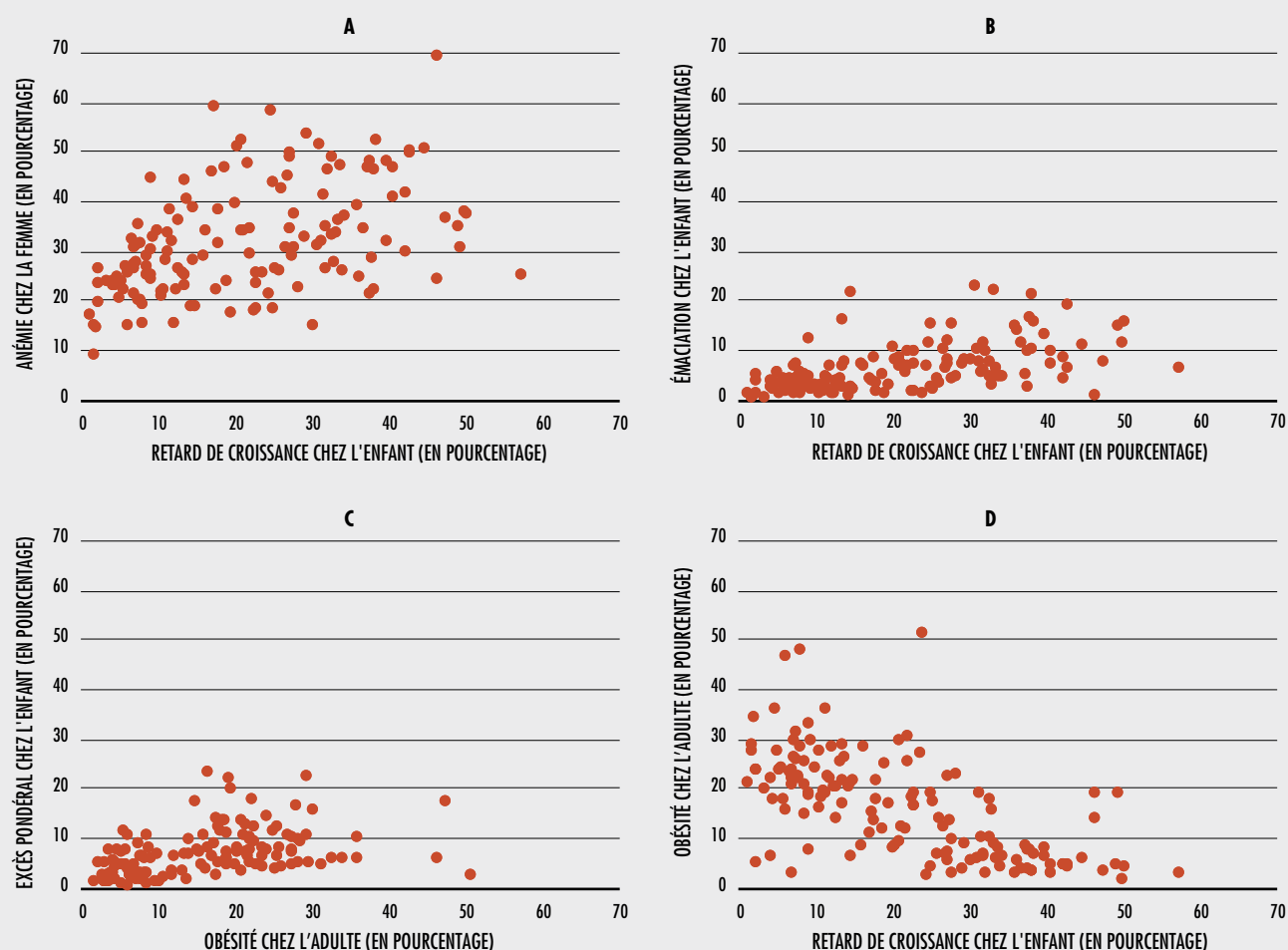
L'insécurité alimentaire et le fardeau multiple de la malnutrition

L'insécurité alimentaire, c'est-à-dire l'incapacité des ménages et des individus à accéder à une alimentation de qualité en quantité suffisante, est un facteur déterminant de la malnutrition. Cependant, pour analyser les liens de causalité entre l'insécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, il convient de disposer de données détaillées au niveau des ménages ou, mieux encore, au niveau des individus¹⁷. Dans un premier temps, nous avons mené une analyse simple portant sur plusieurs pays pour examiner le rapport qui existe entre la prévalence de la sous-alimentation et les indicateurs nutritionnels.

Le **tableau 3** présente les résultats de régressions logistiques à effets fixes par pays réalisées à partir de toutes les données nationales disponibles pour la période s'étendant de 1990 à 2015. Les résultats obtenus tiennent compte du niveau de revenu moyen dans chaque pays. Des variables muettes pour les pays ont été introduites pour tenir compte des caractéristiques spécifiques aux pays qui ne varient pas au fil du temps.

Les résultats obtenus démontrent que les pays plus fortement touchés par la sous-alimentation enregistrent également des taux plus élevés de retard de croissance et d'émaciation. À l'inverse, les

FIGURE 10
LA PLUPART DES PAYS SONT CONFRONTÉS À DE MULTIPLES FORMES DE MALNUTRITION



NOTES: Corrélations entre les niveaux nationaux de prévalence (en pourcentage) des multiples formes de malnutrition: analyse de la corrélation sur plusieurs pays. Coefficients de corrélation correspondants: Figure A = 0,43; Figure B = 0,55; Figure C = 0,55; Figure D = -0,71.

SOURCES: Groupe de la Banque mondiale/OMS/UNICEF: Joint Child Malnutrition Estimates, édition 2017; OMS/NCD-RisC, 2017 et données de l'Observatoire de la santé mondiale (OMS), 2017.

TABEAU 3
RELATION ENTRE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION (PoU) ET LES INDICATEURS DE LA MALNUTRITION

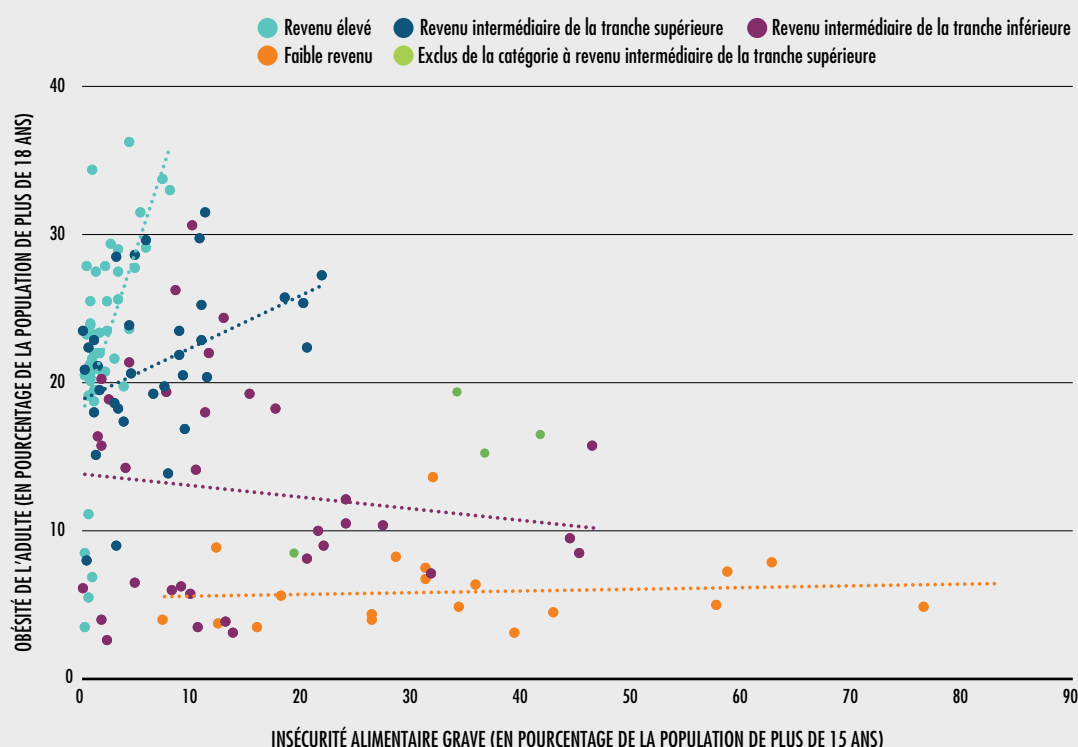
Variable nutritionnelle	«Log-odds» de la PoU (valeur de p entre parenthèses)
Retard de croissance (en log-odds) (coefficient de détermination R au carré ajusté=0,66)	0,254 (<0,001)
Excès pondéral chez l'enfant (en log-odds) (coefficient de détermination R au carré ajusté=0,16)	-0,233 (0,02)
Émaciation (en log-odds) (coefficient de détermination R au carré ajusté=0,34)	0,174 (0,01)
Obésité chez l'adulte (en logs) (coefficient de détermination R au carré ajusté=0,51)	-0,224 (<0,001)

NOTES: Le tableau fait référence à des coefficients normalisés; les valeurs de p figurent entre parenthèses.

Régression logit à effets fixes fondée sur les données d'un groupe de pays relatives à la période 1990-2015. Les estimations sont contrôlées s'agissant du niveau du PIB par habitant.

SOURCE: FAO.

FIGURE 11
DANS LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE, LE TAUX D'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE EST PLUS ÉLEVÉ QUAND LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE EST COMPARATIVEMENT ÉLEVÉE



NOTES: Comparaison de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave (2014-2016) et de la prévalence de l'obésité de l'adulte (2014) dans des groupes de pays donnés. Les pays sont regroupés selon la classification de la Banque mondiale, fondée sur le PIB par habitant. Le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ne comprend pas l'Angola, le Botswana, le Gabon ni la Namibie (représentés par les points verts dans le graphique).

Les coefficients de détermination R^2 correspondant à chaque regroupement de pays par niveau de revenu sont respectivement: revenu élevé = 0,36; revenu élevé de la tranche supérieure = 0,16; revenu élevé de la tranche inférieure = 0,02; et faible revenu = 0,01. SOURCES: Données de la FAO sur l'insécurité alimentaire, OMS/NCD-RisC et données de l'Observatoire de la santé mondiale (OMS), 2017, concernant les données sur l'obésité adulte.

niveaux d'excès pondéral chez l'enfant et d'obésité chez l'adulte y sont plus faibles.

Les conclusions présentées au **tableau 3** laissent penser que l'obésité chez les adultes est plus répandue dans les pays ayant une faible prévalence de la sous-alimentation. De nombreux pays et territoires insulaires du Pacifique font exception puisqu'ils affichent des taux d'obésité chez l'adulte nettement plus élevés (de l'ordre de 40 à 50 pour cent) que les autres pays qui

connaissent une prévalence de la sous-alimentation similaire.

L'association négative entre l'insécurité alimentaire et l'obésité se confirme lorsque l'on examine les données de plusieurs pays sur la prévalence de l'insécurité alimentaire grave, évaluée selon la FIES. Cependant, les résultats diffèrent si l'on regroupe les pays par niveau de revenu. Ce qui est conforme avec la littérature de plus en plus abondante qui

montre que l'insécurité alimentaire à l'échelle des ménages est liée à l'obésité¹⁸. Ainsi, parmi les pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, on observe des taux d'obésité chez l'adulte plus élevés dans les pays qui connaissent également une prévalence de l'insécurité alimentaire grave (mesurée selon la FIES) relativement plus forte, comme l'illustre la **figure 11**. Pour comprendre les raisons de ce phénomène, il est nécessaire d'analyser le lien entre sécurité alimentaire et obésité au niveau des ménages et des individus ainsi que les multiples facteurs médiateurs. Une telle analyse est possible lorsque le module d'enquête FIES est intégré dans les enquêtes nationales sur la santé et la nutrition ou dans les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages. Les éléments probants émanant des pays où les revenus sont plus élevés indiquent que les personnes en situation d'insécurité alimentaire basent leur alimentation sur des produits moins onéreux, moins sains et à forte densité énergétique, et qu'elles sont plus susceptibles d'être exposées à des troubles alimentaires et à des réactions métaboliques liées au stress – autant de facteurs qui peuvent mener à l'obésité. ■

CONSOLIDER LA BASE DE DONNÉES FACTUELLES POUR FACILITER LE SUIVI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

La décision relative au regroupement de la sécurité alimentaire et de la nutrition sous un seul et même objectif dans le cadre du Programme 2030 a catalysé les efforts visant à se doter d'une compréhension globale et intégrée de ces éléments fondamentaux du bien-être humain. Certes, nous disposons déjà d'un vaste corpus de données, mais il faudra l'étoffer encore bien davantage pour parvenir à une compréhension plus exhaustive. Il sera notamment nécessaire de renforcer la coordination aux niveaux national, régional et

mondial afin de produire des données qui nous éclaireront plus précisément sur les liens qui existent entre l'insécurité alimentaire et la malnutrition et leurs déterminants.

Les corrélations que nous avons présentées à la section précédente du rapport montrent que l'insécurité alimentaire s'accompagne souvent d'un risque de différentes formes de malnutrition. Les résultats nutritionnels sont toutefois également influencés par bien d'autres facteurs, parmi lesquels l'activité physique, le mode de vie, les préférences alimentaires, l'environnement alimentaire, le niveau d'instruction des femmes ou encore l'accès à de l'eau propre, à des installations sanitaires de base et à des services de santé de qualité.

Le décalage entre les périodes de collecte de données est l'une des lacunes de ce type d'analyse des indicateurs de l'insécurité alimentaire et de la nutrition effectuée au niveau des pays. Dans de nombreux pays par exemple, les données statistiques sur le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants ont été recueillies durant une période antérieure à celle de la collecte des données obtenues au moyen de la FIES. Ce décalage complique l'analyse de l'association entre l'insécurité alimentaire et ces deux indicateurs. Cette faille peut expliquer en partie pourquoi la prévalence du retard de croissance chez l'enfant poursuit son déclin alors même que l'insécurité alimentaire progresse.

Pour prendre toute la mesure des liens entre insécurité alimentaire et malnutrition, il est primordial de pouvoir s'appuyer sur des enquêtes nationales qui intègrent la collecte de données sur l'insécurité alimentaire et la nutrition, d'une part, et le recensement de données sur les facteurs médiateurs potentiels, d'autre part. Si elles étaient menées de manière régulière et selon des normes internationales, ces enquêtes intégrées pourraient procurer des renseignements plus détaillés au niveau infranational, qui permettraient de répertorier les groupes socio-démographiques exposés à un risque accru d'insécurité alimentaire et de malnutrition, mais aussi d'orienter les actions à mener pour faire en sorte que nul ne soit laissé pour compte.

En outre, il apparaît nécessaire d'approfondir les recherches concernant les effets à long terme de l'insécurité alimentaire sur les résultats nutritionnels afin d'étoffer les données factuelles dont nous disposons. Nous espérons que l'intégration des indicateurs relatifs à l'insécurité alimentaire et à la nutrition dans le cadre du suivi des ODD confèrera aux gouvernements nationaux, aux donateurs internationaux et aux partenaires de développement l'impulsion nécessaire pour qu'ils fassent de ces efforts de collecte de données une priorité en vue d'établir une base de données factuelles plus solide. ■

DES PROGRÈS AU RALENTI ET DES PRÉOCCUPATIONS NOUVELLES

En résumé, les données probantes présentées dans la première partie du rapport laissent entrevoir la possibilité d'une récente accentuation de la faim à l'échelle mondiale. La dénutrition infantile continue de régresser, mais elle demeure à un niveau inacceptable dans certaines régions. La prévalence croissante de l'excès pondéral chez les enfants de même que la progression de l'obésité chez les adultes constituent des sujets de préoccupation majeurs. Pratiquement tous les pays du monde sont aux prises avec plusieurs formes de malnutrition simultanées, et l'insécurité alimentaire coexiste souvent avec l'obésité.

L'analyse couvrant plusieurs pays a démontré qu'à l'échelle mondiale, les taux d'obésité chez les adultes étaient inférieurs dans les pays plus fortement touchés par l'insécurité alimentaire. Cependant, au sein du groupe des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et à revenu élevé, où plus du quart de la population adulte est obèse, les taux d'obésité les plus élevés sont associés à une prévalence relativement forte de l'insécurité alimentaire grave. Au chapitre de l'excès pondéral chez les enfants, ce sont l'Asie centrale et l'Afrique du Nord qui sont les plus touchées, ce qui laisse supposer que ces

deux régions seront également en proie à des problèmes d'obésité chez les adultes dans les années à venir. S'agissant des carences nutritionnelles, l'Afrique et l'Asie sont les deux régions où le problème est le plus marqué puisque plus du tiers des femmes souffrent d'anémie et près d'un quart des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance.

Les facteurs à l'origine de ces tendances varient d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays. Les systèmes et les régimes alimentaires se transforment. À l'heure où les grandes entreprises ne cessent d'étendre leur emprise sur les marchés, les aliments fortement transformés deviennent plus facilement accessibles, et finissent par supplanter les denrées et les habitudes alimentaires traditionnelles. Les phénomènes météorologiques – dus en partie au changement climatique – ont nui à la disponibilité alimentaire dans nombre de pays et contribué à la hausse de l'insécurité alimentaire. Les ralentissements économiques survenus dans les pays fortement tributaires des recettes tirées des exportations de pétrole et d'autres produits de base ont également eu des répercussions sur la disponibilité d'aliments ou ont réduit la capacité individuelle d'accéder aux aliments.

La malnutrition ne tient pas seulement à un accès par trop limité à des aliments sûrs, nutritifs et en quantité suffisante. Elle découle également d'un ensemble de facteurs interdépendants liés à un accès insuffisant aux ressources et aux services, notamment à des soins de santé de qualité, à l'éducation, à de l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène. Les femmes en situation de pauvreté sont souvent confrontées à d'autres obstacles qui entravent encore davantage leur accès aux ressources et aux services. Des preuves irréfutables démontrent que le fait d'améliorer l'éducation des femmes de même que leur condition au sein de leur foyer a une incidence positive directe sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier sur le plan de la nutrition infantile.

Parmi les causes à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition figurent

également les conflits, qui jouent un rôle de plus en plus important. Les personnes vivant dans des pays en proie aux affrontements et à la violence sont plus susceptibles d'être victimes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en particulier dans les pays caractérisés par des conflits prolongés et des institutions fragiles.

La deuxième partie du présent rapport analyse plus en détail les défis propres à ces pays et le lien qui unit la faim, les conflits et la paix.

Elle met en exergue la nécessité d'adopter, en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des approches qui tiennent compte des situations de conflit, en développant une connaissance plus approfondie de la dynamique du conflit dans chacun des contextes. De manière plus fondamentale toutefois, elle nous amène à comprendre qu'il est impératif de trouver des solutions durables aux conflits si le monde entend éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition de tous. ■



MOSSOUL, IRAQ

Un civil déplacé fuyant les combats avec son bétail, début 2017.

©FAO/Cengiz Yar



PARTIE 2 **CONFLITS,** **SÉCURITÉ** **ALIMENTAIRE ET** **NUTRITION:** **L'IMPERATIF DE** **LA PAIX** **DURABLE**

Messages clés

→ Partant du constat que la faim et la dénutrition ont tendance à se concentrer dans les pays touchés par des conflits, il est impératif de mieux cerner les relations entre la faim, les situations de conflit et la paix.

→ La grande majorité des personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire et de sous-alimentation chroniques vivent dans des pays touchés par un conflit. D'après les estimations, cela est vrai pour 489 millions des 815 millions de personnes sous-alimentées et pour 122 millions des 155 millions d'enfants souffrant de retard de croissance.

→ La faim et la dénutrition font beaucoup plus de ravages lorsque les conflits sont prolongés et aggravés par une faible capacité institutionnelle et/ou des événements climatiques néfastes.

→ La plupart des pays ont réalisé des progrès considérables depuis 25 ans dans la lutte contre la faim et la dénutrition mais, dans la majorité des pays touchés par des conflits, les conditions ont stagné ou se sont détériorées.

→ Les conflits sont une caractéristique commune dans les situations de crise alimentaire grave ou de famine récente.

→ Au cours de la décennie écoulée, les conflits ont augmenté en nombre et sont devenus plus complexes, entravant les efforts entrepris pour éliminer la faim d'ici à 2030.

CONFLITS, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION: L'IMPÉRATIF DE LA PAIX DURABLE

La Partie 2 de la présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* passe en revue les éléments qui mettent en évidence l'influence des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition et, inversement, la manière dont la détérioration des conditions de sécurité alimentaire peut exacerber les conflits, en particulier si d'autres facteurs surviennent. Elle analyse également le rôle essentiel que peuvent jouer les approches en matière de sécurité alimentaire et de nutrition tenant compte des situations de conflit, dans l'action menée en faveur de la pérennisation de la paix et de la prévention des conflits.

POURQUOI SE CONCENTRER SUR LES LIENS ENTRE LES CONFLITS, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION?

En 2016, on a dénombré plus de 100 millions de personnes confrontées à une situation d'insécurité alimentaire critique, contre 80 millions l'année précédente¹⁹. Au début de 2017, l'état de famine a été déclaré au Soudan du Sud et des alertes ont été émises concernant un risque élevé de conditions proches de la famine dans le nord-est du Nigéria, en Somalie et au Yémen. Tous ces cas sont caractérisés par la présence de conflits ou de guerres civiles, à l'instar de la plupart des pays confrontés à des crises alimentaires. En outre, d'après le classement de la FAO, 19 pays se trouvent en situation de crise prolongée (voir l'[encadré 6](#)). Ces 19 pays sont également touchés par des situations de conflit et de violence, qui sont habituellement aggravées par des événements climatiques néfastes, des sécheresses prolongées,

par exemple, qui ont des conséquences graves sur la production alimentaire et les moyens d'existence.

Les conflits et la violence ont provoqué le déplacement de millions de personnes, déclenchant ou prolongeant l'insécurité alimentaire au sein des communautés d'accueil. Par exemple, la guerre civile en République arabe syrienne a poussé plus de 6 millions de personnes à fuir leur foyer pour s'installer ailleurs dans le pays et 5 millions de personnes à gagner des pays voisins²⁰. À l'heure actuelle, les personnes déplacées passent en moyenne plus de 17 ans dans des camps ou auprès de communautés d'accueil²¹.

En 2016, plus de 2 milliards de personnes vivaient dans des pays en situation de conflit, de violence et de fragilité. Lorsque l'État, les systèmes socio-économiques et/ou les communautés n'ont pas de capacités suffisantes pour prévenir les situations de conflit, y faire face ou les gérer, les segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la société sont généralement les plus touchés. La Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estiment que d'ici à 2030, en raison des forts taux de croissance démographique et d'un faible développement de l'économie, les pauvres pourraient représenter la moitié ou plus de la population totale vivant dans des situations de fragilité et des situations de conflits²².

Les personnes qui vivent dans des pays touchés par un conflit sont plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation. Les dernières estimations de la FAO pour 2016, présentées dans la première partie, indiquent que dans le monde, 815 millions de personnes – un peu plus d'une personne sur neuf – sont sous-alimentées. Une vaste majorité d'entre elles – soit 489 millions – vivent dans des pays en proie aux

ENCADRÉ 6

LES CONFLITS COMPLEXES, MULTIDIMENSIONNELS ET PROLONGÉS ET LA FRAGILITÉ EXTRÊME: LE CAS DES CRISES PROLONGÉES

D'après le classement de la FAO, 19 pays sont actuellement en situation de crise prolongée. Quatorze pays, dont 11 en Afrique, sont dans cette catégorie depuis 2010. Les crises prolongées sont des contextes dans lesquels une part importante de la population est extrêmement vulnérable face à la faim, à la maladie et à la désorganisation des moyens d'existence pendant des périodes prolongées¹. Dans les éditions 2010 et 2015 du rapport sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, il est indiqué que les pays en situation de crise prolongée méritent une attention particulière en raison de l'extrême gravité et de la persistance des problèmes d'insécurité alimentaire et de dénutrition auxquels ils sont confrontés.

Les conflits et la violence sont des facteurs déterminants dans la plupart des pays en situation de crise prolongée. Presque tous les pays en situation de crise prolongée ont été le théâtre de conflits violents sous diverses formes, pendant des périodes prolongées (voir le tableau A2.2, p. 114 dans l'annexe). Ces pays ont souffert de situations de conflit pendant 10 ans et demi

en moyenne au cours des deux dernières décennies. Dans six contextes précis, les conflits ont sévi pendant 18 ans au moins sur les 20 dernières années.

La plupart de ces pays ont connu au fil du temps différents types de conflits. Dans plusieurs d'entre eux, ces diverses manifestations étaient concomitantes et/ou se chevauchaient, mais dans des zones géographiques diverses. La quasi totalité d'entre eux ont connu des périodes de conflits de faible intensité, souvent alternées à des conflits violents de plus forte intensité (c'est-à-dire de guerre ou de guerre limitée). Ces derniers accroissent les taux de mortalité, grossissent les effectifs de réfugiés et de personnes déplacées et précipitent la destruction des infrastructures, des logements, de l'économie et du patrimoine culturel.

Toutefois, les conflits ne sont pas la seule caractéristique commune des situations de crise prolongée. Ils sont associés dans la plupart des cas, à une gouvernance très faible, à l'effondrement des institutions locales, à la mauvaise santé des populations affectées et à une forte incidence des catastrophes naturelles.

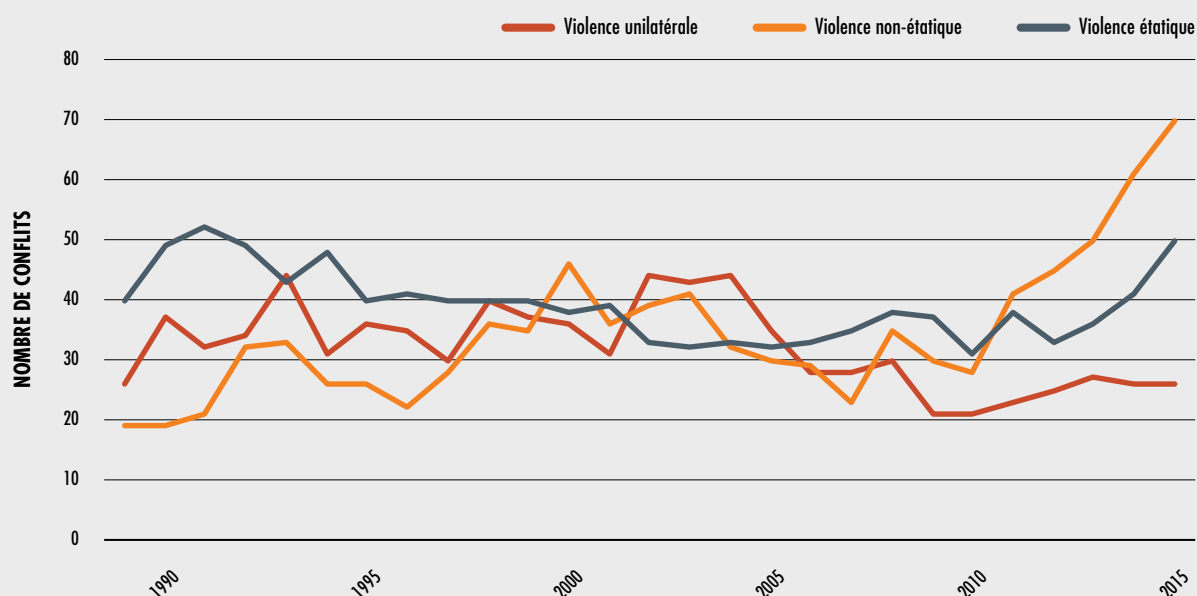
¹ A. Harmer et J. Macrae (sous la direction de), 2004. *Beyond the continuum: aid policy in protracted crises*. HPG Report No. 18. Londres, Overseas Development Institute.

conflits, à la violence et à la fragilité, dans lesquels les taux de sous-alimentation sont plus élevés que dans les pays qui ne sont pas touchés par des conflits. De manière plus frappante, alors que la plupart des pays ont réussi au cours de ces 25 dernières années à réduire considérablement la faim et la dénutrition, les pays qui sont en proie à des conflits ont le plus souvent stagné, voire reculé dans ce domaine. L'inversion apparente de la tendance baissière sur le long terme de la courbe de la faim dans le monde tient principalement aux conflits. Ceux-ci constituent donc un obstacle de taille à l'élimination de la faim et de la malnutrition. Le nombre de conflits augmente et le monde devient plus violent, sous des formes qu'il est de plus en plus difficile de maîtriser²³. Il est ressorti de l'édition 2016 du *Rapport mondial*

sur l'indice de paix que le monde est moins pacifique à l'heure actuelle qu'il ne l'était en 2008, et que la prévalence de la paix a décliné d'année en année au cours de cinq des huit dernières années²⁴.

La faim et la dénutrition étant de plus en plus concentrées dans les pays en situation de fragilité et dans ceux qui sont touchés par des conflits, il est impératif de mieux cerner la relation entre la faim, les conflits et la paix. Ces connaissances devraient être utilisées pour mettre au point des approches qui tiennent compte des situations de conflits²⁵, appliquées à la conception d'interventions et de politiques qui s'attaquent à la faim et à la dénutrition dans des environnements de ce type, tout en prenant des mesures d'incitation destinées à pérenniser la paix.

FIGURE 12
HAUSSE PRONONCÉE DU NOMBRE DE CONFLITS DEPUIS 2010



SOURCE: Uppsala Conflict Data Program (UCDP) (Programme d'Uppsala sur les données relatives aux conflits).

Le Programme 2030: favoriser sa réalisation au moyen d'approches qui tiennent compte des situations de conflit

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 établit un lien explicite entre le développement durable et la paix et prône une approche transformationnelle tout en invitant à intensifier la collaboration en matière de prévention, d'atténuation et de résolution des conflits, sans oublier le relèvement après un conflit. D'après le Programme 2030, la paix est une condition essentielle du développement et elle est en soi un résultat du développement. Les conflits peuvent entraver le développement durable, la sécurité alimentaire et la nutrition. C'est pourquoi l'ODD 16 a spécifiquement pour objet de réduire toutes les formes de violence, grâce notamment à une collaboration avec les pays et les communautés visant à trouver des solutions durables aux conflits et à l'insécurité.

L'universalité, la portée et le caractère indivisible des ODD ont des conséquences importantes sur l'action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les contextes marqués par des conflits. L'ODD 1 et l'ODD 2 sont axés sur l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la mise en place d'une agriculture durable. Il est essentiel d'atteindre ces objectifs si l'on veut réaliser l'ODD 16 et instaurer des sociétés pacifiques et inclusives, où nul n'est laissé pour compte. De même, la réalisation de l'ODD 16 sera cruciale pour atteindre les ODD 1 et 2, ainsi que d'autres objectifs de développement durable.

En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité des Nations Unies ont adopté des résolutions identiques sur le fond, à l'issue de l'examen de 2015 relatif au dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies, qui portait sur les opérations de paix, le maintien de la paix et la mise en œuvre de la Résolution 1325²⁶. Ce sont des textes exhaustifs, qui ont

une vaste portée. Le programme et l'approche envisagés sont ambitieux et reposent sur la pérennisation de la paix comme cadre unificateur permettant de lutter contre les causes sous-jacentes des conflits. On constate, dans tout le système des Nations Unies, la renaissance d'un engagement collectif en faveur de la paix et de la prévention des conflits, qui s'appuie sur les multiples expressions et ramifications de ses mandats et de ses activités. Ce nouveau programme et cette nouvelle approche soulignent qu'il est important de mieux comprendre les relations entre la sécurité alimentaire et la nutrition, la paix et les conflits, et la manière dont la réduction des risques et le renforcement de la résilience peuvent contribuer à pérenniser la paix.

L'évolution de la nature des conflits et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition

Les guerres sont devenues moins fréquentes au cours des décennies récentes, atteignant en 2005 le chiffre le plus bas jamais enregistré. Toutefois, le nombre de conflits violents et de décès liés aux conflits est en recrudescence. Il est encore trop tôt pour savoir si ce phénomène marque la fin de la longue période de paix qui s'était instaurée après la Seconde Guerre mondiale, mais il est généralement admis que plusieurs facteurs pourraient laisser présager une escalade des conflits²⁷.

Le nombre des conflits et des déplacements de population dus à des conflits internes ou intraétatiques sont deux signes qui font craindre que les tendances actuelles ne se confirment au cours des années à venir. Les conflits violents ont augmenté de façon dramatique depuis 2010 et n'ont jamais été aussi nombreux (figure 12). Les conflits entre deux factions armées organisées, dont aucune n'est un gouvernement ou un État ont augmenté de 125 pour cent depuis 2010, dépassant tous les autres types de conflits. Les conflits impliquant des États ont également augmenté pendant la même période²⁸, à raison de plus de 60 pour cent.

Les guerres civiles ou les conflits internes sont désormais plus nombreux que les conflits interétatiques ou que les conflits externes entre des États. En d'autres termes, ce ne sont plus les conflits entre nations qui prévalent, mais les conflits au sein des nations. Cette tendance est toutefois compensée par une augmentation sensible du

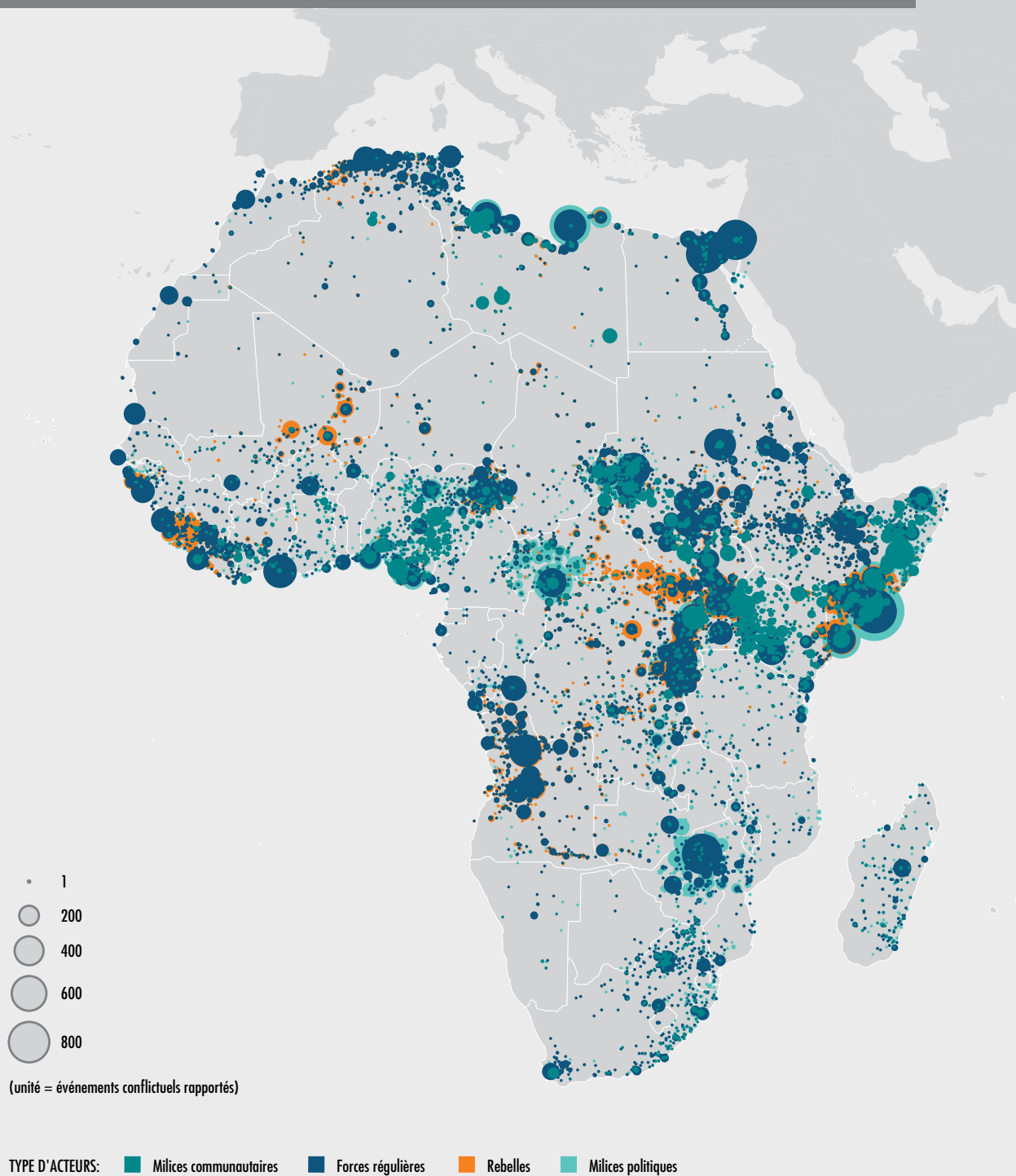
nombre de conflits intérieurs internationalisés. En 1991, les conflits internes internationalisés représentaient à peine 3 pour cent de la totalité des conflits mais ce taux a explosé depuis, atteignant 32,5 pour cent en 2014²⁹. Avec la montée des conflits internes, un plus grand nombre de parties externes est susceptible de s'impliquer dans ces conflits ou de faire les frais de la violence qu'ils déclenchent, et les conflits locaux se transforment alors en crises régionales, voire continentales.

Un conflit interne ne saurait être isolé. L'implication d'acteurs internationaux et les vastes mouvements de population qu'il suscite ont des retombées au-delà des frontières et des continents. Dans la même veine, les conséquences de l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits ne sont plus limitées à des pays ou à des régions spécifiques, mais acquièrent une dimension mondiale. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) a augmenté de manière considérable avec la multiplication des conflits, doublant entre 2007 et 2016, jusqu'à représenter 64 millions de personnes environ. À l'heure actuelle, dans neuf pays, plus de 10 pour cent de la population entre dans la catégorie des réfugiés ou des personnes déplacées. Parmi eux, la Somalie et le Soudan du Sud comptent plus de 20 pour cent de personnes déplacées au sein de leur population et la République arabe syrienne plus de 60 pour cent³⁰.

La violence et les conflits sont inégalement répartis dans les continents et sont concentrés majoritairement dans quatre régions: la région Proche-Orient et Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne septentrionale, l'Amérique centrale et l'Europe orientale, en particulier en Ukraine. La violence et les conflits débordent toutefois les frontières, et les réseaux transfrontaliers d'acteurs armés favorisent la collaboration. La plupart des conflits qui perdurent traversent les frontières et deviennent des conflits régionaux. C'est le cas notamment du conflit en cours dans la Corne de l'Afrique, la région des Grands Lacs en Afrique, du conflit entre l'Afghanistan, l'Inde et le Pakistan, du conflit qui a investi le Cameroun, le Nigéria septentrional et le Tchad au Sahel. La carte illustrant la chronologie et l'ampleur des conflits en Afrique fait ressortir nettement leur caractère transfrontalier et régional (figure 13)³¹.

»

FIGURE 13
LA PLUPART DES CONFLITS TRAVERSENT LES FRONTIÈRES ET SONT DE CARACTÈRE RÉGIONAL



NOTES: Événements à caractère conflictuel en Afrique, période 1997-2015. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été établie.
SOURCE: Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED).

» La nature et la dynamique des conflits sont souvent variables. Même dans des contextes d'après-conflit apparemment calmes, la violence peut resurgir sous une forme nouvelle, dans un contexte différent ou avec d'autres acteurs. Dans ces conditions, les résultats du développement continuent de se détériorer, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le fait d'en négliger les causes peut même prolonger les conflits et favoriser leur récurrence³².

L'expérience montre que dans certains contextes, les auteurs de violence peuvent resurgir après un conflit dans le but de profiter d'avantages économiques et politiques dans un environnement encore fragile et vulnérable. La République centrafricaine est un exemple de la complexité et du caractère inextricable des pièges dus aux conflits et à la violence, et de leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition: la moitié de la population souffre de la faim, ce qui représente une menace non seulement pour les personnes directement touchées, mais aussi pour le processus de stabilisation du pays tout entier.

Un grand nombre des conflits de notre époque sont localisés, c'est-à-dire qu'ils ne touchent que certaines zones ou régions d'un pays et que leurs conséquences sur les moyens d'existence ne dépassent pas le cadre local. La rébellion de faible intensité qui est en cours dans la région de la Casamance au Sénégal, par exemple, est un conflit fortement localisé qui ne touche qu'une infime partie du pays et dont l'intensité varie d'une année à l'autre³³.

Toutefois, dans de nombreux cas, les conflits et la violence se produisent simultanément en plusieurs endroits, entre différents acteurs et à des degrés d'intensité variables³⁴. L'impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition peut alors être lourd et généralisé, comme cela s'est produit dans divers pays (Afghanistan, Burundi, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud, et Yémen). Lorsque les conflits persistent sur de longues périodes, les moyens d'existence, les systèmes alimentaires et la résilience sont dangereusement mis à mal. Les pays entrent dans une spirale qui mène inéluctablement à des crises alimentaires et nutritionnelles graves (voir l'**encadré 6**).

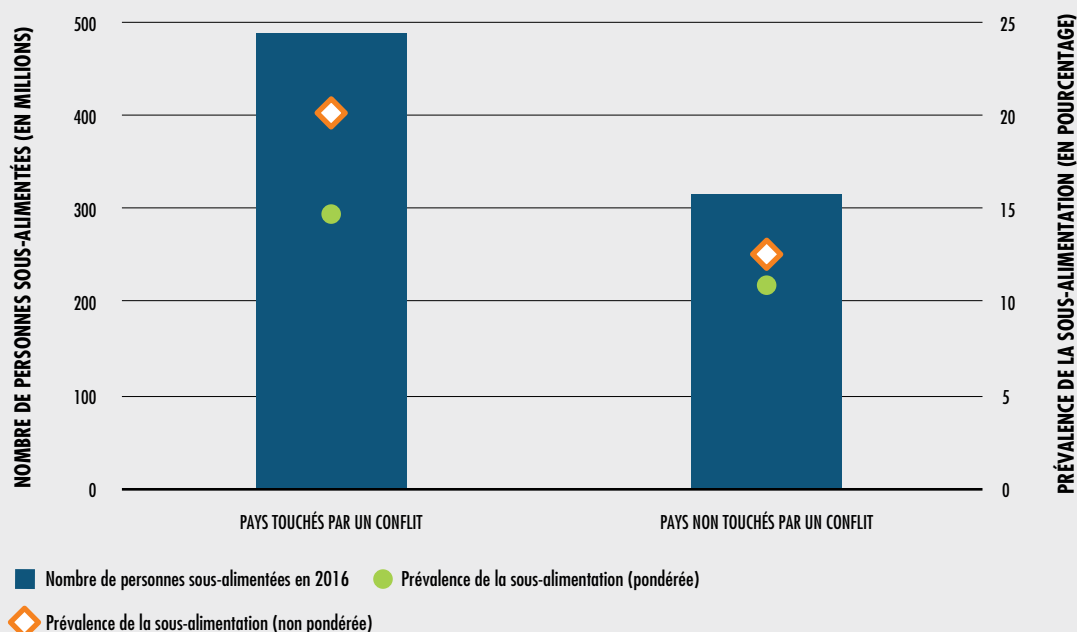
De plus en plus, on s'accorde à reconnaître qu'il existe une interaction complexe entre les situations de conflit et de fragilité. Dans la littérature spécialisée sur les conflits, l'idée d'une faible capacité d'intervention des institutions est généralement rendue par le terme fragilité, qui est parfois étendue à la situation des pays touchés par un conflit ou confrontés à un risque élevé de conflit. Il existe des variations sur le concept de fragilité, mais le terme lui-même est important car il permet de caractériser la force institutionnelle d'un pays, et par extension, son potentiel de résilience face aux chocs, ainsi que la violence à laquelle il s'expose, faute de capacités³⁵. La fragilité peut donner des indications non seulement sur les risques futurs de conflit et de violence, mais aussi sur le risque de prolongation des conflits et sur la probabilité de perturbations graves des moyens d'existence. L'analyse qui est faite dans le présent rapport adopte la définition des situations de fragilité de la Banque mondiale (voir l'**annexe 2**).

Les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de dénutrition sont ceux des pays en situation de conflit

Des corrélations simples montrent que les niveaux d'insécurité alimentaire et de dénutrition chroniques ou aiguës sont plus élevés dans les pays touchés par des conflits. En 2016, la moyenne non pondérée de la prévalence de la sous-alimentation dans les pays touchés par un conflit était de presque huit points de pourcentage supérieure à celle des pays non touchés par des conflits (**figure 14**)³⁶. (L'écart est de quatre points de pourcentage après pondération pour tenir compte de l'effectif de la population). Il apparaît en particulier que les personnes qui souffrent de la faim vivent en majorité dans des pays touchés par un conflit, c'est-à-dire qu'en 2016, 489 millions de personnes étaient dans cette situation, sur un total de 815 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique.

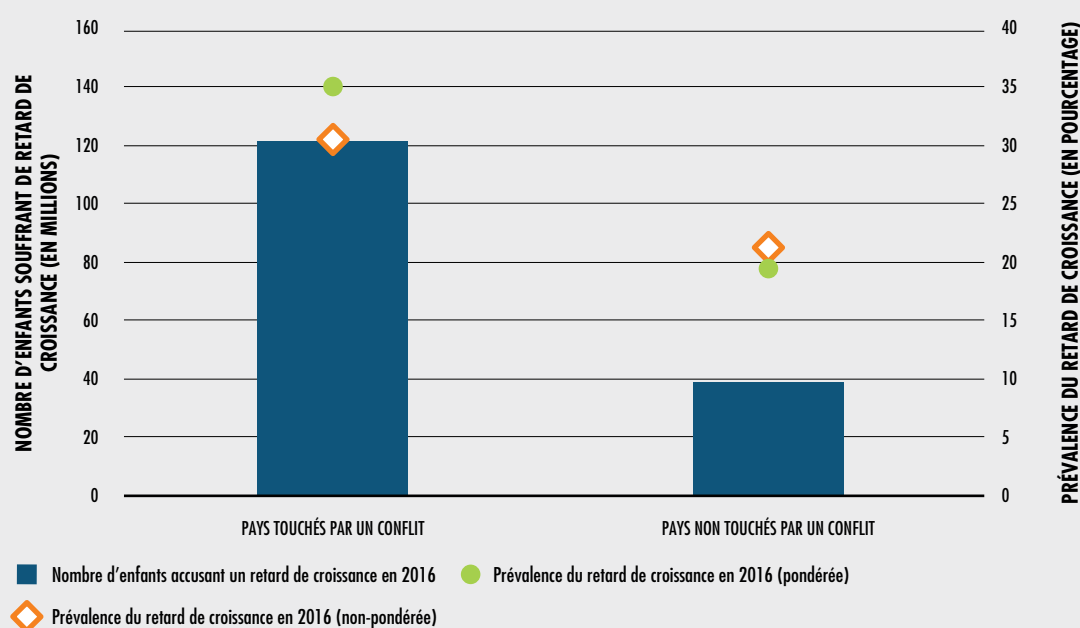
L'écart est encore plus prononcé en ce qui concerne la dénutrition de l'enfant. En effet, près de 122 millions d'enfants, soit 75 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, vivent dans des pays touchés par un conflit, et l'écart moyen avec les pays qui ne sont pas touchés par un conflit est de neuf points »

FIGURE 14
LA MAJORITÉ DES PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE VIVENT DANS DES PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT



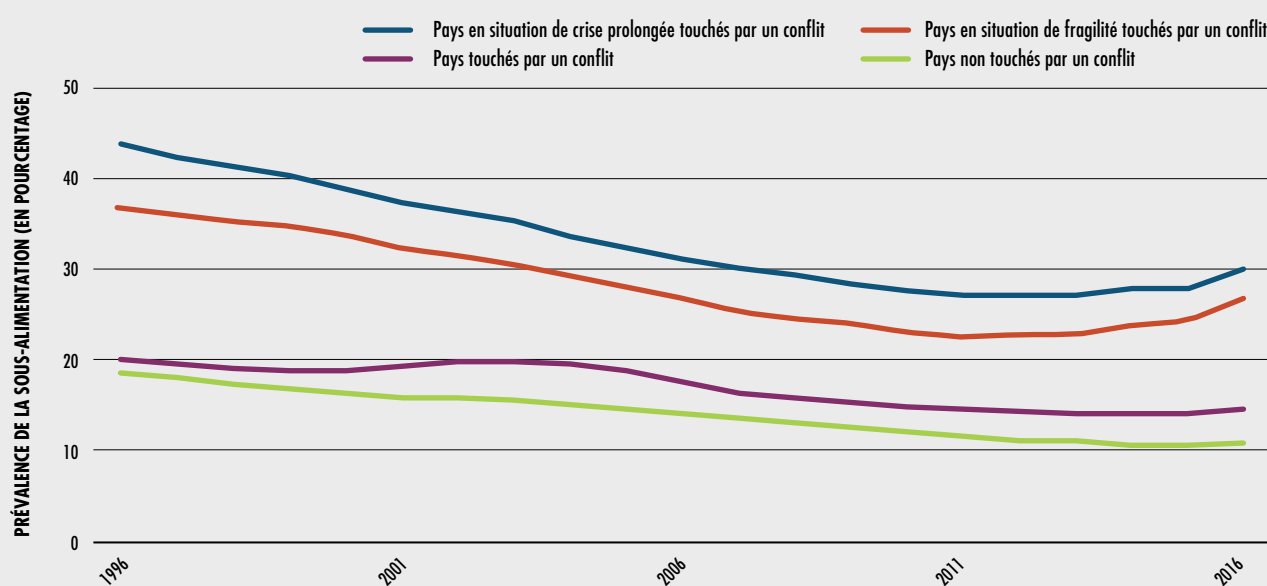
NOTES: Prévalences et nombres de personnes sous-alimentées dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire touchés et non touchés par un conflit, en 2016. Voir la liste des pays touchés par un conflit et les définitions à l'annexe 2, p. 111.
SOURCE: Classement des pays touchés et non touchés par un conflit établi à l'aide des données de l'UCDP; données de la FAO sur la prévalence de la sous-alimentation.

FIGURE 15
LA MAJORITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SOUFFRANT DE RETARD DE CROISSANCE VIVENT DANS DES PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT



NOTES: Prévalences et nombres d'enfants souffrant de retard de croissance dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire touchés et non touchés par un conflit, en 2016. Voir la liste des pays touchés par un conflit et les définitions à l'annexe 2. Les agrégats régionaux ont été calculés sur la base des dernières données (2010-2016) sur la pondération par la population; les données étaient disponibles pour plus de 50 pour cent de la population dans chaque région.
SOURCES: Classement des pays touchés et non touchés par un conflit établi à l'aide des données de l'UCDP; données sur la prévalence du retard de croissance chez les enfants tirées de: Groupe de la Banque mondiale/OMS/UNICEF, Joint Child Malnutrition Estimates, édition 2017; données sur la population d'enfants de moins de 5 ans en 2016 établies par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 16
L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST PLUS GRAVE QUAND UN CONFLIT S'AJOUTE À UNE SITUATION DE FRAGILITÉ OU À UNE CRISE PROLONGÉE



NOTES: Les estimations présentées sur le graphique sont les moyennes pondérées par rapport à la population de la prévalence de la sous-alimentation dans les pays touchés par un conflit, les pays en situation de crise prolongée et les pays inscrits sur la liste harmonisée des situations de fragilité, sur la période 1996-2016. Voir la liste des pays touchés par un conflit et les définitions à l'annexe 2, p. 111.

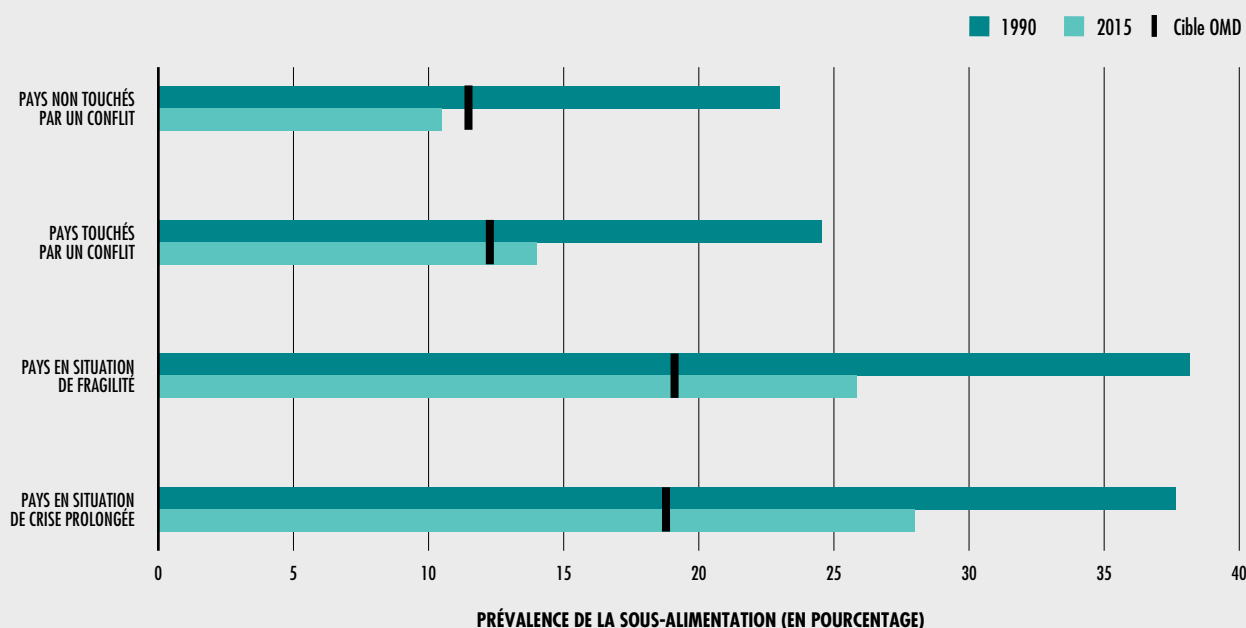
» de pourcentage (figure 15)³⁷. (L'écart est de 16 points de pourcentage pour la moyenne pondérée). Les conflits ne sont toutefois que l'un des facteurs qui influent sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. L'établissement de corrélations simples entre les taux d'insécurité alimentaire et la prévalence des conflits n'explique pas tout. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie des relations de cause à effet.

À l'heure actuelle, la plupart des conflits sont internes et/ou localisés et la sécurité alimentaire n'est pas nécessairement compromise pour l'ensemble de la population, de sorte que les moyennes nationales pourraient ne pas refléter le véritable impact sur la partie de la population qui est touchée. Par ailleurs, le véritable impact d'un conflit est

conditionné par d'autres facteurs, notamment la capacité d'intervention des gouvernements et des institutions et la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

La figure 16 montre qu'il existe des différences marquées, en termes de prévalence de la sous-alimentation, entre les 46 pays classés dans le groupe des pays touchés par des conflits aux fins de la présente analyse, qui couvre la période allant de 1996 à 2016. Elle montre clairement que, lorsqu'il est associé à une situation de fragilité et à d'autres facteurs de stress qui déterminent une crise prolongée, le conflit accroît très sensiblement le risque de sous-alimentation. La prévalence moyenne pondérée de la sous-alimentation dans les 46 pays touchés par des conflits est supérieure de 1,4 à 4,4 points de pourcentage à celle des autres pays. En présence

FIGURE 17
LE GROUPE DES PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT N'A PAS ATTEINT LA CIBLE DE L'OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) CONSISTANT À RÉDUIRE DE MOITIÉ LE TAUX DE SOUS-ALIMENTATION



NOTE: Les estimations présentées sur le graphique sont les moyennes pondérées par rapport à la population de la prévalence de la sous-alimentation dans les pays touchés par un conflit, les pays en situation de crise prolongée et les pays inscrits sur la liste harmonisée des situations de fragilité. Voir la liste des pays touchés par un conflit et les définitions, à l'annexe 2, p. 111.

SOURCES: Classement des pays touchés et non touchés par un conflit établi à l'aide des données de l'UCDP; classement des pays en situation de fragilité établi par la Banque mondiale; classement des pays en situation de crise prolongée et données sur la prévalence de la sous-alimentation établis par la FAO.

d'autres conditions de fragilité, cet écart s'établit autour de 11 à 18 points de pourcentage³⁸ et, dans les situations de crise prolongée, la prévalence est deux fois et demie plus élevée que dans les pays épargnés par les conflits.

La Faim zéro et l'élimination de la dénutrition: des objectifs qui pourraient être hors de portée de nombreux pays touchés par un conflit

Les pays ont en général fait d'importants progrès dans la réduction de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition mais bon nombre de pays ont soit stagné soit reculé, la plupart d'entre eux étant en situation de conflit, de violence et d'extrême

fragilité. L'année 2015 a marqué la fin de la période de suivi liée à la cible de l'objectif du Millénaire pour le développement qui consistait à réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim (la cible 1c des OMD). Dans l'ensemble, les pays touchés par un conflit – et dans une plus large mesure ceux qui connaissent une crise prolongée et sont en situation de fragilité – sont ceux qui ont progressé le moins dans la réduction de la faim au sein de leur population, si on les compare aux pays épargnés par les conflits qui ont réalisé la cible 1c des OMD (figure 17).

De 1990 à 2015, les pays en situation de crise prolongée ont réussi à faire baisser la proportion

de leur population sous-alimentée de 26 pour cent seulement (de 37,6 pour cent à 28,0 pour cent). Sur les 19 pays qui se trouvent en situation de crise prolongée, seuls Djibouti, l'Éthiopie et le Niger – que les conflits civils ont relativement épargnés au cours des années récentes – ont réalisé la cible 1c des OMD³⁹. Les performances des pays en situation de fragilité ont été médiocres elles aussi. Pendant la même période, ces pays ont vu baisser de 32,5 pour cent la proportion des personnes adéquatement nourries au sein de leur population (qui est passée de 38,2 pour cent en 1990, selon les estimations, à 25,8 pour cent en 2015). Sur les 35 pays et territoires classés comme fragiles, seuls cinq pays qui n'étaient pas touchés par un conflit, Djibouti, Kiribati, la Gambie, les Îles Salomon et le Togo, ont réalisé la cible 1c des OMD⁴⁰.

Les pays qui ont récemment été relativement épargnés par les conflits et/ou qui ont été touchés par des conflits de faible intensité et localisés sont ceux qui ont progressé le plus. Seuls 14 des 46 pays touchés par des conflits ont réalisé la cible 1c des OMD, dont 8 ont été relativement exempts de conflits civils au cours des années récentes (Angola, Cambodge, Géorgie, Éthiopie, Indonésie, Népal et Ouzbékistan) ou ont connu des conflits très localisés et de faible intensité (les Philippines)⁴¹.

Les progrès accomplis en matière de réduction de la faim dans les pays frappés par un conflit ou une crise prolongée et dans les pays fragiles sont d'une lenteur frappante comparés aux résultats obtenus pendant la même période dans d'autres pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Dans l'ensemble, les pays en développement ont accompli des progrès considérables vers la réalisation de la cible de l'ODD 1 qui consistait à réduire de moitié la prévalence de la pauvreté extrême et de la faim, même si les progrès ont été inégaux d'une région et d'un pays à l'autre⁴².

Si ces tendances se poursuivent, la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire touchés par un conflit auront énormément de mal à réaliser l'ODD 2. Il importe donc d'affronter les défis liés aux conflits, à la fragilité et à la violence, en tenant compte de leurs relations complexes avec la sécurité alimentaire et la nutrition. ■

QUELLES SONT LES INCIDENCES DES CONFLITS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION?

MESSAGES CLES:

- Les répercussions négatives des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont claires et sont amplement attestées.
- La manière dont les conflits influent sur la sécurité alimentaire et la nutrition dépend fortement du contexte.
- Les conflits ont généralement des effets multiples et aggravants, à la fois directs et indirects, qui se manifestent par des voies très diverses.
- Les conflits peuvent causer des crises économiques profondes, accélérer l'inflation, perturber l'emploi et éroder les crédits destinés à la protection sociale et à la santé, aux dépens non seulement de la disponibilité d'aliments et de l'accès aux denrées sur les marchés mais aussi de la santé et de la nutrition.
- L'impact sur les systèmes alimentaires peut être grave si l'économie et les moyens d'existence des populations sont fortement tributaires de l'agriculture, car les effets se font sentir tout au long de la chaîne de valeur alimentaire – production, récolte, transformation, transport, financement et commercialisation.
- Les conflits sapent la résilience et forcent souvent les individus et les ménages à adopter des stratégies d'adaptation de plus en plus destructrices et irréversibles, qui compromettent leurs moyens d'existence, leur sécurité alimentaire et leur nutrition à long terme.

Il ressort de la section précédente que dans les pays touchés par un conflit, les taux moyens de sous-alimentation et de dénutrition sont plus élevés que dans les pays épargnés par les conflits. Par ailleurs, les conflits violents peuvent avoir

TABEAU 4
BOULEVERSEMENTS LIÉS À LA COMBINAISON DES CONFLITS ET DES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES ET ASSOCIÉS À DES SITUATIONS DE CRISE ALIMENTAIRE EN 2016

Pays	Principal effet négatif sur la sécurité alimentaire imputable à un phénomène climatique ou météorologique	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (IPC/CH phase 3+), en millions
Afghanistan	inondations, glissements de terrain en hiver; sécheresse dans la province de Ghor	8,5
Burundi	phénomène El Niño	2,3
Iraq*	sécheresse	1,5
République arabe syrienne*	sécheresse à Alep, Idlib et Homs	7,0
République centrafricaine	inondations localisées	2,0
République démocratique du Congo	phénomène El Niño	5,9
Somalie	sécheresse en rapport avec le phénomène El Niño	2,9
Soudan	phénomène El Niño	4,4
Soudan du Sud	sécheresses et inondations	4,9
Yémen	inondations, pluies torrentielles et cyclones tropicaux	14,1
Total		53,5

NOTE: Les chiffres relatifs au nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les pays signalés par un astérisque sont fournis par les gouvernements, le module de la sécurité alimentaire [Food Security Cluster] (HNO ou HRP) ou le PAM (chiffres calculés avec la méthode CARI [Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security]); les chiffres relatifs au Soudan du Sud et à la Somalie se fondent sur des analyses IPC [Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire] menées en janvier et février 2017, à partir de données de 2016.

SOURCE: Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN). 2017. *Global Report on Food Crises 2017* (Rapport mondial sur les crises alimentaires 2017). Rome.

des conséquences immédiates sur la sécurité alimentaire et la nutrition et des effets dévastateurs sur la santé, le bien-être, la productivité et le développement physique et cognitif des individus leur vie durant⁴³.

Les conflits sont souvent le principal déterminant de la famine et des crises alimentaires.

Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* (2017) indique que pendant la seule année 2016, en raison des conflits violents et de l'insécurité civile, plus de 63 millions de personnes dans 13 pays ont été réduites à une situation grave d'insécurité alimentaire aiguë nécessitant une assistance humanitaire urgente⁴⁴.

Les problèmes liés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition aiguës ont tendance à s'amplifier lorsque des catastrophes naturelles – sécheresses ou inondations, entre autres – aggravent l'impact des conflits (voir le [tableau 4](#)). La concomitance de conflits et de catastrophes naturelles d'origine

climatique pourrait être plus fréquente sous l'effet du changement climatique, car celui-ci non seulement aggrave les problèmes liés à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation, mais peut aussi mener inexorablement à des conflits, des crises prolongées et des situations de fragilité.

La mesure dans laquelle un conflit conduit à une insécurité alimentaire aiguë ou chronique est en grande partie déterminée par la manière dont il influe sur les moyens d'existence des individus, des ménages et des communautés à des moments divers, et sur les déterminants directs et indirects de la sécurité alimentaire des individus et des ménages.

Les conflits peuvent également avoir des effets dévastateurs sur la consommation alimentaire et la santé (morbidité et mortalité), notamment les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité), sur les pratiques de soins individuelles, les services de santé et un milieu de vie sain⁴⁵. En outre, les conflits peuvent avoir des

incidences immédiates ou conditionner à terme l'existence et la nutrition des individus.

Il est parfois difficile d'évaluer exactement la manière dont les conflits touchent la sécurité alimentaire. Les impacts peuvent se produire dans le même temps et/ou postérieurement, ce qui peut avoir des effets aggravants sur la consommation alimentaire, les pratiques de soins et la santé. Les répercussions des conflits peuvent être directes (telles que les mouvements de population forcés, la destruction des stocks alimentaires et des moyens de production et l'augmentation des complications de santé, y compris le décès) et/ou indirectes (par exemple des changements économiques, sociaux et institutionnels)⁴⁶. Les effets indirects se manifestent parfois sous la forme de perturbations des systèmes alimentaires et des marchés, qui font monter les prix ou réduisent le pouvoir d'achat des ménages. Il arrive que l'accès à l'eau et aux combustibles pour la cuisson des aliments soit limité, ce qui a des incidences négatives sur la préparation des aliments, les pratiques d'alimentation et la répartition des aliments au sein du ménage. Compte tenu de cette complexité et des contextes particuliers, toute analyse de l'impact des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition et les complications de santé associées doit reposer sur des études de cas concrètes⁴⁷.

Loin d'avoir un seul impact, les conflits ont généralement des effets multiples et aggravants, qui se manifestent tous au même moment, et dont la complexité doit être dûment prise en compte lors de la conception des programmes et des politiques d'intervention. Par exemple, à travers ses effets sur l'économie et les prix, un conflit peut réduire l'accès des ménages aux aliments et limiter les déplacements de telle sorte que les ménages n'aient plus accès aux aliments, aux services de santé et à de l'eau salubre, ce qui augmente la prévalence des maladies et dans certains cas de la mortalité. Les approches à court-terme et à caractère sectoriel axées sur la résolution d'un seul problème ont donc peu de chances d'être efficaces. Deux études de cas relatées dans la présente section, sur le Soudan du Sud (**encadré 7**) et sur le Yémen (**encadré 8**), illustrent la manière dont un conflit peut avoir des effets cumulatifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Pour atténuer ces impacts et renforcer la

résilience, il faudrait insister davantage sur la programmation multisectorielle dans le cadre d'approches intégrées de développement qui dépassent le cadre humanitaire (voir la Section intitulée «Le rôle de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la pérennisation de la paix», p. 66).

L'impact des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition est très lié au contexte et dépend de la vulnérabilité des moyens d'existence ainsi que de la nature du conflit. Toutefois, dans leur manière d'influer sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, les situations de conflit présentent des caractéristiques communes qu'il importe de comprendre si l'on veut définir des réponses adéquates en termes d'atténuation et de prévention.

Répercussions sur la production économique, les échanges et les finances publiques

Les conflits et l'insécurité civile peuvent gravement perturber la production et la croissance économique, portant ainsi atteinte à la sécurité alimentaire et à la nutrition, non seulement parce que la disponibilité alimentaire et l'accès aux aliments diminuent, mais aussi parce que la santé et la nutrition en subissent le contre-coup. Les conflits peuvent causer des crises économiques profondes, accroître l'inflation et éroder les finances publiques, ce qui a un effet préjudiciable sur les moyens d'existence et sape les capacités d'intervention (en perturbant la protection sociale et les soins de santé, par exemple).

Une étude récente réalisée dans 20 pays montre que les conflits armés réduisent le PIB par habitant de 17,5 pour cent en moyenne⁴⁸. Les effets sont toutefois très variables: le PIB de la République arabe syrienne a chuté de plus de 50 pour cent entre 2010 et 2015, celui de la Libye a diminué de 24 pour cent en 2014 avec l'aggravation de la violence et, au Yémen, les estimations font état d'une baisse de 25 à 35 pour cent au cours de la seule année 2015.

La durée du conflit et son intensité sont d'importants déterminants de l'impact économique. Une étude récente qui a analysé les données annuelles pour 179 pays de 1970 à 2014, a conclu non seulement que les conflits ont des incidences non négligeables sur la croissance économique, mais aussi que celles-ci augmentent si le conflit s'intensifie et se prolonge⁴⁹. »

ENCADRÉ 7 SOUDAN DU SUD — CRISE DANS L'AGRICULTURE, LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Soudan du Sud est un exemple de la manière dont les conflits peuvent toucher les vies et les moyens d'existence de la population à divers égards, et provoquer une catastrophe humanitaire de proportions gigantesques dont les effets destructeurs se répercutent à long terme sur les moyens d'existence et sur les systèmes agricoles et alimentaires dont ceux-ci sont tributaires.

En décembre 2013, deux ans et demi après la déclaration d'indépendance du Soudan du Sud, la violence a éclaté dans la région du Haut-Nil. En 2016, elle avait gagné le Grand Équatoria et le Bahr el Ghazal occidental.

Sous l'effet du conflit en cours, l'insécurité alimentaire aiguë a augmenté d'une façon exponentielle et la famine a été déclarée dans certaines parties de l'État d'Unité en février 2017 (voir la carte ci-après). Plus de 4,9 millions de personnes (soit plus de 42 pour cent de la population) sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire grave (phases 3 à 5 de l'IPC), chiffre qui devrait atteindre 5,5 millions en 2017 si rien n'est fait pour remédier à la situation¹.

La malnutrition aiguë généralisée est en train de déclencher une urgence de santé publique majeure et un enfant sur trois souffre de malnutrition aiguë dans la partie méridionale de l'État d'Unité, alors que dans 14 des 23 comtés, la malnutrition aiguë globale (MAG) atteint ou dépasse le seuil d'alerte de 15 pour cent. Les taux observés dans les comtés de Leer et Panyijiar dépassent 30 pour cent et dans le comté de Mayendit, la prévalence est de 27,3 pour cent. Ces niveaux élevés sont causés par un accès réduit aux aliments et par des facteurs liés aux services publics de santé maternelle et infantile. La situation est exacerbée par plusieurs facteurs, notamment des régimes alimentaires inadéquats, la qualité médiocre et la faible couverture du réseau d'approvisionnement en eau et des services d'assainissement, ainsi qu'un mauvais accès à des services de santé de base dont le niveau laisse à désirer.

Les conflits armés et la violence communautaire détruisent les moyens d'existence des populations rurales, anéantissent leurs biens de production, aggravent la pauvreté et accroissent la vulnérabilité de millions de personnes. La production agricole et les systèmes alimentaires ont été perturbés, l'élevage a décliné de manière considérable et la violence qui se propage vers les greniers céréaliers de l'Équatoria a de graves effets sur la production. La violence limite l'accès aux marchés et désorganise les flux commerciaux,

n'épargnant ni les éleveurs, ni les consommateurs, ni les négociants. L'impact économique du conflit actuel sur le secteur de l'élevage – qui représente 15 pour cent du produit intérieur brut (PIB) – a été considérable, car le cheptel est directement pris pour cible dans les affrontements entre la rébellion et les forces anti-rebelles. La perte de PIB attribuée au secteur de l'élevage se situerait entre 1,4 milliard et 2 milliards d'USD (2014-2016)².

L'accès aux aliments a été compromis par de fortes hausses des prix, l'inflation ayant été stimulée par les pénuries, la dévaluation de la monnaie et des coûts de transport élevés dus à l'insécurité qui règne le long des principaux axes commerciaux. La croissance annuelle de l'inflation a atteint un pic de 836 pour cent en octobre 2016, ce qui fait que le taux de change entre la livre sud-soudanaise (SSP) et l'USD est passé de 16 SSP en août 2015 à 74 SSP en novembre 2016. Les affrontements qui ont eu lieu à Djouba en juillet 2016 ont limité les importations de vivres en provenance de l'Ouganda par le principal couloir d'approvisionnement, au sud du pays, ce qui a réduit les disponibilités alimentaires et aggravé la flambée des prix. En juillet 2016, les prix des céréales avaient plus que doublé par rapport à ceux du mois précédent et presque décuplé par rapport à ceux de 2015³.

L'impossibilité matérielle et financière d'accéder aux aliments limite la consommation alimentaire des individus et des ménages et détermine une chute radicale des revenus effectifs du travail et des prix du bétail. Entre temps, la violence et l'insécurité ont causé l'épuisement et la destruction des moyens de production, aussi bien le bétail que les principales sources d'alimentation des ménages, comme les cultures sur pied ou les stocks de céréales.

Dans les zones les plus touchées, les aliments sont utilisés comme une arme, et les blocus, ainsi que les menaces sécuritaires qui cantonnent les populations dans les marécages, leur interdisent l'accès aux aliments et aux soins de santé. L'acheminement de l'aide vers les zones les plus durement frappées est limité car les belligérants bloquent délibérément les livraisons alimentaires d'urgence, détournant les camions et tuant les agents humanitaires. L'absence de protection des civils contre la violence a fait 1,9 million de personnes déplacées et plus de 1,26 million de réfugiés, qui ont perdu leurs moyens d'existence et sont tributaires de l'aide pour survivre³.

¹ IPC. 2017. *Key IPC findings: January-July 2017. The Republic of South Sudan*.

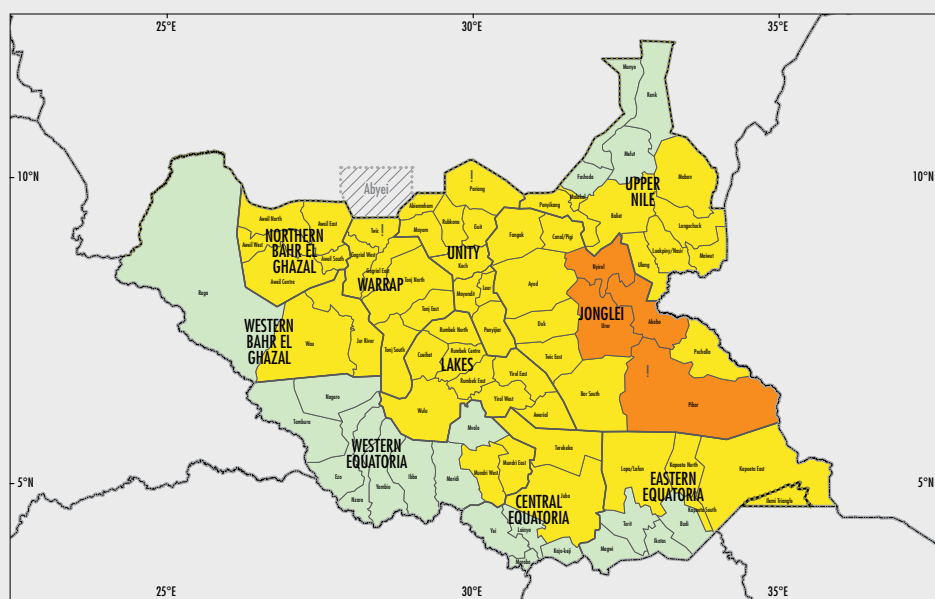
² Y.A. Gebreyes. 2016. *The Impact of the Conflict on the Livestock Sector in South Sudan*. FAO.

³ FSIN. 2017. *Rapport mondial sur les crises alimentaires*.

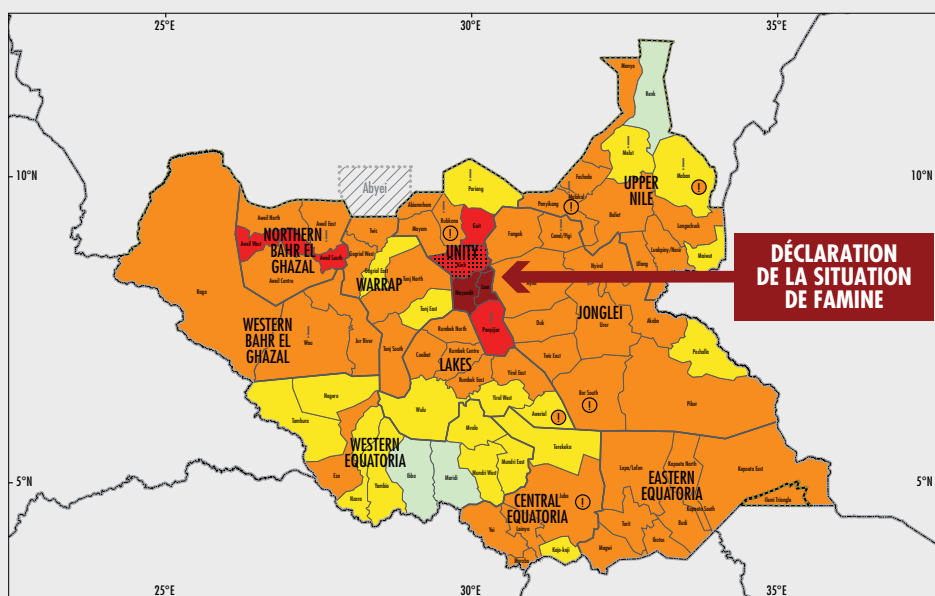
SOURCES: IPC. 2013. *Acute food insecurity overview. Republic of South Sudan*; IPC. 2015. *Food security and nutrition analysis – key messages*; IPC. 2016. *Communication summary. The Republic of South Sudan*; et IPC. 2017. *Key IPC findings: January-July 2017. The Republic of South Sudan*.

► SOUDAN DU SUD – PROGRESSION MARQUÉE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË APRÈS LA CRISE

AVANT LA CRISE: JUILLET 2013



SITUATION ACTUELLE: FÉVRIER-AVRIL 2017



NOTE: La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été établie. Le statut définitif d'Abyei n'a pas encore été établi.

SOURCE: Groupe de travail technique IPC du Soudan du Sud, analyses IPC 2013 et 2017.

ENCADRÉ 8 YÉMEN – CONFLIT, EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE ET DESTRUCTION DES MOYENS D'EXISTENCE EN MILIEU RURAL ET URBAIN

Le conflit le plus récent qui s'est déclaré au Yémen (à compter de mars 2015) a eu des effets dévastateurs sur les moyens d'existence et la nutrition. L'une des principales voies d'impact a été la crise engendrée par le conflit, qui n'a épargné aucun secteur de l'économie et qui frappe la population tout entière.

La crise économique yéménite est la cause de niveaux d'insécurité alimentaire et de dénutrition sans précédent. Son produit intérieur brut (PIB) a baissé de 34,6 pour cent entre 2014 et 2015, le déficit public a quasiment doublé entre le premier semestre de 2015 et le premier semestre de 2016 et le taux de change sur le marché parallèle ne cesse de fluctuer et de s'écarter du taux officiel (250 YER pour un USD), atteignant un niveau record de 315 YER pour un USD¹ en septembre 2016.

En juillet 2016, la Banque centrale du Yémen a suspendu les décaissements publics et le paiement du service de la dette. Il en résulte que les fonctionnaires, qui représentent 31 pour cent de la force de travail du pays, ont été payés irrégulièrement, quand leurs salaires n'ont pas été tout bonnement supprimés. Tout le système de protection sociale s'est effondré et les prestations versées au titre des filets de sécurité² à 1,5 million de bénéficiaires par le truchement du Fonds de sécurité sociale ont été suspendues depuis le début de la crise en 2015.

L'escalade de la crise du secteur public due au conflit se poursuit, créant une multitude d'incertitudes, notamment la menace d'une faillite du système bancaire. L'incapacité du gouvernement à payer les salaires accélère la chute économique et précipite de vastes pans du pays dans une spirale destructrice qui mène vers une insécurité alimentaire extrême et une pauvreté croissante. La crise des liquidités a directement touché plus de 7 millions de personnes qui vivent de salaires gouvernementaux, réduisant ainsi non seulement leur pouvoir d'achat alimentaire mais aussi leur accès aux biens et services de base, tels que les soins de santé.

Le Yémen est tributaire des importations pour plus de 90 pour cent de ses aliments de base; les restrictions conjuguées aux pénuries de combustible ont réduit la disponibilité de produits de première nécessité et fait flamber les prix depuis l'escalade du conflit, en mars 2015.

Le taux d'inflation annuel a atteint plus de 30 pour cent, faisant grimper les prix moyens à la consommation jusqu'à un taux qui dépasse de 70 pour cent les niveaux antérieurs à la crise, et réduisant radicalement le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population. Vu la dépendance quotidienne des communautés urbaines et rurales à l'égard des marchés (ce qui est le cas de 70 pour cent des habitants des communautés rurales), les augmentations de coût qui frappent les denrées alimentaires, le combustible destiné à la cuisson des repas, l'eau et les médicaments sont un obstacle de poids à l'accès aux aliments et à leur utilisation. Les revenus des personnes ont été réduits ou supprimés en raison des mauvaises performances de l'agriculture et des pêches, de la perte d'emplois et de la suspension des salaires. La crise économique a été exacerbée par les risques naturels, notamment les infestations acridiennes et les inondations causées par l'abondance exceptionnelle des pluies et la fréquence des cyclones tropicaux en 2016.

La situation de la nutrition a été aggravée par l'effondrement dramatique du système de santé et de ses infrastructures, un foyer de choléra et autres épidémies³ qui ont touché plusieurs gouvernorats en 2016 et se poursuivent en 2017, l'épuisement de l'épargne causée par la suppression des filets de sécurité et des salaires des fonctionnaires, la mise à mal des stratégies d'adaptation visant à préserver les moyens d'existence et, enfin, de faibles possibilités d'accéder aux aliments, tant matériellement que financièrement.

Les estimations indiquent que depuis mars 2017, 17 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave (phases 3 et 4 de l'IPC). Cela représente 60 pour cent de la population – soit une augmentation de 20 pour cent par rapport à juin 2016 et de 47 pour cent depuis juin 2015⁴. La dénutrition chronique infantile (retard de croissance) est de longue date un problème sérieux, mais la courbe de la dénutrition aiguë (émaciation) est montée en flèche ces trois dernières années. Sur les 22 gouvernorats, quatre ont des niveaux de malnutrition aiguë globale (MAG) qui sont au-dessus du seuil d'alerte de 15 pour cent, tandis que sept d'entre eux qualifient de «grave» la malnutrition aiguë globale (MAG entre 10 pour cent et 14,9 pour cent) et que huit la qualifient de «modérément grave» (entre 5 et 9,9 pour cent).

¹ PAM. 2016. *Special Focus Report – Yemen: What does the conflict-induced public sector crisis mean for food security in Yemen? Fighting Hunger Worldwide*. Analyse ACV de la sécurité alimentaire. Rome.

² Les filets de sécurité sont des dispositifs conçus pour assurer aux populations les plus vulnérables un niveau de vie minimal, sous la forme de transferts de revenus, d'assistance alimentaire ou d'autres mesures destinées à couvrir des besoins essentiels.

³ Les épidémies incluent la malaria et la dengue. Voir OMS. 2015. *Au Yémen, un système de santé au bord de l'effondrement*. Informations. Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé. [Cité le 28 juin 2017] (disponible à l'adresse suivante www.who.int/bulletin/volumes/93/10/15-021015/fr/).

⁴ IPC. 2017. *IPC Analysis – Summary of findings. Yemen. mars; et IPC. 2016. IPC Analysis – Summary of findings. Yemen. Juin.*

» Dans les pays touchés par des conflits de forte intensité, le PIB a diminué de 8,4 points de pourcentage par an en moyenne, tandis que la baisse moyenne a été de 1,2 point de pourcentage dans les pays en proie à des conflits de plus faible intensité⁵⁰. Pour ce qui est de la durée, les pays en situation de conflit ont affiché au bout de trois ans une érosion annuelle de leur PIB comprise, en moyenne, entre quatre et neuf points de pourcentage. Pour les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord qui sont en situation de conflit, l'impact a été plus marqué, avec une perte estimative de PIB de six à quinze points de pourcentage par an. L'étude a également constaté que les pays voisins subissent le contrecoup du conflit.

L'analyse ci-dessous montre que dans la plupart des cas, les répercussions sur l'économie frappent le secteur agricole beaucoup plus durement que les autres car les combats ont lieu surtout dans les zones rurales et prennent pour cible les moyens de production agricole, tels que la terre et le bétail. Au Soudan du Sud par exemple, le bétail a été la cible des rebelles et des forces de l'anti-insurrection (voir l'encadré 7).

Les contractions économiques dues aux conflits réduisent les perspectives d'emploi et de revenus, ce qui peut aggraver la pauvreté des ménages et les rendre moins aptes à satisfaire leurs besoins en nourriture et soins de santé. Des données factuelles montrent que les progrès en matière de lutte contre la pauvreté sont plus importants dans les pays pacifiques et stables que dans les pays touchés par des conflits. Les premiers ont réussi à réduire la pauvreté à un rythme régulier, tandis que dans les seconds, les taux de pauvreté sont stagnants, voire en hausse. Dans les pays qui ont été soumis à des cycles de violence répétés au cours de ces trois dernières décennies, la prévalence de la pauvreté est supérieure en moyenne de 20 points de pourcentage à celle des pays pacifiques. Chaque année de violence peut ralentir la réduction de la pauvreté de près d'un point de pourcentage⁵¹.

Le ralentissement de l'économie a généralement pour effet d'éroder les finances publiques, ce qui peut diminuer voire, dans les cas extrêmes, bouleverser totalement les mécanismes de protection sociale. Il peut aussi avoir un impact négatif sur les services sociaux de base, qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation des résultats

escomptés en matière de nutrition, notamment la disponibilité de soins de santé et d'eau propre et salubre (pour le cas du Yémen, voir l'encadré 8).

Les conflits peuvent aussi désorganiser les canaux d'exportation et épuiser les ressources en devises, limitant la capacité d'importation et causant des pénuries de produits ainsi que des pressions inflationnistes. Pour les pays importateurs nets de produits alimentaires, la perturbation des importations peut vraiment mener à la diminution de la disponibilité alimentaire sur les marchés et à la réduction de l'offre, à des prix abordables, d'articles non alimentaires qui sont nécessaires à la préparation des aliments (par exemple le combustible). Par ailleurs, l'inflation peut avoir des répercussions non négligeables sur l'accès des ménages aux aliments, les prix élevés leur interdisant d'acheter ce dont ils ont besoin.

Si les conflits freinent le progrès social, ils n'entraînent pas nécessairement l'effondrement de l'économie. Par exemple, malgré la recrudescence des affrontements armés en République démocratique du Congo depuis 2012, l'essor de l'économie dans ce pays a été de 7,1 pour cent en 2012, de 8,5 pour cent en 2013, de 8,9 pour cent en 2014 et de 6,9 pour cent en 2015, grâce surtout à un secteur minier florissant⁵². Toutefois, cette croissance rapide n'a pas fait progresser les indicateurs sociaux⁵³: en 2013, 6,7 millions de personnes (près de 10 pour cent de la population) étaient confrontées à des niveaux graves d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de crise - et phase 4 d'urgence de l'IPC) et ne parvenaient pas à se procurer suffisamment de nourriture pour satisfaire leurs besoins essentiels. En 2017, quelque 5,9 millions de personnes seraient encore touchées par une insécurité alimentaire aiguë et, toujours d'après les estimations, 3,9 millions d'enfants souffrent actuellement de malnutrition aiguë et 1,9 millions d'entre eux souffrent de grave malnutrition⁵⁴. Le défaut de gouvernance et l'insécurité font que les dépenses et les investissements publics dans le développement économique, la construction de routes, les systèmes d'adduction d'eau potable et les soins de santé sont restés faibles. Les conflits entre groupes armés dans l'est du pays, la violence intercommunautaire dans d'autres zones et l'instabilité qui règne dans les pays voisins ont provoqué des mouvements récurrents et massifs de réfugiés vers la République démocratique du Congo, fragilisant encore davantage la sécurité alimentaire⁵⁵.

Conséquences sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des ruraux

En moyenne, 56 pour cent de la population des pays touchés par un conflit vit dans les zones rurales, où les moyens d'existence sont largement tributaires de l'agriculture. Dans les contextes de crise prolongée, la proportion de la population qui vit dans les zones rurales est de 62 pour cent en moyenne mais elle peut dépasser 80 pour cent dans certains pays tels que le Burundi, l'Éthiopie et le Niger. La plupart des conflits frappent principalement les zones et les populations rurales et ont de lourdes incidences sur l'agriculture⁵⁶, les systèmes alimentaires et les moyens d'existence. Dans de nombreux pays touchés par un conflit, l'agriculture de subsistance joue encore un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire de la plus grande partie de la population.

En 2014, les activités agricoles représentaient plus de 37 pour cent du PIB des pays caractérisés par un contexte extrêmement fragile, contre environ 23 pour cent dans les contextes fragiles et 8 pour cent dans le reste du monde⁵⁷. En 2015, l'agriculture représentait 23 pour cent de l'économie des pays touchés par un conflit et, en moyenne, 35 pour cent du PIB dans les pays en situation de crise prolongée⁵⁸.

Les conflits ont des conséquences négatives sur chaque aspect ou presque de l'agriculture et des systèmes alimentaires – production, récolte, transformation et transport ou encore fourniture d'intrants, financement et commercialisation. On ne dispose pas d'estimations complètes et récentes, au niveau mondial, quant à l'impact des conflits sur l'agriculture et les systèmes alimentaires⁵⁹, mais plusieurs évaluations et analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays touchés par un conflit montrent que les conflits ont des effets importants sur la production agricole, les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales aux niveaux national et infranational.

Ces effets peuvent être directs ou indirects et peuvent être perçus dans l'immédiat ou à long terme. Les effets directs peuvent être conséquents, en particulier en ce qui concerne la destruction des moyens de production (terre, bétail, cultures, semences de ferme ou infrastructures d'irrigation), la confiscation ou la saisie abusive de ressources naturelles et l'éviction hors des

terres, des aires de pâturage et des fonds de pêches. Les effets indirects englobent les chocs économiques, comme indiqué dans la sous-section précédente.

La durée du conflit entre pour beaucoup dans les effets qu'il produit, mais celui-ci peut avoir aussi des effets différés qui perdurent une fois le conflit éteint et pendant les phases postérieures au conflit. Par exemple, le secteur agricole en République centrafricaine – notamment la production végétale, l'élevage et la pêche – a été durement touché par d'interminables vagues de violence et d'affrontements dans le pays⁶⁰. Malgré l'accord de paix signé entre divers groupes armés en 2015 et un relatif apaisement du conflit après les périodes de plus forte intensité enregistrées en 2013 et 2014, le secteur agricole peine à se relever. De nombreuses régions sont encore plongées dans l'insécurité et des groupes armés continuent de bloquer et de contrôler les routes commerciales. En 2015, la production céréalière a été inférieure de 70 pour cent à la moyenne des années antérieures au conflit (2008-2012), tandis que les productions de coton et de café, qui sont les deux cultures de rente les plus précieuses du pays, ont affiché des baisses importantes⁶¹.

Six années de guerre en République arabe syrienne ont causé des pertes massives au secteur agricole, estimées à 16 milliards d'USD pour la période 2011-2016, à la suite notamment de la destruction des moyens de production et des infrastructures⁶². L'agriculture, dont la part est estimée à 26 pour cent du PIB, reste malgré tout un secteur important dans l'économie de la République arabe syrienne et fournit des moyens d'existence à 6,7 millions de Syriens, en particulier aux personnes déplacées qui se fixent dans les zones rurales. Aujourd'hui, le volume de la production agricole est plus bas que jamais et la moitié de la population ne satisfait pas ses besoins alimentaires quotidiens.

Un autre exemple est celui de l'Iraq. Dans ce pays, la production a continué de chuter en 2016, une grande partie de la zone céréalière étant directement contrôlée par les forces rebelles, une situation qui s'est répercutée sur les intrants agricoles, la moisson et les opérations après-récolte⁶³. Avant le conflit, les districts de Ninive et Salah al-Din fournissaient près de 33 pour cent du blé et 38 pour cent de l'orge produits dans le pays. Une évaluation datant de février 2016 a permis de constater que 70 à 80 pour cent des cultures de maïs, de blé et d'orge étaient endommagées ou détruites

dans le Salah al-Din, tandis que dans le district de Ninive, entre 32 et 68 pour cent des terres normalement consacrées au blé étaient en trop mauvais état ou avaient été détruites, ce qui était aussi le cas pour l'orge, à raison de 43 à 57 pour cent.

Les perturbations et les restrictions graves du commerce et des mouvements de biens et services dues aux conflits peuvent être à l'origine de contractions des disponibilités alimentaires et de hausses des prix des biens faisant l'objet de commerce, qui ont des répercussions négatives sur l'accès aux aliments. Les conflits perturbent les flux de denrées alimentaires et d'autres biens essentiels sur les marchés, créent des pénuries et font grimper les prix, entravant ainsi le bon fonctionnement des marchés. Les conflits influent aussi sur la sécurité physique des personnes – même celles qui ne sont pas directement impliquées, soit comme combattantes soit comme victimes de la violence⁶⁴ – puisque consommateurs et négociants sont empêchés de se rendre au marché, les uns pour acheter et les autres pour vendre. En outre, le blocus intentionnel des voies commerciales ou l'impossibilité d'accéder aux zones assiégées peuvent provoquer l'effondrement des marchés ou leur dysfonctionnement.

Les conflits peuvent aussi compromettre le stockage des aliments car la sécurité des entrepôts n'est plus garantie et ceux-ci sont exposés à la destruction et au pillage. De nouvelles structures de marché peuvent toutefois apparaître. L'absence d'institutions publiques fortes étant un terreau fertile pour les marchés informels, mais le risque est de voir certains groupes en tirer d'immenses avantages au détriment d'autres secteurs. Des groupes peuvent par exemple contrôler toutes les étapes de la chaîne alimentaire et imposer des prix majorés à certains segments de la population. Il peut y avoir aussi un marché noir totalement alimenté par des chaînes de valeur informelles.

La situation au Soudan du Sud montre bien les ravages que peuvent provoquer les conflits dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et la manière dont ils se conjuguent à d'autres facteurs – liés notamment à la santé publique – pour miner les moyens d'existence et créer une spirale d'insécurité alimentaire et de malnutrition qui s'accélère au fur et à mesure que le conflit gagne en intensité (voir l'encadré 7). Les conflits et les risques de conflit freinent l'investissement public et privé dans la production agricole et les activités de commercialisation⁶⁵. Face aux contractions de

l'économie occasionnées par le conflit et aux pressions qui s'exercent sur les finances publiques, les gouvernements réduisent souvent leurs investissements agricoles ou réaffectent leurs dépenses pour les besoins du conflit (opérations militaires, par exemple).

L'effet de dissuasion frappe aussi les investissements privés intérieurs ou étrangers en faveur de l'agriculture et des régions qui ont un potentiel agricole, et perdure même si le conflit et la violence diminuent. Cela vaut tout particulièrement quand la cause profonde du conflit est la rivalité au sujet des ressources naturelles, notamment les terres productives ou les ressources en eau.

Les impacts dus aux déplacements de personnes

Les conflits sont également le principal moteur des déplacements de personnes et les populations déplacées, qui sont parmi les plus vulnérables au monde, sont victimes de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition à un degré élevé.

D'après les estimations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), on dénombrait 64 millions de personnes déplacées dans le monde en 2016, dont 16 millions étaient des réfugiés et 36,4 millions des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). La majorité des personnes déplacées de force se trouvent dans des pays en développement en Afrique, au Proche-Orient et en Asie du Sud. Plus de la moitié des réfugiés du monde viennent de pays touchés par un conflit. Les réfugiés provenant de République arabe syrienne sont accueillis principalement par la Turquie, le Liban et la Jordanie, ceux qui viennent d'Afghanistan par le Pakistan et l'Iran. L'Éthiopie et le Kenya accueillent surtout les réfugiés venant de Somalie. La plupart des PDI sont concentrées en Colombie, en Iraq, au Pakistan, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo et au Soudan. Des pays en développement tels que l'Éthiopie, la Jordanie, le Kenya et le Liban accueillent en ce moment près de 80 pour cent des réfugiés du monde entier⁶⁶.

Le nombre de personnes déplacées dans le monde n'a jamais été aussi élevé alors que les guerres et les persécutions ne cessent de faire rage. À l'heure actuelle une personne sur 113 est soit un réfugié, soit une personne déplacée à l'intérieur de son propre pays, soit un demandeur d'asile. Au cours

FIGURE 18
LES CONFLITS ET LES CRISES
ALIMENTAIRES CONSÉCUTIVES À CES
CONFLITS ONT ENTRAÎNÉ DES
DÉPLACEMENTS MASSIFS DE PLUS DE
15 MILLIONS DE PERSONNES EN 2016

DÉPLACEMENTS
DÉPLACEMENTS MASSIFS (À L'INTÉRIEUR D'UN PAYS OU
TRANSFRONTALIERS) PROVOQUÉS PAR DES CONFLITS



NOTE: Nombre de personnes déplacées suite à un conflit dans les six principales situations mondiales de crise alimentaire en 2016 (en millions).

SOURCE: Réseau d'information sur la sécurité alimentaire 2017. *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2017*. Rome.

de ces cinq dernières années, au moins 15 conflits ont éclaté ou se sont ravivés, dont huit en Afrique (Burundi, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, nord-est du Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Soudan du Sud)⁶⁷.

D'après le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* (2017), plus de 15,3 millions de personnes ont été déplacées en 2016, à cause de six des pires crises alimentaires qui aient été provoquées par des conflits (figure 18). En plus des déplacements qu'ils occasionnent directement,

les conflits violents peuvent conduire à l'effondrement des moyens d'existence, forçant les populations à fuir pour survivre. Le risque de maladie est souvent exacerbé par les conflits, car les gens sont forcés de vivre dans un milieu insalubre, dans des abris surpeuplés, et ne disposent pas toujours d'un accès à l'eau, aux installations d'assainissement et aux services de santé.

Une étude récente du PAM a constaté que les pays ayant les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire dans une situation de conflit armé sont également ceux qui ont le plus fort mouvement d'émigration de réfugiés⁶⁸.

L'étude estime que les flux de réfugiés augmentent de 0,4 pour cent pour chaque année supplémentaire de conflit, et de 1,9 pour cent pour chaque année supplémentaire d'insécurité alimentaire. Elle a également conclu que l'insécurité alimentaire, couplée à la pauvreté, augmente les probabilités de conflits armés et leur intensité, dans un engrenage susceptible de produire de nouveaux départs de réfugiés.

L'encadré 9 reproduit des extraits de l'étude, précisément sur les populations syriennes déplacées.

Selon l'ampleur du mouvement et le contexte propre à chaque communauté hôte, il arrive que les populations déplacées exercent une pression importante sur les ressources et l'économie de ces communautés. Dans les pays qui accueillent d'importantes populations de réfugiés, tels que le Liban (1,5 million de personnes), cet afflux massif a mis à rude épreuve les marchés du logement et du travail ainsi que l'offre de services publics et leur qualité (voir l'encadré 10)⁶⁹.

Stratégies d'adaptation, résilience et rôle de la parité hommes-femmes et des réseaux sociaux

La résilience est un concept important pour survivre dans une situation de conflit et veiller à ce que les chocs et les facteurs de stress n'aient pas d'effets à long terme sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Il est généralement admis que la résilience allie trois capacités: la capacité d'adaptation (stratégies de survie, gestion des risques et groupes d'épargne), la capacité d'absorption (utilisation des avoirs, attitudes/motivation, diversification des moyens d'existence et capital humain) et la capacité de transformation »

ENCADRÉ 9 RÉFUGIÉS SYRIENS — RÉCITS DE MOYENS D'EXISTENCE PERDUS ET DE DÉSESPOIR

La guerre civile qui dévaste la République arabe syrienne est entrée dans sa septième année en 2017. C'est un conflit complexe et internationalisé dans lequel plusieurs groupes armés se partagent le contrôle de la plus grande partie du territoire. Dans ce pays qui était auparavant une économie à revenu intermédiaire dynamique, 85 pour cent de la population vit aujourd'hui dans la pauvreté, dont 69 pour cent dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire dans l'incapacité de subvenir à des besoins essentiels, notamment la nourriture¹. En 2016, 6,7 millions de personnes étaient considérées comme souffrant d'insécurité alimentaire aiguë et avaient besoin d'une assistance humanitaire urgente, tandis que la prévalence de la malnutrition aiguë avait augmenté dans la plupart des régions (MAG de 7 pour cent). L'anémie frappe un quart environ des enfants de moins de 5 ans et des femmes adultes².

Les années de conflit ont cumulé leurs effets destructeurs non seulement sur l'économie, les infrastructures, la production agricole, les systèmes alimentaires et les institutions sociales mais aussi, plus généralement, sur la capacité de survie des populations. Il se produit depuis 2011 un exode continu de Syriens fuyant le conflit, surtout à destination des pays voisins. En 2016, les estimations chiffrées à 4,8 millions le nombre de réfugiés ayant fui vers la Turquie (58 pour cent), le Liban (21 pour cent), la Jordanie (14 pour cent), l'Iraq (5 pour cent) et l'Égypte (2 pour cent) depuis le début du conflit.

Une étude récente du Programme alimentaire mondial (PAM) sur la crise des réfugiés syriens décrit la manière dont les populations syriennes déplacées à l'intérieur du pays perçoivent l'impact du conflit sur leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire, et fournit des éléments sur leurs périples et les motifs qui les ont poussés à quitter leurs foyers. En voici quelques extraits :

- De nombreux réfugiés ont été chassés par des bombardements constants et la présence de combattants armés dans leurs villages et leurs villes, où ils assistaient à la destruction de la plupart des maisons et à l'anéantissement de leurs sources de revenus.
- La situation de la sécurité alimentaire s'est détériorée sous l'effet de la désorganisation des moyens d'existence et des marchés. De nombreux marchés alimentaires étaient contrôlés par de puissants groupes et les prix ne cessaient d'augmenter : un participant a raconté que dans la ville assiégée de Deir Ezzur, un sac de sucre coûtait 100 000 livres syriennes (plus de 450 USD). Les gens ont dû se résoudre à vendre leurs biens – mobilier et bijoux en or – pour acheter de la nourriture.
- Les familles ont été forcées de diminuer leur consommation d'aliments riches en protéines et de produits laitiers et, bien souvent, de réduire les portions et de se limiter à un ou deux repas par jour. Certains ont déclaré ne manger que des aliments à base d'hydrates de carbone – pain, pâtes, riz ou pommes de terre – parce que la viande, le beurre, les tomates, l'huile et le sucre coûtaient trop cher.
- Quelques participants ont rapporté que suite à la prolifération des groupes armés et des factions religieuses, la méfiance s'était installée entre voisins et amis. Les troupes armées enlevaient des personnes au hasard et enrôlaient de force de jeunes hommes. Les femmes étaient particulièrement inquiètes des effets psychologiques à long terme du conflit sur leurs enfants.
- Presque toutes les familles interrogées en Jordanie et en Turquie et quelques-unes au Liban avaient été pendant longtemps déplacées à l'intérieur de leur propre pays en divers endroits avant de traverser la frontière. Globalement, près de huit ménages sur dix ont été déplacés à l'intérieur de la République arabe syrienne au moins une fois et 65 pour cent deux fois ou plus.
- La situation a été particulièrement critique lors de la phase la plus récente des déplacements internes. Les participants ont décrit la peur constante, les difficultés liées à la vie dans les abris collectifs, à l'accès limité aux services essentiels et à la quête de nourriture. Dans de nombreux cas, le facteur déclenchant de l'exode a été un épisode de violence faisant des morts et des blessés. Quelques participants ne se sont pas enfuis sous le coup du conflit lui-même, mais ont été forcés de partir à cause de la pénurie de moyens d'existence et de nourriture.

¹ OCHA, Nations Unies. 2016. *Humanitarian Needs Overview 2017*. Syrian Arab Republic. (disponible à l'adresse suivante http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017_Syria_hno_161205.pdf).

² PAM. 2017. *Nutrition Interventions: Syria 2017*. (disponible à l'adresse suivante <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp290774.pdf>)

SOURCE: PAM. 2017. *At the root of exodus: food security, conflict and international migration*. Rome.

ENCADRÉ 10 LIBAN – PRESSIONS ÉCONOMIQUES ET DÉFIS DE SANTÉ PUBLIQUE DANS LES PAYS QUI ACCUEILLENT DES RÉFUGIÉS SYRIENS

La crise en République arabe syrienne a eu d'énormes répercussions au Liban. Le pays connaît une récession économique et est confronté à l'arrivée de 1,5 million de réfugiés supplémentaires. Le ralentissement de l'économie, qui se manifeste par la chute de la croissance annuelle – passée de près de 10 pour cent dans les années qui ont précédé la crise à un taux de 1 à 2 pour cent pour la période 2011-2014 – tient à la montée de l'insécurité, à la perturbation des voies commerciales et au recul de la confiance des investisseurs et des consommateurs. Les exportations et les investissements étrangers directs ont reculé de 25 pour cent entre 2013 et 2014, et le tourisme a diminué de 60 pour cent depuis le début de la crise.

La dette publique a atteint 141 pour cent du produit intérieur brut (PIB) à la mi-2014.

Les marchés du logement et de l'emploi, ainsi que l'offre et la qualité des services publics ont particulièrement pâti de l'afflux de réfugiés. L'offre de main d'œuvre a augmenté de 50 pour cent et les effectifs des écoles publiques de 30 à 35 pour cent, tandis que la demande de services publics de santé a également enregistré une hausse soudaine.

La crise a un impact disproportionné sur des ménages qui sont déjà vulnérables, non seulement parce que les emplois non qualifiés sont insuffisants et les services publics surchargés, mais aussi parce que la moitié des réfugiés est concentrée dans les zones les plus pauvres (soit un tiers des districts). Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté augmentera de 3,9 pour cent d'ici à la fin de 2014 à cause du conflit syrien. Les pauvres le deviendront encore davantage et il faut s'attendre à des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

SOURCE: PAM. 2014. *Special Focus Lebanon. Is the Syrian crisis jeopardizing the economy and food security in Lebanon?* Fighting Hunger Worldwide. Analyse ACV de la sécurité alimentaire. Rome.

» (mécanismes de gouvernance, politiques et réglementations, infrastructures, réseaux communautaires et filets de sécurité officiels)⁷⁰. Ces trois capacités déterminent la manière dont chaque individu, ménage, communauté et institution parvient à survivre et à s'adapter aux conséquences d'un conflit.

Capacités d'adaptation chez les individus et les ménages

Des données factuelles montrent que la plupart des stratégies d'adaptation sont difficilement applicables dans les situations de conflit et de violence⁷¹. Dès lors, les individus et les ménages sont contraints d'opérer des choix de plus en plus dangereux et irréversibles. Dans un premier temps, ils s'engagent généralement dans des stratégies d'adaptation réversibles qui ont des effets à court terme: ils changent légèrement leurs habitudes alimentaires ou suppriment un repas. Toutefois, au fur et à mesure que ces options s'épuisent ou

disparaissent et que l'insécurité s'aggrave, les ménages sont plus enclins à employer des stratégies extrêmes, plus préjudiciables et moins réversibles. Ils s'orientent alors vers des solutions plus désespérées, telles que la vente à perte de leur bétail ou de leurs biens productifs comme leurs outils agricoles. Enfin, les conflits graves et/ou persistants peuvent se solder par l'effondrement des mécanismes d'adaptation, entraînant l'exode, la misère et dans les cas extrêmes, la famine et la mort. Les mécanismes d'adaptation et la perte des moyens d'existence peuvent à leur tour saper les économies locales et nationales.

On possède toutefois de nombreux exemples d'individus et de ménages qui vivent dans des zones de conflit et survivent aux effets de la violence⁷². En général, les ménages vivant dans des milieux à risque allient la gestion des risques *ex ante* à une stratégie d'adaptation *ex post*⁷³. Les stratégies les plus courantes consistent à

diversifier les avoirs fonciers et les cultures, stocker les semences pour la campagne suivante, vendre des biens tels que du bétail ou des terres qui auraient pu être accumulés dans l'éventualité d'une crise, emprunter auprès d'une instance villageoise ou d'autres prêteurs d'argent, et accepter des cadeaux et des transferts d'espèces dans le cadre de réseaux d'entre-aide informels (famille, amis, voisins et entreprises de pompes funèbres, etc.).

Certains éléments montrent que, dans certains contextes, les ménages semblent apprendre à vivre au milieu d'un conflit, mais cela ne s'applique souvent qu'aux revenus les plus faibles⁷⁴. Par exemple, dans les zones encore occupées par des factions armées non étatiques en Colombie, les ménages agricoles sont passés à des activités à cycle court moins rémunératrices. Au fur et à mesure que la violence s'intensifiait, les agriculteurs se sont toutefois concentrés sur des activités de subsistance garantissant un minimum de sécurité alimentaire. Ce choix peut être dicté par les difficultés d'accès aux terres productives, qui incitent à abandonner les activités rémunératrices les plus vulnérables aux conflits, ou par le souci de ne pas accumuler des avoirs qui pourraient devenir des passifs ou des cibles⁷⁵. Parmi les stratégies d'adaptation peuvent également figurer l'engagement dans les forces combattantes, le pillage, le soutien aux groupes armés et la participation à des activités illégales dans le but de survivre à la perte des moyens d'existence.

Les dimensions de genre dans la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations de conflit

La parité hommes-femmes est un paramètre important dans l'évaluation de la manière dont les conflits influent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, car les hommes et les femmes ont souvent des fonctions et responsabilités différentes, s'agissant d'assurer une alimentation et une nutrition adéquates dans le ménage. Les conflits tendent à bouleverser la répartition des rôles entre les hommes et les femmes ainsi que les normes sociales. Les hommes et les jeunes garçons sont plus susceptibles d'être engagés dans les combats et courent plus de risques de se voir enrôlés de force dans des groupes militaires ou d'être orientés par la

société vers une masculinité violente⁷⁶. Alliée à la normalisation de la violence, surtout lors de conflits prolongés, cette tendance non seulement les expose à un risque plus élevé de perdre la vie, ou de rester invalides, mais peut aussi entraver les efforts visant à pérenniser la paix.

L'engagement des hommes dans les conflits confère de nouvelles responsabilités aux femmes. En plus de leurs fonctions de principales pourvoyeuses de soins, c'est à elles de faire vivre le ménage et d'assurer notamment l'accès à la nourriture, la nutrition et les soins de santé des membres du foyer. Les situations de conflit sont souvent caractérisées par une augmentation des violences sexuelles, dont les femmes sont les premières victimes. La violence et le traumatisme qui s'ensuit causent un préjudice direct aux femmes, et tendent à diminuer leur capacité de subvenir aux besoins de la famille.

Souvent, les femmes rurales ont plus de mal à accéder aux ressources et aux revenus, ce qui les rend plus vulnérables et plus enclines à prendre des risques dans leurs stratégies de survie. Ces stratégies peuvent avoir des conséquences sur la santé et compromettre la sécurité alimentaire de tout le ménage, la capacité à produire et préparer les aliments diminuant avec la maladie⁷⁷. Dans les situations de crise et parmi les réfugiés, une femme sur cinq en âge de procréer est probablement enceinte. Les conflits soumettent ces femmes et leurs bébés à des risques accrus en cas de défaillance du système de santé et leur sécurité alimentaire se détériore⁷⁸.

Des données factuelles montrent en outre que lors des conflits, la main d'œuvre féminine est plus sollicitée. Cela peut être dû soit au fait que les hommes qui occupaient ces emplois sont morts ou portés disparus, soit à la perte des avoirs productifs comme la terre ou le bétail, dont disposaient les hommes avant le conflit et qui peuvent avoir été volés ou détruits⁷⁹. Par ailleurs, les rôles des enfants au sein des ménages et des communautés peuvent être gravement perturbés et nombre d'entre eux sont à risque d'être contraints aux pires formes du travail des enfants⁸⁰.

L'évolution des rôles assumés par les hommes et les femmes peut également avoir des effets positifs sur

ENCADRÉ 11 LE PASTORALISME EN AFRIQUE DE L'EST – RUPTURE DES SYSTÈMES TRADITIONNELS ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les conflits prolongés et récurrents ont modifié les pratiques de pacage des éleveurs pastoraux en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda et diminué leur résilience ainsi que l'efficacité de leurs stratégies d'adaptation.

La montée de l'insécurité limite la mobilité, forçant les communautés à faire paître le bétail dans un périmètre restreint. L'utilisation durable des parcours dépend dans une large mesure de la mobilité, qui permet la rotation des pâturages affectés à la saison sèche et à la saison des pluies. La perte d'accès aux terres et aux points d'eau met à mal le système pastoral et le prive progressivement de son autosuffisance. Cela signifie que le système d'utilisation des terres en vigueur n'est plus en mesure de faire face aux variations écologiques et climatiques, ce qui entraîne une dégradation de l'environnement.

La FAO a documenté le rôle des conflits dans la désintégration des systèmes traditionnels et la manière dont celle-ci contribue à la dégradation de l'environnement, minant ainsi la viabilité à long terme des moyens d'existence pastoraux.

Au **Kenya**, des informateurs-clés au Kula Mawe (Borana) ont indiqué que même en temps de paix, les animaux paissent dans un rayon de 15 kilomètres, par peur des raids orchestrés par les Somali ou les Samburu. Concentrer le bétail dans des aires restreintes cause le surpâturage et la dégradation de l'environnement.

En **Ouganda**, les éleveurs pastoraux ont été forcés de se concentrer dans des zones déterminées, ce qui provoque des problèmes de surpâturage et de dégradation de l'environnement qui minent leurs moyens d'existence et la capacité de la communauté à s'adapter aux sécheresses et autres catastrophes d'origine

climatique. Des établissements humains surpeuplés entraînent la perte de sol sous l'effet de l'érosion. Les communautés souffrent aussi de la pénurie et de l'utilisation excessive d'eau, dues au surcroît de population et d'animaux. De la surexploitation des terres cultivées et de la pression excessive exercée sur les sols découlent la perte de fertilité, le déboisement et l'épuisement de la biomasse. La dégradation de l'environnement est exacerbée par l'abattage des arbres et le ramassage des herbes utilisés dans les travaux de construction, l'approvisionnement en bois de feu, la production de charbon de bois destiné à la consommation du ménage et à la vente.

En **Éthiopie**, des conflits violents et sporadiques entre les Borana, les Garre, les Guji et les Konso sont devenus courants. Ces conflits se produisent au niveau local, mais leur dynamique juridique, politique et économique complexe les projette dans une dimension nationale, voire régionale, englobant ainsi les communautés et leurs alliés dans le reste du pays et au-delà de la frontière, au Kenya. La perte d'accès aux terres et aux points d'eau met à mal le système pastoral et lui fait perdre progressivement son autosuffisance. Cela signifie que le système d'utilisation des terres en vigueur n'est plus en mesure de faire face aux variations écologiques et climatiques et que l'environnement se dégrade, ce que confirme l'avancée de la brousse. Cette situation modifie à son tour la structure et la composition de la végétation herbacée, avec l'apparition d'essences épineuses et ligneuses qui empiètent sur les aires de pacage. Il en résulte un déséquilibre du ratio brousse/prairies et une diminution de la biodiversité et de la capacité de charge, qui causent des pertes économiques et écologiques graves pour les communautés pastorales.

SOURCE: M.O. Odhiambo. 2012. *Impact of conflict on pastoral communities' resilience in the Horn of Africa. Case studies from Ethiopia, Kenya and Uganda.* Nakuru, Kenya, RECONCILE, FAO.

le bien-être des ménages. Lorsque les femmes interviennent davantage dans la gestion des ressources, la consommation alimentaire des ménages augmente et la nutrition des enfants s'améliore. L'autonomisation économique des

femmes permet à celles-ci de participer plus activement à la prise de décision au sein du ménage et de la communauté. L'expérience de la Somalie montre par exemple que pendant le conflit, la contribution des femmes à la création

de revenus dans les ménages a augmenté au fur et à mesure que leur pouvoir décisionnel s'affirmait⁸¹. De même, d'après les résultats comparés de plusieurs études de cas sur la Bosnie-Herzégovine, la Colombie, le Népal, le Tadjikistan et Timor-Leste, les conflits armés mènent à un accroissement de la participation des femmes à l'emploi, même si ce sont des emplois non qualifiés et peu rémunérés, qui exposent souvent les femmes à des conditions de travail précaires et dangereuses⁸². Par ailleurs, les possibilités de revenu des agricultrices indépendantes sont limitées lorsque celles-ci, comme souvent, sont privées du droit de posséder ou d'hériter la terre et n'ont pas accès aux intrants et au crédit. Dans ces circonstances, et si l'économie est plus largement touchée par le conflit, une participation accrue des femmes au marché du travail aura peu de chances d'améliorer le bien-être et la sécurité alimentaire des ménages⁸³.

Les répercussions des conflits sur les réseaux sociaux traditionnels

Les conflits peuvent saper l'efficacité des réseaux sociaux issus des institutions traditionnelles, soit au sein des communautés, soit entre communautés voisines. Dans de nombreux contextes, ces mécanismes de soutien fournissent des dispositifs de protection sociale et des mécanismes d'adaptation qui protègent les populations en cas de crise, et leur effondrement peut jouer un rôle critique dans l'augmentation de l'insécurité alimentaire.

Par exemple, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, les règles d'accès aux ressources naturelles stratégiques ont toujours été négociées avec l'aide des communautés pastorales, surtout pendant les périodes de stress écologique. Ces décisions visent principalement à restreindre la mobilité, une mesure essentielle si l'on veut assurer une gestion durable des parcours et de l'élevage. Toutefois, les conflits provoquent la désintégration des systèmes traditionnels d'échange et de médiation. Ce faisant, ils fragilisent les mécanismes d'adaptation des éleveurs pastoraux et contribuent à la dégradation des parcours, qui sont leurs principaux moyens d'existence. (voir l'encadré 11)⁸⁴. ■

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA DÉNUTRITION PEUVENT-ELLES DÉCLENCHER UN CONFLIT?

MESSAGES CLÉS:

→ L'insécurité alimentaire est en soi un facteur qui peut déclencher la violence et l'instabilité, particulièrement dans les contextes caractérisés par des inégalités diffuses et par des institutions fragiles.

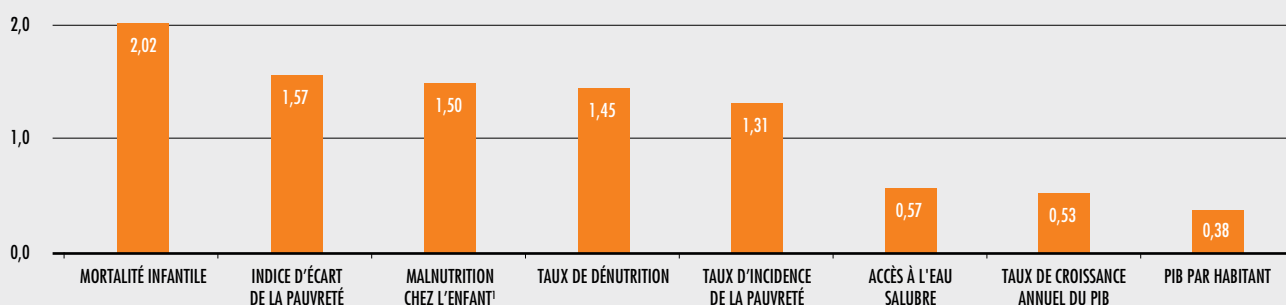
→ En général, les flambées des prix des denrées alimentaires exacerbent les risques de troubles politiques et de conflits, comme en attestent les émeutes de la faim qui ont éclaté dans plus de 40 pays en 2007 et 2008.

→ Les événements d'origine climatique, en particulier les sécheresses, ont tendance à mettre en péril la sécurité alimentaire sur le plan de la disponibilité et de l'accès, ce qui aggrave les risques de conflit. C'est particulièrement vrai lorsque de profondes divisions règnent entre les groupes de populations ou que les mécanismes de survie font défaut.

→ La compétition au sujet des ressources naturelles peut porter atteinte à la sécurité alimentaire des ménages ruraux vulnérables, et il n'est pas exclu qu'elle puisse culminer dans un conflit.

S'il est certain que les conflits sont un facteur d'insécurité alimentaire et de dénutrition, le lien de cause à effet inverse est loin d'être aussi évident. L'expérience a montré que l'insécurité alimentaire et la dénutrition ne sont pas des causes premières de conflit, mais qu'elles peuvent s'ajouter à d'autres griefs ou à d'autres facteurs sociaux, politiques et économiques pour contribuer au déclenchement d'un conflit. Un cercle vicieux peut s'instaurer si le conflit provoque la détérioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et, dès lors, le risque de voir le conflit s'intensifier et se prolonger augmente⁸⁵.

FIGURE 19
LES PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT ONT UN STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE PLUS DÉFAVORABLE



¹ Z score du poids par rapport à l'âge.

NOTE: Taux de comparaison de certains indicateurs socio-économiques, entre pays non touchés par des conflits et pays où des conflits armés ont commencé pour la première fois dans les cinq années suivantes, pendant la période 1980-2005.

SOURCE: P. Pinststrup-Andersen et S. Shimokawa. 2008. Do poverty and poor health and nutrition increase the risk of armed conflict onset? *Food Policy*, 33(6): 513–52.

La présente section se penche sur des éléments factuels et des études de cas, ayant pour objet de cerner les facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition et qui peuvent déclencher, alimenter ou pérenniser un conflit, en particulier la hausse des prix alimentaires, les événements météorologiques extrêmes, la compétition pour la terre et les ressources. Toutefois, les effets se manifestent toujours en combinaison avec d'autres facteurs favorisant les conflits, qui sont très fortement liés au contexte.

Facteurs qui déterminent et conditionnent des modifications de la sécurité alimentaire propres à déclencher des conflits

Mesurer l'impact des variations de la sécurité alimentaire sur les probabilités de conflits violents est un exercice complexe, compte tenu des contraintes liées aux données et de la nature spécifique du contexte de chaque conflit. Certaines études laissent toutefois entendre que l'insécurité alimentaire couplée à d'autres facteurs, augmente les risques de conflit. Par exemple, une étude récente du PAM portant sur une période de 25 ans

suggère que la sous-alimentation est l'un des facteurs qui pèsent le plus dans le déclenchement de conflits armés et que, couplée à la pauvreté, l'insécurité alimentaire en augmente les probabilités et l'intensité⁸⁶.

Une autre étude a analysé les conditions socio-économiques régnant avant l'apparition d'un conflit et conclu que dans les pays où les indicateurs socio-économiques sont faibles – par exemple si les taux de mortalité infantile, de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de dénutrition sont anormalement élevés – le risque de conflit augmente (figure 19)⁸⁷. En revanche, la même étude a constaté qu'un revenu par habitant satisfaisant, la croissance du PIB et le fait d'avoir accès à de l'eau salubre tempéraient les risques de conflit. Si la comparaison entre pays ne fait ressortir aucun lien de cause à effet, elle montre que la probabilité d'un conflit armé semble être plus élevée dans les pays défavorisés sur le plan socio-économique. Combinés à la pauvreté monétaire, l'état nutritionnel et la mauvaise santé sont plus étroitement associés à la survenue de conflits que le PIB par habitant, la croissance annuelle du PIB ou le ratio des exportations de produits de base par

ENCADRÉ 12

LE PRINTEMPS ARABE ET LES FLAMBÉES DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Plusieurs études ont établi que les prix élevés des aliments, en s'ajoutant aux autres motifs de mécontentement, avaient pu contribuer à déclencher le mouvement de contestation de la fin de 2010 et du début de 2011, d'abord en Tunisie et ensuite dans d'autres pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord¹. Tous les pays concernés par le Printemps arabe sont importateurs nets d'aliments, ce qui explique la grande vulnérabilité de leur population face aux flambées des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale, en 2008 et 2011. Si l'on ajoute à cela les forts taux de chômage, on obtient une forte hausse du coût de la vie et une érosion du niveau de vie, qui ont été vécues comme exacerbant le problème de l'insécurité alimentaire dans la région.

La hausse abrupte des prix des denrées alimentaires à partir de 2007 a également contribué à l'effritement

d'un système social qui avait permis aux gouvernements de subventionner la nourriture, les logements, les services et les combustibles et, souvent, de garantir de très nombreux emplois dans la fonction publique, mais qui était désormais au dessus de leurs moyens.

Cependant, cette interprétation de la séquence des événements a été contestée et il est possible qu'elle ne s'applique pas à tous les cas. En ce qui concerne la Tunisie, le SMIAR – le système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO – fait état de prix des aliments assez stables sur le marché intérieur, malgré des prix relativement élevés sur les marchés mondiaux pendant les mois d'hiver de 2010 à 2011. Il semble donc improbable que la flambée des prix des produits alimentaires ait contribué à déclencher le Printemps arabe en Tunisie².

¹ J.F. Maystadt, J.F. Trinh Tan et C. Breisinger. 2012. *Does food security matter for transition in Arab countries?* IFPRI Discussion Paper 01196. Washington DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

² FAO. (2017). *Sowing the Seeds of Peace for Food Security: Disentangling the nexus between conflict, food security and peace*, par C. Holleman, J. Jackson, M.V. Sánchez et R. Vos. FAO Agricultural Development Economics Technical Study 2. Rome.

rapport au PIB⁸⁸. En outre, d'après les données recueillies, les pays en situation d'après-conflit ayant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire ont 40 pour cent de chances de plus de rechuter dans un délai de 10 ans que les pays ayant de faibles niveaux d'insécurité alimentaire.

S'agissant des conflits et de l'insécurité alimentaire, la comparaison des moyennes nationales ne tient généralement pas compte des inégalités infranationales et du fait qu'à l'heure actuelle, les conflits sont le plus souvent localisés (voir la section «Pourquoi se concentrer sur les liens entre les conflits, la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 34). Toutefois, des analyses plus détaillées fondées sur des études de cas confirment que la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire, ainsi que la répartition inégale des revenus, des terres et d'autres biens matériels peuvent susciter parmi certains secteurs de la population des sentiments de haine et de désespoir ainsi que la perception d'un manque d'équité et de justice sociale.

Ces griefs peuvent être exploités par des individus ou des groupes dans le but de fomenter la violence⁸⁹. Comme indiqué plus haut (dans la section «Pourquoi se concentrer sur les liens entre les conflits, la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 34), les conflits ont des incidences importantes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, surtout lorsqu'ils se prolongent et sont couplés à de faibles capacités de riposte sur le plan institutionnel (fragilité). Des institutions fragiles et une mauvaise gouvernance expliquent en partie que des chocs exogènes produisent de la violence dans un pays et pas dans un autre. Les études ont montré que pendant les crises des prix alimentaires qui ont sévi en 2007-2008, la probabilité d'émeutes était beaucoup plus élevée dans les pays en développement classés dans la catégorie des pays en situation de fragilité⁹⁰.

L'insécurité alimentaire, ou la menace d'insécurité alimentaire, est une condition d'indigence qui peut faire naître des griefs, causer la frustration et la colère

et pousser les individus à adopter un comportement antisocial⁹¹. Les gens peuvent recourir à la violence lorsqu'ils se sentent menacés dans leur sécurité, notamment alimentaire, en particulier en l'absence d'institutions formelles ou informelles qui aient la capacité et la volonté d'agir face à ces risques. Les griefs peuvent être aggravés par le manque de confiance à l'égard du gouvernement, souvent alimenté par le sentiment que l'État n'est d'aucun secours face à l'insécurité alimentaire⁹².

Au niveau des individus, les études ont montré que la décision de rallier des groupes armés, ou de les soutenir, est dictée par l'espoir d'un avantage monétaire, particulièrement lorsque la confiance dans les dispositifs de protection étatiques est érodée⁹³. Au Mozambique, au Pérou et au Sierra Leone, par exemple, les rebelles ont été rémunérés grâce aux pillages commis contre la population civile. D'autres données montrent que les privations, par exemple la non-satisfaction des besoins nutritionnels de base, sont l'un des principaux motifs du ralliement des individus aux forces d'insurrection. Dans le nord du Mali, qui est une région très pauvre, une étude a conclu qu'un sentiment diffus de marginalisation et l'impossibilité, pour les hommes jeunes, de compter sur des moyens d'existence ont contribué à la récurrence des conflits⁹⁴.

Toutefois, il ne faut pas se hâter de tirer des conclusions sur le rôle que pourrait jouer tel ou tel facteur dans les comportements et les conflits⁹⁵. Dans la plupart des cas, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Parmi les facteurs faisant couramment l'objet d'études, trois sont abordés ci-dessous, à savoir les flambées des prix des denrées alimentaires, les effets climatiques extrêmes et la compétition au sujet des ressources naturelles.

Les flambées des prix des denrées alimentaires

En 2013, 767 millions de personnes vivaient dans une pauvreté extrême⁹⁶. La plupart des pauvres dépensent plus de 50 pour cent de leurs revenus pour se nourrir et toute augmentation des prix, même légère, peut avoir de graves conséquences sur leur bien-être. De plus en plus de données empiriques montrent que les hausses des prix alimentaires sont un facteur important dans le déclenchement de troubles sociaux (manifestations, émeutes, violence ou guerre civile)⁹⁷. Ces données proviennent généralement d'études relatives à des

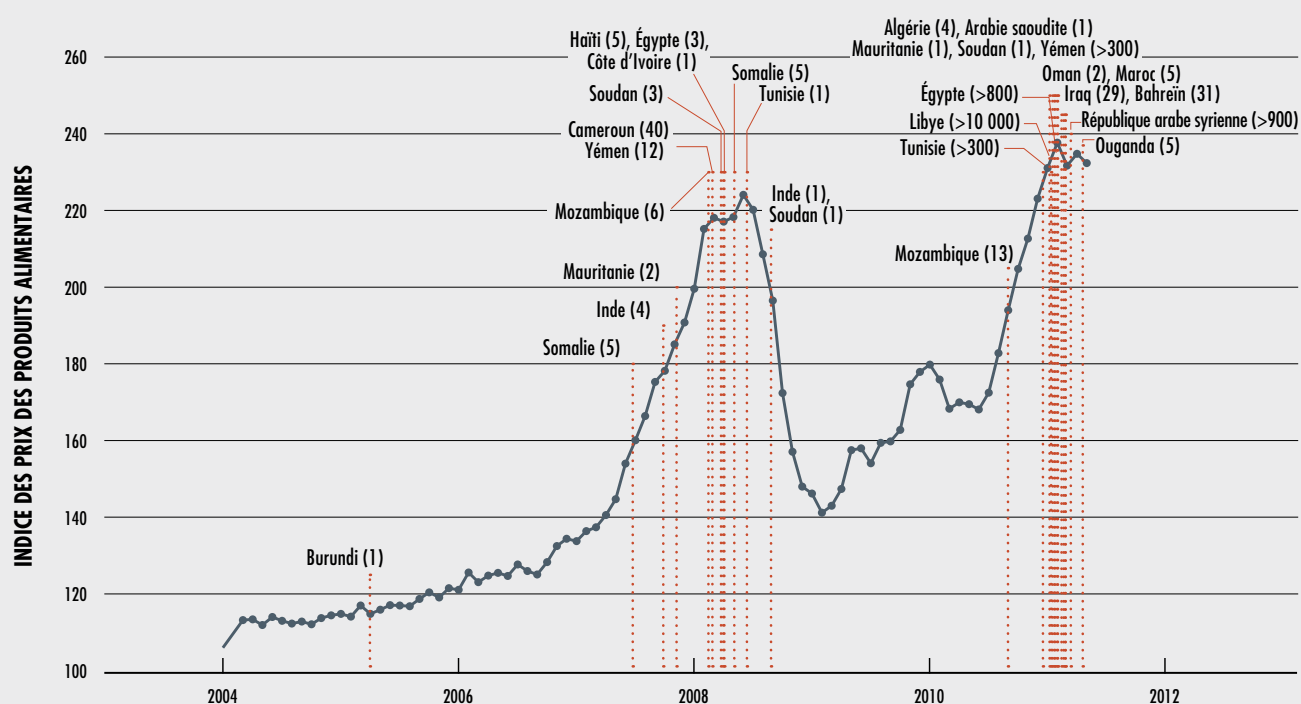
situations de ce type rencontrées en Afrique⁹⁸, y compris les données qui imputent, entre autres, aux crises des prix alimentaires sur le marché international qui ont pu contribuer aux soulèvements connus sous le nom de Printemps arabe, en 2010 et 2011 (encadré 12)⁹⁹. Des études plus récentes suggèrent que ce lien pourrait s'appliquer plus largement¹⁰⁰. Il est difficile de savoir dans quelle mesure les prix alimentaires influent isolément sur le déclenchement de conflits violents. L'expérience a montré que les conflits violents sont caractérisés par des interactions de plus en plus nombreuses et complexes entre les prix des denrées alimentaires et d'autres facteurs négatifs, de nature socio-politique.

Le mécontentement des consommateurs est le principal motif invoqué pour expliquer les liens entre les prix alimentaires et les conflits. La hausse des prix détermine en effet des restrictions économiques et/ou la perception de privations, qui sont elles-mêmes à l'origine de doléances pouvant entraîner un conflit. Une deuxième théorie met en évidence la faille d'autorité et de légitimité qui se produit lorsque les pouvoirs publics ne garantissent pas la sécurité alimentaire, poussant ainsi la population à manifester ses griefs contre l'État¹⁰¹. Plusieurs analyses récentes ont constaté que la cohésion des institutions politiques dans les pays à faible revenu se détériore considérablement lorsque les cours internationaux des denrées alimentaires augmentent¹⁰², tandis que les hausses des prix alimentaires et les émeutes de la faim en Afrique ont également été associées à une répression politique plus dure¹⁰³.

Les données historiques confirment que les flambées des prix des denrées alimentaires exacerbent les risques de troubles politiques et de conflits¹⁰⁴, comme ce fut le cas en Égypte (1977), au Maroc (1981), en Tunisie (1984) et en Jordanie (1996). En octobre 1988, les émeutes et les manifestations de la jeunesse auraient indirectement contribué à la chute du système du parti unique algérien et à l'introduction de réformes démocratiques, qui ont culminé dans la guerre civile de 1991. La hausse constante des prix des produits alimentaires, le chômage des jeunes et les mesures d'austérité ont été signalés comme des facteurs clés dans l'explosion de la contestation sociale.

Plus récemment, les crises des cours internationaux des denrées alimentaires en 2007 et 2008, puis en 2011, ont déclenché des émeutes dans plus de

FIGURE 20
DES FLAMBÉES SOUDAINES DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ONT DÉCLENCHÉ DES ÉMEUTES DE LA FAIM ET DES MANIFESTATIONS DANS PLUS DE 40 PAYS



NOTES: Évolution dans le temps de l'indice FAO des prix des produits alimentaires de janvier 2004 à mai 2011. Les lignes pointillées verticales rouges correspondent aux dates de début des «émeutes de la faim» et des manifestations associées aux troubles majeurs récemment survenus en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Le nombre total de morts figure entre parenthèses. Les données sur les prix reprennent l'indice FAO des prix des produits alimentaires de 2004 à 2011.

SOURCE: Adapté de M. Lagi, K.Z. Bertrand et Y. Bar-Yam. 2011. *The food crises and political instability in North Africa and the Middle East*. Cambridge (États-Unis d'Amérique), New England Complex Systems Institute.

40 pays, dans lesquels l'augmentation de la facture des importations de produits de base a provoqué l'érosion des revenus réels (voir la [figure 20](#))¹⁰⁵.

Parmi les autres exemples d'émeutes ayant eu des conséquences politiques graves, on citera la démission du Premier Ministre d'Haïti, Jacques-Édouard Alexis en 2008 et le coup contre le Président de Madagascar, Marc Ravalomanana, en 2009¹⁰⁶. Au Venezuela (République bolivarienne du), suite à l'effondrement de l'économie dû à la baisse des cours du pétrole et des revenus pétroliers, les tensions politiques ont pris de l'ampleur au fur et à mesure que les disponibilités de vivres et d'autres articles de première nécessité se raréfiaient, et que les importations de ces biens étaient limitées par la pénurie de devises¹⁰⁷.

Les émeutes de la faim commencent souvent dans les zones urbaines, où les ménages dépendent surtout des marchés pour accéder aux aliments et sont extrêmement vulnérables aux fluctuations de prix. Toutefois, les crises liées aux prix ne causent pas nécessairement une détérioration marquée de la sécurité alimentaire avant de déclencher un conflit. C'est plutôt la crainte de l'insécurité alimentaire qui peut induire les groupes directement concernés à lutter pour protéger leurs moyens d'existence¹⁰⁸. Il s'ensuit que les variations de la sécurité alimentaire sont probablement plus déterminantes que le degré d'insécurité alimentaire en tant que tel¹⁰⁹. L'adhésion et l'appui aux conflits et aux mouvements d'insurrection est favorisée par des causes diverses et la protection de la sécurité alimentaire n'est qu'un

ENCADRÉ 13

LA GRAVITÉ DE LA SÉCHERESSE A CONTRIBUÉ À L'INTENSIFICATION DU CONFLIT EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

La guerre civile en cours en République arabe syrienne et la montée en puissance des groupes de rebelles est un exemple frappant des conséquences que peut avoir l'insécurité alimentaire, même si certains contestent ce lien¹. La rude sécheresse qui a sévi dans le pays en 2006-2007 a provoqué l'effondrement du système agricole: la plupart des petites et moyennes exploitations agraires et pastorales ont perdu la plus grande partie, si ce n'est toute leur production, et leur cheptel en 2008. En l'absence de filets de sécurité, la plupart de ces exploitants ont eu pour seul recours de migrer vers les villes.

D'après les estimations, 1,5 million de Syriens se seraient ainsi ajoutés à la population de plus en plus nombreuse de réfugiés irakiens dans les plus grandes agglomérations de la République arabe syrienne, notamment Damas, Alep, Homs et Lattaquié². Représentant jusqu'à 20 pour cent des habitants de ces zones urbaines,

les réfugiés et les communautés nouvellement immigrées vivaient dans des logements indécents, étaient confrontés à un chômage généralisé et n'étaient aucunement assistés par le gouvernement, ou très peu, ce qui explique la rébellion au sein de certaines de ces communautés.

La moitié de la population travaillait dans l'agriculture. Aujourd'hui, le cheptel est réduit de 50 pour cent et la production de blé a reculé de 40 pour cent³. Toutefois, l'explication qui identifie l'insécurité alimentaire et son cortège de migrations comme cause du conflit n'est pas exhaustive et, dans la situation syrienne, d'autres facteurs politiques ont joué un rôle déterminant. La faim revêt néanmoins une importance critique et les groupes de rebelles, par des mesures d'incitation et la promesse de conditions de vie meilleures, laissent entrevoir aux ménages d'autres moyens d'existence, susceptibles de les protéger de l'insécurité alimentaire.

¹ C.P. Kelley, S. Mohtadi, M.A. Cane, R. Seager et Y. Kushnir. 2015. Climate change in the Fertile Crescent and implications of the recent Syrian drought. *Proceedings of the National Academy of Science of the United States of America*, 112(11): 3241–3246.

² M. Ali. 2010. *Years of drought: a report on the effects of drought on the Syrian Peninsula*. Beyrouth, Heinrich Böll-Stiftung.

³ FAO In Action.

aspect parmi d'autres. L'insécurité alimentaire peut aussi contribuer à perpétuer le conflit. Si le relèvement après un conflit s'avère difficile et que l'insécurité alimentaire reste critique, les conditions peuvent devenir favorables à la réactivation du conflit¹¹⁰.

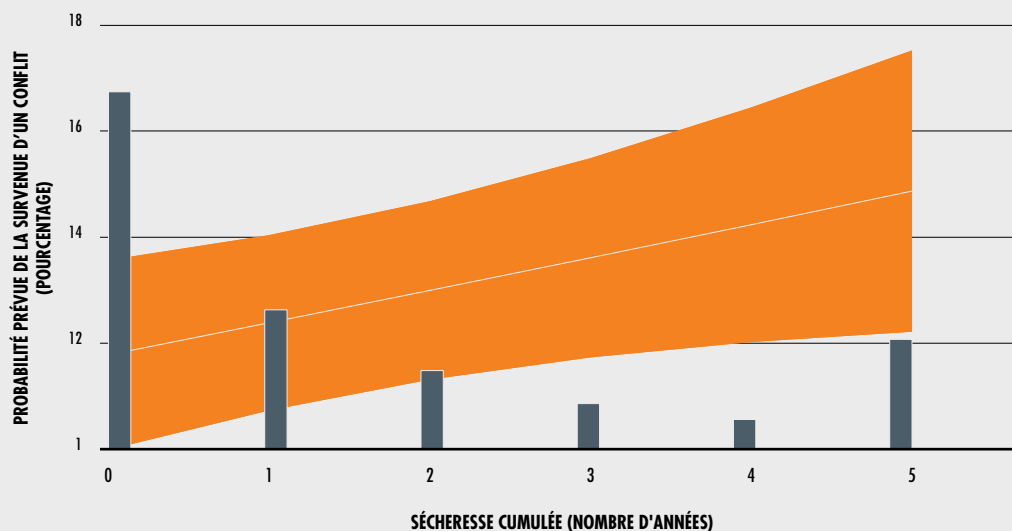
Changement climatique et événements météorologiques extrêmes

Les événements d'origine climatique peuvent accroître l'insécurité alimentaire en termes de disponibilité et d'accès par des voies diverses. La sécheresse est un cas spécial car elle diminue la productivité de l'agriculture et de l'élevage, augmentant ainsi le réservoir de combattants potentiels et donnant prise à un mécontentement social de proportions plus vastes¹¹¹. En règle générale, une sécheresse grave menace la sécurité alimentaire locale, aggrave les conditions humanitaires et peut

provoquer des déplacements humains massifs tout en créant un terreau fertile pour le déclenchement ou la perpétuation d'un conflit¹¹². Une étude récente a constaté que les probabilités de conflit augmentent de manière significative au fur et à mesure que la sécheresse s'intensifie et le prolonge¹¹³.

Dans la plupart des cas, les sécheresses n'augmentent pas immédiatement le risque de voir certains groupes de population défier le pouvoir étatique par des moyens militaires. Au sein des communautés qui sont tributaires de l'agriculture dans des contextes où les revenus sont faibles, on a toutefois constaté que les sécheresses augmentent les probabilités de violence et de prolongation du conflit au niveau local et constituent, à terme, une menace pour la stabilité et la paix sociales. La sécheresse grave figure parmi les facteurs qui ont pu contribuer à

FIGURE 21
LA PROBABILITÉ DE SURVENUE D'UN CONFLIT AUGMENTE AVEC LA DURÉE DES PÉRIODES DE SÉCHERESSE



NOTE: La figure montre le risque de conflit prévu pour chaque année supplémentaire de sécheresse survenant pendant la saison de végétation dans le sous-échantillon à taux de mortalité infantile élevé ($n = 2\,733$) d'un échantillon de groupes ethniques de pays asiatiques et africains. Les barres représentent les distributions des observations.

SOURCE: N. von Uexkull, M. Croicu, H. Fjelde et H. Buhaug. 2016. Civil conflict sensitivity to growing-season drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 113(44): 12391–12396.

l'insécurité alimentaire et à la guerre civile en République arabe syrienne (encadré 13), et la forte sensibilité de l'économie éthiopienne aux variations de la pluviométrie est reconnue depuis longtemps comme étant un obstacle majeur au développement. Les études sur l'Éthiopie et la Somalie montrent que la raréfaction des pluies est associée à une plus forte probabilité d'apparition de conflits¹¹⁴.

Une étude couvrant l'Asie et l'Afrique sur la période allant de 1989 à 2014 montre que le risque de conflit augmente pour chaque année supplémentaire de sécheresse pendant la saison végétative et qu'il est encore plus prononcé dans les pays à développement lent (figure 21). Pour la moyenne des groupes politiquement exclus, aller de zéro à cinq années consécutives de sécheresse pendant la saison végétative locale fait passer

l'incidence probable des conflits de 12 pour cent à 15 pour cent, toutes les autres conditions étant égales. Avec le changement climatique, le risque d'événements météorologiques extrêmes augmente, ainsi que la variabilité des précipitations. Si aucune mesure n'est prise, le changement climatique devrait donc aggraver progressivement les risques de conflit.

Le risque de conflit lié aux chocs météorologiques augmente lorsque les populations – en particulier les groupes victimes de discrimination et de marginalisation – ne disposent pas de mécanismes de survie leur permettant d'éviter les effets néfastes de la sécheresse et d'autres événements sur leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. Dans ces contextes, les principaux facteurs qui limitent la capacité d'adaptation sont entre autres un niveau de

ENCADRÉ 14 ÉVICTIONS ET DÉPOSSESSION DES RESSOURCES NATURELLES ET DES TERRES EN COLOMBIE

La Colombie a été le théâtre d'un conflit qui a duré cinq décennies, faisant jusqu'à six millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, soit 14 pour cent de la population totale. Ces chiffres sont le résultat de stratégies systématiques d'éviction et de dépossession menées par des groupes armés désireux de se saisir de territoires ruraux, de contrôler les ressources naturelles et la terre et de s'approprier les dividendes découlant de ces ressources. Les stratégies et les déplacements forcés ont également été associés avec l'économie du trafic des stupéfiants, dont l'expansion passe par le contrôle des voies d'acheminement et des terres dévolues aux cultures illégales. Les déplacements forcés à grande échelle sont non seulement le principal effet des conflits armés, mais aussi la principale cause de l'insécurité alimentaire. Ce sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les communautés ethniques, qui ont pâti le plus de la situation.

Le conflit colombien a eu des répercussions socio-économiques à court terme et à long terme. Les stratégies d'éviction et de dépossession menées par les rebelles ont d'abord mené au déplacement des agriculteurs et des ménages ruraux, tout en favorisant la concentration de la propriété foncière aux mains d'un petit nombre et en introduisant des modifications durables dans l'utilisation des terres et la production agricole (des cultures alimentaires de base aux cultures de rente, notamment l'huile de palme et les feuilles de coca). Cela a eu des effets sur la pauvreté et les inégalités ainsi que sur la production alimentaire et l'accès aux aliments. Pour la période allant de 1980 à 2010, on estime que 6,6 millions d'hectares de terres ont été abandonnés par

suite des déplacements de population. Ce chiffre serait encore plus élevé si les territoires des communautés ethniques étaient inclus. La dépossession a surtout visé la petite propriété et les exploitations agricoles. Ce sont donc les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables qui ont été le plus touchés. Il devenait essentiel pour la Colombie de compenser les dommages matériels subis par les personnes déplacées et les populations rurales par suite du conflit, notamment au moyen de mesures favorisant la restitution des terres et des logements et l'amélioration de l'accès au capital circulant et aux biens d'équipement.

La Colombie est le seul pays au monde à avoir appliqué une politique de restitution des terres en plein conflit. Des leçons précieuses peuvent être tirées de cette expérience, en particulier sur la manière d'assurer un recouvrement sûr et durable des terres, tout en allant plus loin qu'une simple sécurisation des titres fonciers des victimes. La Colombie possède un cadre juridique solide pour appuyer les populations déplacées par suite du conflit. Ce cadre contribue à la pérennisation de la paix parce que les gens recouvrent non seulement leurs terres mais aussi leur dignité. La politique de restitution des terres et de droits territoriaux pour les populations et les communautés ethniques n'est pas isolée d'autres processus sociaux et politiques lancés ou programmés en faveur des zones rurales. La mise en œuvre de l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple (les FARC) – qui inclut un programme intégré de réforme rurale, représente une occasion unique de réaliser une paix durable et de faire face aux importants défis sociaux auxquels sont confrontées les populations rurales.

SOURCE: A. Segovia. 2017. *Las relaciones entre conflictos y seguridad alimentaria: el caso de Colombia*. Document de fond élaboré pour la FAO.

développement socio-économique insuffisant, des antécédents de conflits et un accès restreint au capital économique et social, qui permettrait de diversifier les moyens d'existence. Les mauvaises récoltes ou la perte de pâturages provoquées par le climat peuvent comporter une baisse radicale des revenus, et la restriction du capital humain et matériel peut aggraver la situation en rétrécissant l'éventail des options non agricoles. Toutefois, ce

processus n'explique pas à lui seul la manière dont les conflits violents éclatent ou se pérennisent. C'est principalement autour de l'appartenance ethnique que se cristallisent les clivages en termes d'identité sociale et de préférences politiques. La plupart des conflits civils modernes ont un fondement ethnique et le nombre des conflits ethniques a augmenté sensiblement depuis la fin de la Guerre froide¹¹⁵.

La compétition au sujet des ressources naturelles

Le lien entre ressources naturelles – en particulier les plus prisées, telles que le pétrole et les minerais – et les conflits est largement attesté. C'est particulièrement vrai si, en raison d'une mauvaise gouvernance, les ressources naturelles ne profitent qu'à une poignée de politiciens corrompus ou à certains groupes ethniques ou politiques plutôt qu'à la population tout entière. Ce type de situation entrave le développement du pays, freine l'investissement dans les services publics tels que la santé et l'éducation et accentue la marginalisation des ménages vulnérables, tout en creusant les disparités.

La compétition pour les terres et l'eau a été signalée comme l'un des facteurs susceptibles de déclencher un conflit, alors que la perte de la terre ou des avoirs productifs, la détérioration de l'emploi et la dégradation de l'environnement sont une entrave et une menace pour les moyens d'existence des ménages et des communautés. Certaines sources estiment qu'au cours des 60 dernières années, 40 pour cent des guerres civiles ont été associées aux ressources naturelles. Depuis 2000, 48 pour cent environ des conflits civils ont eu lieu en Afrique dans des contextes où l'accès aux terres est indispensable aux moyens d'existence de nombreux ruraux et où les questions foncières ont joué un rôle important dans 27 conflits, sur un total de 30¹¹⁶. Dans d'autres contextes, la question n'était pas la compétition foncière mais le fait que les agriculteurs étaient dépossédés de leurs terres par des groupes armés. En Colombie, par exemple, les agriculteurs ont souffert de stratégies d'éviction systématiques qui ont provoqué d'importants déplacements de personnes (voir l'encadré 14).

On affirme souvent que le conflit au Darfour a été partiellement causé par les variations du climat et plus spécifiquement par la sécheresse. Des pluies plus rares, conjuguées à la dégradation des terres, auraient en effet intensifié les rivalités pour l'accès aux pâturages, aux terres arables et à l'eau et donné naissance à la guerre civile et la crise humanitaire qui se sont développées en 2003¹¹⁷.

Dans la Corne de l'Afrique, la compétition au sujet de l'eau et des pâturages est une cause constante de conflits localisés entre les éleveurs pastoraux et les agriculteurs. L'eau, les forêts, la terre et les minerais s'épuisent sous l'effet de la dégradation, de la surexploitation et des menaces dues au changement climatique, en particulier le réchauffement terrestre. Les conflits entre communautés se produisent le plus souvent à cause de leur rivalité sur des ressources de plus en plus rares, tandis que la désertification au niveau régional a diminué les disponibilités de terres aptes à l'agriculture et au pacage. En conséquence, la compétition est devenue plus féroce, en particulier dans les années de sécheresse, lorsque les éleveurs pastoraux sont forcés de s'écarter des voies de transhumance traditionnelles à la recherche de nouveaux points d'eau¹¹⁸. Récemment, de mauvaises saisons des pluies, en 2015, 2016 et 2017, ont obligé les éleveurs à emmener leurs troupeaux vers des réserves naturelles et des terres agricoles au Kenya, où des heurts ont eu lieu avec les populations locales.

Au Mali, les conditions d'aridité et de semi-aridité ainsi que la modification des confins du désert ont souvent provoqué des affrontements mortels entre les agriculteurs et les éleveurs pastoraux. Les politiques qui favorisent l'expansion agricole au détriment de l'élevage pastoral, la restriction de l'accès aux ressources naturelles et l'utilisation de la force par le gouvernement sont autant de facteurs qui durcissent les griefs des éleveurs pastoraux. Le conflit qui a éclaté dans le Mali septentrional en 2012 a coïncidé avec une sécheresse qui a frappé toute la région. Quelque 3,5 millions de personnes ont été touchées. Combinée à l'instabilité politique, cette situation a provoqué le déplacement de près de 300 000 personnes, dont plus de 160 000 ont fui vers le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger¹¹⁹. Des dizaines de milliers de vaches et de moutons ont péri à cause de la sécheresse et, en l'absence d'une aide gouvernementale aux éleveurs, les moyens d'existence de nombreux Touaregs ont été anéantis. Un grand nombre d'entre eux vivent dans l'extrême pauvreté et dans l'insécurité alimentaire. Certains grossissent les rangs des factions armées de l'insurrection, d'autres s'adonnent au vol et au pillage. ■

LE RÔLE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LA PÉRENNISATION DE LA PAIX

MESSAGES CLÉS:

→ Les interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition qui tiennent compte des situations de conflit et qui sont menées en temps utile peuvent contribuer à la pérennisation de la paix.

→ Pour bâtir et renforcer la résilience face aux conflits, il faut aider les pays et les ménages à les anticiper, à s'y préparer, à s'y adapter et à s'en relever.

→ On a plus de chances d'avoir un effet durable sur la paix si l'on mène les initiatives concernant la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre d'une approche plus large incluant un ensemble d'interventions multisectorielles d'aide humanitaire, d'aide au développement et d'aide à la paix.

→ Une grande partie de l'aide publique au développement (APD) apportée aux pays touchés par des conflits prend la forme d'une aide humanitaire, axée sur les interventions à court terme et offrant un soutien insuffisant aux investissements dans le renforcement de la résilience et la préparation à plus long terme.

On a vu dans la partie «Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?» (p. 43) que les conflits avaient de fortes répercussions sur l'insécurité alimentaire et la dénutrition. Par ailleurs, même si les preuves de la relation causale inverse sont moins nombreuses, on a vu dans la partie «L'insécurité alimentaire et la dénutrition peuvent-elles déclencher un conflit?» (p. 57) que l'insécurité alimentaire pouvait aussi, dans certaines circonstances, déclencher et perpétuer un conflit. Dans la présente partie, on étudie comment les investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment la création de

moyens d'existence plus résilients et la définition de programmes en fonction des risques, peuvent aider à prévenir et à atténuer les conflits, et éventuellement contribuer à la pérennisation de la paix. Ces mêmes mesures serviront aussi à atténuer les répercussions des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Si la sécurité alimentaire et la nutrition sont importantes pour la résilience, les interventions et les processus qui leur sont associés qui permettent la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent-ils aussi avoir des effets sur les conflits et les processus de paix? Existe-t-il des modalités particulières qui peuvent contribuer à la pérennisation de la paix?

Récolter la paix en améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition

Développer la résilience en favorisant une paix durable est essentiel lorsqu'il s'agit d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les régions qui connaissent des crises récurrentes¹²⁰.

Par contre, on en sait moins sur le rôle que la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent jouer dans la prévention ou l'atténuation des conflits et s'agissant, potentiellement, de contribuer à la pérennisation de la paix. Les études portant sur les effets qu'ont les conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition et sur les voies par lesquelles la pauvreté chronique, la privation et la dépossession peuvent déclencher ou perpétuer des conflits donnent à penser que certaines interventions pourraient appuyer les processus de paix et contribuer à prévenir l'apparition de conflits.

Premièrement, les interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire pourraient contribuer à enlever de la force à certaines des causes des conflits, y compris les motivations susceptibles de conduire certaines personnes à soutenir ou à rejoindre des groupes armés ou à s'engager dans des activités illégales. Deuxièmement, une meilleure stabilité des prix des denrées alimentaires et le rétablissement des marchés agricoles et alimentaires locaux pourraient aider les individus et ménages vulnérables à atténuer les effets du conflit, notamment en aidant les personnes touchées par le conflit à accéder de nouveau aux marchés.

Il faudra effectuer d'autres recherches pour mieux comprendre ces mécanismes. Néanmoins, étant donné que l'agriculture est le moyen d'existence

principal de la majorité des ménages vivant dans les pays touchés par des conflits (voir la partie «Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 43), les mesures visant à relancer le secteur, à favoriser la croissance économique, à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer l'état nutritionnel de la population pourraient également avoir des effets positifs sur la pérennisation de la paix. Il est important de ramener rapidement les petits agriculteurs – hommes et femmes – vers les activités productives au lendemain de chocs, surtout dans les situations fragiles. Les politiques qui renforcent la participation des acteurs locaux aux processus décisionnels concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire sont incontournables¹²¹. La protection sociale, y compris l'aide en nature et en espèces, peut offrir de précieux dividendes de la paix et contribuer à rétablir la confiance dans les gouvernements et à reconstituer le capital social¹²².

Il ressort d'une revue d'études de cas que la protection sociale a le potentiel d'apporter une réponse directe à certaines des causes profondes des conflits dans les zones touchées¹²³. La protection sociale passant par des programmes «Espèces contre travail» peut aider à créer une infrastructure de production et améliorer la capacité technique des gouvernements et des autres contreparties locales qui, ensemble, créeront un environnement porteur pour la nutrition et la santé. Il faut surmonter de grands défis pour fournir une assistance efficace dans les situations de conflit et d'après-conflit, et les organismes de l'ONU, parmi lesquels la FAO et le PAM, réfléchissent à la façon dont les efforts déployés à l'échelle de l'ONU peuvent aider à renforcer la paix¹²⁴.

En 2006, dans son rapport d'activité sur la prévention des conflits armés, le Secrétaire général de l'ONU a écrit : «...la lutte contre l'insécurité alimentaire et les problèmes connexes de sous-production agricole et de pénurie de ressources peut contribuer à stabiliser une situation fragile. Une personne qui a faim est une personne en colère¹²⁵.» Ce point de vue a été confirmé plus récemment dans les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale d'avril 2016 sur la consolidation de la paix, dans lesquelles la notion de **pérennisation de la paix** a été présentée comme un cadre unificateur permettant de s'attaquer aux causes profondes des conflits¹²⁶.

Reconnaissant que les politiques et les mesures devaient contribuer à résoudre les problèmes sous-jacents et à prévenir leur apparition, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a, en 2015, adopté le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées. Le Cadre d'action inclut un principe spécifique pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la dénutrition en prenant en compte la problématique du conflit et pour contribuer aux objectifs de paix au moyen des interventions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition¹²⁷.

La notion de pérennisation de la paix suscite toujours plus d'intérêt dans les dialogues et les discussions sur les politiques menés récemment au niveau international. Elle suppose des activités visant à prévenir le déclenchement, l'intensification, la poursuite ou la récurrence des conflits, notamment en s'attaquant à leurs causes profondes et en s'engageant sur la voie du relèvement, de la reconstruction et du développement. La revitalisation économique et des moyens d'existence résilients et durables doivent, certes, être des éléments clés d'une approche coordonnée et cohérente de la pérennisation de la paix, mais il faut aussi mettre en place des processus politiques, améliorer la sûreté et la sécurité, rétablir la primauté du droit et le respect des droits de l'homme, restaurer les services sociaux et soutenir les fonctions essentielles des pouvoirs publics¹²⁸. Il est donc possible que les interventions favorables à la sécurité alimentaire et à la nutrition et aux moyens d'existence agricoles contribuent à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix, et s'attaquent ainsi non seulement aux symptômes mais aussi aux causes profondes des conflits.

Démarches pour renforcer la résilience face aux conflits et pérenniser la paix

On peut mettre en place différentes interventions et mesures liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition pour prévenir et atténuer le risque de récurrence des conflits. Parmi les mesures de prévention susceptibles de briser le lien entre l'insécurité alimentaire et les conflits, on peut citer la protection des consommateurs et des producteurs contre les chocs des prix des denrées alimentaires, par exemple au moyen de mesures de stabilisation des prix et d'interventions de protection sociale.

Une autre approche, qui plonge ses racines dans l'anthropologie sociale, consiste à amener le relèvement par l'agriculture, et ainsi à ramener de la vie dans les foyers et les communautés brisés et à motiver les individus à se réunir après qu'un conflit a détruit les liens sociaux¹²⁹.

Les situations d'après-conflit sont généralement fragiles; dans 40 pour cent des cas, un conflit réapparaît dans les 10 ans¹³⁰. La communauté internationale doit donc prêter une attention particulière aux situations d'après-conflit lorsqu'elle cherche à pérenniser la paix. Mais l'on admet de plus en plus que la pérennisation de la paix n'est plus simplement une activité d'après-conflit, et qu'elle doit être une priorité à tous les stades du conflit (avant, pendant et après celui-ci). Les conflits sont rarement, voire jamais, des processus linéaires et séquentiels. Au contraire, ils gagnent et perdent en intensité, et sont souvent cycliques, avec une paix et une stabilité relatives à certains moments ou à certains endroits.

Compte tenu de ces éléments de complexité, on peut suivre plusieurs voies grâce auxquelles l'appui aux moyens d'existence, à la sécurité alimentaire et à la nutrition peut aussi renforcer la résilience face aux conflits et contribuer à pérenniser la paix:

- **les mesures d'appui aux moyens d'existence** qui visent les causes profondes des conflits et des facteurs de stress liés aux conflits et qui favorisent le retour vers les activités économiques productives, notamment les transferts en espèces et la protection sociale;
- **les approches communautaires facilitées** qui aident à la construction des liens et de la cohésion sociale, et améliorent les aspirations et la confiance;
- **les interventions qui contribuent à renforcer les capacités des institutions** et des acteurs locaux, et améliorent la gouvernance en vue de la fourniture de services équitables.

Il existe des interactions et des recoupements entre certaines de ces voies, et il faudra probablement envisager de les combiner (voir l'**encadré 15**). Par ailleurs, ces interventions devront être adaptées aux conditions locales, ainsi qu'au contexte et à la nature du conflit.

Étant donné que les conflits coïncident généralement avec d'autres chocs, il est également

essentiel de renforcer la résilience face à ces chocs¹³¹. Par exemple, pour augmenter la résilience face aux sécheresses, on peut introduire des cultures résistant à la sécheresse, la collecte de l'eau et la diversification des moyens d'existence, et améliorer l'accès à l'assurance fondée sur les risques. On peut renforcer la résilience face aux chocs économiques grâce à la protection sociale et aux interventions concernant les moyens d'existence en vue d'accroître le pouvoir d'achat. Les mesures prises pour augmenter la résilience face à de multiples chocs de sécurité alimentaire doivent aussi inclure des interventions au niveau national, afin de renforcer les capacités des pouvoirs publics dans des domaines clés tels que la sécurité alimentaire, la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours et la fourniture de services de base tels que la santé, la nutrition, l'éducation, la distribution d'eau et l'assainissement.

Sécurité alimentaire et appui aux moyens d'existence fondés sur l'agriculture

Lors de la conception des interventions visant à la sécurité alimentaire, il est utile de recenser et de régler les causes possibles de conflits telles que la gestion des ressources naturelles, l'accès à la terre et à l'eau et leur utilisation, la faiblesse des revenus et le chômage important. Parmi les interventions possibles, on citera l'appui aux moyens d'existence, la réparation des infrastructures endommagées par les conflits ou les transferts en espèces et l'aide alimentaire pour aider les ménages et leur éviter d'avoir recours à la violence. Il est également indispensable d'investir dans le renforcement des systèmes et des capacités existants, afin de réduire la nécessité d'une aide d'urgence à long terme. Dans une analyse récente, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies reconnaît que l'amélioration de la fourniture de services de base peut aider à pérenniser la paix, notamment au moyen de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'eau et de l'assainissement¹³².

Dividendes de la paix concernant les moyens d'existence

Le programme du PAM de rétablissement des moyens d'existence au Libéria (2009-2012), soutenu par la FAO, a permis aux communautés rurales de construire et de remettre en état des systèmes



ENCADRÉ 15 RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CONFLITS

La «résilience face aux conflits» peut renvoyer au fait d'aider les pays et les ménages à prévenir et à anticiper les conflits, à s'y préparer, à s'y adapter et à s'en relever, afin qu'ils puissent «rebondir et aller de l'avant»¹. On trouvera ci-dessous quelques exemples de mesures pratiques que l'on peut prendre concernant chacun des cinq éléments de la résilience.

Les interventions doivent avoir pour objectif d'aider les communautés dans leurs propres stratégies et être complétées par des mesures plus larges visant à améliorer les moyens d'existence.

- **Prévenir le conflit:** Cette prévention nécessitera souvent de prendre différentes mesures pour s'attaquer aux causes profondes et aux causes immédiates du conflit, telles que l'exclusion économique, l'existence d'institutions extractives ou prédatrices, des services sociaux inéquitables, l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation, l'insécurité alimentaire et les catastrophes climatiques.
- **Anticiper le conflit et le préparer:** Des travaux préliminaires sont en cours pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide concernant les conflits², conçus pour aider les gouvernements et les organisations humanitaires à planifier et à mobiliser les ressources aux fins d'interventions rapides, telles que l'aide humanitaire ou la protection sociale réactive face aux chocs. Au niveau local, le fait d'aider les ménages à anticiper les conflits peut aussi faciliter leur planification et leur préparation, par exemple par l'épargne, l'ajustement des moyens d'existence ou encore la gestion des possibilités de migration. Par ailleurs, dans les situations où le risque de conflit est élevé, on peut aider les gouvernements à préparer les interventions de secours ou à concevoir des mécanismes de protection sociale réactifs face aux chocs, et aussi s'agissant de la planification d'urgence afin de préserver la fourniture des services et la protection sociale pendant un conflit. Là encore, on peut aider les communautés par exemple en facilitant la constitution d'une épargne ou de réserves de nourriture ou en développant leurs compétences concernant d'autres moyens d'existence qui souffriront probablement moins du conflit.
- **S'adapter au conflit:** Souvent, les conflits réduisent l'accès des ménages aux aliments, par exemple en raison du déplacement, de la désorganisation des moyens d'existence et des marchés, de l'inflation des prix des aliments ou encore de la perte des salaires dans le ménage. Il est essentiel d'aider les

ménages vulnérables afin que ceux-ci n'aient pas recours à des stratégies d'adaptation négatives qui nuiront encore plus à la sécurité alimentaire et à la nutrition et ne soient pas incités à sombrer dans la violence. Cela suppose de mener une action humanitaire rapide et bien ciblée et de prendre des mesures intensifiées de protection sociale réactives face aux chocs afin de garantir l'accès continu aux aliments pendant le conflit.

Les programmes «Espèces contre travail» ou «Vivres pour la constitution d'avoirs» peuvent aussi offrir des emplois temporaires tout en créant ou en remettant en état les infrastructures de production critiques telles que les routes ou les systèmes d'irrigation. Les agriculteurs déplacés en raison du conflit peuvent bénéficier de formations pour se créer de nouveaux moyens d'existence, qui leur permettront de gagner un revenu dans les camps. Les communautés victimes d'attaques violentes sur le bétail peuvent bénéficier de formations qui leur permettront de se tourner partiellement ou totalement vers des moyens d'existence moins exposés aux risques de conflit. Dans les régions d'élevage pastoral, on peut construire des points d'eau dans des zones sûres afin que les éleveurs ne risquent pas de conduire le cheptel dans les zones de conflit.

- **Se relever après le conflit:** Les situations d'après-conflit offrent une belle occasion d'agir et d'aider les gouvernements et les communautés à rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition afin de se reconstruire en mieux. Il est particulièrement important que les groupes vulnérables qui sont systématiquement exclus et marginalisés participent à la prise de décisions. On peut aider les personnes déplacées, les réfugiés et les anciens combattants à rentrer chez eux et à reprendre des activités agricoles productives, par exemple en leur donnant des semences, des outils ou des animaux d'élevage, ou encore en leur faisant suivre des formations. Ces interventions peuvent être un élément important des plans nationaux visant à la paix et au relèvement, ou des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration. Il faudra peut-être aussi régler les questions relatives au régime foncier et à l'accès aux ressources naturelles. On peut aussi aider à rétablir les infrastructures endommagées par le conflit, telles que les routes et les canaux d'irrigation, indispensables pour la production et la commercialisation des denrées alimentaires. Il se peut aussi que l'on puisse utiliser les interventions

ENCADRÉ 15
(SUITE)

concernant la sécurité alimentaire et la nutrition pour pérenniser la paix et atténuer les risques de reprise des hostilités, par exemple en réunissant les communautés pour reconstruire les avoirs productifs. On peut donner aux communautés les moyens de prendre leur situation en main en leur apportant les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer la santé et l'état nutritionnel de leurs

membres. Les progrès vers la paix sont souvent fragiles et il est facile de régresser, et les répercussions du conflit sur la sécurité alimentaire peuvent persister bien après la fin des combats. Il faudra souvent poursuivre les investissements dans bon nombre des mesures présentées dans les rubriques «prévenir», «anticiper», «se préparer» et «s'adapter» ci-dessus.

¹ C. Breisinger, O. Ecker, J.F. Maystadt, J.F. Trinh Tan, P. Al-Riffai, K. Bouzar, A. Sma et M. Abdelgadir. 2014. *How to build resilience to conflict. The role of food security*. IFPRI Food Policy Report. Washington DC. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

² Par exemple, l'Université d'Uppsala est en train de mettre au point, de tester et d'améliorer un système d'alerte rapide sur la violence politique (ViEWS). Voir www.pcr.uu.se/research/views/.

» d'irrigation, des routes et des installations agroalimentaires. Cela a accru la productivité des exploitations agricoles et l'offre d'aliments, et amélioré les revenus des ménages et l'accès à la nourriture, ce qui a permis d'apporter une réponse à certaines des causes profondes du conflit. À court terme, le projet a donné du travail aux jeunes habitants des zones rurales sans emploi, ce qui a contribué à désamorcer une situation potentiellement conflictuelle lors de la période critique du relèvement d'après-conflit¹³³. À cet égard, environ 90 pour cent des participants interrogés se sont dits d'avis que ces emplois temporaires avaient contribué à la paix et à la réconciliation¹³⁴.

Dans un autre contexte, en réponse à la famine qui a frappé la Somalie en 2011, la FAO a fortement amplifié son soutien aux interventions en cours de type espèces contre travail dans le centre et le sud du pays. Depuis, l'Organisation a continué d'aider des milliers de familles au moyen d'un éventail d'activités conçues pour améliorer la résilience des communautés vulnérables, et non pour simplement offrir une aide à court terme aux fins de la sécurité alimentaire. En l'absence d'un gouvernement efficace, la FAO a fourni des services de base (vaccination des animaux d'élevage, par exemple) parallèlement à un programme ambitieux de construction et de remise en état de l'infrastructure rurale (points de captage de l'eau, canaux d'irrigation, par exemple) au moyen de programmes

de type espèces contre travail. Elle a choisi ces actifs ruraux en raison de leur potentiel s'agissant de renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs pastoraux face aux chocs¹³⁵.

Le programme du PAM d'assistance alimentaire en faveur des populations touchées par le conflit au Népal (2007-2010) est venu en appui à des interventions qui ont aidé à remettre en état les infrastructures de production agricole endommagées et aussi à inculquer des compétences agricoles aux agriculteurs. La FAO a participé à ce programme, lancé à la fin de la guerre civile en 2006. Les interventions menées ont permis d'accroître les revenus des ménages ruraux touchés et de réduire l'inégalité des revenus, et donc de s'attaquer à ce que l'on considérait comme les causes profondes de l'entretien du conflit¹³⁶.

Le programme pour la gestion des ressources dans le Soudan occidental, financé par le FIDA, favorise la mise en place d'un système de gouvernance des ressources naturelles dans le Kordofan du Nord, le Kordofan de l'Ouest et le Kordofan du Sud. Au Soudan occidental, des conflits continuent d'éclater entre les différents groupes ethniques et des personnes qui utilisent différents moyens d'existence, qui se disputent des ressources naturelles rares, et ces conflits font des dizaines de morts chaque année. Dans le cadre de ce programme, on est en train d'élaborer une structure de gouvernance pour les ressources naturelles efficace, équitable et durable sur

le plan environnemental, ce qui permettra de réduire les différends à propos des ressources naturelles opposant les communautés et agriculteurs nomades et sédentaires dans les cinq régions ciblées du pays. Différentes activités sont mises en œuvre afin d'améliorer les moyens d'existence et de favoriser la coexistence pacifique des différents groupes qui vivent le long des itinéraires de migration des animaux d'élevage. On a notamment créé des centres de règlement des différends, qui ont permis de régler 92 pour cent des cas soumis en 2015. Ces activités sont associées à des investissements importants dans le bornage (plus de 4 000 kilomètres de routes à bétail), le rétablissement des voies de pâturage et des parcours, la récupération de l'eau, les plans d'adaptation communautaires, les groupements d'épargne et l'aide aux petites entreprises pour favoriser la diversification¹³⁷.

Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix a financé des interventions dans de nombreux contextes en vue de s'attaquer aux moteurs du conflit, de réhabiliter l'agriculture et de remettre en état les avoirs productifs¹³⁸, et le programme pour un accès sûr aux combustibles et à l'énergie a aidé à atténuer les tensions découlant de la concurrence pour les ressources naturelles, en créant des moyens d'existence plus résilients et en créant des liens entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil¹³⁹.

Les approches négociées et centrées sur les gens permettent aussi de s'attaquer aux problèmes d'accès à la terre, de son utilisation et de sa gestion. Par exemple, la FAO a fourni des services locaux de santé animale et des vaccinations des animaux d'élevage aux communautés Dinka Ngok et Misseriya dans la région d'Abyei, qui est l'objet d'un conflit entre le Soudan du Sud et le Soudan. Cette initiative, menée en collaboration avec les organismes publics locaux, les soldats de la paix de l'ONU et d'autres organismes de l'ONU¹⁴⁰, a permis de relancer le dialogue entre les communautés, ce qui a débouché sur un accord de paix au niveau local¹⁴¹. Les différents groupes s'accusent souvent mutuellement d'être à l'origine des épidémies de maladies animales, ce qui peut faire réapparaître la violence. Il est donc essentiel de renforcer la confiance mutuelle et la stabilité de base pour arriver à un relèvement durable et à une programmation aux fins de développement, comme indiqué dans le dispositif de gestion des risques de sécurité pour la région d'Abyei¹⁴².

Les discussions entre les groupes pour régler des problèmes communs sont souvent un bon point de départ pour renforcer la confiance et mettre en place une coopération, et ainsi faciliter la poursuite de la collaboration entre les parties en conflit sur des sujets plus sensibles.

Protection sociale

S'ils sont bien conçus, les systèmes de protection sociale peuvent aider à combler le fossé qui sépare souvent les interventions d'aide humanitaire d'urgence et l'aide au développement¹⁴³. En offrant aux ménages pauvres un accès à des transferts en espèces prévisibles, non négligeables et réguliers, on peut les protéger des répercussions des chocs à court terme, et ainsi leur éviter de recourir à des stratégies d'adaptation négatives qui ont des conséquences à long terme. Au fil du temps, en aidant les ménages vulnérables à mieux gérer les risques, la protection sociale peut déclencher des investissements dans des moyens d'existence qui renforcent la résilience des personnes face aux menaces et aux crises futures¹⁴⁴. Dans plusieurs pays, les programmes de repas scolaires ont contribué à pérenniser la paix, surtout dans la phase d'après-conflit. La protection sociale peut aider à créer un sentiment de structure et de normalité, et aussi renforcer l'équité et la cohésion parmi les populations touchées par le conflit¹⁴⁵.

Les structures d'aide non officielles et communautaires sont souvent la première solution utilisée en cas de conflit, mais elles sont aussi affaiblies par ces crises. Les évaluations d'impact menées dans des pays d'Afrique subsaharienne montrent que les programmes nationaux de transferts en espèces peuvent renforcer les structures communautaires fondées sur la réciprocité. Les transferts en espèces permettent aux bénéficiaires de rejoindre (de nouveau) les cercles de leur famille élargie et de leur communauté, ce qui a réduit la distance sociale séparant les ménages pauvres et les ménages plus riches et les institutions locales¹⁴⁶.

Une étude menée récemment aux Philippines a montré que les transferts en espèces assortis de conditions¹⁴⁷ conduisaient à une diminution importante du nombre d'incidents liés à des conflits, ce qui a été prouvé par une comparaison entre des villages ayant bénéficié de l'approche et des villages de contrôle. On a également constaté que le programme Pantawid Pamilyang Pilipino avait

réduit l'influence des insurgés dans les villages qui en avaient bénéficié, même si on ne peut pas exclure que cela soit dû au fait que les insurgés aient réorienté leurs activités vers les villages de contrôle.

Il convient de bien réfléchir à la mise en œuvre et à la conception des programmes de protection sociale et de les adapter au contexte. Il faut notamment prévoir des campagnes d'information bien conçues, des mesures de sensibilisation et des mécanismes de recours. Il faut aussi veiller à la transparence du ciblage et s'appuyer sur les éventuelles structures de protection sociale qui existent déjà.

Réduire la volatilité des prix et renforcer les capacités de gestion des risques

Les mesures visant à réduire l'instabilité des prix des produits agricoles et alimentaires peuvent aider à renforcer la résilience face aux chocs d'origine humaine et climatique qui peuvent frapper les moyens d'existence, et aussi réduire le risque de voir les flambées des prix des denrées alimentaires devenir un élément déclencheur d'un conflit.

Au niveau macroéconomique, cela peut nécessiter d'adopter des règles plus strictes concernant la spéculation sur les denrées alimentaires, et d'institutionnaliser les réserves de céréales pour stabiliser les prix en cas de crise. Cette approche suppose aussi d'investir dans la création de systèmes d'information sur les prix, et d'élargir les marchés du crédit et de l'assurance¹⁴⁸.

Compte tenu du lien qui existe entre les chocs climatiques, l'effondrement des prix des cultures et des produits de l'élevage et l'apparition de conflits, il convient de favoriser l'adoption de pratiques agricoles et de stratégies de subsistance visant à l'adaptation au changement climatique, comme un élément à part entière de la prévention des conflits – en accordant une attention toute particulière aux moyens d'existence pastoraux et semi-pastoraux. En créant et en élargissant des marchés du crédit et de l'assurance, on peut aider les pasteurs à mieux s'adapter aux sécheresses en leur évitant de perdre leurs troupeaux et, plus important encore, en facilitant la reconstitution des troupeaux si nécessaire. Il se peut aussi que les pasteurs aient besoin d'une aide financière et technique pour rendre leurs animaux plus résistants à la sécheresse et plus faciles à vendre, et ainsi être mieux préparés à des sécheresses qui seront plus fréquentes et plus intenses à l'avenir.

La FAO, le PAM et l'UNICEF ont recensé trois groupes de stratégies qui favorisent la résilience dans la Corne de l'Afrique: i) renforcer les secteurs de production, ii) améliorer les services sociaux de base et iii) mettre en place des filets de sécurité fondés sur les activités productives¹⁴⁹. Des éléments factuels recueillis au Soudan montrent que la fourniture de services tels que la santé, l'éducation et la sécurité physique dans des zones reculées caractérisées par une vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et à la violence interethnique et transfrontière peut contribuer à la pérennisation de la paix et à la résilience à plus long terme.

Prise en compte des questions de parité et rôle des femmes s'agissant de la paix et de la sécurité alimentaire

Comme on l'a vu dans la partie «Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?» (p. 43), les conflits violents ont des effets différents sur les hommes et sur les femmes. Lorsqu'on conçoit des politiques en vue de la reprise économique et de la transition pacifique des pays touchés par un conflit, il faut tenir compte des répercussions différentes s'agissant des changements de rôles et de responsabilités.

Les interventions qui incluent des mesures pour la définition de programmes visant à l'égalité des sexes renforcent l'autonomisation des femmes et sont aussi plus efficaces pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En ciblant les femmes comme bénéficiaires de l'aide alimentaire et de la protection sociale, on les aidera, elles et leurs communautés, à achever les récoltes, et on contribuera aussi fortement à l'amélioration de la résilience des ménages et à la pérennisation de la paix, puisqu'il arrive souvent que les rôles des femmes soient sous-évalués et que leurs besoins ne soient pas pris en considération.

En favorisant l'autonomisation économique des femmes et en luttant contre les normes sociales discriminatoires qui limitent leur accès aux ressources, aux services ou au pouvoir de décision, on peut contribuer à atténuer les disparités entre les sexes dans l'agriculture, ce qui engendrera des bénéfices à long terme en vue de la construction de sociétés pacifiques où chacun a sa place.

Par exemple, le Burundi connaît encore des cycles de violence et de crise politique qui contribuent à

l'insécurité alimentaire et perturbent l'agriculture, alors que 75 pour cent des habitants vivent en situation d'insécurité alimentaire et que 90 pour cent d'entre eux dépendent de l'agriculture de subsistance. Dans son programme pour ce pays, le FIDA promeut les activités agricoles tenant compte de la nutrition en vue de briser ce cycle, parmi lesquelles l'éducation à la nutrition pour les mères, la production de légumes, le développement de l'élevage et la création de mécanismes d'épargne et de prêt au sein des groupes d'entraide des communautés. Le programme cible les ménages profondément ébranlés par le conflit; il vise aussi à l'alphabétisation des femmes et offre un accès à des avis juridiques sur la façon de renforcer leur participation à la vie économique¹⁵⁰.

Dans sa résolution historique 1325¹⁵¹, le Conseil de sécurité de l'ONU aborde non seulement l'impact énorme que les conflits ont sur les femmes, mais aussi le rôle clé que celles-ci doivent jouer, et jouent, dans la gestion des conflits, dans leur résolution et dans la pérennisation de la paix. Une étude sur les incidences de la mise en œuvre de cette résolution a mis en évidence des progrès importants s'agissant de l'encouragement de la participation des femmes aux processus électoraux et au secteur de la sécurité, et aussi de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les politiques. Par contre, les auteurs de l'étude n'ont constaté que des effets modestes dans d'autres domaines, tels que la protection des femmes contre la violence sexuelle liée aux conflits et des femmes participant aux forces de maintien de la paix¹⁵².

On part souvent du principe que les femmes sont d'abord et avant tout des victimes de la guerre. Il s'agit toutefois d'une vision étriquée de la réalité, puisque les femmes entreprennent aussi au quotidien des activités qui contribuent à la paix. Il ressort d'une étude récente que les contributions des femmes à la paix sont les plus marquées lorsqu'elles travaillent ensemble en vue de gommer les différences s'agissant de la religion, de l'appartenance ethnique et des classes, ainsi que les clivages entre les zones urbaines et les zones rurales. Le fait de travailler par-delà les clivages a permis l'apparition d'organisations et de réseaux plus solides, et aussi la préparation du terrain pour la paix au sein de la population dans son ensemble. Au Burundi, après la signature de l'accord de paix, en 2000, on a aidé les organisations de femmes à créer des émissions de radio leur permettant de

partager leurs préoccupations et des informations. Elles ont aussi bénéficié de formations sur le règlement des différends, ce qui a facilité la création de réseaux d'entraide et de règlement des différends et de coopératives de production dirigées par des femmes¹⁵³.

Approches communautaires pour renforcer la confiance et la cohésion sociale

Les politiques et mesures traditionnellement adoptées après un conflit sont généralement axées sur les mesures de reconstruction, qui sont importantes pour accroître rapidement la production agricole. Toutefois, des études récentes donnent à penser que les politiques devraient aussi viser à créer des conditions favorables pour réduire l'incertitude (voir la partie «Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 43).

Il est essentiel de rétablir l'État de droit et de réduire l'insécurité pour améliorer la confiance au sein des communautés et entre les ménages. En réduisant l'incertitude, et en améliorant l'accès au crédit institutionnalisé et à la protection sociale, on peut aussi aider les ménages à ne pas vendre des avoirs productifs et à ne pas prendre des décisions de plantation non optimales, et à investir de façon à accroître leurs revenus et à améliorer leur sécurité alimentaire.

Renforcer les aspirations positives, améliorer le bien-être

La confiance, l'espoir et la dignité sont des éléments qui façonnent les aspirations des individus quant à leur vie future et leurs relations avec autrui, et notamment les points de vue et les attitudes à l'égard de la coopération et de la cohésion sociales, dont on peut affirmer qu'elles sont essentielles pour pérenniser la paix¹⁵⁴. Des recherches récentes fondées sur l'économie comportementale ont montré que les aspirations jouaient un rôle crucial dans la détermination du développement économique et des rapports sociaux¹⁵⁵. Certaines de ces conclusions ont servi de base à des programmes de formation sur les compétences sociales et individuelles destinés aux jeunes qui avaient été impliqués dans des conflits violents, et qui les ont aidés à remettre à plat et à améliorer leurs aspirations.

De nombreux anciens combattants étant des jeunes hommes et femmes des zones rurales, l'amélioration des compétences et la mise à disposition de capital pour la création de moyens d'existence agricoles sont aussi importantes pour la sécurité alimentaire et les revenus qu'elles ne le sont pour offrir des

perspectives plus positives. Les participants au programme de réintégration des anciens combattants au Libéria, fondé sur l'agriculture, ont reçu des repas, des vêtements, des soins médicaux de base et des effets personnels, ainsi qu'une formation et des outils et fournitures agricoles. Une évaluation a montré que ce programme avait permis d'attirer les jeunes vers l'agriculture et de réduire la participation à l'exploitation illicite. Par ailleurs, les participants à ce programme risquaient beaucoup moins d'avoir rejoint les groupes armés locaux impliqués dans une flambée de violence en Côte d'Ivoire¹⁵⁶.

Les emplois peuvent compenser la perte d'identité, de statut et de revenu associée à la dissolution des forces armées et des milices, et aussi faire contrepoids aux facteurs de tension susceptibles de raviver le conflit. Un des éléments essentiels du programme «Des emplois pour la paix» du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, de la FAO et de l'OIT, mis en œuvre sur la période 2009-2012 dans les régions du Népal touchées par l'insurrection, a été la création d'emplois pour les jeunes en milieu rural, qui a joué un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale lors du processus de réintégration après le conflit et de pérennisation de la paix, en ouvrant des possibilités rémunératrices et en décourageant le retour vers la violence. De la même manière, un programme axé sur les moyens d'existence agricoles dans le nord du Caucase soutenu par la FAO a stimulé la reprise économique, a contribué à la régénération de la société et a renforcé le sentiment de bien-être des individus¹⁵⁷.

Les programmes de transferts en espèces peuvent aussi améliorer la santé mentale et réduire le stress et l'anxiété chez les populations bénéficiaires, comme on l'a constaté dans des groupes de réfugiés en Jordanie. Dans ce cas précis, les transferts réguliers ont permis aux bénéficiaires de s'acquitter de dépenses vitales et d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes, et un tiers des répondants à l'enquête ont dit être moins stressés et moins anxieux¹⁵⁸.

Planification et dialogue en commun au sein des communautés, à l'appui de la cohésion sociale

On peut rendre les interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition plus efficaces en facilitant le dialogue entre les groupes des différents camps dans un conflit et en les faisant participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes. Par ailleurs, la formation et la sensibilisation à la

pérennisation de la paix peuvent être tout aussi essentielles pour le succès des interventions.

Par exemple, dans de nombreuses situations de conflit, le PAM mène des consultations consacrées à la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence avec des représentants d'organisations de la société civile, des communautés et d'autres parties prenantes. Dans les régions où il y a des tensions entre les populations déplacées et les communautés d'accueil, ces consultations permettent à des participants des deux camps opposés par le conflit d'évaluer ensemble la situation en matière de sécurité alimentaire et de trouver des moyens d'améliorer la résilience face aux chocs.

Les clubs Dimitra, soutenus par la FAO, améliorent les moyens d'existence des populations rurales et l'égalité des sexes dans les communautés au Burundi, au Ghana, au Mali, au Niger, en République démocratique du Congo et au Sénégal. Ces clubs donnent aux femmes et aux hommes ruraux – adultes et jeunes – les moyens d'agir et offrent un espace de dialogue et d'action au niveau de la communauté en vue de s'attaquer à des problèmes communs. Des évaluations qualitatives ont mis en évidence des changements dans les comportements, les pratiques et les perceptions des hommes et des femmes dans les communautés rurales, par exemple: un meilleur accès à l'information et aux connaissances, de nouvelles pratiques agricoles, l'amélioration de la confiance en soi et de la prise de responsabilités chez les femmes, la mobilisation de la communauté et une meilleure cohésion sociale. Les débats et les accomplissements des clubs sont diffusés sur les stations de radio communautaires, pour inspirer les auditeurs. Après des années de guerre civile et d'insécurité persistante dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, les clubs ont créé une nouvelle dynamique en partageant des informations sur la sécurité alimentaire, les pratiques agricoles, le VIH/sida et la violence domestique. Ils ont permis aux femmes de s'exprimer, et ont aidé à réunir les communautés afin qu'elles investissent pour améliorer leurs moyens d'existence¹⁵⁹.

Un programme financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix en cours au Kirghizistan et visant à améliorer la coopération transfrontière réunit les Kirghizes et les Tadjiks en vue du rétablissement des canaux d'irrigation au moyen du programme «Assistance

alimentaire pour la création d'actifs» du PAM. Ces canaux bénéficient aux deux groupes ethniques, et la gestion commune et le fait de travailler physiquement ensemble sur ce projet ouvrent un espace de contacts, de dialogue, de coopération et de renforcement de la confiance, notamment au moyen de réunions régulières entre les deux communautés¹⁶⁰. D'autres organismes, parmi lesquels la FAO, ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF, participent à différentes activités au titre de ce programme, qui favorisent toutes le dialogue entre les communautés et la participation des différentes communautés.

Efficacité et légitimité des institutions

La mauvaise gouvernance est souvent un facteur dans les conflits, qui fragilise le pacte conclu à l'échelle de l'État et de la société et qui crée ou accentue le sentiment de discrimination et les inégalités réelles. Qui plus est, les conflits ont des effets plus forts sur l'insécurité alimentaire et la dénutrition lorsque les pouvoirs publics et les institutions non gouvernementales sont peu à même de réagir aux crises et d'atténuer les risques que courent les populations touchées et vulnérables (voir les parties «Pourquoi se concentrer sur les liens entre les conflits, la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 34 et «Quelles sont les incidences des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 43).

Interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui renforcent les institutions

Les interventions en faveur de la sécurité alimentaire qui renforcent la capacité des institutions à offrir un accès équitable aux services peuvent aider à rétablir la confiance dans l'efficacité et la légitimité de l'État, et en même temps inciter davantage la population à préserver la paix et la stabilité. On pourrait obtenir le même effet en renforçant la capacité des institutions non étatiques (coopératives agricoles, associations d'usagers de l'eau, groupes de femmes, groupes de banques de céréales locales, par exemple) à fournir de meilleurs services aux communautés locales. Pour de nombreux observateurs, des institutions en état de fonctionnement et efficaces sont essentielles pour renforcer la résilience face aux conflits¹⁶¹.

La mauvaise qualité de la fourniture de services de base peut saper la légitimité de l'État et perpétuer un conflit. Toutefois, contrairement à ce qu'on croit généralement, l'amélioration de la fourniture des services ne rend pas forcément l'État plus légitime¹⁶². Les recherches effectuées par le Secure Livelihoods

Research Consortium au Népal, en Ouganda, au Pakistan et en République démocratique du Congo ont montré que de mauvaises expériences s'agissant de la qualité des services conduisaient en effet les populations à voir l'État d'un œil moins favorable. Mais il a aussi conclu que l'amélioration de la fourniture des services améliorerait ces perceptions uniquement si elle s'accompagnait d'améliorations dans d'autres formes de confiance au sein de la société, par exemple par la participation des communautés à la formulation des griefs. Ce lien plus nuancé entre fourniture de services et légitimité de l'État a aussi été mis en évidence ailleurs, par exemple dans la fourniture de services liés à l'utilisation de l'eau en Iraq¹⁶³. À noter aussi que l'amélioration de la fourniture des services ne doit pas accentuer les inégalités dans les situations fragiles, car cela risquerait de (re)déclencher un conflit.

Il est essentiel de renforcer les institutions régionales et nationales pour concevoir et mettre en œuvre efficacement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition et des mécanismes de prévention et de réduction des risques de catastrophe. Dans le cadre de l'Alliance globale pour la résilience et de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, la FAO, le PAM et d'autres partenaires soutiennent le Cadre harmonisé, un système d'information et d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le Sahel. Mis en place en 2008-2009 par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, le Cadre harmonisé est aujourd'hui présent dans 17 pays de la région et fournit des rapports réguliers sur la sécurité alimentaire, et des alertes rapides à l'intention des décideurs. Les gouvernements et les acteurs humanitaires de la région disposent ainsi de données fiables pour prendre des décisions éclairées sur les moyens de prévenir, d'atténuer et d'anticiper les crises alimentaires récurrentes, et d'y réagir. Par exemple, le Cadre harmonisé fournit régulièrement des informations actualisées sur la crise de sécurité alimentaire qui a découlé des violences liées à Boko Haram dans le nord-est du Nigéria.

Récemment, la FAO a aidé la Côte d'Ivoire à élaborer et à adopter une politique pour la sécurité des régimes fonciers dans les zones rurales. Cette politique est vue comme un élément essentiel dans la situation d'après-conflit que connaît le pays, dans laquelle des tensions concernant les droits fonciers continuent de faire peser des risques sur la stabilité sociale et

pourraient déclencher des conflits entre les communautés. Elle a été élaborée au moyen d'une approche participative et ouverte à laquelle ont participé les communautés, les autorités traditionnelles et administratives, des organisations non gouvernementales, des partenaires de développement et le gouvernement, et on a créé un organisme autonome chargé de la mettre en œuvre; une stratégie de communication sur la sécurité des droits fonciers en milieu rural a par ailleurs été déployée. Des certificats de propriété collective des terres ont été approuvés, ce qui a encouragé les entreprises agricoles à reprendre leurs activités, les différends concernant les terres ne posant plus un problème important¹⁶⁴.

L'aide publique au développement pour soutenir la sécurité alimentaire et pérenniser la paix

De l'aide humanitaire à l'aide au développement?

Bon nombre des interventions contribuant à la résilience et à la pérennisation de la paix citées ci-dessus s'appuient à la fois sur l'aide publique au développement (APD) et sur des mesures nationales. Pourtant, l'APD soutient encore peu les mesures visant à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix.

En effet, une grande partie de l'APD fournie aux pays en conflit ou connaissant une crise prolongée prend la forme d'une aide humanitaire. Dans sept situations de crise prolongée, plus de 30 pour cent de l'APD fournie prenait la forme d'une aide humanitaire sur la période 2012-2014.

Ce pourcentage a dépassé les 45 pour cent dans quatre situations de crise prolongée, et a même atteint 79 pour cent dans le cas de la Syrie. Ces pourcentages sont pratiquement 20 pour cent plus élevés lorsqu'on retire les conflits de la liste des situations de crise prolongée. En comparaison avec les pays non touchés par un conflit, l'aide humanitaire fournie aux pays touchés par un conflit est trois fois et demie plus importante, en proportion de l'APD totale¹⁶⁵.

Environ 80 pour cent des appels humanitaires sont liés à des situations de conflit, dont la plupart sont de nature prolongée. Ces dernières années, d'aucuns ont appelé à des financements à plus long terme et plus prévisibles dans les situations de crise

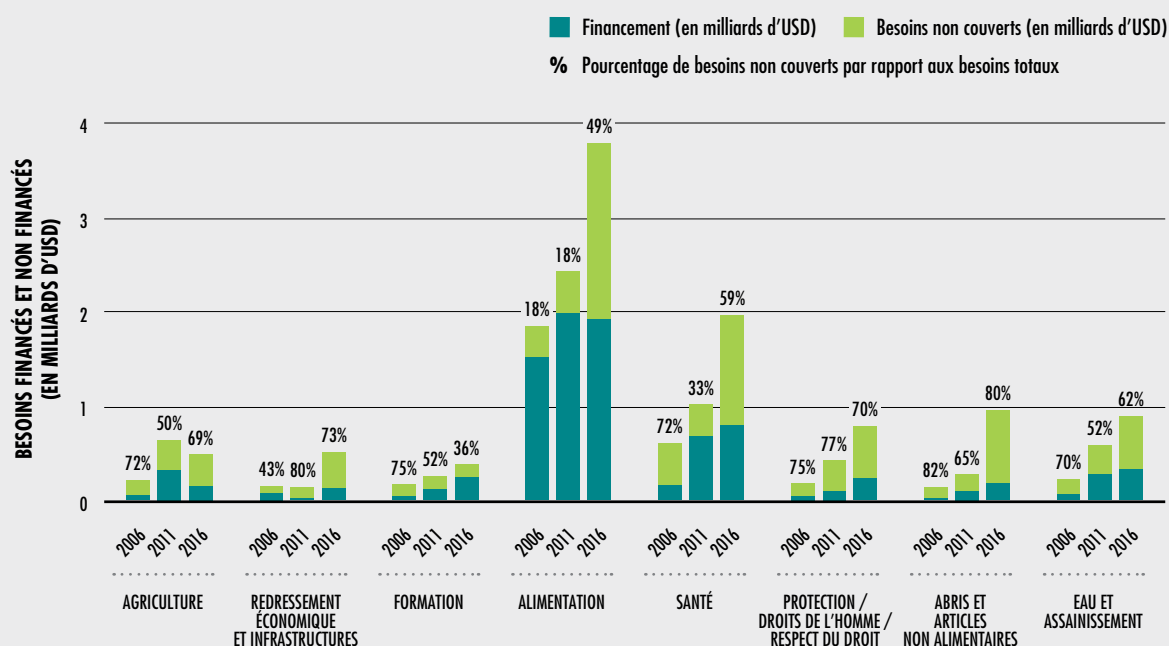
prolongée, pour permettre une réponse pérenne aux besoins chroniques ou récurrents et contribuer à renforcer la résilience des communautés touchées par ces situations de crise¹⁶⁶. Toutefois, les chiffres cités plus haut montrent que l'intégration de l'aide humanitaire et de l'aide au développement dans les cadres de décision et de planification à long terme n'a peut-être pas beaucoup évolué ces 10 dernières années, malgré la hausse continue des montants globaux de l'aide humanitaire. En fait, le montant d'aide humanitaire internationale le plus élevé jamais connu a été enregistré en 2015. Il était estimé à 28 milliards d'USD et avait marqué une hausse des dépenses totales pour la troisième année consécutive. Ces 10 dernières années, le volume total de l'aide humanitaire n'a cessé d'augmenter, en particulier dans les situations de crise prolongée (près de 60 pour cent) et dans les pays touchés par un conflit (près de 50 pour cent).

Vers une planification et un financement pluriannuels

Une meilleure intégration de l'aide humanitaire et de l'aide au développement dans les situations de conflit nécessite des engagements à plus long terme de la part des donateurs. Ce glissement vers une planification pluriannuelle est déjà une réalité dans plusieurs situations de crise prolongée et de conflit. En 2015, 15 appels consolidés ou plans d'action humanitaire avaient été adoptés pour plus d'un an, qui est la durée traditionnelle. Le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et le Tchad mènent aujourd'hui tous une planification pluriannuelle, parfois pour un deuxième cycle de trois ans. En Syrie, le Plan régional pour les réfugiés et la résilience contient aussi des appels pour 2017 et 2018.

Si le débat sur la question de savoir s'il faut planifier selon des cycles pluriannuels semble dominer, la question est de voir comment le faire plus efficacement. Des préoccupations demeurent quant à la proportion de l'aide financée par l'APD qui fait effectivement l'objet d'une programmation et d'un financement pluriannuels. Par exemple, en 2015, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a estimé que seulement 9 pour cent des 527 projets menés dans le cadre du Plan d'intervention humanitaire au Sahel 2014-2016 pouvaient légitimement être considérés comme faisant partie d'un cycle pluriannuel¹⁶⁷. Cela étant, d'autres éléments factuels sont plus encourageants:

FIGURE 22
LES SECTEURS JOUANT UN RÔLE IMPORTANT DANS LE RENFORCEMENT DE LA
RÉSILIENCE NE BÉNÉFICIENT PAS DE FINANCEMENTS SUFFISANTS DANS LES
CONTEXTES DE CRISE PROLONGÉE



NOTES: Besoins et financements reçus au titre des appels du système des Nations Unies par secteur, dans les pays en situation de crises prolongées en 2006, 2011 et 2016.

SOURCE: Service de suivi financier du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) – archives.

en 2014, les contributions pluriannuelles versées au PAM ont augmenté, pour atteindre plus de 600 millions d'USD, soit près de 11 pour cent de l'ensemble des contributions reçues. Il s'agit d'un triplement depuis 2010-2011, qui s'explique par le nombre croissant d'accords pluriannuels conclus avec les donateurs¹⁶⁸.

Soutien de l'agriculture par l'APD dans les conflits et les situations de crise prolongée

L'agriculture est l'épine dorsale des moyens d'existence de la plupart des personnes vivant des situations de fragilité, de crise prolongée et/ou de conflit (voir la partie «Pourquoi se concentrer sur les liens entre les conflits, la sécurité alimentaire et la nutrition?», p. 34). Cela montre combien il est important d'accroître la priorité donnée et l'appui apporté au développement de l'agriculture dans ces contextes lorsqu'il s'agit de

contribuer au relèvement, à la création de moyens d'existence résilients et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pierres angulaires de sociétés pacifiques et inclusives.

Il n'est pas possible d'analyser les données sur l'APD pour évaluer en détail l'ampleur de l'aide internationale consacrée à des interventions spécifiques visant au renforcement de la résilience dans les situations de conflit. De manière plus générale, dans les situations de crise prolongée, les secteurs qui revêtent une importance directe pour la sécurité alimentaire et la nutrition ont bénéficié de parts relativement réduites de l'ensemble de l'APD en 2012 et 2015: 5,8 pour cent pour l'agriculture, 3,8 pour cent pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, 7,4 pour cent pour les

services de santé de base et 2,1 pour cent pour l'éducation. On notera que la part destinée au développement de l'agriculture dans les situations de conflit et de crise prolongée était en moyenne bien inférieure à celle réservée aux autres pays les moins avancés, qui s'établissait à 8,1 pour cent¹⁶⁹.

Du côté de l'aide humanitaire, malgré d'énormes augmentations des financements, il reste des lacunes importantes au regard des besoins croissants. L'analyse du système de suivi financier du Bureau de la coordination des affaires humanitaires montre que l'appui apporté représentait, en 2016, 27 pour cent des besoins au titre de la procédure d'appel global pour le secteur de l'agriculture, une forte chute par rapport à 2011, puisque l'appui fourni représentait alors 58 pour cent des besoins. Les niveaux de financement étaient légèrement meilleurs pour les pays en situation de crise prolongée: 31 pour cent (figure 22). On constate une tendance similaire dans le secteur alimentaire¹⁷⁰, où le financement est passé de 77 pour cent des besoins en 2011 à 51 pour cent en 2016, les niveaux étant identiques au niveau mondial et dans les seules situations de crise prolongée. On constate également cette baisse dans le secteur de la santé entre 2011 et 2016. D'autres secteurs clés, tels que l'eau et l'assainissement et l'éducation, ont reçu globalement moins de la moitié de ce dont ils avaient besoin¹⁷¹. Compte tenu de la myriade de facteurs qui sous-tendent les conflits et des multiples interventions nécessaires pour pérenniser la paix, il faut financer correctement tous les secteurs, y compris s'agissant de l'appui à la gouvernance et au maintien de la paix.

De nombreuses études ont démontré que les dépenses de l'ONU aux fins du maintien de la paix aidaient à réduire le risque de reprise du conflit. La reprise économique est, certes, le meilleur moyen d'obtenir une paix stable, mais le doublement des dépenses aux fins du maintien de la paix peut réduire le risque de reprise du conflit et le faire passer de 40 à 31 pour cent¹⁷².

Une analyse de la situation d'après-conflit dans le nord de l'Ouganda (voir l'encadré 16) montre comment un ensemble de processus de paix et d'investissements dans la paix et le relèvement a débouché sur des gains importants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans un délai relativement court.

Incidences sur les contributions de l'APD à la pérennisation de la paix

Malgré les récentes initiatives et les évolutions positives vers une planification et un financement pluriannuels dans les appels humanitaires, cette analyse rapide des flux de l'aide au développement et de l'aide humanitaire montre qu'il faut encore mieux «superposer» les différents outils et ressources de financement. Chaque situation de crise prolongée et de conflit doit faire l'objet des mesures d'appui correctes, dans les bonnes proportions, afin que l'on puisse y relever les défis que constituent la garantie de la sécurité alimentaire et la nutrition, le renforcement de la résilience et la pérennisation de la paix. Cette approche doit se traduire dans les trois piliers de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et du maintien de la paix, et inclure des éléments tels que le financement des risques, les opérations de paix, les accords multilatéraux et bilatéraux, le secteur privé, la coopération technique, les prêts ou encore les recettes fiscales nationales.

Les donateurs ne semblent pas donner la plus grande priorité à la résolution des causes profondes des conflits. En effet, l'analyse de la répartition sectorielle de l'APD montre que les pays en situation de conflit ou de crise prolongée reçoivent une APD moins importante pour le développement du secteur agricole que les autres pays en développement dans lesquels l'agriculture représente une part comparable du PIB. La communauté internationale a une responsabilité s'agissant de contribuer à s'attaquer aux causes profondes des conflits, qui peuvent aussi avoir trait à des différends concernant les ressources agricoles ou les autres ressources naturelles, et aussi à l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les mesures visant au renforcement de la résilience et à la pérennisation de la paix peuvent également contribuer à une transition durable de la fourniture d'une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin vers l'atténuation de ces besoins et la réduction des coûts humanitaires y afférents.

Cela impliquera aussi de travailler ensemble plus efficacement à la poursuite de résultats collectifs, par-delà les piliers de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de la contribution à la paix. Récemment baptisée la «nouvelle méthode de travail¹⁷³», cette méthode collective est suivie de manière prioritaire dans l'ensemble du système des Nations Unies, au sein du Comité permanent interorganisations et du Groupe des Nations Unies pour le développement, et entre eux. »

ENCADRÉ 16

NORD DE L'UGANDA – INVESTIR DANS LA PAIX ET DANS L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

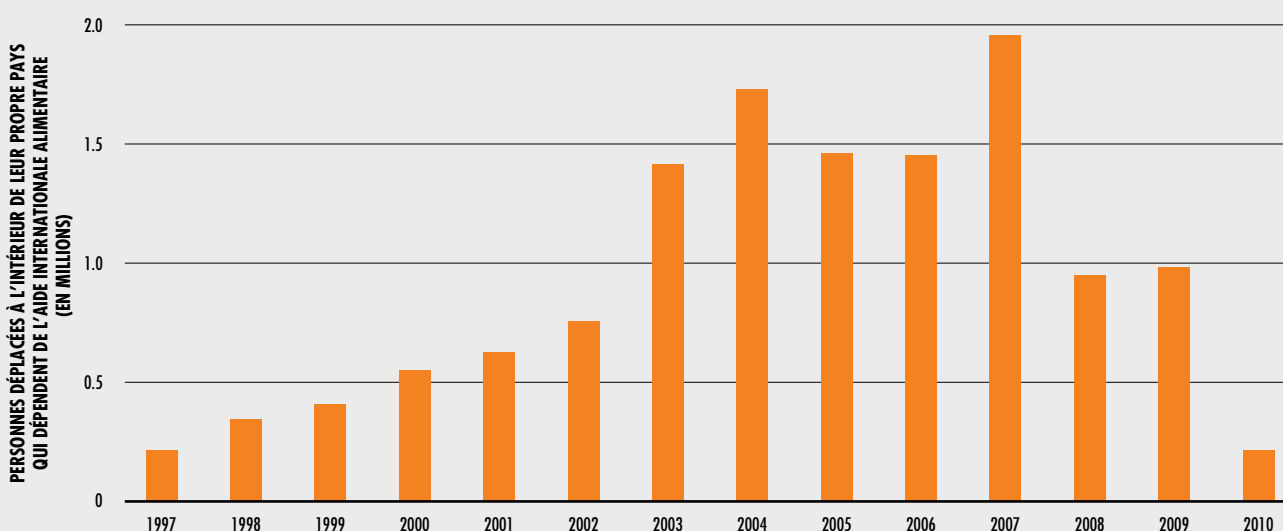
Le relèvement d'après-conflit constaté dans le nord de l'Ouganda est un exemple positif de la façon dont des investissements soutenus dans la paix et le relèvement peuvent contribuer à d'importantes améliorations de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans une ancienne zone de conflit. Deux décennies de conflit entre les forces gouvernementales et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans le nord du pays ont entraîné des déplacements de masse ainsi qu'une explosion de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, surtout dans l'ancienne région agricole d'Acholi. Contraints de vivre dans des camps, les Acholi – qui vivaient auparavant essentiellement en situation de sécurité alimentaire – sont devenus presque entièrement tributaires de l'aide alimentaire internationale. En 1997, le PAM a fourni une aide alimentaire à 210 600 personnes déplacées à l'intérieur

de leur propre pays dans le nord de l'Ouganda, et ce chiffre est monté à 1,4 million en 2003, avec un pic à 1,9 million en 2007 (voir la figure ci-dessous)¹.

Après le retrait des forces de la LRA du nord de l'Ouganda en 2006-2007, les camps ont été fermés et les personnes déplacées sont rentrées dans leur région d'origine au cours des années qui ont suivi. Des investissements importants ont été consentis à la fois pour pérenniser la paix et pour favoriser le relèvement dans le cadre du plan de paix, de relèvement et de développement pour le nord de l'Ouganda dirigé par le gouvernement.

Par exemple, des contributions pour un montant total de 51,5 millions d'USD ont été faites au mécanisme pour la paix et le relèvement en Ouganda (2011-2012) et au programme multinational de démobilisation et de réintégration (2002-2009)².

LE CONFLIT DE 20 ANS QUI A FRAPPÉ LE NORD DE L'UGANDA A CONDUIT LES POPULATIONS DÉPLACÉES À ÊTRE TOTALEMENT DÉPENDANTES DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE INTERNATIONALE



NOTE: Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) bénéficiant d'une assistance du PAM dans le nord de l'Ouganda.

SOURCE: Rapports normalisés sur les projets du PAM, Ouganda.

ENCADRÉ 16
(SUITE)

La Banque mondiale a débloqué 100 millions d'USD pour chacune des deux premières phases du fonds d'action sociale pour le nord de l'Ouganda (NUSAF I et II)³.

Le Gouvernement ougandais a fait de l'agriculture une priorité pour le relèvement du pays après le conflit. De nombreuses organisations ont aidé les personnes déplacées et les anciens combattants à réparer leurs moyens d'existence en leur fournissant des intrants, tels que des semences et des outils, ainsi qu'au moyen de mesures de repeuplement des cheptels, de programmes «Espèces contre travail» et de programmes «Vivres contre travail», tout cela étant doublé de mesures prises au niveau national en vue d'améliorer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Selon les estimations, 32 pour cent des fonds débloqués pour NUSAF I ont été consacrés à l'agriculture⁴.

La sécurité alimentaire et la nutrition se sont beaucoup améliorées dans le nord de l'Ouganda depuis la fin du conflit: la population d'Acholi n'a eu

besoin d'aucune aide alimentaire depuis fin 2011, et le PAM y a mis un terme progressivement en 2010⁵. Dans le pays dans son ensemble, la prévalence de l'émaciation chez les enfants a baissé de près d'un tiers, passant de 6,3 pour cent en 2006 à 4,3 pour cent en 2012⁶. Dans le même temps, le pourcentage de la population du pays vivant sous le seuil de pauvreté national est passé de 31,1 pour cent en 2005 à 19,5 pour cent en 2012⁷.

Le cas du nord de l'Ouganda montre comment des investissements rapides et importants dans la paix et le relèvement après le conflit, avec un fort accent sur l'agriculture, peuvent contribuer à l'amélioration significative de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Malgré l'émergence d'une paix relative, un avis récent donne à penser qu'un soutien continu reste nécessaire pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents susceptibles de générer des conflits dans le nord du pays, tels que les griefs concernant la terre ou les divisions ethniques, afin d'éviter la réapparition du conflit⁸.

¹ PAM. 1997. *Rapports normalisés sur les projets en Ouganda*. Rome; PAM. 2003. *Rapports normalisés sur les projets en Ouganda*. Rome; et PAM. 2007. *Rapports normalisés sur les projets en Ouganda*. Rome.

² B. Rohwerder. 2014. *Costs of peace processes (GSDRC Helpdesk Research Report 7172)*. Birmingham (Royaume-Uni), GSDRC, Université de Birmingham.

³ Banque mondiale. 2009. *Implementation Completion and Results Report (IDA-36970 IDA-3697A IDA-46260 TF-20972 TF-50522) on a Credit in the Amount of SDR 80.1 Million to the Republic of Uganda for a Northern Uganda Social Action Fund*. Washington DC.

⁴ R. Birner, M. J. Cohen et J. Ilukor. 2011. *Rebuilding Agricultural Livelihoods in Post-Conflict Situations: What are the Governance Challenges? The Case of Northern*

Uganda. Uganda Strategy Support Program (USSP) Working Paper 07. Kampala, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

⁵ PAM. 2010. *Rapport normalisé sur les projets en Ouganda*. Rome.

⁶ Chiffres tirés de l'édition 2017 des estimations de la malnutrition des enfants produites ensemble par l'UNICEF, l'OMS et le Groupe de la Banque mondiale.

⁷ Banque mondiale. 2017. Incidence de la pauvreté au regard du seuil national de pauvreté (pourcentage de la population). Dans: *Data* [en ligne]. Washington DC [cité le 30 juin 2017] (voir <http://data.worldbank.org/country/uganda?view=chart>).

⁸ USAID. 2017. *Working in crises and conflict*. Dans: *Uganda* [en ligne]. Washington DC [cité le 30 juin 2017] (www.usaid.gov/uganda/working-crises-and-conflict).

» Constituant un énorme défi à la fois pour les opérations et pour les grandes orientations, ce processus sera graduel, mais essentiel pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que les contributions à la pérennisation de la paix.

Améliorer les contributions à la pérennisation de la paix

Comme cela a été réitéré dans le Programme 2030, dans la nouvelle méthode de travail et dans la

promesse de paix¹⁷⁴, entre autres, il se dégage un consensus à l'échelle mondiale selon lequel pour atteindre l'ODD 2 (et les autres ODD), tous les piliers – aide humanitaire, aide au développement et aide à la paix – doivent travailler ensemble pour prévenir les conflits et pérenniser la paix. La paix et la stabilité peuvent à la fois permettre le développement et en découler. Les politiques et stratégies qui réduisent les facteurs entravant le développement et, simultanément, atténuent les

risques de conflits comptent parmi les plus efficaces pour rétablir la paix et la stabilité puisqu'elles créent graduellement un cercle vertueux entre paix et développement durable. Favoriser le développement économique et une plus grande équité au sein des pays et entre ceux-ci tout en renforçant la bonne gouvernance peut contribuer à résoudre les causes profondes des conflits¹⁷⁵.

De manière générale, les interventions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition auront probablement un impact durable sur la paix uniquement si elles sont mises en œuvre dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures se renforçant mutuellement et prises dans de multiples secteurs par de multiples acteurs, idéalement avec une appropriation nationale. Parmi ces mesures on peut citer les processus de paix politiques officiels, l'appui aux institutions et leur création, la justice et la sécurité, la croissance économique et l'emploi ou encore la fourniture de services équitables. ■

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les conflits peuvent avoir des effets négatifs et destructeurs sur les déterminants immédiats et sous-jacents de la sécurité alimentaire et de la nutrition y compris la morbidité et la mortalité liées à la nutrition, chez les individus et les ménages. Dans la recherche de solutions adéquates, il est essentiel de cerner les voies d'impact, directes et indirectes, dans toute leur complexité, ainsi que les nombreux facteurs aggravants. Pour y parvenir, il importe de connaître non seulement la nature du conflit, mais aussi les facteurs propres au contexte et la vulnérabilité des moyens d'existence des populations.

Pour agir efficacement contre les causes de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition qui sont liées aux conflits, et réduire les risques de conflit, il faut nécessairement investir dans des analyses de causalité multisectorielles et dans des interventions visant l'élimination de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition, sous forme aiguë et chronique. Pour lutter contre ces effets, il faut assurer la cohérence des politiques et des programmes comme suit:

- ▶ Des interventions sous forme de politiques économiques sont nécessaires lorsque le conflit et l'insécurité civile engendrent des crises économiques qui perturbent gravement la production et la croissance et menacent la sécurité alimentaire et la nutrition. Des politiques sociales sont également nécessaires pour lever les obstacles en matière de santé et de nutrition qui résultent de restrictions touchant à l'accès aux aliments et à la disponibilité de ceux-ci.
- ▶ Des politiques et des investissements sont nécessaires, particulièrement au bénéfice de l'agriculture et des systèmes alimentaires. De graves crises économiques peuvent se produire lorsque la cause profonde du conflit est la concurrence pour les ressources naturelles, notamment les terres productives et l'eau. Les politiques devraient prendre en charge ces causes profondes et viser à atténuer – et si possible prévenir – leur impact sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et l'économie en général. L'agriculture étant le moyen d'existence principal dans de nombreux pays touchés par un conflit, les interventions devraient accorder la priorité aux investissements visant à améliorer la résilience de ce secteur.
- ▶ Un soutien efficace aux populations déplacées par les conflits doit être partie intégrante de la politique générale, sachant que plus de la moitié des réfugiés de la planète proviennent de pays touchés par un conflit et que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont concentrées dans les mêmes zones géographiques. Des moyens d'existence et une protection sociale adéquats doivent être fournis aux personnes déplacées et à la population hôte, car celle-ci est soumise à un stress supplémentaire sur ses ressources et pour prévenir le risque aggravé de maladie due aux difficultés d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux soins de santé.
- ▶ Il faut des politiques et de plus vastes programmes visant à améliorer et à renforcer la résilience face aux chocs et aux facteurs de stress, afin d'éviter des effets néfastes à long terme sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les capacités de survie des ménages ayant tendance à diminuer considérablement dans les situations de conflit violent, le renforcement des politiques et des dispositifs de protection

ENCADRÉ 17
UN IMPÉRATIF: AMÉLIORER LA RECHERCHE ET L'ANALYSE

Pour élargir sensiblement la base des éléments factuels qui permettront d'éclairer la conception, le ciblage et la mise en œuvre des interventions, il faudra:

- Renforcer la collaboration avec les institutions de recherche et les universités en vue de mesurer les résultats liés à la paix et d'explorer des solutions fondées entre autres sur le renforcement de la résilience face aux conflits, l'amélioration de la cohésion sociale, l'action des institutions et la réduction des coûts d'opportunité de la violence et des conflits.
- Poursuivre les travaux de recherche sur le rôle des aspirations et des perceptions des individus et sur ce qui guide leurs choix et leurs décisions dans les situations de conflit ou de crise prolongée. On pourrait envisager de tenir compte des perceptions pour mesurer la résilience des ménages¹ ou d'étudier la manière de susciter des aspirations et des perceptions plus positives chez les individus, au moyen d'interventions visant la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Mieux aligner les bases de données et les cadres conceptuels qui permettent de

caractériser les situations d'insécurité alimentaire et de conflit, afin d'améliorer les contextes locaux qui sont marqués par des interactions entre ces deux composantes².

- La plupart des systèmes existants d'alerte rapide en matière de conflits sont défectueux en termes de transparence, d'accès public et de reproductibilité, ce qui limite sérieusement leur utilité. L'Université d'Uppsala³ travaille à un système politique d'alerte rapide en matière de violence dénommé ViEWS, qui vise à évaluer les risques qu'un conflit éclate, se prolonge ou fasse tache d'huile, implique de nouveaux acteurs ou commence à viser des civils, ainsi que les probabilités de maintenir la paix lorsque celle-ci est fragile. Les systèmes de ce type pourraient fournir des prévisions sur les dates et les lieux de conflits politiques sous toutes leurs formes, et recenser les risques de violence relevant de causes profondes et structurelles (notamment les facteurs liés à l'insécurité alimentaire). Ils pourraient être utilement intégrés dans les systèmes d'alerte rapide appliqués à la sécurité alimentaire et à la nutrition⁴.

¹ Des éléments factuels émergent de l'analyse de l'indice de résilience des pays, dirigée par la FAO, qui mesure le rapport entre la résilience et les perceptions subjectives au sujet du bien-être et de l'inclusion sociale, réalisée à Matam (Sénégal) et dans le Triangle de l'espoir (Mauritanie).

² FAO. 2017. *Sowing the Seeds of Peace for Food Security: Disentangling the nexus between conflict, food security and peace*, par C. Holleman, J. Jackson, M.V. Sánchez et R. Vos. FAO Agricultural Development Economics Technical Study 2. Rome.

³ M. Colaresi, H. Hegre et J. Nordkvelle. 2016. *Early ViEWS: a prototype for a political Violence Early-Warning System*. Document présenté à la réunion annuelle de l'American Political Science Association en 2016, Philadelphie (États-Unis d'Amérique).

⁴ Le système mondial d'alerte et intervention rapides de la FAO, par exemple, qui a pour objet d'illustrer les risques majeurs de catastrophes touchant la sécurité alimentaire et l'agriculture (www.fao.org/3/a-i7149e.pdf).

sociale jouera un rôle essentiel. En l'absence de ces programmes, les individus et les ménages peuvent s'engager dans des stratégies d'adaptation de plus en plus dangereuses et irréversibles, qui menacent les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition à venir.

- Les politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition doivent tenir compte des besoins particuliers et des priorités pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles, et cibler les interventions compte tenu des différences de sexes, tout en

veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte. En conséquence, il faudra mettre au point des interventions fondées sur une solide analyse des questions de parité hommes-femmes et reconnaître pleinement les vulnérabilités et les capacités existantes, dans le cadre d'un processus auquel les hommes et les femmes aient la possibilité de participer de bout en bout.

Pour favoriser l'adoption de politiques cohérentes conformément aux principes décrits ci-dessus, la base d'éléments factuels sur les

liens de cause à effet entre les conflits, l'insécurité alimentaire et la pérennisation de la paix devra être élargie (voir l'**encadré 17**). En outre, la nature variable et la complexité des conflits ont des incidences importantes sur les efforts et les interventions visant à réduire la faim et la dénutrition. Travailler dans un contexte marqué par un conflit exclut tout scénario de routine et l'élimination des problèmes de la faim et de la dénutrition exige au contraire une approche sensible aux enjeux des conflits.

Étant donné que les chocs touchant la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent être aussi des facteurs de déclenchement ou d'aggravation des conflits, la mise en place de moyens d'existence plus résilients et de mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition sera déterminante pour atténuer les impacts des conflits et réduire les probabilités de conflit. Indépendamment des facteurs de déclenchement, l'analyse des options d'intervention dans une situation de conflit doit reposer sur **trois principes**. Dans toutes les situations, les réponses devraient appuyer les processus de paix en cours et contribuer à la pérennisation de la paix, ce qui demande des approches sensibles aux enjeux des conflits et une reconnaissance suffisante du rôle des femmes:

- ▶ **Dans les situations de conflit en cours**, il est essentiel d'opter pour des formes d'aide qui n'exacerbent pas les tensions, évitent de nuire et adhèrent aux principes humanitaires, tout en veillant à ce que les efforts renforcent la résilience en même temps qu'ils répondent aux besoins immédiats.
- ▶ **Dans les situations de plus grande stabilité**, l'attention doit porter sur le soutien aux processus locaux de réconciliation et de retour à la normale, par exemple le soutien des moyens d'existence, l'action visant à ce que l'on puisse compter sur les moyens de production, la remise en état des infrastructures et la fourniture de services de base (soins de santé, nutrition et protection sociale), afin d'aider à rassembler les communautés, à renforcer la cohésion sociale et à offrir une plate forme d'apprentissage des enseignements liés à la paix.
- ▶ **Dans les zones faisant l'objet d'accords de paix**, les interventions doivent être adaptées aux plans

de paix et de développement existant aux niveaux local et national, dans un souci de cohérence et d'intégration.

Chaque situation de conflit est particulière et, dans ce domaine, les solutions toutes prêtes n'existent pas. Il est néanmoins possible de **calibrer au mieux l'intervention** en s'appuyant sur les recommandations générales ci-après:

- ▶ La pérennisation de la paix est un engagement de longue haleine. Pour une démarche constructive, il est important de penser, d'investir et d'agir sur le long terme. L'interaction des interventions de sécurité alimentaire et de nutrition avec des processus complexes de transformation sociale conditionne les comportements des individus et des ménages, les normes sociales, les institutions, le fonctionnement des marchés et l'action collective, et elle est à son tour conditionnée par eux.
- ▶ Il importera de nouer des partenariats plus étroits entre les acteurs qui œuvrent dans le domaine humanitaire et en faveur du développement et de la paix d'une part et les institutions financières internationales d'autre part en vue d'aider les communautés touchées par un conflit ou une crise prolongée à venir à bout de leurs causes profondes, à améliorer leur résilience et à trouver des solutions durables.
- ▶ La contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la paix durable exige un changement de mentalité. Il s'agit de privilégier la prévention et de passer d'actions à court terme axées sur des produits à des interventions visant des résultats collectifs et plus durables dans une optique plus stratégique de renforcement de la résilience.
- ▶ Dans les contextes de conflit et de crise prolongée, il est essentiel de stimuler l'action en faveur du développement pour aider les populations à devenir autosuffisantes aussi rapidement que possible et à être plus résilientes face aux chocs à venir (y compris les conflits). Cette démarche exige une plus grande tolérance au risque, un engagement plus précoce, plus de souplesse dans les modalités de financement et une programmation adaptée au contexte, qui tienne compte des enjeux des conflits. ■

ANNEXE 1

TABEAU A1.1
PROGRÈS ACCOMPLIS EN DIRECTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD): PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE, DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION ET DE L'ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF¹

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ²		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ³	PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ⁴	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ⁵		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ⁶		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS) ⁷		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁸		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS ⁹		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
MONDE	14,1	10,7	9,1	7,7	29,5	22,9	5,3	6,0	9,6	12,8	30,6	32,8	35,2	43,0		
Pays les moins avancés	28,1	24,4	23,3	8,8	41,8	34,8	2,7	4,2	2,6	4,4	43,4	39,6	39,8	47,9		
Pays en développe- ment sans lit- toral	27,2	23,2	23,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,6	7,9	36,0	33,1	40,1	49,4		
Petits États insulaires en développe- ment	21,1	17,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13,9	18,4	32,2	31,5	30,7	29,9		
Pays à revenu faible	31,8	28,6	n.d.	7,7	43,7	36,2	3,4	3,4	2,8	4,4	42,1	37,3	40,0	48,1		
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	18,7	13,6	n.d.	11,8	41,1	32,0	3,9	4,8	4,3	6,5	44,5	43,1	37,4	48,1		
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	22,0	18,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	4,8	48,9	46,3	39,0	49,9		
AFRIQUE	20,8	18,9	25,9	7,4	36,2	31,2	5,0	5,2	8,1	11,1	41,6	37,7	30,9	40,5		
Afrique du Nord	6,3	8,3	12,2	7,9	21,6	17,6	8,9	10,0	17,0	21,9	33,8	31,8	28,8	38,5		
Algérie	8,8	4,6		4,1	15,9	11,7	12,9	12,4	16,4	21,6	34,9	35,7	6,9	25,7	2005/2012	2006/2013

NOTE: Voir les notes à la fin du tableau, ainsi que les notes de l'annexe 1.

TABLEAU A1.1
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉVACUATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIFEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES			
	2004-2006	2014-2016			2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE																	
Égypte	5,4	4,5		9,5	23,8	22,3	14,1	15,7	23,2	29,3	34,1	28,5	38,3	39,7	2005/2014	2005/2014		
Libye	n.d.	n.d.		n.d.	21,0	n.d.	22,4	n.d.	23,1	28,5	32,4	32,5	n.d.	n.d.	2007/...			
Maroc	5,8	3,5		2,3	23,1	14,9	13,3	10,7	15,2	20,6	34,6	36,9	31,0	27,8	2003/2011	2004/2011		
Soudan	n.d.	25,6		16,3	38,3	38,2	4,2	3,0	4,4	6,9	33,1	30,7	n.d.	55,4	2006/2014	.../2014		
Tunisie	5,6	5,0		2,8	9,0	10,2	8,8	14,3	18,5	24,2	27,8	31,2	6,2	8,5	2006/2012	2006/2012		
Afrique du Nord (hors Soudan)	6,3	4,5	9,9	7,6	21,7	17,1	13,5	16,7	19,7	25,4	33,9	32,1	28,8	33,3				
Afrique subsaharienne	23,7	21,3	29,4	7,3	38,6	33,6	4,4	4,3	5,2	7,8	43,9	39,2	31,2	40,8				
Afrique de l'Est	34,3	32,0	32,2	6,5	42,8	36,7	4,7	4,7	2,8	4,6	35,9	31,2	43,8	56,7				
Burundi	n.d.	n.d.		6,1	57,7	57,5	n.d.	2,9	1,3	2,5	33,4	26,7	44,7	69,3	2005/2010	2005/2010		
Comores	n.d.	n.d.	n.d.	11,1		32,1	n.d.	10,9	3,6	5,7	31,3	29,3	n.d.	12,1	.../2012	.../2012		
Djibouti	32,5	12,8	n.d.	21,5	32,6	33,5	13,4	8,1	5,5	8,0	33,4	32,7	1,3	n.d.	2006/2012	2006/...		
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	15,3	43,7	50,3	1,6	1,9	2,2	3,6	39,7	38,1	52,0	68,7	2002/2010	2002/2010		
Éthiopie	39,7	28,8		9,9	50,7	38,4	5,1	2,8	1,7	3,0	27,4	23,4	49,0	52,0	2005/2016	2005/2011		
Kenya	28,7	19,1		4,0	40,9	26,0	n.d.	4,1	3,4	6,0	36,2	27,2	12,7	61,4	2005/2014	2003/2014		
Madagascar	35,1	42,3	n.d.	n.d.	52,8	n.d.	6,2	n.d.	2,5	4,1	40,8	36,8	67,2	41,9	2004/...	2004/2013		
Malawi	26,2	25,9		3,8	52,5	42,4	10,2	5,1	2,4	4,0	35,2	34,4	52,8	61,2	2004/2014	2004/2015		
Maurice	5,2	5,2	5,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,7	18,2	19,4	25,1	21,0	n.d.		2002/...		
Mozambique	37,0	26,6		6,1	43,7	43,1	3,6	7,9	2,6	4,3	50,3	51,0	30,0	41,0	2008/2011	2003/2013		
Ouganda	24,3	39,0		4,3	38,7	34,2	4,9	5,8	1,8	3,5	37,5	28,5	60,1	63,2	2006/2012	2006/2011		
République-Unie de Tanzanie	34,6	32,3		4,5	44,4	34,4	4,9	3,6	3,2	5,7	45,2	37,2	41,3	59,2	2004/2015	2005/2015		
Rwanda	44,5	41,1		2,2	51,7	37,9	6,7	7,7	1,6	3,2	20,5	22,3	88,4	87,3	2005/2015	2005/2014		
Seychelles	n.d.	n.d.	3,2	4,3	n.d.	7,9	n.d.	10,2	15,8	22,7	22,5	22,3	n.d.	n.d.	.../2012			
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42,1	n.d.	4,7	n.d.	2,5	3,8	46,0	44,4	9,1	n.d.	2006/...	2006/...		
Soudan du Sud	n.d.	n.d.	83,4	22,4	36,2	31,1	10,9	6,0	n.d.	n.d.	35,5	34,0	n.d.	45,1	2006/2010	.../2014		
Zambie	51,3	45,9		6,3	45,8	40,0	8,4	6,2	4,2	6,9	33,2	33,7	60,9	72,5	2007/2013	2007/2014		
Zimbabwe	40,0	44,7		3,3	35,8	27,6	9,1	3,6	8,9	10,7	34,1	28,8	22,2	47,8	2005/2014	2006/2015		
Afrique centrale	29,4	24,8	32,8	7,3	37,6	32,5	4,5	4,7	3,6	5,7	51,3	43,5	28,7	37,0				
Angola	32,1	14,0		4,9	29,2	37,6	n.d.	3,3	4,1	7,1	49,7	47,7	n.d.	n.d.	2007/2016			
Cameroun	20,2	7,9	27,6	5,2	35,4	31,7	8,7	6,7	5,6	8,6	45,3	41,4	23,5	28,2	2004/2014	2004/2014		
Congo	33,4	28,2		8,2	31,2	21,2	8,5	5,9	5,4	8,2	57,9	51,9	19,1	32,9	2005/2015	2005/2015		
Gabon	9,7	7,0	n.d.	3,4	n.d.	17,5	n.d.	7,7	10,5	13,6	57,8	59,1	n.d.	6,0	.../2012	.../2012		
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	3,1	35,0	26,2	8,3	9,7	8,2	13,3	48,0	43,7	n.d.	7,4	2004/2010	.../2011		

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉVACUATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
République centrafricaine	39,9	58,6		7,1	45,1	40,7	8,5	1,8	2,6	4,1	49,0	46,0	23,1	34,3	2006/2010	2006/2010
République démocratique du Congo	n.d.	n.d.		8,1	45,8	42,6	6,8	4,4	2,5	4,0	53,4	41,0	36,1	47,6	2007/2013	2007/2014
Sao Tomé-et- Principe	9,6	13,5	n.d.	4,0	28,9	17,2	15,4	2,4	6,0	9,5	47,2	46,1	60,4	73,8	2006/2014	2006/2015
Tchad	39,2	32,5	n.d.	13,0	44,8	39,9	4,4	2,5	3,2	5,5	51,1	47,7	2,0	0,3	2004/2015	2004/2014
Afrique australe	6,5	7,0	24,8	5,5	31,6	28,1	10,6	11,8	19,2	24,5	30,7	26,0	11,3	n.d.		
Afrique du Sud	4,2	4,6	22,5	n.d.	32,8	n.d.	19,2	n.d.	20,2	25,7	30,5	25,8	8,3	n.d.	2004/...	2003/...
Botswana	32,0	26,0	35,0	n.d.	31,4	n.d.	11,2	n.d.	12,0	16,6	33,0	30,2	20,3	n.d.	2007/...	2007/...
Lesotho	11,7	14,5		2,8	45,2	33,2	6,8	7,4	9,5	12,9	31,7	27,4	36,4	66,9	2004/2014	2004/2014
Namibie	25,2	28,8		7,1	29,6	23,1	4,6	4,1	10,2	14,4	32,3	23,2	23,9	48,5	2007/2013	2007/2013
Swaziland	17,3	19,6	n.d.	2,0	29,5	25,5	11,4	9,0	11,0	14,4	30,8	27,2	32,3	63,8	2006/2014	2007/2014
Afrique de l'Ouest	12,0	10,6	25,8	8,5	35,4	31,4	3,1	3,0	4,8	8,1	53,0	49,3	21,3	25,1		
Bénin	15,4	10,3		4,5	44,7	34,0	11,4	1,7	4,5	7,1	61,5	46,9	43,1	41,4	2006/2014	2006/2014
Burkina Faso	24,9	20,2	16,0	7,6	42,4	27,3	6,9	1,2	2,8	4,7	54,0	49,6	6,8	50,1	2006/2016	2006/2014
Cabo Verde	14,4	13,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,9	11,1	32,1	33,3	59,6	n.d.		2005/...
Côte d'Ivoire	16,2	15,4		7,6	40,1	29,6	8,4	3,2	5,3	7,8	51,3	52,9	5,4	12,1	2006/2012	2004/2012
Gambie	15,1	10,9	n.d.	11,1	27,6	25,0	2,7	3,2	4,9	7,7	58,2	57,5	40,8	n.d.	2006/2013	2006/...
Ghana	9,3	7,6	25,0	4,7	28,1	18,8	2,6	2,6	6,4	10,7	51,8	46,4	54,4	52,3	2006/2014	2006/2014
Guinée	21,4	17,5		9,9	39,3	31,3	5,1	3,8	3,6	5,4	53,0	50,6	27,0	20,5	2005/2012	2005/2012
Guinée- Bissau	24,9	28,3	n.d.	5,9	47,7	27,2	17,0	2,3	4,0	6,0	46,8	43,8	16,1	52,5	2006/2014	2006/2014
Libéria	39,4	42,8		5,6	39,4	32,1	4,2	3,2	3,5	6,3	47,1	34,7	29,1	55,2	2007/2013	2007/2013
Mali	11,2	4,0	n.d.	n.d.	38,5	n.d.	4,7	n.d.	3,7	6,0	61,1	51,3	37,8	n.d.	2006/...	2006/...
Mauritanie	12,2	5,3		14,8	28,9	27,9	2,3	1,3	5,7	8,9	40,3	37,2	11,4	26,9	2007/2015	2007/2011
Niger	15,2	11,3		18,7	54,8	43,0	3,5	3,0	2,4	3,7	51,9	49,5	13,5	23,3	2006/2012	2006/2012
Nigéria	6,6	7,9	24,5	7,2	43,0	32,9	6,2	1,6	5,1	9,1	52,2	49,8	17,2	17,4	2003/2015	2003/2013
Sénégal	21,3	11,3		7,8	20,1	20,5	2,4	1,0	4,9	7,4	59,3	49,9	34,1	33,3	2005/2015	2005/2014
Sierra Leone	37,2	30,9		9,4	46,9	37,9	5,9	8,9	3,9	6,8	51,0	48,0	7,9	32,0	2005/2013	2005/2010
Togo	25,6	11,5		6,7	27,8	27,5	4,7	2,0	4,0	6,3	54,0	48,9	28,4	57,5	2006/2014	2006/2014
Afrique subsaharienne (y compris Soudan)	23,8	21,5	29,1	7,8	40,3	34,2	4,2	3,9	5,2	7,7	43,5	38,8	31,2	41,4		
ASIE	16,9	11,7	7,2	9,9	33,6	23,9	4,4	5,5	4,4	7,4	33,3	36,6	37,0	45,7		
Asie centrale	14,1	8,3	2,1	3,8⁹	22,1	12,5⁹	9,4	10,7⁹	11,7	16,4	37,0	33,8	23,2	40,0		
Kazakhstan	5,8	<2,5	1,1	3,1	17,5	8,0	16,9	9,3	17,0	22,7	32,0	30,7	16,8	37,8	2006/2015	2006/2015

TABLEAU A1.1
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ²	PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ³	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ⁴		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ⁵		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS) ⁶		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS ⁷		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Kirghizistan	9,7	6,4		2,8	18,1	12,9	10,7	7,0	9,3	13,0	31,9	36,2	31,5	41,1	2006/2014	2006/2014
Ouzbékistan	14,5	6,3		n.d.	19,6	n.d.	12,8	n.d.	9,7	14,4	42,3	36,2	26,4	n.d.	2006/...	2006/...
Tadjikistan	41,5	30,1	3,3	9,9	33,1	26,8	6,7	6,6	7,2	10,9	34,9	30,5	25,4	34,3	2005/2012	2005/2012
Turkménistan	4,8	5,5	n.d.	4,2	18,9	11,5	4,5	5,9	12,0	17,9	33,5	32,6	10,9	58,9	2006/2015	2006/2016
Asie de l'Est	14,1	9,2	0,6	1,9	13,2	5,5	5,9	5,3	4,0	7,7	18,8	26,1	28,5	27,7		
Chine	15,3	9,6		2,3	11,7	9,4	5,9	6,6	4,2	8,2	18,4	26,4	27,6	27,6	2005/2010	2008/2008
Chine (continentale)	15,5	9,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Province chinoise de Taiwan	6,0	5,2		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Chine – RAS de Hong- Kong	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Chine – RAS de Macao	14,2	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Japon	<2,5	<2,5	0,4	2,3	n.d.	7,1	n.d.	1,5	2,7	3,5	20,4	21,5	n.d.	n.d.	.../2010	
Mongolie	31,0	19,6		1,0	27,5	10,8	14,2	10,5	10,1	1,2	16,2	19,5	57,2	47,1	2005/2013	2005/2014
République de Corée	<2,5	<2,5		1,2	2,5	2,5	6,2	7,3	3,4	5,8	16,0	22,7	n.d.	n.d.	2003/2010	
République populaire démocratique de Corée	35,4	40,8	n.d.	4,0	43,1	27,9	n.d.	n.d.	2,5	3,1	31,2	32,5	65,1	n.d.		2004/...
Asie de l'Est (hors Chine continentale)	5,8	6,5	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,3	24,0	n.d.	n.d.		
Asie du Sud-Est	18,1	10,2	7,1	8,9	34,1	25,8	4,1	7,2	3,2	5,8	28,8	28,3	28,4	35,2		
Brunéi Darussalam	<2,5	<2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12,4	17,4	12,5	16,9	n.d.	n.d.		
Cambodge	20,0	15,3	14,6	9,6	43,7	32,4	1,7	2,0	1,3	2,7	50,0	46,8	60,0	65,2	2005/2014	2005/2014
Indonésie	18,6	7,9		13,5	n.d.	36,4	n.d.	11,5	3,1	5,8	28,9	28,8	32,4	41,5	.../2013	2007/2012
Malaisie	3,9	<2,5		8,0	17,2	17,7	n.d.	7,1	8,2	13,3	24,1	24,9	n.d.	n.d.	2006/2015	
Myanmar	32,1	16,9	2,1	7,0	40,6	29,2	2,4	1,3	1,6	3,8	41,5	46,3	n.d.	23,6	2003/2016	.../2010
Philippines	16,3	13,8		7,9	33,8	30,3	2,4	5,0	3,2	5,2	29,3	15,7	33,5	n.d.	2003/2013	2003/...
République démocratique populaire lao	26,8	17,1	n.d.	6,4	47,6	43,8	1,3	2,0	1,5	2,9	38,5	39,7	26,4	40,4	2006/2011	2006/2012
Singapour	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,2	7,2	17,9	22,2	n.d.	n.d.		
Thaïlande	12,3	9,5		6,7	15,7	16,3	8,0	10,9	5,3	9,5	23,1	31,8	5,4	12,3	2006/2012	2006/2012
Timor-Leste	31,9	26,9	n.d.	11,0	54,8	50,2	n.d.	1,5	0,9	1,6	30,3	41,3	30,7	62,3	2003/2013	2003/2013
Viet Nam	18,2	10,7	2,6	6,4	33,2	24,6	2,6	5,3	1,1	2,5	23,4	24,2	12,2	24,3	2005/2015	2005/2014

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ³	PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ²	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ²		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS) ²		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS) ²		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2016		2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Asie du Sud	20,0	14,9	12,9	15,4	44,6	34,1	3,2	4,4 ⁶	2,9	4,7	50,1	48,7	45,2	58,9		
Afghanistan	33,2	23,0	16,1	9,5	59,3	40,9	4,6	5,4	1,6	2,8	34,4	42,0	n.d.	43,3	2004/2013	.../2015
Bangladesh	16,6	15,1		14,3	45,9	36,1	1,0	1,4	1,7	3,0	44,9	39,9	42,0	55,3	2005/2014	2004/2014
Bhoutan				5,9	34,9	33,6	4,4	7,6	3,0	5,3	48,2	35,6	n.d.	51,4	2008/2010	.../2015
Inde	20,5	14,5		21,0	47,9	38,4	1,9	n.d.	2,1	3,6	53,2	51,4	46,4	64,9	2006/2015	2006/2014
Iran (République islamique d')	6,1	5,5		4,0	7,1	6,8	n.d.	n.d.	16,1	22,4	28,9	30,5	n.d.	53,1	2004/2011	.../2011
Maldives	16,9	8,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,2	7,3	44,4	42,6	n.d.	n.d.		
Népal	15,9	8,1		11,3	49,3	37,1	0,6	2,1	2,1	3,5	42,5	35,1	53,0	56,9	2006/2014	2006/2014
Pakistan	23,3	19,9		10,5	n.d.	45,0	n.d.	4,8	3,6	5,4	49,0	52,1	37,1	37,7	.../2012	2007/2013
Sri Lanka	29,4	22,1		21,4	17,3	14,7	1,6	0,6	3,3	6,6	32,0	32,6	75,8	n.d.	2007/2012	2007/...
Asie du Sud (hors Inde)	18,7	15,8	10,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42,1	42,1	n.d.	n.d.		
Asie de l'Ouest	10,5	9,6	9,8	3,9	20,6	15,7	7,0	8,0	20,3	25,8	34,8	36,1	20,7	21,3		
Arabie saoudite	8,0	4,4		n.d.	9,3	n.d.	6,1	n.d.	25,3	32,2	43,6	42,9	n.d.	n.d.	.../2005	
Arménie	8,0	4,4	2,7	4,2	18,2	9,4	11,7	13,6	14,0	19,1	21,4	29,4	32,5	34,6	2005/2016	2005/2010
Azerbaïdjan	5,7	<2,5	n.d.	3,1	26,8	18,0	13,9	13,0	13,7	21,3	37,1	38,5	11,8	12,1	2006/2013	2006/2013
Bahreïn	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,7	28,0	43,5	42,0	n.d.	n.d.		
Chypre	5,7	4,7		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,1	24,2	20,1	25,2	n.d.	n.d.		
Émirats arabes unis	4,2	3,8		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,8	28,6	26,3	27,8	n.d.	n.d.		
Géorgie	7,4	7,0		n.d.	14,7	n.d.	21,0	n.d.	15,4	20,9	28,5	27,5	10,9	n.d.	2005/...	2005/...
Iraq	28,2	27,8		6,5	20,0	22,1	n.d.	11,4	17,4	22,4	34,6	29,1	25,1	19,6	2004/2011	2006/2011
Israël	<2,5	<2,5	1,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,1	25,9	12,3	15,7	n.d.	n.d.		
Jordanie	3,4	4,2	12,7	2,4	12,0	7,8	4,7	4,7	23,0	29,0	28,9	34,7	21,8	22,7	2002/2012	2007/2012
Koweït	<2,5	<2,5		3,1	4,5	4,9	7,5	6,0	30,6	34,9	21,3	23,8	n.d.	n.d.	2005/2015	2006/2014
Liban	3,5	5,4	n.d.	n.d.	16,5	n.d.	16,7	n.d.	23,0	27,3	27,3	31,2	n.d.	n.d.	.../2004	
Oman	10,0	6,2	n.d.	7,5	n.d.	14,1	n.d.	4,4	19,1	22,0	37,9	38,2	n.d.	32,8	.../2014	.../2014
Palestine	n.d.	n.d.	9,5	1,2	11,8	7,4	11,4	8,2	n.d.	n.d.	28,6	29,4	24,8	38,6	2007/2014	
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,4	34,6	27,0	27,7	n.d.	29,3		.../2012
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28,6	n.d.	18,7	n.d.	15,8	20,6	33,7	33,6	28,7	n.d.	2006/...	2006/...
Turquie	<2,5	<2,5		1,7	15,6	9,5	9,1	10,9	23,1	29,3	30,8	30,9	20,8	30,1	2004/2013	2003/2014
Yémen	30,1	28,8	12,6	16,3	57,7	46,5	5,0	2,0	9,0	11,4	60,2	69,6	11,5	10,3	2003/2013	2003/2013

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ¹		ALLAITEMENT EXCLUSIFEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Asie centrale et Asie du Sud	19,8	14,7	12,6	14,9	44,0	33,2	3,4	4,7 ⁹	3,2	5,1	49,6	48,2	44,5	58,5		
Asie orientale et Asie du Sud-Est	15,2	9,5	2,4	4,7	21,6	13,5	5,2	6,1	3,8	7,2	21,4	26,7	28,5	30,3		
Asie occidentale et Afrique du Nord	8,7	9,0	11,0	5,9	21,1	16,6	7,9	9,0	18,8	23,9	34,3	34,1	24,4	31,4		
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	9,1	6,4	n.d.	1,3	15,7	11,0	6,8	7,0	17,5	22,8	24,8	22,0	40,5	32,5		
Caraïbes	23,4	18,3	n.d.	3,0 ⁹	8,6	5,3 ⁹	5,7	6,9 ⁹	15,5	21,0	33,3	31,3	23,6	25,6		
Antigua-et- Barbuda	31,5	26,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,4	28,6	25,0	22,1	n.d.	n.d.		
Bahamas	10,0	10,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,9	31,6	25,1	23,1	n.d.	n.d.		
Barbade	5,9	4,4	n.d.	6,8	n.d.	7,7	n.d.	12,2	20,7	27,6	23,7	21,6	n.d.	n.d.	.../2012	
Cuba	<2,5	<2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,2	25,5	27,3	25,1	26,4	33,2	2006/2014	
Dominique	5,7	5,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,1	24,0	27,0	24,4	n.d.	n.d.		
Grenade	27,8	25,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	15,7	21,8	26,4	23,5	n.d.	n.d.		
Haïti	57,1	46,8	n.d.	5,2	29,7	21,9	3,9	3,6	7,4	10,7	49,8	46,2	40,7	39,7	2006/2012	2006/2012
Jamaïque	6,9	8,4	n.d.	3,0	5,6	5,7	6,1	7,8	18,2	24,1	25,6	22,5	15,2	23,8	2006/2012	2005/2011
Porto Rico	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,9	20,8	n.d.	n.d.		
République dominicaine	24,4	13,5		2,4	10,5	7,1	7,4	7,6	15,3	21,5	33,6	29,7	4,1	4,7	2006/2013	2006/2014
Saint-Kitts-et- Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,6	27,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Sainte-Lucie	14,2	17,0	n.d.	3,7	n.d.	2,5	n.d.	6,3	15,8	23,9	25,9	21,9	n.d.	n.d.	.../2012	
Saint- Vincent-et-les Grenadines	9,1	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,2	22,4	27,5	24,5	n.d.	n.d.		
Trinité-et- Tobago	11,8	4,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,0	28,9	26,6	23,6	12,8	n.d.	2006/...	
Amérique centrale	8,3	6,7	5,7	0,9	21,9	15,4	5,8	6,0	20,2	25,5	20,2	15,5	n.d.	22,6		
Belize	4,6	6,2		1,8	22,2	15,0	13,7	7,3	14,9	19,9	24,5	21,7	10,2	33,2	2006/2015	2006/2016
Costa Rica	5,4	5,6	4,8	n.d.	5,6	n.d.	8,1	n.d.	17,4	23,6	15,0	14,9	n.d.	32,5	2008/...	.../2011
El Salvador	10,7	12,3	12,4	2,1	24,6	13,6	5,8	6,4	15,9	20,1	17,2	22,7	24,0	47,0	2003/2014	2003/2014
Guatemala	16,0	15,6	11,0	0,7	54,3	46,5	5,6	4,7	12,9	16,9	22,6	16,4	50,6	53,2	2002/2015	2002/2015
Honduras	17,2	14,8		1,4	29,9	22,7	5,8	5,2	11,6	16,2	18,4	17,8	29,7	31,2	2006/2012	2006/2012
Mexique	5,5	4,2	3,3	1,0	15,5	12,4	7,6	5,2	22,1	27,8	20,3	14,6	n.d.	14,4	2006/2015	.../2012

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉVACUATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Nicaragua	24,4	17,0	n.d.	n.d.	18,8	n.d.	5,2	n.d.	12,8	17,4	15,0	16,3	30,6	31,7	2004/...	2007/2012
Panama	23,1	9,3		n.d.	22,2	n.d.	n.d.	n.d.	17,8	24,8	29,7	23,4	n.d.	21,5	2003/...	.../2014
Amérique du Sud	7,9	5,1	5,1	1,3 ⁹	13,5	9,5 ⁹	7,5	7,4 ⁹	16,7	22,0	25,8	23,9	42,9	n.d.		
Argentine	4,7	3,6		n.d.	8,2	n.d.	9,9	n.d.	22,7	28,7	16,0	18,6	n.d.	32,7	2005/...	.../2012
Bolivie (État plurinational de)	30,3	20,2		1,6	32,5	18,1	9,2	n.d.	12,3	16,4	33,1	30,2	53,6	64,3	2003/2012	2003/2012
Brésil	4,5	<2,5	0,3	n.d.	7,1	n.d.	7,3	n.d.	15,3	20,8	27,5	27,2	38,6	n.d.	2007/...	2006/...
Chili	4,0	3,7	3,8	0,3	2,4	1,8	12,1	9,3	24,0	29,5	9,9	15,0	n.d.	n.d.	2004/2014	
Colombie	9,7	7,1		0,9	16,2	12,7	4,2	4,8	15,3	20,1	30,2	21,1	46,8	42,8	2005/2010	2005/2010
Équateur	17,0	12,1	6,6	2,3	29,0	25,2	5,1	7,5	13,7	18,4	23,3	18,8	39,6	n.d.	2004/2012	2004/...
Guyana	9,1	8,5	n.d.	6,4	18,2	12,0	6,8	5,3	15,4	21,3	39,9	32,3	21,4	23,3	2006/2014	2006/2014
Paraguay	11,9	12,0		2,6	17,5	10,9	7,1	11,7	12,4	17,1	21,5	22,8	21,9	n.d.	2005/2012	2004/...
Pérou	19,6	7,9		0,6	29,8	14,6	9,1	n.d.	14,1	19,5	28,3	18,5	64,5	68,4	2005/2014	2005/2012
Suriname	11,1	7,9	n.d.	5,0	10,7	8,8	4,0	4,0	19,2	25,5	27,3	24,1	2,2	2,8	2006/2010	2006/2010
Uruguay	4,3	<2,5		1,3	13,9	10,7	9,4	7,2	22,9	28,6	18,6	20,8	n.d.	n.d.	2004/2011	
Venezuela (République bolivarienne du)	10,5	13,0		n.d.	16,2	n.d.	5,5	n.d.	20,0	25,2	26,1	23,9	n.d.	n.d.	2005/...	
Océanie	5,3	6,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,2	27,5	15,1	16,5	n.d.	n.d.		
Australie et Nouvelle-Zélande	<2,5	<2,5	2,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,6	29,4	8,7	9,5	n.d.	n.d.		
Australie	<2,5	<2,5	2,8	n.d.	2,0	n.d.	7,7	n.d.	23,5	29,2	8,7	9,1	n.d.	n.d.	2007/...	
Nouvelle-Zélande	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	30,5	8,9	11,6	n.d.	n.d.		
Océanie, hors Australie et Nouvelle-Zélande	n.d.	n.d.	n.d.	9,4	37,3	38,3	6,3	9,6	16,4	20,4	34,7	35,4	55,6	n.d.		
Mélanésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,6	18,7	35,6	35,9	55,6	n.d.		
Fidji	4,3	4,6	n.d.	n.d.	7,5	n.d.	5,1	n.d.	25,1	29,5	33,0	31,0	39,8	n.d.	2004/...	2004/...
Îles Salomon	11,9	13,9	n.d.	n.d.	32,8	n.d.	2,5	n.d.	12,5	16,1	41,0	38,9	73,7	n.d.	2007/...	2007/...
Nouvelle-Calédonie	8,3	9,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	14,3	43,9	49,5	3,4	13,8	13,1	17,3	35,8	36,6	56,1	n.d.	2005/2010	2006/...
Vanuatu	7,0	6,9	n.d.	4,4	25,9	28,5	4,7	4,6	16,4	21,3	29,8	24,0	40,0	72,6	2007/2013	2007/2013

TABLEAU A1.1
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉMAIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Micronésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	36,7	40,9	22,0	25,1	n.d.	n.d.		
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40,3	44,2	24,7	26,6	31,3	n.d.	2007/...	
Kiribati	4,6	3,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	35,0	39,5	25,0	26,1	n.d.	n.d.		
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	32,9	37,6	17,8	23,3	n.d.	n.d.		
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,0	n.d.	2,8	n.d.	49,1	50,7	n.d.	n.d.	67,2	n.d.	2007/...	2007/...
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	46,3	49,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Polynésie	3,7	4,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40,0	45,5	21,3	27,6	n.d.	n.d.		
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,4	52,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	43,2	50,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Polynésie française	3,9	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Samoa	3,5	3,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	39,2	44,8	22,3	31,3	n.d.	n.d.		
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	50,6	52,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	5,2	n.d.	8,1	n.d.	17,3	40,0	45,3	19,6	21,3	n.d.	52,2	.../2012	.../2012
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,0	n.d.	6,3	n.d.	38,6	43,8	n.d.	n.d.	34,7	n.d.	2007/...	2007/...
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	<2,5	<2,5	1,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,0	27,7	14,5	17,8	n.d.	n.d.		
Amérique du Nord	<2,5	<2,5	1,0	0,5	2,8	2,3	7,0	7,8	29,4	34,9	8,4	12,9	n.d.	n.d.		
Bermudes	16,6	12,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Canada	<2,5	<2,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	10,4	n.d.	24,9	30,0	8,5	9,5	n.d.	n.d.	2004/...	
États-Unis d'Amérique	<2,5	<2,5	1,1	0,5	3,2	2,1	8,1	6,0	30,0	35,5	8,4	13,3	n.d.	n.d.	2005/2012	
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Europe	<2,5	<2,5	1,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,2	24,5	17,1	20,2	n.d.	n.d.		
Europe de l'Est	<2,5	<2,5	1,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,4	24,4	22,1	24,2	n.d.	n.d.		
Bélarus	3,0	<2,5	0,6	n.d.	4,5	n.d.	9,7	n.d.	19,1	24,0	20,7	22,6	9,0	19,0	2005/...	2005/2012
Bulgarie	6,5	3,4		n.d.	8,8	n.d.	13,6	n.d.	19,6	23,3	24,5	26,4	n.d.	n.d.	2004/...	
Fédération de Russie	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,3	25,7	21,2	23,3	n.d.	n.d.		
Hongrie	<2,5	<2,5	1,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,1	24,0	23,6	25,8	n.d.	n.d.		
Pologne	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,3	25,3	23,3	25,7	n.d.	n.d.		
République de Moldova	24,2	8,5	n.d.	1,9	11,3	6,4	9,1	4,9	13,1	16,7	27,0	26,8	45,5	36,4	2005/2012	2005/2012

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉVACUATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Roumanie	<2,5	<2,5		n.d.	12,8	n.d.	8,3	n.d.	18,1	22,2	25,0	26,7	15,8	n.d.	2002/...	2004/...
Slovaquie	6,2	3,1	1,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,1	22,9	24,9	26,6	n.d.	n.d.		
Tchéquie	<2,5	<2,5	0,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,5	26,1	22,9	25,7	n.d.	n.d.		
Ukraine	<2,5	<2,5		n.d.	3,7	n.d.	n.d.	n.d.	18,3	21,7	21,4	23,5	6,0	19,7	2002/...	2005/2012
Europe du Nord	<2,5	<2,5	3,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,8	26,9	11,3	16,0	n.d.	n.d.		
Danemark	<2,5	<2,5	0,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,7	20,8	12,3	16,3	n.d.	n.d.		
Estonie	4,2	<2,5	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,7	22,7	23,2	25,6	n.d.	n.d.		
Finlande	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,8	23,1	12,0	15,9	n.d.	n.d.		
Irlande	<2,5	<2,5	3,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,3	27,0	11,5	14,8	n.d.	n.d.		
Islande	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,3	21,8	12,0	16,1	n.d.	n.d.		
Lettonie	<2,5	<2,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,3	25,1	23,0	25,1	n.d.	n.d.		
Lituanie	<2,5	<2,5	2,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,5	27,2	22,9	25,5	n.d.	n.d.		
Norvège	<2,5	<2,5	1,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,1	24,8	11,7	15,3	n.d.	n.d.		
Royaume-Uni	<2,5	<2,5	4,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,2	28,9	9,6	15,3	n.d.	n.d.		
Suède	<2,5	<2,5	0,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,9	21,5	11,8	15,4	n.d.	n.d.		
Europe du Sud	<2,5	<2,5	1,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,0	24,3	15,1	18,6	n.d.	n.d.		
Albanie	11,1	4,9	10,0	n.d.	27,0	n.d.	25,2	n.d.	13,5	17,2	23,0	25,3	2,3	n.d.	2005/...	2005/...
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,1	28,6	10,8	13,9	n.d.	n.d.		
Bosnie-Herzégovine	3,4	<2,5	1,4	2,3	11,8	8,9	25,6	17,4	14,4	16,3	27,1	29,4	17,6	18,5	2006/2012	2005/2012
Croatie	2,9	<2,5	0,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,7	22,7	25,6	27,3	n.d.	n.d.		
Espagne	<2,5	<2,5	1,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,7	26,8	13,1	16,6	n.d.	n.d.		
Ex-République yougoslave de Macédoine	6,1	3,9		1,8	11,5	4,8	16,2	12,4	16,4	19,2	17,0	23,3	16,2	23,0	2005/2011	2005/2011
Grèce	<2,5	<2,5	2,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,6	25,6	12,4	15,9	n.d.	n.d.		
Italie	<2,5	<2,5	1,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,4	24,6	13,5	17,3	n.d.	n.d.		
Malte	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,3	29,6	12,7	16,4	n.d.	n.d.		
Monténégro	n.d.	<2,5	1,8	2,8	7,9	9,4	15,6	22,3	17,9	20,7	22,7	25,2	19,3	16,8	2005/2013	2005/2013
Portugal	<2,5	<2,5	4,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,0	21,8	14,1	17,5	n.d.	n.d.		
Serbie	n.d.	5,6	1,3	3,9	8,1	6,0	19,3	13,9	16,4	19,4	25,0	27,2	15,1	12,8	2005/2014	2005/2013
Slovénie	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,5	22,9	21,9	24,4	n.d.	n.d.		

**TABEAU A1.1
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS- ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ¹	PRÉVALENCE DE L'ÉVACUATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) ⁴		ALLAITEMENT EXCLUSIVEMENT AU SEIN DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁷	2015 ⁸	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	POURCENTAGE															
Europe de l'Ouest	<2,5	<2,5	1,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,4	23,4	12,9	17,0	n.d.	n.d.		
Allemagne	<2,5	<2,5	1,0	n.d.	1,3	n.d.	3,5	n.d.	19,9	24,2	12,4	16,3	n.d.	n.d.	2005/...	
Autriche	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,1	21,2	13,6	17,3	n.d.	n.d.		
Belgique	<2,5	<2,5		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,5	23,7	12,4	16,2	n.d.	n.d.		
France	<2,5	<2,5	1,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,8	23,5	13,7	18,1	n.d.	n.d.		
Luxembourg	<2,5	<2,5	2,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,6	23,6	12,4	16,1	n.d.	n.d.		
Pays-Bas	<2,5	<2,5	1,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,9	20,7	12,3	16,4	n.d.	n.d.		
Suisse	<2,5	<2,5	1,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,9	21,1	13,7	18,3	n.d.	n.d.		

¹ Objectif de développement durable (ODD) 2, cible 2.1: «D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante». Objectif de développement durable (ODD) 2, cible 2.2: «D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées».

² Les estimations régionales sont indiquées quand plus de la moitié de la population est couverte. Afin de réduire la marge d'erreur dans les projections, on présente les estimations sous forme de moyennes triennales.

³ Personnes vivant dans des foyers où on observe au moins un adulte en situation d'insécurité alimentaire (valeur exprimée en pourcentage de la population totale). Afin de réduire l'effet de la variabilité de l'échantillonnage annuel, on présente les estimations sous forme de moyennes triennales. Les estimations par pays devraient être interprétées comme des estimations de référence provisoires et ne sont présentées que pour les pays pour lesquels les estimations sont fondées sur des données nationales officielles (Brésil, Burkina Faso, Canada, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Mexique et Seychelles) ou pour lesquels l'approbation pour la publication des estimations de la FAO recueillies par l'intermédiaire du sondage mondial Gallup® a été donnée par les autorités nationales en matière de statistiques. Les agrégats mondiaux, régionaux et sous-régionaux sont issus de données recueillies dans près de 150 pays.

⁴ Les chiffres sur l'anémie pour l'année 2016 dans les pays de la région européenne de l'OMS sont en cours de validation et sont par conséquent sujets à changements. La région européenne de l'OMS comprend les pays suivants: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas,

Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

⁵ Pour les valeurs régionales, les estimations sont faites à partir du modèle pour l'année 2005. Dans les lignes correspondant à des pays, quand on ne dispose pas de données pour 2005, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus proche de 2005 dans l'intervalle 2002-2008. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁶ Pour les valeurs régionales, les estimations sont faites à partir du modèle pour l'année 2016. Dans les lignes correspondant à des pays, quand on ne dispose pas de données pour 2016 au sujet du pays considéré, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données dans l'intervalle 2010-2015. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁷ Les estimations régionales sont indiquées quand plus de la moitié de la population est couverte. Quand on ne dispose pas de données pour 2005 pour un pays donné, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus proche de 2005 dans l'intervalle 2002-2008. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁸ Les estimations régionales sont indiquées quand plus de la moitié de la population est couverte. Quand on ne dispose pas de données pour 2016 au sujet d'un pays, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données concernant ce pays dans l'intervalle 2010-2015. Exceptionnellement, les données relatives à la Chine pour 2008 sont indiquées; de ce fait, les mêmes estimations sont utilisées pour les moyennes régionales de 2005 et 2015 pour ce pays. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁹ Faible couverture consécutive de la population, chiffres à interpréter avec prudence.

<2,5 = La proportion de personnes sous-alimentées est inférieure à 2,5 pour cent.
n.d. = non déterminé.

TABLEAU A1.2

PROGRÈS ACCOMPLIS EN DIRECTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD): NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE SOUS-ALIMENTATION, D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ET DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION, NOMBRE DE NOURRISSONS EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN¹

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS															
MONDE	919,6	789,1	666,5	51,7	182,6	154,8	32,5	40,6	413,8	640,9	517,8	613,2	46,9	60,3		
Pays les moins avancés	211,9	232,4	222,0	12,5	50,3	49,3	3,3	5,9	10,2	22,2	77,8	95,3	11,0	14,8		
Pays en développe- ment sans littoral	99,9	110,9	110,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,6	19,1	32,2	39,7	5,4	7,7		
Petits États insulaires en développe- ment	12,4	11,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,8	7,5	4,9	5,3	0,4	0,4		
Pays à revenu faible	152,0	182,3	n.d.	8,0	36,7	37,7	2,9	3,5	6,5	13,5	47,0	57,9	7,8	11,0		
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	463,6	398,4	n.d.	37,5	122,1	101,3	11,5	15,3	64,3	117,6	284,2	328,0	24,2	32,0		
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	503,7	494,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	38,0	77,0	274,3	325,3	26,7	36,4		
AFRIQUE	191,5	223,8	306,9	14,0	53,3	59,0	7,4	9,8	38,2	66,7	91,2	109,8	10,7	16,7		
Afrique du Nord	9,7	18,6	27,2	2,2	4,6	5,0	1,9	2,8	19,5	30,8	16,7	18,6	1,4	2,2		
Algérie	2,9	1,8		0,2	0,5	0,5	0,4	0,5	3,6	5,8	3,3	3,8	<0,1	0,2	2005/2012	2006/2013
Égypte	4,1	4,1		1,1	2,1	2,6	1,2	1,8	10,1	15,5	6,6	6,7	0,7	1,0	2005/2014	2005/2014
Libye	n.d.	n.d.		n.d.	0,1	n.d.	0,1	n.d.	0,8	1,2	0,5	0,6	n.d.	n.d.	2007/...	
Maroc	1,8	1,2		0,1	0,7	0,5	0,4	0,3	2,9	4,6	2,9	3,5	0,2	0,2	2003/2011	2004/2011
Soudan		10,3		1,0	2,1	2,2	0,2	0,2	0,8	1,8	2,5	3,1	n.d.	0,7	2006/2014	.../2014
Tunisie	0,6	0,6		<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,3	1,9	0,8	1,0	<0,1	<0,1	2006/2012	2006/2012
Afrique du Nord (hors Soudan)	9,7	8,3	18,2	1,7	3,5	3,8	2,2	3,7	18,6	29,0	14,2	15,5	1,0	1,5		
Afrique subsaharienne	171,9	205,2	282,5	11,8	48,7	54,0	5,5	7,0	19,6	37,7	74,6	91,2	9,3	14,5		
Afrique de l'Est	112,9	125,8	126,9	4,2	22,4	24,0	2,5	3,1	3,9	8,5	24,4	30,1	5,3	8,1		
Burundi	n.d.	n.d.		0,1	0,8	1,0	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,6	0,7	0,2	0,3	2005/2010	2005/2010
Comores	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	n.d.	<0,1	.../2012	.../2012
Djibouti	0,3	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	2006/2012	2006/...
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,3	0,4	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,4	0,5	0,1	0,1	2002/2010	2002/2010
Éthiopie	30,4	28,6		1,5	6,8	5,7	0,7	0,4	0,6	1,5	4,7	5,8	1,5	1,7	2005/2016	2005/2011

NOTE: Voir les notes à la fin du tableau, ainsi que les notes de l'annexe 1.

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES			
	2004-2006	2014-2016			2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS																	
Kenya	10,2	8,8		0,3	2,4	1,8	n.d.	0,3	0,6	1,4	3,1	3,1	0,2	1,0	2005/2014	2003/2014		
Madagascar	6,4	10,3	n.d.	n.d.	1,6	n.d.	0,2	n.d.	0,2	0,5	1,7	2,2	0,5	0,3	2004/...	2004/2013		
Malawi	3,3	4,5		0,1	1,2	1,2	0,2	0,1	0,1	0,3	1,0	1,4	0,3	0,4	2004/2014	2004/2015		
Maurice	<0,1	<0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,2	0,1	0,1	<0,1	n.d.	2002/...			
Mozambique	7,8	7,4		0,3	1,8	1,9	0,1	0,4	0,3	0,5	2,5	3,4	0,3	0,4	2008/2011	2003/2013		
Rwanda	4,0	4,8		<0,1	0,8	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5	0,7	0,3	0,3	2005/2015	2005/2014		
Seychelles	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	.../2012			
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	n.d.	0,1	n.d.	0,1	0,2	0,8	1,1	<0,1	n.d.	2006/...	2006/...		
Soudan du Sud	n.d.	n.d.	10,3	0,4	0,5	0,5	0,2	0,1	n.d.	n.d.	0,7	1,0	n.d.	0,2	2006/2010	.../2014		
Ouganda	6,8	15,2		0,3	2,2	2,3	0,3	0,4	0,2	0,6	2,2	2,6	0,8	1,1	2006/2012	2006/2011		
République- Unie de Tanzanie	13,5	17,3		0,4	3,0	3,2	0,3	0,3	0,6	1,4	4,1	4,7	0,7	1,2	2004/2015	2005/2015		
Zambie	6,2	7,4		0,2	1,1	1,1	0,2	0,2	0,2	0,5	0,9	1,3	0,3	0,5	2007/2013	2007/2014		
Zimbabwe	5,2	7,0		0,1	0,7	0,7	0,2	0,1	0,6	0,8	1,1	1,2	0,1	0,3	2005/2014	2006/2015		
Afrique centrale	32,9	37,6	49,8	2,0	7,8	8,9	0,9	1,3	1,8	3,9	12,8	15,5	1,5	2,3				
Angola	5,8	3,5		0,2	1,1	1,8	n.d.	0,2	0,3	0,7	2,0	2,7	n.d.	n.d.	2007/2016			
Cameroun	3,7	1,9	6,4	0,2	1,1	1,2	0,3	0,2	0,5	1,0	1,9	2,4	0,2	0,2	2004/2014	2004/2014		
Congo	1,2	1,3		0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,5	0,6	<0,1	0,1	2005/2015	2005/2015		
Gabon	0,1	0,1		<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	n.d.	<0,1	.../2012	.../2012		
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	n.d.	<0,1	2004/2010	.../2011		
République centrafricaine	1,6	2,9		<0,1	0,3	0,3	0,1	<0,1	0,1	0,1	0,5	0,6	<0,1	0,1	2006/2010	2006/2010		
République démocratique du Congo	n.d.	n.d.		1,1	5,2	5,6	0,8	0,6	0,6	1,4	6,6	7,4	0,9	1,5	2007/2013	2007/2014		
Sao Tomé-et- Principe	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2006/2014	2006/2015		
Tchad	3,9	4,6	n.d.	0,3	0,9	1,1	0,1	0,1	0,1	0,3	1,1	1,5	<0,1	<0,1	2004/2015	2004/2014		
Afrique australe	3,6	4,4	15,5	0,3	1,9	1,8	0,6	0,7	6,5	9,6	4,6	4,4	0,1	n.d.				
Afrique du Sud	2,0	2,5	12,3	n.d.	1,7	n.d.	1,0	n.d.	6,1	8,9	4,0	3,8	0,1	n.d.	2004/...	2003/...		
Botswana	0,6	0,6	0,8	n.d.	0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	0,2	0,2	0,2	<0,1	n.d.	2007/...	2007/...		
Lesotho	0,2	0,3		<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	<0,1	<0,1	2004/2014	2004/2014		
Namibie	0,5	0,7		<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	<0,1	<0,1	2007/2013	2007/2013		
Swaziland	0,2	0,3	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	2006/2014	2007/2014		
Afrique de l'Ouest	32,4	37,3	91,1	5,2	16,5	19,2	1,5	1,9	6,4	13,8	32,7	41,2	2,4	3,4				
Bénin	1,3	1,1		0,1	0,7	0,6	0,2	<0,1	0,2	0,4	1,2	1,3	0,1	0,2	2006/2014	2006/2014		

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS															
Burkina Faso	3,3	3,7	2,9	0,2	1,1	0,9	0,2	<0,1	0,2	0,4	1,7	2,1	<0,1	0,4	2006/2016	2006/2014
Cabo Verde	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	2005/...	
Côte d'Ivoire	2,9	3,5		0,3	1,2	1,0	0,3	0,1	0,5	0,9	2,1	2,9	<0,1	0,1	2006/2012	2004/2012
Gambie	0,2	0,2	n.d.	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,3	<0,1	n.d.	2006/2013	2006/...
Ghana	2,0	2,1	6,8	0,2	0,9	0,7	0,1	0,1	0,7	1,6	2,8	3,3	0,4	0,5	2006/2014	2006/2014
Guinée	2,1	2,2		0,2	0,7	0,6	0,1	0,1	0,2	0,3	1,2	1,5	0,1	0,1	2005/2012	2005/2012
Guinée- Bissau	0,4	0,5	n.d.	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	2006/2014	2006/2014
Libéria	1,3	1,9		<0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	<0,1	0,1	2007/2013	2007/2013
Mali	1,4	0,7	n.d.	n.d.	1,0	n.d.	0,1	n.d.	0,2	0,4	1,7	2,0	0,2	n.d.	2006/...	2006/...
Mauritanie	0,4	0,2		0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	<0,1	<0,1	2007/2015	2007/2011
Niger	2,1	2,2		0,7	1,6	1,6	0,1	0,1	0,1	0,3	1,5	2,1	0,1	0,2	2006/2012	2006/2012
Nigéria	9,2	14,3	44,6	2,2	9,9	10,2	1,4	0,5	3,6	8,1	16,7	21,1	1,0	1,2	2003/2015	2003/2013
Sénégal	2,4	1,7		0,2	0,4	0,5	<0,1	<0,1	0,3	0,5	1,6	1,9	0,2	0,2	2005/2015	2005/2014
Sierra Leone	1,9	2,0		0,1	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	0,8	<0,1	0,1	2005/2013	2005/2010
Togo	1,4	0,8	2,4	0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,7	0,9	0,1	0,1	2006/2014	2006/2014
Afrique subsaharienne (y compris Soudan)	181,7	215,5	291,2	13,0	52,9	56,8	5,6	6,5	19,5	37,7	77,0	94,3	9,7	15,2		
ASIE	664,7	514,9	317,9	35,9	117,0	86,5	15,2	19,9	113,5	223,1	349,5	419,9	27,6	34,4		
Asie centrale	8,2	5,6	1,4	0,3 ⁹	1,2	1,0 ⁹	0,5	0,8 ⁹	4,2	7,0	6,0	6,2	0,3	0,6		
Kazakhstan	0,9	n.s.	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	1,8	2,6	1,4	1,4	<0,1	0,1	2006/2015	2006/2015
Kirghizistan	0,5	0,4		<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,5	0,5	0,6	<0,1	0,1	2006/2014	2006/2014
Tadjikistan	2,8	2,6	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,3	0,5	0,6	0,7	0,1	0,1	2005/2012	2005/2012
Turkménistan	0,2	0,3	n.d.	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,6	0,4	0,5	<0,1	0,1	2006/2015	2006/2016
Ouzbékistan	3,8	1,9		n.d.	0,5	n.d.	0,3	n.d.	1,5	2,8	3,1	3,0	0,1	n.d.	2006/...	2006/...
Asie de l'Est	216,2	148,3	9,4	1,7	10,8	4,9	4,8	4,7	45,4	96,7	80,2	107,4	5,1	5,1		
Chine	204,3	134,7		1,8	88,6	7,4	4,5	5,2	40,7	89,7	68,5	95,0	4,3	4,6	2005/2010	2008/2008
Chine (continentale)	202,8	133,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Province chinoise de Taïwan	1,4	1,2		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Chine – RAS de Hong- Kong	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Chine – RAS de Macao	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Japon	n.s.	n.s.	0,5	0,1	n.d.	0,4	n.d.	0,1	2,9	3,8	5,7	5,6	n.d.	n.d.	.../2010	
Mongolie	0,8	0,6		<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	<0,1	<0,1	2005/2013	2005/2014
République de Corée	n.s.	n.s.		<0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	1,2	2,3	2,1	2,8	n.d.	n.d.	2003/2010	

**TABEAU A1.2
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES			
	2004-2006	2014-2016			2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS																	
République populaire démocratique de Corée	8,4	10,3	n.d.	0,1	0,8	0,5	n.d.	n.d.	0,4	0,6	2,0	2,2	0,2	n.d.	2004/...			
Asie de l'Est (hors Chine continentale)	12,1	13,8	1,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,7	12,4	n.d.	n.d.				
Asie du Sud-Est	102,0	64,8	45,0	5,2	18,9	15,1	2,3	4,2	11,4	24,5	44,4	48,5	3,3	4,2				
Brunéi Darussalam	n.s.	n.s.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Cambodge	2,7	2,4	2,3	0,2	0,7	0,6	<0,1	<0,1	0,1	0,3	1,8	2,0	0,2	0,2	2005/2014	2005/2014		
Indonésie	42,1	20,3		3,3	n.d.	8,8	n.d.	2,8	4,5	9,8	18,0	20,2	1,6	2,1	.../2013	2007/2012		
Malaisie	1,0	n.s.		0,2	0,4	0,4	n.d.	0,2	1,4	2,8	1,7	2,1	n.d.	n.d.	2006/2015			
Myanmar	16,1	9,1	1,1	0,3	2,2	1,3	0,1	0,1	0,5	1,4	5,8	6,9	n.d.	0,2	2003/2016	.../2010		
Philippines	14,1	13,9		0,9	3,8	3,3	0,3	0,6	1,5	3,1	6,4	4,2	0,8	n.d.	2003/2013	2003/...		
République démocratique populaire lao	1,5	1,2	n.d.	0,1	0,4	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,5	0,7	<0,1	0,1	2006/2011	2006/2012		
Singapour	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,3	0,2	0,3	n.d.	n.d.				
Thaïlande	8,1	6,5		0,3	0,7	0,6	0,3	0,4	2,5	5,0	4,3	5,6	<0,1	0,1	2006/2012	2006/2012		
Timor-Leste	0,3	0,3	n.d.	<0,1	0,1	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	2003/2013	2003/2013		
Viet Nam	15,3	10,0	2,4	0,5	2,2	1,9	0,2	0,4	0,6	1,7	5,6	6,3	0,2	0,4	2005/2015	2005/2014		
Asie du Sud	316,7	271,6	235,9	27,6	81,1	61,2	5,9	7,9 ⁹	27,6	53,6	200,8	234,2	17,7	22,2				
Afghanistan	8,1	7,5	5,2	0,5	2,7	2,0	0,2	0,3	0,2	0,4	1,8	3,2	n.d.	0,5	2004/2013	.../2015		
Bangladesh	23,7	24,4		2,2	7,7	5,5	0,2	0,2	1,4	3,1	16,9	18,2	1,4	1,7	2005/2014	2004/2014		
Bhoutan	n.d.	n.d.		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	n.d.	<0,1	2008/2010	.../2015		
Inde	234,9	190,7		26,0	62,2	47,5	2,5	n.d.	14,6	29,8	153,4	175,6	12,8	16,7	2006/2015	2006/2014		
Iran (République islamique d')	4,3	4,3		0,3	0,4	0,4	n.d.	n.d.	7,5	12,6	6,0	7,2	n.d.	0,7	2004/2011	.../2011		
Maldives	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Népal	4,1	2,3		0,3	1,7	1,1	<0,1	0,1	0,3	0,6	2,6	2,8	0,4	0,3	2006/2014	2006/2014		
Pakistan	35,7	37,6		2,5	n.d.	10,7	n.d.	1,1	3,1	6,0	18,2	25,3	1,7	2,1	.../2012	2007/2013		
Sri Lanka	5,7	4,6		0,4	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,4	1,0	1,7	1,7	0,3	n.d.	2007/2012	2007/...		
Asie du Sud (hors Inde)	81,8	80,9	53,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,4	58,6	n.d.	n.d.				
Asie de l'Ouest	21,6	24,7	25,3	1,1	4,9	4,4	1,7	2,2	24,9	41,4	18,1	23,7	1,0	1,2				
Arabie saoudite	2,0	1,4		n.d.	0,3	n.d.	0,2	n.d.	3,7	6,3	2,5	3,4	n.d.	n.d.	.../2005			
Arménie	0,2	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,4	0,2	0,2	<0,1	<0,1	2005/2016	2005/2010		
Azerbaïdjan	0,5	n.s.	n.d.	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,8	1,5	1,0	1,0	<0,1	<0,1	2006/2013	2006/2013		
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,3	0,1	0,1	n.d.	n.d.				

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES			
	2004-2006	2014-2016			2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS																	
Chypre	<0,1	<0,1		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.				
Émirats arabes unis	0,2	0,3		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	2,2	0,2	0,5	n.d.	n.d.				
Géorgie	0,3	0,3		n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,5	0,7	0,3	0,3	<0,1	n.d.	2005/...	2005/...		
Iraq	7,6	10,1		0,3	0,8	1,1	n.d.	0,6	2,5	4,2	2,2	2,7	0,2	0,2	2004/2011	2006/2011		
Israël	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,4	0,2	0,3	n.d.	n.d.				
Jordanie	0,2	0,3	1,0	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,7	1,3	0,4	0,7	<0,1	<0,1	2002/2012	2007/2012		
Koweït	n.s.	n.s.		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,9	0,1	0,3	n.d.	n.d.	2005/2015	2006/2014		
Liban	0,1	0,3	n.d.	n.d.	0,1	n.d.	0,1	n.d.	0,6	1,0	0,3	0,5	n.d.	n.d.	.../2004			
Oman	0,3	0,3	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	n.d.	<0,1	0,3	0,6	0,2	0,3	n.d.	<0,1	.../2014	.../2014		
Palestine	n.d.	n.d.	0,4	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,2	0,3	n.d.	n.d.	2007/2014	2006/2013		
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,7	<0,1	0,1	n.d.	<0,1	.../2012			
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	n.d.	0,5	n.d.	1,6	2,7	1,5	1,6	0,1	n.d.	2006/...	2006/...		
Turquie	n.s.	n.s.		0,1	1,0	0,6	0,6	0,7	10,3	15,5	5,7	6,5	0,3	0,4	2004/2013	2003/2014		
Yémen	6,2	7,7	3,4	0,6	1,9	1,8	0,2	0,1	0,9	1,5	2,8	4,8	0,1	0,1	2003/2013	2003/2013		
Asie centrale et Asie du Sud	324,9	277,1	237,9	27,9	82,4	62,2	6,4	8,8 ⁹	31,7	60,6	206,8	240,4	17,0	23,0				
Asie orientale et Asie du Sud-Est	318,2	213,1	54,5	6,9	29,7	20,0	7,1	8,9	56,8	121,0	124,6	155,9	7,3	9,2				
Asie occidentale et Afrique du Nord	31,3	43,2	53,0	3,3	9,5	9,4	3,6	5,1	44,4	72,2	34,8	42,3	2,3	3,5				
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	50,9	40,7	n.d.	0,7	8,9	5,9	3,9	3,7	62,3	96,1	37,6	37,6	4,6	3,5				
Caraïbes	9,1	7,7	n.d.	0,1 ⁹	0,3	0,2 ⁹	0,2	0,2 ⁹	3,5	5,4	3,4	3,4	0,2	0,2				
Antigua-et-Barbuda	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Bahamas	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Barbade	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	.../2012			
Cuba	n.s.	n.s.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,6	2,3	0,8	0,7	<0,1	<0,1	2006/2014			
Dominique	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Grenade	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Haïti	5,3	5,0	n.d.	0,1	0,4	0,3	<0,1	<0,1	0,4	0,7	1,2	1,3	0,1	0,1	2006/2012	2006/2012		
Jamaïque	0,2	0,2	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,5	0,2	0,2	<0,1	<0,1	2006/2012	2005/2011		
Porto Rico	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	n.d.	n.d.				
République dominicaine	2,3	1,4		<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,9	1,5	0,8	0,8	<0,1	<0,1	2006/2013	2006/2014		

**TABEAU A1.2
(SUITE)**

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES			
	2004-2006	2014-2016			2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS																	
Saint-Kitts et-Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.				
Sainte-Lucie	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	.../2012			
Saint- Vincent-et-les Grenadines	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.				
Trinité-et- Tobago	0,2	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,3	0,1	0,1	<0,1	n.d.	2006/...			
Amérique centrale	12,3	11,6	9,9	0,1	3,7	2,5	1,0	1,0	18,2	28,0	8,0	7,4	n.d.	0,8				
Belize	<0,1	<0,1		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2006/2015	2006/2016		
Costa Rica	0,2	0,3	0,2	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,5	0,8	0,2	0,2	n.d.	<0,1	2008/...	.../2011		
El Salvador	0,6	0,8	0,8	<0,1	0,2	0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,8	0,3	0,4	<0,1	<0,1	2003/2014	2003/2014		
Guatemala	2,1	2,5	1,8	<0,1	1,0	1,0	0,1	0,1	0,8	1,4	0,7	0,7	0,2	0,2	2002/2015	2002/2015		
Honduras	1,2	1,2		<0,1	0,3	0,2	0,1	<0,1	0,4	0,8	0,3	0,4	0,1	0,1	2006/2012	2006/2012		
Mexique	6,1	5,4	4,2	0,1	1,8	1,4	0,9	0,6	15,1	22,8	6,0	5,1	n.d.	0,3	2006/2015	.../2012		
Nicaragua	1,3	1,0		n.d.	0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,4	0,7	0,2	0,3	<0,1	<0,1	2004/...	2007/2012		
Panama	0,8	0,4		n.d.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	0,4	0,6	0,3	0,2	n.d.	<0,1	2003/...	.../2014		
Amérique du Sud	29,5	21,5	21,4	0,4⁹	4,9	3,2⁹	2,7	2,5⁹	40,6	62,7	26,2	26,9	3,1	n.d.				
Argentine	1,9	1,6		n.d.	0,3	n.d.	0,4	n.d.	6,0	8,5	1,6	2,0	n.d.	0,2	2005/...	.../2012		
Bolivie (État plurinational de)	2,8	2,2		<0,1	0,4	0,2	0,1	n.d.	0,6	1,1	0,7	0,8	0,1	0,2	2003/2012	2003/2012		
Brésil	8,6	n.s.	0,7	n.d.	1,2	n.d.	1,2	n.d.	19,0	29,9	14,5	15,5	1,3	n.d.	2007/...	2006/...		
Chili	0,6	0,7	0,7	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	2,7	3,9	0,4	0,7	n.d.	n.d.	2004/2014			
Colombie	4,2	3,4		<0,1	0,7	0,5	0,2	0,2	4,2	6,6	3,6	2,8	0,4	0,3	2005/2010	2005/2010		
Équateur	2,3	1,9	1,1	<0,1	0,4	0,4	0,1	0,1	1,2	1,9	0,8	0,8	0,1	n.d.	2004/2012	2004/...		
Guyana	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	2006/2014	2006/2014		
Paraguay	0,7	0,8		<0,1	0,1	0,1	<0,1	0,1	0,4	0,7	0,3	0,4	<0,1	n.d.	2005/2012	2004/...		
Pérou	5,4	2,5		<0,1	0,9	0,4	0,3	n.d.	2,4	4,0	2,1	1,6	0,4	0,4	2005/2014	2005/2012		
Suriname	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2006/2010	2006/2010		
Uruguay	0,1	n.s.		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,7	0,2	0,2	n.d.	n.d.	2004/2011			
Venezuela (République bolivarienne du)	2,8	4,1		n.d.	0,5	n.d.	0,2	n.d.	3,3	5,1	1,9	2,0	n.d.	n.d.	2005/...			
Océanie	1,8	2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,2	7,5	1,2	1,5	n.d.	n.d.				
Australie et Nouvelle- Zélande	n.s.	n.s.	0,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,4	6,4	0,5	0,6	n.d.	n.d.				
Australie	n.s.	n.s.	0,7	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	n.d.	3,7	5,3	0,4	0,5	n.d.	n.d.	2007/...			
Nouvelle- Zélande	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	1,0	0,1	0,1	n.d.	n.d.				

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS															
Océanie, hors Australie et Nouvelle- Zélande	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,5	0,5	0,1	0,1	0,7	1,1	0,7	0,9	n.d.	n.d.		
Mélanésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	1,0	0,7	0,9	0,1	n.d.		
Fidji	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	0,2	0,1	0,1	<0,1	n.d.	2004/...	2004/...
Îles Salomon	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	n.d.	2007/...	2007/...
Nouvelle- Calédonie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Papouasie- Nouvelle- Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,4	0,5	<0,1	0,1	0,4	0,7	0,5	0,7	0,1	n.d.	2005/2010	2006/...
Vanuatu	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2007/2013	2007/2013
Micronésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	2007/...	
Kiribati	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2007/...	2007/...
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Polynésie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Polynésie française	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Samoa	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	.../2012	.../2012
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2007/...	2007/...
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	n.s.	n.s.	15,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	191,8	243,6	38,2	44,3	n.d.	n.d.		
Amérique du Nord	n.s.	n.s.	3,6	0,1	0,6	0,5	1,5	1,7	73,1	96,2	6,9	10,6	n.d.	n.d.		
Bermudes	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Canada	n.s.	n.s.	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	n.d.	6,3	8,5	0,7	0,8	n.d.	n.d.	2004/...	
États-Unis d'Amérique	n.s.	n.s.	3,4	0,1	0,6	0,4	1,6	1,2	66,9	87,7	6,2	9,8	n.d.	n.d.	2005/2012	
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS															
Europe	n.s.	n.s.	11,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	118,7	147,4	31,4	33,7	n.d.	n.d.		
Europe de l'Est	n.s.	n.s.	3,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	48,6	58,3	17,5	16,8	n.d.	n.d.		
Bélarus	0,3	n.s.	0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	1,5	1,8	0,5	0,5	<0,1	<0,1	2005/...	2005/2012
Bulgarie	0,5	0,2		n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	1,2	1,4	0,4	0,4	n.d.	n.d.	2004/...	
Fédération de Russie	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	29,5	8,4	8,0	n.d.	n.d.		
Hongrie	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	1,9	0,6	0,6	n.d.	n.d.		
Pologne	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,4	7,9	2,3	2,4	n.d.	n.d.		
République de Moldova	1,0	0,3	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,3	0,3	<0,1	<0,1	2005/2012	2005/2012
Roumanie	n.s.	n.s.		n.d.	0,1	n.d.	0,1	n.d.	3,2	3,9	1,3	1,2	<0,1	n.d.	2002/...	2004/...
Slovaquie	0,3	0,2	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,4	0,4	n.d.	n.d.		
Tchéquie	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,9	2,3	0,6	0,6	n.d.	n.d.		
Ukraine	n.s.	n.s.		n.d.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	7,0	8,0	2,6	2,5	<0,1	0,1	2002/...	2005/2012
Europe du Nord	n.s.	n.s.	3,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,3	21,4	2,6	3,7	n.d.	n.d.		
Danemark	n.s.	n.s.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	0,9	0,2	0,2	n.d.	n.d.		
Estonie	<0,1	n.s.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.		
Finlande	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,1	0,2	n.d.	n.d.		
Irlande	n.s.	n.s.	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,9	0,1	0,2	n.d.	n.d.		
Islande	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Lettonie	n.s.	n.s.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,4	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.		
Lituanie	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,7	0,2	0,2	n.d.	n.d.		
Norvège	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	1,0	0,1	0,2	n.d.	n.d.		
Royaume-Uni	n.s.	n.s.	2,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,9	14,5	1,4	2,3	n.d.	n.d.		
Suède	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,3	1,6	0,2	0,3	n.d.	n.d.		
Europe du Sud	n.s.	n.s.	2,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	31,2	5,6	6,2	n.d.	n.d.		
Albanie	0,3	0,1	0,3	n.d.	0,1	n.d.	0,1	n.d.	0,3	0,4	0,2	0,2	<0,1	n.d.	2005/...	2005/...
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Bosnie-Herzégovine	0,1	n.s.	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,3	0,3	<0,1	<0,1	2006/2012	2005/2012
Croatie	0,1	n.s.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	0,8	0,3	0,3	n.d.	n.d.		
Espagne	n.s.	n.s.	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,8	10,3	1,5	1,7	n.d.	n.d.		
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,1	<0,1		<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	<0,1	<0,1	2005/2011	2005/2011
Grèce	n.s.	n.s.	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,0	2,4	0,3	0,4	n.d.	n.d.		
Italie	n.s.	n.s.	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,9	12,5	1,9	2,2	n.d.	n.d.		
Malte	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		

TABLEAU A1.2
(SUITE)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ²		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ³	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) EN SITU- ATION D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE ⁴		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) EXCLUSIVEMENT ALLAITÉS AU SEIN		ANNÉES DES DONNÉES	
	2004-2006	2014-2016	2014-2016	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005 ⁵	2016 ⁶	2005	2014	2005	2016	2005 ⁸	2015 ⁹	ANTHROPOMÉTRIE INFANTILE	ALLAITEMENT AU SEIN EXCLUSIF
	EN MILLIONS															
Monténégro	n.d.	n.s.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2005/2013	2005/2013
Portugal	n.s.	n.s.	0,4	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	1,9	0,4	0,4	n.d.	n.d.		
Serbie	n.d.	0,5	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	1,3	1,5	0,5	0,6	<0,1	<0,1	2005/2014	2005/2013
Slovénie	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.		
Europe de l'Ouest	n.s.	n.s.	2,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,3	36,6	5,7	7,0	n.d.	n.d.		
Allemagne	n.s.	n.s.	0,8	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	n.d.	13,7	16,8	2,4	2,8	n.d.	n.d.	2005/...	
Autriche	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,5	0,3	0,3	n.d.	n.d.		
Belgique	n.s.	n.s.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	2,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.		
France	n.s.	n.s.	0,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,5	11,9	2,0	2,5	n.d.	n.d.		
Luxembourg	n.s.	n.s.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.		
Pays-Bas	n.s.	n.s.	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,8	0,5	0,6	n.d.	n.d.		
Suisse	n.s.	n.s.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,4	0,3	0,4	n.d.	n.d.		

¹ Objectif de développement durable 2 (ODD), cible 2.1: «D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante». Objectif de développement durable (ODD) 2, cible 2.2: «D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées».

² Des estimations régionales ont été insérées lorsque la population était prise en compte à plus de 50 pour cent. Afin de réduire la marge d'erreur dans les projections, les estimations sont présentées en tant que moyennes triennales.

³ Nombre de personnes vivant dans des foyers où on observe au moins un adulte en situation d'insécurité alimentaire. Afin de réduire l'effet de la variabilité de l'échantillonnage annuel, on présente les estimations sous forme de moyennes triennales. Les estimations par pays devraient être interprétées comme des estimations provisoires et ne sont présentées que pour les pays pour lesquels les estimations sont fondées sur des données nationales officielles (Brésil, Burkina Faso, Canada, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Mexique et Seychelles) ou pour lesquels l'approbation pour la publication des estimations de la FAO recueillies par l'intermédiaire du sondage mondial Gallup® a été donnée par les autorités nationales en matière de statistiques. Les agrégats mondiaux, régionaux et sous-régionaux sont issus de données recueillies dans près de 150 pays.

⁴ Les chiffres sur l'anémie pour l'année 2016 dans les pays de la région européenne de l'OMS sont en cours de validation et sont par conséquent sujets à changements. La région européenne de l'OMS comprend les pays suivants: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie,

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

⁵ Pour les valeurs régionales, les estimations sont faites à partir du modèle pour l'année 2005. Dans les lignes correspondant à des pays, quand on ne dispose pas de données pour 2005, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus proche de 2005 dans l'intervalle 2002-2008. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁶ Pour les valeurs régionales, les estimations sont faites à partir du modèle pour l'année 2016. Dans les lignes correspondant à des pays, quand on ne dispose pas de données pour 2016 au sujet du pays considéré, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données dans l'intervalle 2010-2015. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁷ Les estimations régionales sont indiquées quand plus de la moitié de la population est couverte. Quand on ne dispose pas de données pour 2005 pour un pays donné, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus proche de 2005 dans l'intervalle 2002-2008. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁸ Les estimations régionales sont indiquées quand plus de la moitié de la population est couverte. Quand on ne dispose pas de données pour 2016 au sujet d'un pays, les chiffres indiqués sont ceux de l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données concernant ce pays dans l'intervalle 2010-2015. Exceptionnellement, les données relatives à la Chine pour 2008 sont indiquées; de ce fait, les mêmes estimations sont utilisées pour les moyennes régionales de 2005 et 2015 pour ce pays. Dans la colonne de droite sont indiquées les années effectivement utilisées pour calculer le chiffre présenté.

⁹ Faible couverture consécutive de la population, chiffres à interpréter avec prudence.

<0,1 = moins de 100 000 personnes.
n.s. = statistiquement non significatif.
n.d. = non déterminé.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

SOUS-ALIMENTATION

Définition: La sous-alimentation est définie comme étant la condition dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

Indicateur: L'indicateur correspondant est la prévalence de la sous-alimentation (PoU), qui est une estimation de la proportion de la population ayant vécu en condition de sous-alimentation pendant la période de référence (généralement un an).

Méthode: Pour estimer la prévalence de la sous-alimentation dans une population, on modélise une loi de distribution de probabilités de l'apport énergétique alimentaire journalier habituel (exprimé en kcal) pour un individu moyen, en utilisant une fonction de densité de probabilité paramétrique, $f(x)$. Une fois que la fonction de densité de probabilité a été caractérisée, l'indicateur est obtenu en calculant les probabilités cumulées que les apports énergétiques alimentaires journaliers (x) soient inférieurs aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) (c'est-à-dire inférieurs à la plage de valeurs acceptables minimales dans la distribution des besoins énergétiques) pour un individu moyen représentatif, comme dans la formule ci-dessous:

$$PoU = \int_{x < MDER} f(x|DEC; CV; Skew)dx$$

où l'apport énergétique alimentaire moyen (DEC), le coefficient de variation (CV), qui rend compte de l'étendue de la distribution ou des inégalités dans l'accès à la nourriture, et le coefficient d'asymétrie (Skew), qui détermine l'asymétrie de la distribution, caractérisent la distribution des niveaux d'apport énergétique alimentaire habituel dans la population considérée (voir www.fao.org/3/a-i4046e.pdf pour une description détaillée).

Source de données: Diverses sources de données peuvent être utilisées pour estimer les différents paramètres du modèle.

Apport énergétique alimentaire (DEC). La moyenne de la distribution des niveaux d'apport énergétique alimentaire pour l'individu moyen dans une population correspond à la consommation alimentaire journalière moyenne par personne dans la population. L'apport énergétique alimentaire peut être estimé à partir de données sur la consommation alimentaire obtenues au moyen d'enquêtes représentatives de la population. Il peut également être estimé à partir de données sur les disponibilités et l'utilisation totales de tous les produits alimentaires dans un pays donné, la contribution de chaque produit à la disponibilité des denrées destinées à la consommation humaine étant exprimée sous la forme de son apport énergétique alimentaire et le total étant divisé par l'effectif de la population. Les données sur les bilans alimentaires nationaux proviennent en majeure partie des bilans alimentaires tenus à jour par la FAO pour la plupart des pays du monde (voir www.fao.org/economic/ess/fbs/fr/).

Coefficients de variation (CV) et d'asymétrie (Skew).

Les principales sources de données utilisées pour estimer ces coefficients sont les enquêtes sur les ménages à fins multiples, notamment sur le niveau de vie et sur les revenus et les dépenses des ménages (enquêtes sur le budget des ménages), qui permettent aussi de recueillir des informations sur la consommation alimentaire.

Besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER).

Les besoins énergétiques humains se calculent en multipliant les besoins normalisés associés au métabolisme de base (exprimés par kilogramme de poids corporel) par le poids idéal d'une personne en bonne santé d'une taille donnée, puis multiplié par un coefficient correspondant au niveau d'activité physique. Les plages de besoins énergétiques normaux sont ainsi calculées pour chaque sexe et groupe d'âge de la population. Les besoins énergétiques minimaux pour un groupe de population donné, y compris la population nationale, correspondent à la moyenne pondérée des valeurs minimales des plages de besoins énergétiques pour chaque sexe et groupe d'âge, l'effectif de la population dans chaque groupe tenant lieu de coefficient de pondération.

Projections de la prévalence de la sous-alimentation pour 2016:

Les estimations de la PoU pour 2016 ont été obtenues par projection de chacun des

paramètres du modèle et par application de la formule précitée aux paramètres projetés. La valeur de la PoU de chaque pays pour 2016 a été projetée séparément, mais seules les valeurs sous-régionales, régionales et mondiales agrégées sont indiquées, afin de limiter les effets d'un éventuel biais de projection.

Projection du DEC. Pour la plupart des pays, les données disponibles les plus récentes issues des bilans alimentaires nationaux sont relatives à une année se situant entre 2013 et 2015. Pour estimer la valeur du DEC pour la période se terminant en 2016, on utilise les données de la disponibilité par habitant des principaux produits – céréales, viande, oléagineux et sucre, communiquées par la Division du commerce et des marchés (EST) de la FAO¹, pour estimer les taux de variation probables des disponibilités alimentaires totales entre 2013, 2014 ou 2015 (selon le pays) et 2016. Ces taux de variation sont ensuite appliqués aux valeurs les plus récentes disponibles du DEC pour obtenir des projections jusqu'à 2016.

Projection des CV. On obtient les estimations des CV en analysant les données de consommation alimentaire recueillies lors des enquêtes sur les ménages. Les valeurs des CV relatives aux années qui séparent les périodes des enquêtes sont obtenues par interpolation. Les résultats de l'analyse des données de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences recueillies en 2014, 2015 et 2016 ont été utilisées pour estimer les variations probables du CV pendant ces années et appliquées à l'estimation la plus récente disponible fondée sur les données issues d'une enquête.

Projection des MDER. Les MDER sont calculés à partir des données de la Division de la population de l'ONU relatives à la population totale et à la structure de la population, à la stature médiane de chaque sexe et groupe d'âge de la population et à partir d'autres statistiques internationales de référence. De ce fait, les MDER projetés sont fondés sur les données projetées du PNUD (révision 2015) et sur les informations les plus

récentes relatives à la stature médiane issues d'enquêtes démographiques et sur la santé.

Problèmes et limites: La sous-alimentation est un état individuel mais, pour des considérations liées aux concepts et aux données, l'indicateur ne peut se référer qu'à une population ou un groupe de personnes. La prévalence de la sous-alimentation correspond donc à une estimation du pourcentage d'individus d'un groupe qui sont dans cette situation; elle ne repose pas sur la détermination des individus sous-alimentés au sein de la population.

Compte tenu de la nature probabiliste de l'inférence et des marges d'incertitude associées aux estimations de chacun des paramètres du modèle, la précision des estimations de la prévalence de la sous-alimentation est généralement faible. Il n'est pas possible de calculer les marges d'erreur associées aux estimations de la prévalence, cependant il est probable qu'elles dépassent 5 pour cent dans la plupart des cas. C'est pourquoi, la FAO considère que les estimations de la prévalence de la sous-alimentation au niveau national inférieures à 2,5 pour cent ne sont pas suffisamment fiables pour figurer dans les rapports.

Références:

1. FAO. 1996. *The Sixth World Food Survey. Appendix 3*. Rome. Voir: www.fao.org/docrep/012/w0931e/w0931e16.pdf).
2. L. Naiken. 2003. Keynote paper: FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment. Dans: FAO. *Proceedings Measurement and Assessment of Food Deprivation and Undernutrition International Scientific Symposium, Rome, 26-28 Juin 2002*. Rome. (Voir: www.fao.org/docrep/005/Y4249E/y4249e06.htm).
3. C. Cafiero. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. ESS Working Paper No. 14-04. Rome, FAO. Rome, FAO. (Voir: www.fao.org/3/a-i4060e.pdf).

¹ La Division EST a mis en place et tient à jour une base de données des bilans par produit (XCBS) qui fournit des informations essentielles pour l'analyse de la situation alimentaire d'un pays ou d'un groupe de pays. La base contient des données structurées sous forme de bilan pour les principaux produits des groupes suivants: céréales, produits laitiers, viande, oléagineux, sucre, boissons tropicales, bananes et

agrumes. Les données issues de la base sont utilisées dans un certain nombre de publications et par les bases de données connexes telles que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), Perspectives de l'alimentation et Perspectives de récolte et situation alimentaire. La base de données fournit des informations à jour sur les marchés agricoles.

4. N. Wanner, C. Cafiero, N. Troubat et P. Conforti. 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. ESS Working Paper No. 14-05. Rome, FAO. (Voir: www.fao.org/3/a-i4046e.pdf).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MESURÉE PAR L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FONDÉE SUR LES EXPÉRIENCES (FIES)

Définition: L'insécurité alimentaire, telle qu'elle est mesurée par cet indicateur, se réfère à un **accès à la nourriture** limité, aux niveaux des individus ou des ménages, en raison d'un manque de ressources monétaires ou autres. La gravité de l'insécurité alimentaire est mesurée au moyen de l'«échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences» (FIES), norme de mesure mondiale établie par la FAO.

Indicateur: Dans le présent rapport, la FAO fournit deux estimations différentes de l'insécurité alimentaire grave (IA_{grave}):

- ▶ la **prévalence (le pourcentage) d'individus** de la population qui vivent dans des ménages où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire grave
- ▶ l'estimation du **nombre d'individus** de la population qui vivent dans des ménages où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire grave

Sources de données: Depuis 2014, on utilise le questionnaire d'enquête FIES comportant 8 questions pour recueillir des données sur des échantillons nationalement représentatifs de la population adulte (définie comme les individus âgés de 15 ans et plus) dans plus de 140 pays pris en compte dans le sondage mondial Gallup® World Poll (GWP), qui couvre 90 pour cent de la population mondiale. Dans la plupart des pays, les échantillons comptent un millier d'individus, mais les échantillons sont plus importants en Inde (3 000 personnes) et en Chine continentale (5 000 personnes).

S'agissant du Brésil, du Burkina Faso, du Canada, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique, du Guatemala, du Mexique et des Seychelles, on a utilisé les données provenant d'enquêtes publiques nationales pour

estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire en appliquant les méthodes statistiques de la FAO afin d'harmoniser les résultats nationaux avec la même norme de référence mondiale.

Méthode: Les données ont été validées et utilisées pour établir une échelle de gravité de l'insécurité alimentaire selon le modèle de Rasch, dont le postulat est que la probabilité d'obtenir une réponse affirmative de la personne interrogée i à la question j est une fonction logistique de la distance, sur une échelle de gravité sous-jacente, entre la position de la personne interrogée, a_i , et celle de l'item, b_j .

$$Prob(X_{i,j} = \text{Yes}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}$$

En appliquant le modèle de Rasch aux données de l'échelle FIES, on peut estimer pour chaque personne interrogée la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire grave (p_{grave}), avec $0 \leq p_{grave} \leq 1$.

La **prévalence de l'insécurité alimentaire grave**, ou sévère (IA_{grave}) dans la population est calculée comme étant la somme pondérée de la probabilité que toutes les personnes interrogées (i) d'un échantillon soient en situation d'insécurité alimentaire grave:

$$FI_{sev} = \sum p_{i,sev} w_i$$

où w_i correspond aux coefficients de pondération post-stratification qui indiquent la proportion d'individus ou de ménages dans la population nationale, représentée par chaque élément de l'échantillon.

Seuls les adultes étant échantillonnés dans le sondage GWP, les estimations de la prévalence directement produites à partir de ce sondage se réfèrent à la population âgée de 15 ans et plus. Pour obtenir la **prévalence et le nombre d'individus (de tous les âges) dans la population**, il faut estimer le nombre de personnes vivant dans les ménages où au moins un adulte est en situation d'insécurité alimentaire. À cet effet, on utilise la procédure par étapes expliquée à l'annexe 2 du rapport technique du projet «Voices of the Hungry» (voir lien plus loin).

Les **valeurs agrégées régionales et mondiales** de IA_{grave} sont calculées comme suit:

$$FI_r = \frac{\sum_c FI_c \times N_c}{\sum_c N_c}$$

où r indique la région et IA la valeur de IA estimée pour le pays c dans la région et N_c la taille de la population correspondante. Les données manquantes relatives à certains pays sont considérées comme égales à la moyenne pondérée par la population des valeurs estimatives des pays de la même région.

Les seuils universels sont définis sur l'échelle normalisée mondiale FIES (une série de valeurs de paramètres d'item fondée sur les résultats de tous les pays couverts par le GWP en 2014-2016) et convertis dans les valeurs correspondantes sur les échelles locales. Le processus de calibrage des échelles de chaque pays au regard de la norme mondiale FIES peut être désigné comme un **nivellement**, permettant la production de mesures de la gravité de l'insécurité alimentaire pour chaque personne interrogée **comparables à l'échelle internationale**, ainsi que de taux de prévalence nationaux comparables.

Problèmes et limites: Lorsque les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire reposent sur des données FIES recueillies dans le sondage GWP, avec des échantillons nationaux d'un millier de personnes dans la plupart des pays, les intervalles de confiance dépassent rarement 20 pour cent de la prévalence mesurée (ce qui signifie que les taux de prévalence de l'ordre de 50 pour cent affichent des marges d'erreur de plus ou moins 5 pour cent). Les intervalles de confiance sont souvent beaucoup plus petits, cependant, lorsque les taux de prévalence nationaux sont estimés à partir d'échantillons plus importants ou lorsqu'il s'agit d'estimations se référant à des agrégations sous-régionales ou régionales de pays. Afin de réduire les incidences de la variabilité annuelle de l'échantillonnage, les estimations nationales sont présentées comme des moyennes sur trois ans.

Références:

1. FAO. 2017. *Voices of the Hungry*. Dans: FAO [en ligne]. [Cité le 24 juillet 2017]. www.fao.org/in-action/Voices-of-the-Hungry/
2. FAO. 2016. *Methods for estimating comparable rates of food insecurity experienced by adults throughout the world*. Rome. (Voir www.fao.org/3/a-i4830e.pdf).

RETARD DE CROISSANCE, ÉMACIATION ET EXCÈS PONDÉRAL CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Définition du retard de croissance: La taille (stature en cm) rapportée à l'âge (en mois) est inférieure d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. Le retard de croissance résulte de privations nutritionnelles prolongées et peut avoir des incidences sur le développement mental, les résultats scolaires et les capacités intellectuelles. Le pourcentage d'enfants ayant une faible taille (stature) par rapport à l'âge traduit les effets cumulés de la dénutrition et des infections depuis la naissance, voire même dès avant.

Indicateur: La prévalence du retard de croissance au niveau national est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont la taille rapportée à l'âge est inférieure d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS relatives à la croissance de l'enfant.

Définition de l'émaciation: Le poids (en kg) rapporté à la taille (stature en cm) est inférieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. Un faible poids par rapport à l'âge indique une forte perte de poids et traduit un déséquilibre nutritionnel, généralement par suite d'un apport alimentaire insuffisant et/ou de maladies infectieuses.

Indicateur: La prévalence de l'émaciation est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids rapporté à la taille est inférieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS relatives à la croissance de l'enfant.

Définition de l'excès pondéral (surpoids) chez l'enfant: Le poids (en kg) rapporté à la taille (en cm) est supérieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. L'excès pondéral indique un poids excessif par rapport à la taille et traduit généralement un déséquilibre entre l'apport alimentaire et les dépenses énergétiques.

Indicateur: L'excès pondéral chez l'enfant est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids rapporté à la taille est supérieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS relatives à la croissance de l'enfant.

Source de données: Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2017. *Joint Child Malnutrition Estimates* (Estimations conjointes sur la malnutrition infantile) (Édition 2017) [en ligne]. OMS. [Cité le 24 juillet 2017]. Voir: uni.cf/jme; www.who.int/nutgrowthdb/estimates2016/en/; <http://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition/>

Méthode: Les enquêtes nationalement représentatives sur les ménages (enquêtes par grappes à indicateurs multiples, enquêtes démographiques et sanitaires, enquêtes nationales sur la nutrition) et les systèmes de surveillance de la nutrition constituent les sources privilégiées de données primaires utiles à la détermination des indicateurs de nutrition infantile. Pour que leurs résultats soient intégrés dans la base de données, les enquêtes doivent être représentatives au niveau national, être réalisées dans la population avec une taille d'échantillon au moins égale à 400 enfants et présenter des informations fondées sur les normes OMS, ou donner accès aux données brutes susceptibles de faire l'objet d'une nouvelle analyse.

On a réalisé une analyse pondérée pour tenir compte des différences de taille des populations des pays et faire en sorte que les estimations issues des enquêtes nationales influent sur l'analyse des tendances régionales proportionnellement à l'effectif de la population de chaque pays. Les coefficients de pondération associés à la population ont été calculés à partir des données des Perspectives démographiques mondiales de l'ONU (révision 2015). Pour chaque point de données, on a obtenu l'estimation respective de la population d'enfants de moins de 5 ans pendant l'année où l'enquête a été réalisée. Lorsqu'une enquête a été menée sur une période prolongée, par exemple de novembre 2013 à avril 2014, l'année pendant laquelle la majeure partie du travail de terrain a été accompli (dans l'exemple, 2014) a été utilisée comme l'année pendant laquelle choisir l'estimation respective de la population. Les coefficients de pondération des pays ayant un seul point de données ont été dérivés en divisant l'effectif de la population de moins de 5 ans au moment de l'enquête par la somme des populations moyennes des pays de l'ensemble de la région. S'agissant des pays ayant de multiples points de données, les coefficients de pondération ont été calculés en divisant la moyenne des effectifs de la population de moins

de 5 ans du pays (pendant les années visées) par la somme des populations moyennes des pays de l'ensemble de la région.

On a appliqué un modèle linéaire à effets mixtes à chaque région ou groupe de revenu, en utilisant la transformation logistique de la prévalence. Les modèles finaux ont alors été employés pour projeter les tendances de la malnutrition chez les enfants, de 2000 à 2016. Au moyen des estimations de la prévalence obtenues (après transformation inverse), on a calculé les nombres totaux touchés en multipliant la prévalence et les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance par la population sous-régionale dérivée des estimations de populations établies par l'ONU.

Variables: région, sous-région, pays, année de l'enquête, prévalence du retard de croissance, prévalence de l'excès pondéral, prévalence de l'émaciation, population nationale d'enfants de moins de 5 ans.

Problèmes et limites: La périodicité recommandée de la communication d'informations sur le retard de croissance, l'excès pondéral et l'émaciation est de trois à cinq ans, mais, pour certains pays, les données sont disponibles moins fréquemment. Tout a été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, cependant, les données de niveau national peuvent différer du point de vue des modalités de collecte de données, de la population couverte et des méthodes d'estimation. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

S'agissant de la prévalence de l'émaciation, les enquêtes étant généralement menées pendant une période spécifique de l'année, les estimations peuvent être influencées par la saison. Les facteurs saisonniers liés à l'émaciation sont notamment les disponibilités alimentaires (par exemple, période avant-récolte) et les maladies (saison des pluies et diarrhées,

paludisme, etc.). Par ailleurs, les catastrophes naturelles et les conflits peuvent aussi entraîner une profonde modification des tendances, qu'il conviendrait de traiter différemment des variations saisonnières. C'est pourquoi les estimations de l'émaciation par pays et par année ne sont pas nécessairement comparables dans le temps. En conséquence, seules les estimations les plus récentes sont présentées.

Références:

1. **Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2017.** *Joint Child Malnutrition Estimates (Estimations conjointes sur la malnutrition infantile)*. (Édition 2017) [en ligne]. [Cité le 24 juillet 2017]. Voir <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding/OMS>. 2014. Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Genève (Suisse). Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/113048/1/WHO_NMH_NHD_14.1_eng.pdf 1
2. **OMS. 2010.** *Nutrition Landscape Information System, Country Profile Indicators Interpretation guide*. Genève (Suisse). Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44397/1/9789241599955_eng.pdf

ALLAITEMENT EXCLUSIF AU SEIN

Définition: Allaitement exclusif au sein des enfants de moins de 6 mois. L'allaitement exclusif au sein est un facteur fondamental de la survie des enfants et le meilleur moyen de nourrir les nouveaux-nés, car le lait maternel met en place le microbiome du bébé, renforce son système immunitaire et réduit le risque de développement de maladies chroniques.

L'allaitement au sein est également bénéfique pour les mères car il prévient les hémorragies post-partum et favorise l'involution utérine, ce qui réduit le risque d'anémie ferriprive et de développement de divers types de cancer et apporte des avantages psychologiques.

Indicateur: Pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois alimentés exclusivement par du lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau.

Sources des données: UNICEF – Infant and Young Child Feeding Database, disponible depuis juillet 2016. Voir <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding/>

Méthode:

Nourrissons de 0 à 5 mois qui ont reçu exclusivement du lait maternel le jour précédent

Nourrissons de 0 à 5 mois

Cet indicateur couvre également l'allaitement par une nourrice et l'emploi de lait maternel tiré.

L'indicateur repose sur un rappel de l'alimentation le jour précédent d'un échantillon transversal de nourrissons de 0 à 5 mois.

Les moyennes régionales et mondiales ont été calculées en tant que moyenne pondérée de la prévalence de l'allaitement exclusif au sein dans chaque pays, en utilisant le nombre total de naissances provenant de Perspectives de la population mondiale, révision 2015 (2005 et 2015 respectivement) comme indices. Les estimations ne sont présentées que lorsque les données disponibles sont représentatives d'au moins 50 pour cent de la population des régions correspondantes, sauf indication contraire. Pour les données 2005, lorsque les données nationales faisaient défaut, des données portant sur la période 2002 à 2008 ont été utilisées, l'année retenue étant la plus proche de 2005. Pour 2016, lorsque les données nationales faisaient défaut, les données disponibles de l'année la plus récente de la période 2010-2015 ont été utilisées. À titre exceptionnel, la même estimation pour la Chine (2008) a été utilisée pour les deux moyennes régionales de 2005 et de 2015.

Problèmes et limites: Une importante proportion de pays recueillent des données sur l'allaitement exclusif au sein, cependant, les données manquent, notamment dans les pays à revenu élevé. La périodicité recommandée de la communication d'informations sur l'allaitement exclusif au sein est tous les trois à cinq ans mais, pour certains pays, les données sont communiquées moins fréquemment, ce qui signifie que la modification des modes d'alimentation demeure souvent non détectée avant plusieurs années.

Les moyennes régionales et mondiales peuvent s'en ressentir, selon les pays qui disposent de données relatives aux périodes visées dans le présent rapport.

Le fait de se baser sur l'alimentation du jour précédent est susceptible d'entraîner une surestimation de la proportion d'enfants exclusivement allaités au sein, car il arrive que des enfants recevant d'autres liquides irrégulièrement n'en aient pas eu la veille de l'enquête.

Références:

1. UNICEF. 2016. *From the first hour of life: making the case for improved infant and young child feeding everywhere*. New York (États-Unis d'Amérique). Voir <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2016/10/From-the-first-hour-of-life-1.pdf>
2. OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/113048/1/WHO_NMH_NHD_14.1_eng.pdf
3. OMS. 2010. *Nutrition Landscape Information System, Country Profile Indicators Interpretation guide*. Genève (Suisse) Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44397/1/9789241599955_eng.pdf
4. OMS. 2008. *Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, Première partie: Définitions*. Genève (Suisse). Voir www.unicef.org/nutrition/files/IYCF_updated_indicators_2008_part_1_definitions.pdf.

OBÉSITÉ DE L'ADULTE

Définition: L'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur ou égal à 30,0 kg/m². L'indice de masse corporelle (IMC) est le rapport du poids sur la taille habituellement utilisé pour classer l'état nutritionnel des adultes. Il est calculé comme le poids corporel en kilogrammes divisé par le carré de la stature en mètres (kg/m²). L'obésité est caractérisée chez les individus dont l'IMC est égal ou supérieur à 30 kg/m².

Indicateur: Pourcentage de la population d'individus de plus de 18 ans dont l'IMC est supérieur ou égal à 30,0 kg/m², normalisé par âge et pondéré par sexe.

Sources de données: WHO/NCD-RisC et OMS – Données de l'Observatoire de la santé mondiale. Voir <http://apps.who.int/gho/data/node.main.A900A?lang=en>. (1 698 études de populations portant sur plus de 19,2 millions de participants âgés de 18 ans ou plus, ayant fait l'objet de mesures dans 186 pays).

Méthode: On a appliqué un modèle hiérarchique bayésien à un ensemble d'études de populations dans le cadre desquelles on avait mesuré la taille et le poids des adultes âgés de 18 ans ou plus afin d'estimer les tendances de l'IMC moyen et de la prévalence des catégories d'IMC (insuffisance pondérale, excès pondéral et obésité) de 1975 à 2014. Le modèle intégrait les éléments suivants: évolutions dans le temps non linéaires et modèles par âge; représentativité nationale par opposition à la représentativité intranationale ou communautaire; couverture des zones rurales et des zones urbaines ou couverture d'un type de zone seulement. Le modèle intégrait également des covariables utiles à la prédiction de l'IMC, notamment les revenus nationaux, la proportion de population résidant en milieu urbain, le nombre moyen d'années d'éducation et des mesures synthétiques de la disponibilité des différents types d'aliments destinés à la consommation humaine.

Problèmes et limites: Dans certains pays, les sources de données étaient rares et seuls 42 pour cent des sources retenues offraient des données relatives aux personnes de plus de 70 ans.

Références:

1. NCD-Risk Factor Collaboration. 2016. Trends in adult body-mass index in 200 countries from 1975 to 2014: a pooled analysis of 1698 population-based measurement studies with 19.2 million participants. *The Lancet*, 387(10026): 1377–1396. Voir [www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(16\)30054-X.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(16)30054-X.pdf).
2. OMS. 2010. *Nutrition Landscape Information System, Country Profile Indicators Interpretation guide*. Genève (Suisse). Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44397/1/9789241599955_eng.pdf.

ANÉMIE CHEZ LES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER

Définition: Le taux d'hémoglobine est inférieur à 110g/L chez les femmes enceintes; le taux d'hémoglobine est inférieur à 120g/L chez les femmes non enceintes. L'anémie est définie comme une concentration d'hémoglobine inférieure à un seuil donné, qui peut varier selon l'âge, le sexe, l'état physiologique, l'usage de tabac et l'altitude à laquelle vit la population évaluée.

Indicateur: Pourcentage de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont la concentration d'hémoglobine dans le sang est inférieure à 110g/L pour les femmes enceintes et à 120 g/L pour les femmes non enceintes.

Sources de données: OMS, Données de l'Observatoire de la santé mondiale, 2017.

Méthode: Enquêtes nationales représentatives, statistiques récapitulatives du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS et statistiques récapitulatives fournies par d'autres organisations nationales et internationales.

On a additionné les données relatives aux femmes non enceintes et aux femmes enceintes et on les a pondérées par la prévalence de la grossesse afin de générer une valeur unique pour toutes les femmes en âge de procréer. Les données ont été ajustées en fonction de l'altitude et, si les données étaient disponibles, de l'usage de tabac.

On a modélisé les évolutions dans le temps comme une tendance linéaire plus une tendance non linéaire lisse, aux niveaux national, régional et mondial. Le modèle a employé une moyenne pondérée de diverses densités à courbe en cloche pour estimer les distributions complètes de la concentration d'hémoglobine, qui pourraient elles-mêmes être asymétriques.

Les estimations sont également fonction de covariables utiles à la prédiction des concentrations d'hémoglobine, notamment l'éducation des mères, la proportion de

population résidant en milieu urbain, l'altitude moyenne, la prévalence de l'anémie falciforme et de la thalassémie et l'IMC moyen. Toutes les covariables ont été disponibles pour tous les pays et toutes les années, sauf les données relatives à la prévalence de l'anémie falciforme et de la thalassémie, qu'on a supposées constantes dans le temps dans tous les pays pendant la période analysée.

Problèmes et limites: Malgré la proportion importante de pays disposant de données sur l'anémie issues d'enquêtes nationales représentatives, la communication de données sur cet indicateur est encore lacunaire, notamment dans les pays à revenu élevé. En conséquence, les estimations peuvent ne pas rendre compte de l'ampleur des variations entre pays et entre régions et tendre seulement à osciller autour des moyennes mondiales quand les données sont rares.

Références:

1. G.A. Stevens, M.M. Finucane, L.M. De-Regil, C.J. Paciorek, S.R. Flaxman, F. Branca, J.P. Peña-Rosas, Z.A. Bhutta et M. Ezzati. 2013. Nutrition Impact Model Study Group (Anaemia). Global, regional, and national trends in haemoglobin concentration and prevalence of total and severe anaemia in children and pregnant and non-pregnant women for 1995–2011: a systematic analysis of population-representative data. *Lancet Global Health* 1(1): e16–25. Voir www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4547326/?report=printable.
2. OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse) Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/113048/1/WHO_NMH_NHD_14.1_eng.pdf.
3. OMS. 2010. *Nutrition Landscape Information System, Country Profile Indicators Interpretation guide*. Genève (Suisse) Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44397/1/9789241599955_eng.pdf.

ANNEXE 2

DÉFINITIONS ET LISTES DES GROUPES DE PAYS

A. Pays en situation de crise prolongée

Le rapport 2010 sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* définit les situations de crise prolongée comme présentant «les caractéristiques suivantes: catastrophes naturelles ou conflits répétés, longue durée des crises alimentaires, bouleversement des moyens d'existence et capacité institutionnelle insuffisante pour réagir aux crises».

Trois critères sont employés pour établir qu'un pays se trouve en situation de crise prolongée:

- i) longue durée de la crise; ii) flux d'aide humanitaire reçu par le pays concerné, et
- iii) situation du pays au plan économique et au regard de la sécurité alimentaire.

Plus spécifiquement, on range dans la catégorie «pays en situation de crise prolongée» les pays répondant aux conditions suivantes:

1. Le pays fait partie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, selon la définition donnée par la FAO en 2015.
2. Le pays a été en situation de crise – naturelle ou d'origine humaine – pendant quatre années consécutives de 2013 à 2016 ou bien pendant huit ans entre 2007 et 2016 et il figure sur la liste des pays nécessitant une aide alimentaire extérieure (source: Système mondial d'information et d'alerte

rapide sur l'alimentation et l'agriculture [SMIAR] de la FAO).

3. Le pays a reçu plus de 10 pour cent de l'aide publique au développement totale sous forme d'aide humanitaire entre 2006 et 2014 (source: Development Initiatives: <http://devinit.org>).

En 2017, 19 pays répondent aux critères ci-dessus (voir le [tableau A2.1](#), colonne A). Bien que la question des conflits ne fasse partie ni de la définition des crises prolongées ni des critères correspondants, les 19 pays en situation de crise prolongée ont tous connu un conflit sous une forme ou sous une autre, de durée et d'intensité diverses au cours de la période 1996-2015 (voir le [tableau A2.2](#) ci-après). Par ailleurs, 13 pays ont connu un conflit dont les combats ont provoqué un grand nombre de morts; ces pays répondent par conséquent à la fois aux critères relatifs aux crises prolongées et à ceux relatifs aux pays frappés par un conflit (voir la définition et les critères correspondants dans la section B ci-après); ils sont désignés comme des pays en situation de crise prolongée frappés par un conflit (voir la colonne C du [tableau A2.2](#) ci-après).

B. Pays frappés par un conflit

Il s'agit de pays et de territoires à faible revenu ou à revenu intermédiaire touchés par un conflit pendant au moins cinq ans de suite et ayant subi au moins 500 morts liées aux combats pendant cette période. La période prise en compte va de 1996 à 2015 et a été divisée en quatre sous-périodes de cinq ans comme suit: 1996-2000;

TABEAU A2.1
PAYS ET TERRITOIRES TOUCHÉS PAR UN CONFLIT¹ ET/OU UNE CRISE PROLONGÉE

A. Pays/territoires en situation de crise prolongée (n=19)	B. Pays/territoires touchés par un conflit (n=46)	C. Pays/territoires en situation de crise prolongée touchés par un conflit (n=13)	D. Pays/territoires en situation fragile touchés par un conflit (n=20)
Afghanistan	Afghanistan	Afghanistan	Afghanistan
Burundi	Algérie	Burundi	Burundi
Djibouti	Angola	Érythrée	Côte d'Ivoire
Érythrée	Burundi	Éthiopie	Érythrée
Éthiopie	Cambodge	Libéria	Guinée-Bissau
Haïti	Cameroun	République arabe syrienne	Iraq
Kenya	Colombie	République centrafricaine	Libéria
Libéria	Congo	République démocratique du Congo	Libye
Niger	Côte d'Ivoire	Somalie	Mali
République arabe syrienne	Égypte	Soudan	Myanmar
République centrafricaine	Érythrée	Soudan du Sud	Palestine ²
République démocratique du Congo	Éthiopie	Tchad	République arabe syrienne
République populaire démocratique de Corée	Fédération de Russie	Yémen	République centrafricaine
Somalie	Géorgie		République démocratique du Congo
Soudan	Guinée-Bissau		Sierra Leone
Soudan du Sud	Inde		Somalie
Tchad	Indonésie		Soudan
Yémen	Iraq		Soudan du Sud
Zimbabwe	Libéria		Tchad
	Libye		Yémen
	Mali		
	Myanmar		
	Népal		
	Nigéria		
	Ouganda		
	Ouzbékistan		
	Palestine ²		
	Philippines		
	République arabe syrienne		
	République centrafricaine		
	République démocratique du Congo		
	Rwanda		
	Sénégal		
	Serbie		
	Sierra Leone		
	Somalie		
	Soudan		
	Soudan du Sud		
	Sri Lanka		
	Tadjikistan		
	Thaïlande		
	Turquie		
	Ukraine		
	Yémen		

¹ Pour les définitions et les sources des données, voir l'annexe 2, p. 111.

² Seul territoire répondant aux critères utilisés pour regrouper les pays touchés par des conflits, comme développé p. 111.

2001-2005; 2006-2010; 2011-2015. On peut voir dans le tableau A2.3 ci-après les sous-périodes pendant lesquelles les différents pays frappés par un conflit répondaient aux critères correspondants. Les données du Programme d'Uppsala sur les données relatives aux conflits (UCDP) sont utilisées pour établir le nombre de morts provoquées par des combats et permet de dresser des listes de pays à ce sujet (voir <http://ucdp.uu.se/>). On compte 45 pays et 1 territoire à revenu faible ou intermédiaire qui répondent aux critères définis (soit 46 pays ou territoires au total). On en trouvera la liste complète dans la colonne B du [tableau A2.1](#).

C. Pays en situation de fragilité

Le présent rapport utilise la liste harmonisée 2017 des situations de fragilité du Groupe de la Banque mondiale, sauf mention contraire lorsqu'une autre définition est utilisée. La méthode adoptée par la Banque mondiale pour établir quels sont les pays ou territoires en «situation de fragilité» se fonde sur les trois critères suivants: i) une évaluation harmonisée des politiques et des institutions nationales, dont l'indice est égal ou inférieur à 3,2; et/ou ii) la présence d'une mission de maintien ou de consolidation de la paix des Nations Unies et/ou

régionale au cours des trois années précédentes; et iii) la possibilité de prétendre aux financements de l'Association internationale de développement (AID) et le fait d'être un territoire/pays non membre ou inactif sans données relatives à l'évaluation des politiques et des institutions nationales. La liste ne comprend pas les pays de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – pour lesquels l'indice relatif à l'évaluation des politiques et des institutions nationales n'est pas rendu public –, sauf si une mission de maintien ou de consolidation de la paix y est présente, auquel cas le pays figurera sur la liste harmonisée, mais sans son indice. En 2017, la liste harmonisée des situations fragiles compte 34 pays et 1 territoire. La liste complète est disponible à l'adresse suivante: <http://pubdocs.worldbank.org/en/154851467143896227/FY17HLFS-Final-6272016.pdf> (en anglais). Les 20 pays qui figurent à la fois sur la liste harmonisée des situations de fragilité et répondent aux critères relatifs aux pays frappés par un conflit tels que définis dans la section B plus haut sont désignés comme des pays en situation fragile frappés par un conflit. On trouvera la liste de ces pays dans la colonne D du [tableau A2.1](#).

TABEAU A2.2
PAYS EN SITUATION DE CRISE PROLONGÉE, PAR TYPE DE CONFLIT, INTENSITÉ, DURÉE ET FRÉQUENCE DES CATASTROPHES NATURELLES

Type de conflit, 1996-2015 ¹											Durée du conflit ¹	Intensité du conflit 2011-2016 ²			Fragilité ³	Catastrophes naturelles ⁴
Liste FAO des pays en situation de crise prolongée – 2017	Inter-États	Intérieur	Intérieur internationalisé	Violence unilatérale	Violence non étatique	Nombre d'années de conflit (1996-2015)	Faible	Intensité	Forte intensité / «guerres limitées»	Forte intensité / «guerres»						
Afghanistan		•	•	•	•	20	•	•		•	•	•	•	•	•	•
Burundi		•			•	14	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Djibouti	•	•			•	3		•					•	•	•	•
Érythrée	•	•				6		•					•	•	•	•
Éthiopie	•	•			•	19	•	•					•	•	•	•
Haïti		•			•	2		•							•	•
Kenya		•			•	18	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Libéria		•			•	5								•	•	•
Niger		•			•	6		•		•	•	•	•	•	•	•
République arabe syrienne		•			•	5		•		•	•	•	•	•	•	•
République centrafricaine		•			•	12		•	•	•	•	•	•	•	•	•
République démocratique du Congo		•			•	20		•		•	•	•	•	•	•	•
République populaire démocratique de Corée						0		•								•
Somalie		•			•	20		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Soudan	•	•			•	20		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Soudan du Sud	•	•			•	5		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tchad		•			•	16		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Yémen		•			•	7		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Zimbabwe					•	1		•						•	•	•
Total	5	17	9	17	14	10,5	18	9	11	18	16					

¹ Types de conflits et durée des conflits (UCDP 1996-2015). Pour la durée des conflits, le total représente la durée moyenne.

² Les expressions forte intensité/«guerres» et forte intensité/«guerres limitées» renvoient au degré d'intensité le plus élevé pour les conflits tel que défini par le Baromètre des conflits (Institut Heidelberg de recherche sur les conflits internationaux [HIK]) pour la période 2011-2016; l'expression faible intensité désigne des «crises violentes» telles que définies par le Baromètre des conflits 2011-2016 (HIK).

³ La notion de fragilité doit être comprise au sens des définitions de la liste harmonisée 2017 des situations de fragilité de l'OCDE (2016). Les pays considérés comme extrêmement fragiles au sens de la définition de l'OCDE sont signalés par un astérisque.

⁴ Pays nécessitant une aide alimentaire extérieure, où les catastrophes naturelles sont les principaux facteurs d'insécurité alimentaire

(informations du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), Perspectives de récoltes et situation alimentaire) entre 2007 et 2016.

⁵ Même si elle est en situation de crise prolongée selon les critères de la FAO, la République populaire démocratique de Corée n'est pas considérée comme touchée par un conflit violent, car elle n'accuse pas plus de 25 décès dus à des combats, malgré des crises fréquentes avec des pays voisins.

SOURCES: FAO, Situations de crise prolongée (2017); Jeux de données du programme UCDP, Institut Heidelberg de recherche sur les conflits internationaux (HIK), 2011-2016; Groupe Banque mondiale (2017) et OCDE (2016); FAO/EST – SMIAR (2016).

TABEAU A2.3
PAYS ET TERRITOIRES À REVENU FAIBLE ET À REVENU INTERMÉDIAIRE TOUCHÉS PAR UN CONFLIT¹

Pays/territoires touchés par des conflits	Plus de 500 décès survenus à la guerre			
	1996-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015
Afghanistan	•	•	•	•
Algérie	•	•	•	•
Angola	•	•		
Burundi	•	•		
Cambodge	•			
Cameroun				•
Colombie	•	•	•	•
Congo	•			
Côte d'Ivoire		•		
Égypte				•
Érythrée	•			
Éthiopie	•		•	
Fédération de Russie	•	•	•	•
Géorgie			•	
Guinée-Bissau	•			
Inde	•	•	•	•
Indonésie	•	•		
Iraq		•	•	•
Libéria		•		
Libye				•
Mali				•
Myanmar	•	•	•	•
Népal	•	•		
Nigéria				•
Ouganda	•	•	•	•
Ouzbékistan	•			
Pakistan	•		•	•
Palestine ³		•	•	•
Philippines	•	•	•	•
République arabe syrienne				•
République centrafricaine ²			•	•
République démocratique du Congo	•		•	•
Rwanda	•	•	•	
Sénégal	•			
Serbie	•			
Sierra Leone	•			
Somalie			•	•
Soudan	•	•	•	•
Soudan du Sud				•
Sri Lanka	•	•	•	
Tadjikistan	•			
Tchad	•	•	•	
Thaïlande			•	•
Turquie	•	•	•	•
Ukraine				•
Yémen				•
TOTAL: 46	Total: 33		Total: 31	

¹ Les pays indiqués en orange ont atteint la cible c du premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD) (source: SOFI 2015, tableau 2).

² Les périodes de conflit indiquées ici pour la République centrafricaine concernent un conflit non étatique (source: UCDP).

³ Seul territoire répondant aux critères utilisés pour regrouper les pays et territoires touchés par des conflits, comme expliqué plus haut.

Source: UCDP; voir plus haut les définitions et critères relatifs aux pays touchés par un conflit.

ANNEXE 3

GLOSSAIRE

Anthropométrie. Obtention d'informations sur l'état nutritionnel à partir de mesures anatomiques.

Apport énergétique alimentaire. Énergie contenue dans les aliments assimilée par voie alimentaire.

Conflit. Le conflit est entendu dans le présent rapport comme la lutte que se livrent des groupes interdépendants qui ont des incompatibilités, réelles ou perçues comme telles, au regard de leurs besoins, valeurs, objectifs, ressources ou intentions. Cette définition englobe (mais ne s'y limite pas) les conflits armés – qui sont des affrontements organisés et collectifs violents entre au moins deux parties, lesquelles peuvent être étatiques ou non. Le présent rapport s'intéresse aux conflits accompagnés de violences ou de destructions, ou qui en font peser la menace, y compris dans des situations où la fragilité entraîne un risque de conflits destructeurs et où les crises prolongées persistent.

Dénutrition. Conséquence d'un apport nutritionnel insuffisant en termes de quantité et/ou de qualité et/ou de la faible absorption et/ou métabolisation des nutriments consommés, par suite de maladies répétées. Elle peut se traduire par un poids insuffisant par rapport à l'âge, une taille trop petite par rapport à l'âge (retard de croissance), une maigreur excessive par rapport à la taille (émaciation) ou encore une carence en vitamines et en minéraux (malnutrition par carence en micronutriments).

Disponibilités énergétiques alimentaires: Quantité d'aliments disponibles pour la consommation (humaine), exprimée en kilocalories par personne et par jour (kcal/personne/jour). Pour un pays

donné, on obtient cette valeur en calculant la quantité d'aliments restants pouvant être destinés à une utilisation humaine, après déduction de toutes les utilisations non alimentaires (utilisation alimentaire = production + importations + prélèvements sur les réserves – exportations – utilisation industrielle – aliments pour animaux d'élevage – semis/reproduction – pertes/gaspillages – reconstitution des réserves). La catégorie pertes/gaspillages comprend les produits utilisables perdus dans la filière de distribution, c'est-à-dire entre la sortie de l'exploitation agricole (ou du port d'importation) et le point de vente au détail.

Émaciation: Poids insuffisant par rapport à la taille, résultant en général d'une perte de poids associée à une période récente d'apport calorique inadéquat et/ou de maladie. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'émaciation est caractérisé par un rapport poids/stature inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des Normes OMS de croissance de l'enfant.

État nutritionnel: État physiologique d'une personne résultant de la relation entre l'apport en nutriments et les besoins, ainsi que de la capacité du corps de digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Excès pondéral et obésité: Poids corporel rapporté à la stature supérieur à la normale, résultant d'une accumulation excessive de graisse. L'excès pondéral et l'obésité sont généralement le signe que la quantité de calories consommées est supérieure à la quantité de calories dépensées. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 25 et inférieur à 30, et l'obésité, par un IMC égal ou supérieur à 30. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'excès pondéral est caractérisé par un rapport poids/stature supérieur de deux écarts

types ou plus à la valeur médiane des Normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/stature supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane des Normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

Faim: Dans le présent rapport, le mot faim est employé comme synonyme de sous-alimentation chronique.

Fragilité: On définit la fragilité comme l'exposition aux risques couplée à des capacités insuffisantes de l'État, du système et/ou des communautés de gérer, absorber ou atténuer ces risques. Le nouveau cadre de la fragilité de l'OCDE s'articule autour de cinq dimensions – économie, environnement, politique, société et sécurité – et mesure chacune d'entre elles au travers de l'accumulation et de la combinaison des risques et des capacités. Voir OCDE. 2016. *États de fragilité 2016 – Comprendre la violence*. Paris. Voir www.oecd.org/fr/cad/etats-de-fragilite-2016-9789264269996-fr.htm

Indice de masse corporelle (IMC): Rapport du poids à la taille: le poids de la personne, en kilogrammes, est divisé par le carré de sa taille (stature) en mètres.

Insécurité alimentaire: Absence d'un accès sûr à une quantité suffisante d'aliments salubres et nutritifs propres à une croissance et à un développement normaux ainsi qu'à une vie saine. L'insécurité alimentaire peut être due à l'indisponibilité d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant, à une distribution inadaptée ou à une utilisation inadéquate des denrées alimentaires au niveau des ménages. L'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions de santé et d'hygiène et les mauvaises habitudes en matière de soins et d'alimentation sont les principaux facteurs

conduisant à un cadre nutritionnel médiocre. L'insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière ou passagère.

Insuffisance pondérale: Chez l'adulte, l'insuffisance pondérale est caractérisée par un indice de masse corporelle (IMC) inférieur à 18,5, indiquant un état résultant d'un apport alimentaire inadéquat, d'épisodes antérieurs de dénutrition ou d'une mauvaise santé. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'insuffisance pondérale est caractérisée par un rapport poids/âge inférieur de deux écarts types à la valeur médiane des Normes OMS de croissance de l'enfant; elle traduit donc une petite stature rapportée à l'âge et/ou un faible poids rapporté à la stature.

Interventions tenant compte de la nutrition: Interventions visant à agir sur les déterminants fondamentaux de la nutrition (dont la sécurité alimentaire des ménages, les soins aux mères et aux enfants, les services de soins et de santé primaires et l'hygiène) mais dont la nutrition n'est pas forcément l'objectif prédominant.

Kilocalorie (kcal): Unité de mesure de l'énergie. Une kilocalorie est égale à 1 000 calories. Dans le Système international d'unités (SI), l'unité universelle de l'énergie est le joule (J). Une kilocalorie égale 4,184 kilojoules (kJ).

Macronutriments: On désigne ici par macronutriments les protides, glucides et lipides disponibles pour être utilisés comme énergie. Ils sont mesurés en grammes (g).

Malnutrition: Condition physiologique anormale provoquée par une consommation inadéquate, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition englobe la dénutrition et la surnutrition, ainsi que les carences en micronutriments.

Micronutriments (ou oligo-éléments): Vitamines, minéraux et autres substances dont le corps a besoin en petites quantités. On les mesure en milligrammes (mg) ou microgrammes (µg).

Réactivité au conflit: La notion de réactivité, ou sensibilité, au conflit renvoie à l'étude de la configuration, des causes, des acteurs et de la dynamique du conflit, de l'interaction entre ceux-ci et de l'intervention proposée. Dans le contexte du maintien de la paix, il s'agit de produire un effet positif maximal en faveur de la paix tout en réduisant autant que possible les impacts négatifs, notamment en veillant à éviter de donner lieu à d'éventuels risques futurs.

Retard de croissance: Petite stature par rapport à l'âge, trahissant un ou plusieurs épisodes prolongés antérieurs de dénutrition. Chez l'enfant de moins de 5 ans, le retard de croissance est caractérisé par un rapport stature/âge inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des Normes OMS de croissance de l'enfant.

Sécurité alimentaire: La sécurité alimentaire est assurée lorsque chacun a, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, salubre et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins

et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilité des aliments, accès économique et matériel aux aliments, utilisation des aliments et stabilité dans le temps.

Sécurité nutritionnelle: On parle de sécurité nutritionnelle quand on a à la fois un accès sans danger à une alimentation nutritive appropriée, d'une part, et, d'autre part, un environnement sanitaire et des services de santé et de soin adéquats, qui assurent une vie saine et active pour toute la famille. La sécurité nutritionnelle se distingue de la sécurité alimentaire en ceci qu'elle ne prend pas seulement en compte l'alimentation, mais aussi les usages en matière de soins, de santé et d'hygiène.

Sous-alimentation: État d'incapacité prolongée – d'une année au moins – d'absorber suffisamment de nourriture, caractérisé par un apport alimentaire insuffisant pour répondre aux besoins diététiques du point de vue énergétique. Dans le présent rapport, la faim est comprise comme synonyme de sous-alimentation chronique.

Surnutrition: État résultant d'un apport alimentaire excessif par rapport aux besoins diététiques.

NOTES

1 Ces estimations sont fondées sur les données collectées par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup®, sauf pour les pays pour lesquels on dispose de données relatives à l'insécurité alimentaire fondées sur les expériences grâce aux enquêtes menées auprès de la population par des institutions nationales: Brésil, Burkina Faso, Canada, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Mexique et Seychelles. La FAO encourage l'intégration du module d'enquête FIES dans les enquêtes nationales pour cesser progressivement la collecte de données au moyen du sondage mondial de Gallup®.

2 Le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire comprend tous les individus vivant dans des ménages où un adulte s'est trouvé, à certains moments durant l'année, en situation d'insécurité alimentaire, d'après les réponses fournies aux questions de la FIES. Cette méthode de calcul est conforme à la définition selon laquelle la sécurité alimentaire existe lorsque «tous les êtres humains ont, à tout moment [...] un accès à de la nourriture [...]» et inclut les cas d'insécurité alimentaire transitoire. Voir le Glossaire, p. 118.

3 Organisation mondiale de la Santé. 2014. *Cibles mondiales 2025. Pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant* (consultable à l'adresse suivante: http://www.who.int/nutrition/topics/nutrition_globaltargets2025/fr/).

4 Résolution WHA65.6. Résolution 65.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé, *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. WHA65.6 (26 mai 2012).

5 McKinsey Global Institute. 2014. *Overcoming obesity: An initial economic analysis*. Document de travail. Novembre 2014.

6 OMS. 2013. *Global Action Plan for the Prevention and Control of Noncommunicable Diseases 2013-2020*. Genève (Suisse).

7 Collaborateurs de l'étude Global Burden of Disease Study 2013. 2015. «Global, regional, and national incidence, prevalence, and years lived with disability for 301 acute and chronic diseases and injuries in 188 countries, 1990-2013: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2013», *The Lancet*, 386(9995): 743–800.

8 G.A. Stevens, M.M. Finucane, L.M. De-Regil, C.J. Paciorek, S.R. Flaxman, F. Branca, J.P. Peña-Rosas, Z.A. Bhutta et M. Ezzati. 2013. «Global, regional, and national trends in haemoglobin concentration and prevalence of total and severe anaemia in children and pregnant and non-pregnant women for 1995–2011: a systematic analysis of population-representative data», *Lancet Global Health*, 1(1): E16–E25; L. Alcázar. 2013. *The economic impact of anaemia in Peru*. Lima, Group for the Analysis of Development et Action Against Hunger; S. Horton et C. Levin. 2001. «Commentary on "evidence that iron deficiency anemia causes reduced work capacity"», *The Journal of Nutrition*, 131: 691S–696S; et S. Horton et J. Ross. 2003. «The economics of iron deficiency», *Food Policy*, 28: 51–75.

9 W. Schultink. 2015. «Why nutrition and breastfeeding are crucial to sustainable development», Dans: *UNICEF Connect* [en ligne]. New York (États-Unis d'Amérique). [Cité le lundi 19 juin 2017]. <https://blogs.unicef.org/blog/why-nutrition-and-breastfeeding-are-crucial-to-sustainable-development/>

10 G. Jones, R.W. Steketee, R.E. Black, Z.A. Bhutta, S.S. Morris et le Bellagio Child Survival Study Group. 2003. «How many child deaths can we prevent this year?», *The Lancet*, 362(9377): 65–71.

11 C.G. Victora, R. Bahl, A.J.D. Barros, G.V.A. França, S. Horton, J. Krasevec, S. Murch, M.J. Sankar, N. Walker et N.C. Rollins. 2016. «Breastfeeding in the 21st century: epidemiology, mechanisms, and lifelong effects», *The Lancet*, 387(10017): 475–490.

12 Voir B.L. Horta, C. Loret de Mola et C.G. Victora. 2015. «Long-term consequences of breastfeeding on cholesterol, obesity, systolic blood pressure and type 2 diabetes: a systematic review and meta-analysis», *Acta Paediatrica*, 104(467): 30–37. De plus, selon certaines études, les pertes économiques résultant de pratiques sous-optimales en matière d'allaitement au sein pourraient se chiffrer à pas moins de 302 milliards d'USD par an, sous l'effet d'une diminution du quotient intellectuel et d'une perte de productivité. Pour en savoir plus, voir N.C. Rollins, N. Bhandari, N. Hajeerbhoy, S. Horton, C. Lutter, J.C. Martinez, E.G. Piwoz, L.M. Richter et C.G. Victora. 2016. «Why invest, and what it will take to improve breastfeeding practices?», *The Lancet*, 387(10017): 491–504.

NOTES

13 La couverture géographique utilisée pour calculer la moyenne mondiale n'était pas identique pour les deux années d'observation. Les deux estimations ne sont donc pas strictement comparables, mais on considère qu'elles le sont suffisamment pour être révélatrices de la tendance.

14 H. Ghattas. 2014. *Food security and nutrition in the context of the nutrition transition*. Document technique. Rome, FAO. [cité le 1er juillet 2017]. <http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/voices/en/>; B.A.Laraia. 2013. *Advances in Nutrition*, 4: 203–212.

15 Un seuil correspondant à une prévalence d'au moins 10 pour cent a été utilisé pour chacun des indicateurs de la malnutrition.

16 Nous avons également analysé les corrélations entre d'autres indicateurs relatifs à la santé et à la nutrition, mais nous ne les avons pas présentées ici en raison soit de lacunes sur le plan conceptuel, soit d'un manque de signification sur le plan statistique.

17 Bien qu'il existe un vaste corpus d'études universitaires abordant les liens entre sécurité alimentaire et nutrition, ces analyses sont pour la plupart fondées sur des enquêtes menées de façon ponctuelle sur de petits échantillons. Il apparaît nécessaire de réaliser des enquêtes de plus grande envergure auprès de la population, qui intègrent des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau des ménages ou des personnes prises individuellement.

18 B. Franklin, A. Jones, D. Love, S. Puckett, J. Macklin et S. White-Means. 2012. «Exploring mediators of food insecurity and obesity: a review of recent literature», *Journal of Community Health*, 37(1): 253–264; C. Burns. 2004. *A review of the literature describing the link between poverty, food insecurity and obesity with specific reference to Australia*. Melbourne (Australie), Victorian Health Promotion Foundation; E.J. Adams, L. Grummer-Strawn et G. Chavez. 2003. «Food insecurity is associated with increased risk of obesity in California women», *The Journal of Nutrition*, 133(4): 1070–1074; L.M. Dinour, D. Bergen et M.C. Yeh. 2007. «The food insecurity-obesity paradox: a review of the literature and the role food stamps may play», *Journal of the American Dietetic Association*, 107(11): 1952–1961; et Ghattas (2014) (voir la note 14).

19 Voir Food Security Information Network (FSIN) 2017. *Global Report on Food Crises 2017* (disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-br323e.pdf) – Résumé exécutif en français (<http://www.fao.org/3/a-br324f.pdf>). Les estimations concernant une insécurité alimentaire atteignant le seuil d'alerte sont calculées à partir d'une sélection de pays et/ou de groupes de population qui ont été confrontés, à grande échelle, à des degrés très prononcés d'insécurité alimentaire aiguë, entre janvier et décembre 2016. La principale source d'information est le Cadre de classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC)/Cadre harmonisé (CH), qui prend en compte: les pays ayant un segment de population dans la phase 4 (Urgence) ou la phase 5 (Catastrophe) de l'IPC/CH; les pays qui ont au moins 1 million de personnes classées dans la phase 3 (Crise) de l'IPC/CH; et les pays pour lesquels une intervention humanitaire d'urgence de tout le système des Nations Unies sous l'égide du Comité permanent interorganisations a été déclarée. Ces chiffres reflètent une insécurité alimentaire qui atteint le seuil d'alerte et nécessite une action humanitaire immédiate. Ils diffèrent des taux de prévalence de la sous-alimentation présentés dans les sections précédentes, qui donnent une idée plus complète de la situation mondiale mais concernent la privation chronique de nourriture.

20 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2017. Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie. Portail interagence de partage de l'information Dans: *Vue d'ensemble* [en ligne] Genève (Suisse). [consulté le 27 juin 2017] <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>

21 K. von Grebmer, J. Bernstein, A. de Waal, N. Prasai, S. Yin et Y. Yohannes. 2015. *2015 Global Hunger Index: Armed conflict and the challenge of hunger*. Bonn (Allemagne); Washington DC et Dublin (Irlande): WeltHungerHilfe; Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Concern Worldwide.

22 Le Groupe de la Banque mondiale estime que, d'ici à 2030, la proportion des pauvres qui vivront dans des situations de fragilité ou qui seront touchés par un conflit sera de 46 pour cent de la population mondiale, tandis que l'OCDE donne une estimation de 60 pour cent. Les estimations sont différentes parce que les deux sources n'utilisent pas les mêmes définitions de la fragilité et de la violence. Pour les estimations de la Banque mondiale, voir Banque mondiale. 2017. Fragility, conflict and violence. Dans: *The World Bank* [en ligne]. Washington DC. [Cité le 27 juin 2017], disponible à l'adresse suivante: <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/overview> Pour les estimations de l'OCDE, voir OCDE. 2016. *États de fragilité 2016. Comprendre la violence*. Paris. [Cité le 27 juin 2017]. <http://www.oecd.org/dac/states-of-fragility-2016-9789264267213-en.htm>

23 OCDE, 2016 (voir la note 22).

24 Institute for Economics and Peace (IEP). 2016. *Global Peace Index 2016*. Sydney (Australie). [Cité le 27 juin 2017]. http://visionofhumanity.org/app/uploads/2017/02/GPI-2016-Report_2.pdf

25 On entend par prise en compte des conflits un engagement fondé sur la compréhension du contexte d'intervention (y compris l'étude systématique du profil, des causes, des acteurs et de la dynamique du conflit) ainsi que des interactions entre chaque intervention et le contexte dans lequel elle se déroule. Dans le contexte de la pérennisation de la paix, il s'agit d'optimiser les retombées qui sont bénéfiques pour la paix, tout en minimisant les effets négatifs (conformément aux pratiques optimales et aux normes minimales), y compris toute possibilité d'entraîner des «risques pour l'avenir». La prise en compte des conflits comprend à la fois une connaissance approfondie des interactions mutuelles entre les interventions et le contexte, et l'action qui est déterminée sur la base de l'analyse préalable. Une approche tenant compte des conflits est nécessaire dans tous les contextes (même dans les situations où les tensions sous-jacentes n'ont pas donné lieu à des violences).

26 Résolution 70/262 de l'Assemblée générale, Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies, A/RES/70/262; et résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité [sur la consolidation de la paix après un conflit], S/RES/2282 (2016). Ces deux résolutions ont été adoptées le 27 avril 2016. Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité [sur les femmes, la paix et la sécurité], S/RES/1325 (2000). Cette résolution a été adoptée le 31 octobre 2000.

27 IEP, 2016 (voir la note 24).

28 E. Melander, T. Petterson et L. Themnér. 2016. Organized violence, 1989–2015. Version 5.0-2015. *Journal of Peace Research*, 53(5): 727–742; et R. Sundberg, K. Eck et J. Kreutz. 2012. Introducing the UCDP non-state conflict dataset. Version 2.5-2016. *Journal of Peace Research*, 49(2): 351–362; et K. Eck et L. Hultman. 2007. One-sided violence against civilians in war: insights from new fatality data. Version 1.4-2016. *Journal of Peace Research*, 44(2): 233-246. Les définitions établies dans le cadre du programme de l'Université d'Uppsala sur les données relatives aux conflits (UCDP) concernant ces trois types de conflit sont les suivantes: un conflit étatique désigne le recours à la force armée par le gouvernement d'un État, lorsque l'État est soit un gouvernement souverain reconnu sur le plan international contrôlant un territoire déterminé, soit un gouvernement non reconnu sur le plan international contrôlant un territoire déterminé, dont la souveraineté n'est pas contestée par un autre gouvernement souverain reconnu sur le plan international ayant précédemment contrôlé ce même territoire; un conflit non étatique désigne le recours à la force armée entre deux groupes armés organisés, dont aucun n'est le gouvernement d'un État, qui entraîne sur une année au moins 25 décès directement liés aux combats; la violence unilatérale est caractérisée par le recours à la force armée contre des civils, par le gouvernement d'un État ou un groupe officiellement constitué, qui entraîne au moins 25 décès sur une année.

29 IEP, 2016 (voir la note 24).

30 Ibid.

31 Voir C. Raleigh, A. Linke, H. Hegre et J. Karlsen. 2010. Introducing ACLED: an armed conflict location and event dataset. *Journal of Peace Research*, 47(5): 651–660. D'après le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project), un épisode de conflit est «une altercation unique dans laquelle la force est employée par un ou plusieurs groupes à des fins politiques, bien que certaines situations – notamment les mouvements de contestation et l'activisme non violent – puissent être incluses dans la série de données pour rendre compte des signes avant-coureurs ou des situations d'imminence d'un conflit.»

32 OCDE, 2016 (voir la note 22).

NOTES

33 FAO. (2017a). *Sowing the Seeds for Peace for Food Security: disentangling the nexus between conflict, food security and peace*, par C. Holleman, J. Jackson, M.V. Sánchez et R. Vos. FAO Agricultural Development Economics Technical Study 2. Rome.

34 Pour des informations plus détaillées sur les données de suivi et l'analyse des conflits aux niveaux national et infranational, par pays et par année, voir les travaux de l'Institut de Heidelberg pour la recherche sur les conflits internationaux (HIK). 2017. *Conflict Barometer 2016*. Heidelberg (Allemagne).

35 Voir par exemple C. Breisinger, O. Ecker, J.F. Maystadt, J.F. Trinh Tan, P. Al-Riffai, K. Bouzar, A. Sma et M. Abdelgadir. 2014. *How to build resilience to conflict. The role of food security*. Rapport sur les politiques alimentaires de l'IFPRI. Washington DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI); T. Brück, N. Habibi, C. Martin-Shields, A. Sneyers, W. Stojetz et S. van Weezel. 2016. *The relationship between food security and violent conflict: report to FAO*. L'International Security and Development Center, Berlin, 22 décembre; M. d'Errico, F. Grazioli et A. Mellin. (2017). *The 2012 crisis in Mali and its implications on resilience and food security*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 17-04. Rome, FAO; et T. Brück, M. d'Errico et R. Pietrelli. (à paraître). *The effects of violent conflict on household resilience and food security: evidence from the 2014 Gaza conflict*, à paraître dans le numéro spécial de World Development «Food Security and Conflict».

36 L'écart entre les deux groupes de pays est statistiquement significatif avec un niveau de confiance de 99 pour cent. L'écart entre les pays touchés par un conflit et les autres est calculé en fonction d'estimations non pondérées de la prévalence de la sous-alimentation (c'est-à-dire que la taille de la population dans les différents pays n'est pas prise en compte).

37 De la même façon, l'écart concernant la prévalence non pondérée est statistiquement significatif, avec un degré de confiance de 99 pour cent.

38 Voir FAO, 2017a, à paraître (voir la note 33). Une étude récente confirme la forte corrélation qui existe entre le degré de fragilité d'une part et la prévalence de la sous-alimentation et du retard de croissance d'autre part.

39 Voir FAO, FIDA et PAM. 2015. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux*. Rome, FAO. (disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i4646f.pdf).

40 Ibid.

41 Ibid. Voir l'annexe 2 du présent rapport.

42 Voir FAO, FIDA et PAM, 2015 (voir la note 39).

43 Voir par exemple J.L. Arcand, A.S. Rodella et M. Rieger. 2015. The impact of land mines on child health: evidence from Angola. *Economic Development and Cultural Change*, 63(2): 249–279; V. Duque. 2016. Early-life conditions and child development: evidence from a violent conflict. *SSM-Population Health*, Volume 3, December 2017, Pages 121–131; C. Minoiu et O.N. Shemyakina. 2014. Armed conflict, household victimization, and child health in Côte d'Ivoire. *Journal of Development Economics*, 108(C): 237–255; R. Akresh, L. Lucchetti et H. Thirumurthy. 2012. Wars and child health: evidence from the Eritrean-Ethiopian conflict. *Journal of Development Economics*, 99(2): 330–340; R. Akresh, G.D. Caruso et H. Thirumurthy. 2016. *Detailed geographic information, conflict exposure, and health impacts*. HICN Working Paper 238, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies; J.P. Tranchant, P. Justino et C. Müller. 2014. *Political violence, drought and child malnutrition: empirical evidence from Andhra Pradesh (Inde)*. HICN Working Paper 173, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies; G. Guerrero-Serdán. 2009. *The effects of the war in Iraq on nutrition and health: an analysis using anthropometric outcomes of children*. HICN Working Paper 55, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies; M. Nasir. 2016. *Violence and child health outcomes: evidence from Mexican drug war*. HICN Working Paper 208, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies; et T. Bundervoet, P. Verwimp et R. Akresh. 2009. Health and civil war in rural Burundi. *Journal of Human Resources*, 44(2): 536–563.

44 Voir FSIN, 2017 (voir la note 19).

45 Un milieu de vie sain fait référence aux services de santé et à l'environnement sanitaire, y compris les services de soins de santé et l'assainissement.

46 Voir P. Justino. 2012. *Resilience in protracted crises: exploring coping mechanisms and resilience in households, communities and local institutions*. Forum d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée, Rome, 13-14 septembre 2012. (disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/fileadmin/templates/cfs_high_level_forum/documents/Resilience_in_protracted_crises_PJustino_01.pdf).

47 Aucune étude existante ne tire au clair ni ne quantifie les effets des conflits de manière convaincante. Cette lacune tient en partie à la complexité des données qui seraient nécessaires et aux difficultés du processus. Il faudrait en effet recueillir des données détaillées sur la production et les biens agricoles des ménages, qui sont les biens les plus exposés en cas de conflit (notamment des données sur les dates et l'ampleur des vols commis); des informations sur l'ampleur et la durée des déplacements de personnes (notamment les modifications de la sécurité alimentaire et de la nutrition, l'exposition à des maladies ou la longueur du séjour dans les camps); des données détaillées sur les épisodes de conflit, recueillies au niveau des ménages et des villages, afin de mesurer leur exposition à la guerre; enfin des données sur la consommation alimentaire des personnes au niveau individuel et des mesures anthropométriques chez les enfants, répétés à intervalles déterminés, afin de relever les changements dans les indicateurs à court terme et à long terme. Le manque de données dans les situations de conflit est un immense défi.

48 Voir S. Costalli, L. Moretti et C. Pischedda. 2017. The economic costs of civil war: synthetic counterfactual evidence and the effects of ethnic fractionalization. *Journal of Peace Research*, 54(1): 80–98.

49 B. Rother, G. Pierre, D. Lombardo, R. Herrala, P. Toffano, E. Roos, G. Auclair et K. Manasseh. 2016. *The economic impact of conflicts and the refugee crisis in Middle East and North Africa*. IMF Staff Discussion Note 16/08. Washington DC. Fonds monétaire international.

50 Rother *et al.*, 2016 (voir la note 49).

51 Banque mondiale. 2011. *World Development Report 2011. Facts and figures*. [Cité le 28 juin 2017]. http://web.worldbank.org/archive/website01306/web/pdf/english_wdr2011_facts_figures%20no%20embargo.pdf; et P. Hong. 2015. *Peace and stability as enablers for and outcome of development*.

52 Banque mondiale. 2017. The World Bank in Democratic Republic of Congo. Dans: *Where we work* [en ligne]. Washington DC. [Cité le 28 juin 2017]. <http://www.worldbank.org/en/country/drc>.

53 PAM. 2014. *Democratic Republic of Congo: is economic recovery benefiting the vulnerable? Special focus DRC*. Analyse ACV de la sécurité alimentaire.

54 FSIN, 2017 (voir la note 19).

55 Ibid.

56 Le rapport utilise la définition de l'agriculture établie par la FAO, qui comprend les forêts et les pêches.

57 OCDE, 2016 (voir la note 22).

58 Voir FAO. 2000. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome. (également disponible à l'adresse suivante www.fao.org/docrep/x4400f/x4400f00.htm).

59 Les pertes agricoles de l'ensemble des pays en développement dues aux conflits entre 1970 et 1997 ont atteint en moyenne 4,3 milliards d'USD par an, dépassant ainsi de loin la valeur de l'aide au développement fournie à ces pays.

60 La République centrafricaine est un exemple de la complexité et du caractère insoluble des pièges que créent les conflits et la violence et de leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

61 FAO et PAM. 2016. *Crop and Food Security Assessment Mission (CFSAM): Central African Republic*. Rapport spécial. Rome.

62 Voir FAO. 2017b. *Counting the cost: agriculture in Syria after six years of crisis*. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/FAO_SYRIADamageandLossReport.pdf).

63 Voir FAO. 2016a. *GIEWS Country Brief: Iraq*. Rome.

64 Voir E. Simmons. 2013. *Harvesting peace: food security, conflict and cooperation*. Environmental Change and Security Program Report Vol. 14, n°3. Washington DC, Woodrow Wilson International Center for Scholars.

65 Ibid.

NOTES

66 HCR. 2016. *Mid-year trends 2016*. Genève (Suisse).

67 A. Sanghi, H. Onder et V. Vemuru. 2016. "Yes" in my backyard? *The economics of refugees and their social dynamics in Kakuma, Kenya*. Washington DC, Groupe de la Banque mondiale et HCR.

68 PAM. 2017. *At the root of exodus: food security, conflict and international migration*. Rome.

69 Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2017. *Humanitarian Bulletin Lebanon* [en ligne]. n° 26. 15 décembre - 31 janvier 2017. Chiffres des réfugiés enregistrés au Liban, estimations au 31 décembre 2016. [Cité le 29 juin 2017]. <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/download.php?id=12837>

70 FAO, 2017a. (voir la note 33).

71 Justino, 2012 (voir la note 46).

72 Par exemple, voir E.J. Wood. 2003. *Insurgent collective action and civil war in El Salvador*. Cambridge Studies in Comparative Politics. New York (États-Unis d'Amérique), Cambridge University Press; et A. Steele. 2007. *Massive civilian displacement in civil war: assessing variation in Colombia*. HICN Working Paper 29, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.

73 P. Justino. 2009. *The impact of armed civil conflict on household welfare and policy responses*. HICN Working Paper 61, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.

74 M.A. Arias, A.M. Ibáñez et A. Zambrano. 2017. *Agricultural production amid conflict: separating the effects of conflict into shocks and uncertainty*. HICN Working Paper 245, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.

75 A. Segovia. 2017. *Las relaciones entre conflictos y seguridad alimentaria: el caso de Colombia*. Document de fond élaboré pour la FAO. (non publié).

76 H.J. Brinkman, L. Attree et S. Hezir. 2013. *Addressing horizontal inequalities as drivers of conflict in the post-2015 development agenda*. Global thematic consultation on addressing inequalities: the heart of the post-2015 development agenda and the future we want for all. UNPBSO, Saferworld.

77 Ibid.

78 Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). 2017. Humanitarian emergencies. Dans: *Emergencies* [en ligne]. New York (États-Unis d'Amérique). [Cité le 29 juin 2017]. <http://www.unfpa.org/fr/urgences>.

79 Justino, 2012 (voir la note 46).

80 FAO. 2017c. *Guidance Note: Child labour in protracted crises, fragile and humanitarian contexts*. Rome. (en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i7403e.pdf>).

81 Food Security and Nutrition Analysis Unit Somalia (FSNAU). 2012. *Gender in emergency food security, livelihoods and nutrition in Somalia. A compendium of what we know, and recommendations on what we need to know for enhanced gender analysis*. November 2, 2012. Baseline.

82 P. Justino, I. Cardona, R. Mitchell et C. Müller. 2012. *Quantifying the impact of women's participation in post-conflict economic recovery*. HICN Working Paper 131, Household in Conflict Network. Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.

83 Ibid.

84 M.O. Odhiambo. 2012. *Impact of conflict on pastoral communities' resilience in the Horn of Africa. Case studies from Ethiopia, Kenya and Uganda*. Nakuru (Kenya), RECONCILE, FAO.

85 Simmons, 2013 (voir la note 64).

86 PAM, 2017 (voir la note 68).

87 P. Pinstup-Andersen et S. Shimokawa. 2008. Do poverty and poor health and nutrition increase the risk of armed conflict onset? *Food Policy*, 33(6): 513–520.

88 J.F. Maystadt, J.F. Trinh Tan et C. Breisinger. 2012. *Does food security matter for transition in Arab countries?* IFPRI Discussion Paper 01196. Washington DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

- 89 Pinstруп-Andersen et Shimokawa, 2008 (voir la note 87).
- 90 Banque mondiale. 2011. *World Development Report 2011. Conflict, security, and development*. Washington DC.
- 91 Voir par exemple C. Blattman et E. Miguel. 2010. Civil war. *Journal of Economic Literature*, 48(1): 3–57.
- 92 Ibid.
- 93 D. Keen. 1998. *The economic functions of violence and civil wars*. Adelphi Paper 320. International Institute of Strategic Studies. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press; et, J. Hirshleifer. 2001. *The dark side of the force: economic foundations of conflict theory*. Cambridge (États-Unis d'Amérique), Cambridge University Press.
- 94 S. Haysom. 2014. *Security and humanitarian crisis in Mali: the role of regional organizations*. HPG Working Paper. Londres, Overseas Development Institute.
- 95 von Grebmer *et al.*, 2014 (voir la note 21).
- 96 Groupe de la Banque mondiale. 2016. *Poverty and shared prosperity 2016: taking on inequality*. Washington DC.
- 97 Voir par exemple C. Hendrix, S. Haggard et B. Magaloni. 2009. Grievance and opportunity: *food prices, political regime and protest*.
- 98 J. Berazneva et D.R. Lee. 2013. Explaining the African food riots of 2007–2008: an empirical analysis. *Food Policy*, 39(C): 28–39; T.G. Smith. 2014. Feeding unrest: Disentangling the causal relationship between food price shocks and sociopolitical conflict in urban Africa. *Journal of Peace Research*, 51(6): 679–695; et M.F. Bellemare. 2015. Rising food prices, food price volatility, and social unrest. *American Journal of Agricultural Economics*, 97(1): 1–21.
- 99 S. Johnstone et J. Mazo. 2011. Global warming and the Arab spring. *Survival: Global Politics and Strategy*, 53(2): 11–17; et Maystadt *et al.*, 2012 (voir la note 88).
- 100 I. Cadoret, M.H. Hubert et V. Thelen. 2015. *Civil conflicts and food price spikes*. Rennes (France), Université de Rennes.
- 101 M. Lagi, K.Z. Bertrand et Y. Bar-Yam. 2011. *The food crises and political instability in North Africa and the Middle East*. Cambridge (États-Unis d'Amérique), New England Complex Systems Institute.
- 102 R. Arezki et M. Brueckner. 2014. Effects of international food price shocks on political institutions in low-income countries: Evidence from an international food net-export price index. *World Development*, 61(C): 142–153.
- 103 Berazneva et Lee, 2013 (voir la note 98).
- 104 Breisinger *et al.*, 2014 (voir la note 35).
- 105 T.J. Besley et T. Persson. 2008. *The incidence of civil war: theory and evidence*. Document de travail.
- 106 H.J. Brinkman et C.S. Hendrix. 2011. *Food insecurity and violent conflict: causes, consequences, and addressing the challenges*. Occasional Paper 24. Rome, PAM.
- 107 The Economist. 2017. How Chávez and Maduro have impoverished Venezuela. *The Economist*, 6 avril 2017. (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economist.com/news/finance-and-economics/21720289-over-past-year-74-venezuelans-lost-average-87kg-weight-how?zid=305&ah=417bd5664dc76da5d98af4f7a640fd8a>).
- 108 Brinkman et Hendrix, 2011 (voir la note 106).
- 109 Ibid.
- 110 Pinstруп-Andersen et Shimokawa, 2008 (voir la note 87).
- 111 FAO, 2017a. (voir la note 33).
- 112 N. von Uexkull, M. Croicu, H. Fjelde et H. Buhaug. 2016. Civil conflict sensitivity to growing-season drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 113(44): 12391–12396.
- 113 J.F. Maystadt et O. Ecker. 2014. Extreme weather and civil war: does drought fuel conflict in Somalia through livestock price shocks? *American Journal of Agricultural Economics*, 96(4): 1157–1182.
- 114 Voir Brück *et al.*, 2016 (voir la note 35).
- 115 Denny EK, Walter BF. 2014. Ethnicity and civil war. *J. Peace Res* 51(2):199–212.
- 116 Le Monde Diplomatique. 2016. Peace and food security supplement by FAO. *Le Monde Diplomatique*, 1^{er} mai 2016.

NOTES

117 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 2007. *Sudan post-conflict environmental assessment*. Nairobi.

118 Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD). 2010. *Regional study on sustainable livestock development in the Greater Horn of Africa*. Nairobi.

119 C. Breisinger, O. Ecker et J.F. Trinh Tan. 2015. Conflict and food insecurity: How do we break the links? In IFPRI (ouvrage collectif). *Global Food Policy Report 2014-2015*, pp. 51-59. Washington DC.

120 J. Kurtz et K. McMahon. 2015. *Pathways from peace to resilience: evidence from the Greater Horn of Africa on the links between conflict management and resilience to food security shocks*. Washington DC, Mercy Corps.

121 Une perspective fondée sur les droits passe par des processus de prise de décision (de la formulation de politiques à la législation, en passant par les mesures administratives) pour mettre en pratique les sept grands principes PANTHER, définis par la FAO en 2006: participation, obligation redditionnelle, non-discrimination, transparence, dignité humaine, habilitation et état de droit. Voir <http://www.fao.org/righttofood/a-propos-du-droit-a-l'alimentation/principes-des-droits-de-l'homme-panther/fr/>.

122 Brinkman et Hendrix, 2011 (voir la note 106).

123 T.R. Frankenberger. 2012. *Can food assistance promoting food security and livelihood programs contribute to peace and stability in specific countries?* Document pour le Forum d'experts de haut niveau sur l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée, FAO, Rome, 13-14 septembre 2012.

124 Le Conseil d'administration du PAM a approuvé une politique sur le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (voir PAM. 2013. *Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition*. WFP/EB.2/2013/4-A Rev.1. Rome). Le 22 mai 2017, le Directeur général de la FAO a approuvé un Cadre pour contribuer à la pérennisation de la paix dans le contexte du Programme 2030 (voir FAO. (À paraître). *Corporate framework to support sustainable peace in the context of Agenda 2030*. Rome).

125 Nations Unies, Assemblée générale. 2006. *Rapport d'activité sur la prévention des conflits armés: Rapport du Secrétaire général*. A/60/891 (18 juillet 2006).

126 Résolution 70/262 de l'Assemblée générale, Examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies, A/RES/70/262; et résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité [sur la consolidation de la paix après un conflit], S/RES/2282 (2016). Ces deux résolutions ont été adoptées le 27 avril 2016.

127 Voir le principe 9, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). 2015. *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors de crises prolongées*. Rome.

128 Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix. 2017. *Guidance note: Sustaining peace*. New York (États-Unis d'Amérique).

129 J. Parker, L.J. Tiberi, J. Akhilogova, F. Toirov et A.M. Almedom. 2013. "Hope is the engine of life"; "Hope dies with the person": Analysis of meaning making in FAO-supported North Caucasus communities using the "Sense and Sensibilities of Coherence" (SSOC) methodology. *Journal of Loss and Trauma: International Perspectives on Stress & Coping*, 18(2): 140-151.

130 P. Collier, A. Hoeffler et M. Söderbom. 2008. Post-conflict risks. *Journal of Peace Research*, 45(4): 461-478.

131 Breisinger et al., 2015 (voir la note 119).

132 Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix. 2012. *Peace dividends and beyond: contributions of administrative and social services to peacebuilding*. New York (États-Unis d'Amérique).

133 Ibid.

134 Brinkman et Hendrix, 2011 (voir la note 106).

135 FAO. 2016b. *Guidance Note: The role of social protection in protracted crises. Enhancing the resilience of the most vulnerable*. Rome. Voir www.fao.org/3/a-i6636e.pdf.

136 Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix, 2012 (voir la note 132).

137 Voir FIDA. 2016. Western Sudan resources management programme. Dans: *Where we work* [en ligne]. Rome. [Cité le 29 juin 2017]. https://operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/project/tags/sudan/1277/project_overview

138 FAO, site web du Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (voir <https://extranet.fao.org/fpmis/>); et site web du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (voir <http://mptf.undp.org>).

139 Voir le site web de la Division du climat et de l'environnement de la FAO (<http://www.fao.org/land-water/land-water/fr/>); et FAO. 2016d. *Guidance Note: Meeting fuel and energy needs in protracted crises. The SAFE approach*. Rome. Voir www.fao.org/3/a-i6633e.pdf.

140 Secrétariat chargé de l'agriculture, des ressources animales et de la pêche, Comité mixte de contrôle d'Abyei (AJOC Soudan), Bureau d'appui du Coordinateur résident des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

141 FAO. (À paraître). *Linking animal health veterinary services with natural resources conflict mitigation in the Abyei region*. Resilience Promising Practice. Rome.

142 Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (DSS). 2017. Security risk management process. Abyei area of operations. Octobre 2016–septembre 2017. Document interne de l'ONU.

143 Le droit international et les principes relatifs aux droits de l'homme donnent un cadre normatif qui oriente la conception des programmes de protection sociale selon une approche fondée sur les droits de l'homme. Voir par exemple FAO. 2017d. *FAO Social Protection Framework: promoting rural development for all*. Rome (document consultable à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i7016e.pdf).

144 Les éléments de fait provenant de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne montrent clairement l'effet positif que les programmes de protection sociale ont sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la mise en valeur du capital humain. On a aussi constaté que même les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées voyaient leur capacité économique et leur capacité de production s'améliorer grâce à la protection sociale. FAO, 2017d (voir la note 143).

145 Brinkman et Hendrix, 2011 (voir la note 106).

146 FAO. 2015. *L'impact des programmes de transferts sociaux monétaires sur les dynamiques communautaires en Afrique subsaharienne*. De la protection à la production. Document de recherche. Rome (<http://www.fao.org/3/a-i4374f.pdf>).

147 B. Crost, J.H. Felter et P.B. Johnston. 2016. Conditional cash transfers, civil conflict and insurgent influence: experimental evidence from the Philippines. *Journal of Development Economics*, 118(2016): 171–182.

148 Banque mondiale, FAO et FIDA. 2009. *Improving food security in Arab countries*. Washington DC, Banque mondiale; S. Fan, M. Torero et D. Headey. 2011. *Urgent actions needed to prevent recurring food crises*. Policy Brief 16. Washington DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires; et O. Ecker et C. Breisinger. 2012. *The food security system: a new conceptual framework*. Discussion paper 1166. Washington DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

149 FAO, UNICEF et PAM. 2012. *Promoting resiliency for at-risk populations: lessons learned from recent experience in Somalia*. Exposé fait au Forum d'experts de haut niveau sur l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée, FAO, Rome, 13-14 septembre 2012.

150 Voir FIDA. 2015. Le Burundi et le FIDA conjuguent leurs efforts pour lutter contre l'insécurité alimentaire locale et la malnutrition, et valoriser les produits des petits exploitants [en ligne]. Dans: *Newsroom*. [Cité le 29 juin 2017]. https://www.ifad.org/fr/newsroom/press_release/tags/p72/y2015/7983915.

151 Voir la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité [sur les femmes et la paix et la sécurité], S/RES/1325 (2000). Adoptée le 31 octobre 2000.

NOTES

152 Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. 2010. *Ten-year impact study on implementation of UN Security Council Resolution 1325 (2000) on women, peace and security in peacebuilding. Final report to the United Nations Department of Peacekeeping Operations, Department of Field Support*. New York (États-Unis d'Amérique).

153 Voir par exemple CDA Collaborative Learning Projects (CDA). 2012. *Women, gender and peacebuilding: Do contributions add up? Understanding cumulative impacts of peacebuilding*. Issue paper. The Reflection on Peace Practice Program. Cambridge (États-Unis d'Amérique).

154 P. Justino, T. Brück et P. Verwimp (sous la direction de). 2013. *A micro-level perspective on the dynamics of conflict, violence and development*. Oxford University Press.

155 Voir par exemple T. Bernard, S. Dercon et A.S. Taffesse. 2011. *Beyond fatalism: an empirical exploration of self-efficacy and aspirations failure in Ethiopia*. Working Paper 2011-03. Oxford (Royaume-Uni), Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford; J. Parker *et al.*, 2013 (voir la note 129); et D. Ray. 2006. Aspirations, poverty and economic change. Dans: A. Banerjee, R. Benabou et D. Mookherjee (sous la direction de). *Understanding poverty*, pp. 409-421.

156 C. Blattman et J. Annan. 2011. *Reintegrating and employing high risk youth in Liberia: Lessons from a randomized evaluation of a landmine action agriculture training programme for ex-combatants*. Evidence from randomized evaluations of peacebuilding in Liberia. Policy Report 2001.1. New Haven (États-Unis d'Amérique), Innovations for Poverty Action, Université de Yale.

157 Parker *et al.*, 2013 (voir la note 129).

158 J. Hagen-Zanker, M. Ulrichs, R. Holmes et Z. Nimeh. 2017. *Cash transfers for refugees: the economic and social effects of a programme in Jordan*. Londres, Overseas Development Institute et Aya Consultancy.

159 FAO. 2016d. *Guidance Note: Gender, food security and nutrition in protracted crises: women and girls as agents of resilience*. Rome. Voir www.fao.org/3/a-i6630e.pdf.

160 PAM. 2016. *UN PBSO/PBF cross-border cooperation for sustainable peace and development mid-term progress report (Dec 2015-Oct 2016)*. Bureau de pays du PAM en République kirghize.

161 Breisinger *et al.*, 2015 (voir la note 119).

162 C. McLoughlin. 2015. When does service delivery improve the legitimacy of a fragile or conflict-affected state? *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 28(3): 341-356.

163 L. Denney, R. Mallett et D. Mazurana. 2015. *Thematic paper on peacebuilding and service delivery*. Université des Nations Unies, Centre de recherche sur les politiques.

164 FAO. 2017e. Renforcement de la prévention et de la gestion pacifique des conflits fonciers en République de Côte d'Ivoire. Dans: *FAO in action* [en ligne] Rome. [Cité le 30 juin 2017]. www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/381885/.

165 Calculs de la FAO effectués sur des données brutes tirées de la base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, téléchargées le 29 juillet 2016. (<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>).

166 Par exemple, dans le contexte du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, accord concernant le «grand compromis» sur le financement de l'aide humanitaire, et dans le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA-CDA).

167 OCHA. 2015. *Fit for the Future Series. An end in sight: multi-year planning to meet and reduce humanitarian needs in protracted crises*. Think Brief. OCHA policy and studies series 015.

168 Voir PAM. 2015. *Multi-year funding*. Rome. En 2014, le PAM avait 12 accords pluriannuels avec l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Irlande, le Népal, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Corée et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

169 Calculs de la FAO effectués sur des données brutes tirées de la base de données du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, téléchargées le 13 mars 2017. (<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>).

170 Dans le système de suivi financier de l'OCHA, le secteur alimentaire inclut l'aide alimentaire d'urgence, la création de ressources et l'appui aux moyens de subsistance connexes.

171 Calculs de la FAO effectués sur des données tirées du système de suivi financier de l'OCHA, téléchargées le 15 mars 2017 (voir <https://ftsarchive.unocha.org/pageloader.aspx?page=AboutFTS-Introduction>).

172 Voir par exemple Collier *et al.*, 2008 (voir la note 130).

173 La nouvelle méthode de travail a été adoptée en mai 2016 dans le cadre d'un engagement signé par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, et huit organismes d'aide humanitaire et de développement des Nations Unies (FAO, OCHA, HCR, PNUD, FNUAP, UNICEF, PAM, OMS) et approuvée par la Banque mondiale et l'OIM. Elle doit permettre aux acteurs de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de l'aide à la paix de mener une action utile pour aider les personnes touchées par un conflit et une situation de crise prolongée grâce à des résultats collectifs qui réduisent le risque, les besoins et la vulnérabilité, en fonction du contexte, et ainsi contribuer au développement durable, y compris s'agissant de la pérennisation de la paix.

174 La promesse de paix contient cinq engagements, pour donner un cadre à de nouvelles façons de travailler ensemble: a) des objectifs cohérents; b) l'analyse; c) le développement des capacités, des outils, des partenariats et de l'apprentissage; d) la prise en compte des conflits; et e) le financement. Il y est affirmé que les membres de la communauté internationale doivent travailler ensemble, par-delà les cloisonnements, à la jonction entre l'aide à la paix, l'aide humanitaire et l'aide au développement, afin de s'attaquer aux causes des conflits violents, de fournir une aide humanitaire et de renforcer simultanément les institutions, la résilience et les capacités, dans le cadre d'une approche empreinte de complémentarités et de synergies en vue d'éliminer les besoins humanitaires, tout en tenant compte du contexte et en respectant les principes humanitaires.

175 von Grebmer *et al.*, 2015 (voir la note 21).

MÉTHODE

Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017* a été préparé par la Division de l'économie du développement agricole de la FAO, en collaboration avec la Division de la statistique du Département du développement économique et social et avec l'appui d'une équipe de spécialistes techniques de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF.

La production du rapport a été pilotée par une équipe consultative de haut niveau, composée de fonctionnaires principaux désignés des cinq organismes des Nations Unies qui se sont associés pour la publication. Sous la direction de la FAO, cette équipe a arrêté le plan général du rapport et en a défini le thème principal. Elle a par ailleurs donné des orientations à l'équipe de rédaction technique constituée de spécialistes de chacun des cinq organismes. Cette dernière a sollicité l'aide de spécialistes externes pour la préparation de documents d'information en complément des travaux de recherche et d'analyse de données entrepris par ses membres.

L'équipe de rédaction a élaboré plusieurs documents intermédiaires, notamment un plan général annoté, le premier projet de rapport et le projet de rapport final. Ces documents ont été révisés, validés et approuvés par l'équipe consultative de haut niveau à chaque étape du processus préparatoire. Le rapport final a fait l'objet d'un examen technique rigoureux par les fonctionnaires principaux et les spécialistes techniques de plusieurs divisions et départements de chacun des cinq organismes des Nations Unies, au Siège et dans les bureaux décentralisés. Enfin, les chefs de secrétariat des cinq organismes partenaires ont procédé à une dernière vérification avant d'entériner le rapport.

NOTES DE L'ANNEXE 1

Les pays révisent régulièrement leurs statistiques officielles passées et présentes. De même, les données démographiques des Nations Unies sont régulièrement actualisées. À chaque fois qu'il y a une révision, les estimations sont recalculées. Il est donc conseillé aux utilisateurs de ne considérer la variation des estimations dans le temps que pour une même édition de *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et de ne pas comparer des données publiées dans des rapports d'années différentes.

Régions géographiques

Cette publication suit la composition des régions géographiques présentée par la Division de la statistique du Secrétariat des Nations Unies, qui est principalement destinée à être utilisée dans les publications et bases de données de celles-ci (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>). Les regroupements de pays ou de zones sont effectués pour des raisons pratiques du point de vue statistique et n'impliquent aucune prise de position de la part de l'ONU en ce qui concerne les relations et affinités politiques ou d'une autre nature des différents pays et territoires concernés. Les pays, zones ou territoires pour lesquels on ne disposait que de données incomplètes ou insuffisamment fiables pour réaliser l'estimation ne figurent pas ou n'ont pas été pris en compte dans les données agrégées. Plus précisément:

- **Afrique du Nord:** Outre les pays et territoires énumérés dans le tableau, on a pris en compte le Sahara occidental pour calculer les valeurs estimatives de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et la prévalence de l'insécurité alimentaire grave fondée sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (FIES). Les estimations relatives à l'émaciation, au retard de croissance, à l'excès pondéral chez l'enfant, à l'obésité chez l'adulte, à l'allaitement au sein exclusif et à l'anémie ne prennent pas en compte le Sahara occidental.
- **Afrique de l'Est:** Par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Mayotte, Réunion, Terres australes et antarctiques françaises, Territoire britannique de l'océan Indien.
- **Afrique de l'Ouest:** Par rapport à la norme de classement M49, est exclue: Sainte-Hélène.
- **Asie et Asie orientale:** Par rapport à la norme de classement M49, les chiffres agrégés sur l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez l'enfant excluent le Japon.
- **Caribbes:** Par rapport au classement M49, sont exclus: Anguilla, Aruba, Bonaire, Sint Eustatius et Saba, Curaçao, Guadeloupe, Îles Caïmanes, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Îles Turques et Caïques, Martinique, Montserrat, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française), Sint Maarten (partie néerlandaise). Outre les précédents, les chiffres estimatifs sur l'anémie excluent Saint-Kitts-et-Nevis. Les chiffres sur l'obésité et l'allaitement au sein exclusif excluent Porto Rico.
- **Amérique du Sud:** Par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Guyane française, Île Bouvet, Îles Falkland (Malvinas), Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud.
- **Océanie:** Par rapport à la norme de classement M49, les chiffres sur l'émaciation, le retard de croissance, l'excès pondéral chez l'enfant et l'allaitement au sein exclusif excluent l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- **Australie et Nouvelle-Zélande:** Par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Île Christmas, Îles des Cocos (Keeling), Îles Heard et McDonald, Île Norfolk.
- **Mélanésie:** par rapport à la norme de classement M49, les chiffres sur l'anémie excluent la Nouvelle-Calédonie.
- **Micronésie:** par rapport à la norme de classement M49, sont

exclus: Guam, Îles Mariannes du Nord, Îles mineures éloignées des États-Unis d'Amérique. Outre les précédents, les chiffres estimatifs sur l'anémie excluent Nauru et Palaos.

- **Polynésie:** par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Îles Pitcairn, Îles Wallis et Futuna. Les chiffres sur l'obésité chez l'adulte et l'allaitement au sein exclusif excluent la Polynésie française, les Samoa américaines et Tokélaou. Outre les précédents, les chiffres agrégés sur l'anémie excluent également les Îles Cook, Nioué et Tuvalu.
- **Amérique du Nord:** par rapport à la norme de classement M49, Saint-Pierre-et-Miquelon est exclu. Les chiffres agrégés sur l'obésité chez l'adulte, l'anémie et l'allaitement au sein exclusif excluent également les Bermudes et le Groenland. Concernant l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez l'enfant, ce chiffre agrégé est calculé uniquement à partir des données des États-Unis d'Amérique.
- **Europe du Nord:** par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Îles d'Åland, Îles Anglo-Normandes, Îles Féroé, Île de Man, Îles Svalbard et Jan Mayen.
- **Europe du Sud:** par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Gibraltar, Saint-Marin, Saint-Siège. Les chiffres sur l'anémie tiennent compte de Saint-Marin.
- **Europe de l'Ouest:** par rapport à la norme de classement M49, sont exclus: Liechtenstein et Monaco.

Toutes les régions géographiques comprennent une estimation pour tous les pays figurant dans les tableaux pour lesquels aucune valeur n'est indiquée.

Autres regroupements

Les groupes «pays les moins avancés», «pays en développement sans littoral» et «petits États insulaires en développement» comprennent les pays tels que présentés par la Division de la statistique de l'ONU (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>).

- **Petits États insulaires en développement:** les chiffres agrégés sur l'obésité chez l'adulte et l'allaitement au sein exclusif excluent la Polynésie française, Porto Rico et les Samoa américaines. Outre les précédents, les chiffres agrégés sur l'anémie excluent Anguilla, Aruba, Bonaire, Sint Eustatius et Saba, Îles Cook, Curaçao, Guam, Îles Mariannes du Nord, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Saint-Kitts-et-Nevis, Sint Maarten (partie néerlandaise) et Tuvalu, mais ils incluent Porto Rico.

On suit ici le classement de la Banque mondiale pour ce qui concerne les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>).

Pays à faible revenu et à déficit vivrier: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Inde, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Togo, Yémen et Zimbabwe.

2017

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

RENFORCER LA RÉSILIENCE POUR FAVORISER LA PAIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La communauté internationale s'est engagée à éliminer la faim et toute forme de malnutrition dans le monde d'ici à 2030. Des progrès importants ont certes été accomplis, mais les situations de conflit et les catastrophes d'origine naturelle ou humaine constituent des obstacles. Le présent rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* prévient que la tendance de fond à la baisse de la sous-alimentation semble connaître un coup d'arrêt et qu'elle s'est peut-être même inversée, en grande partie sous l'effet des dits obstacles. Parallèlement, alors que la situation continue de s'améliorer sur le plan de la malnutrition infantile, la progression de l'excès pondéral et de l'obésité est préoccupante dans la plupart des régions du monde.

Ces constats, ainsi que d'autres, sont présentés en détail dans l'édition 2017 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (auparavant intitulé *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*). Pour la première fois cette année, la publication du rapport est le fruit d'un partenariat élargi auquel, outre la FAO, le FIDA et le PAM, sont désormais associés l'OMS et l'UNICEF.

Ce rapport marque également une nouvelle ère dans le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin de mesurer les progrès réalisés quant à la concrétisation de l'objectif d'élimination de la faim, les auteurs se sont appuyés à la fois sur l'indicateur habituel de prévalence de la sous-alimentation et sur un nouvel indicateur – la prévalence de l'insécurité alimentaire grave – fondé sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences. Le rapport analyse en outre diverses formes de malnutrition, notamment les tendances et les situations intéressant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez l'enfant ainsi que l'obésité chez l'adulte. La partie thématique du rapport permet de mieux comprendre la mesure dans laquelle la multiplication des conflits dans le monde a des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle montre par ailleurs comment, par un renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des moyens d'existence des populations rurales, il est possible de contribuer à la prévention des conflits et au maintien de la paix.



ISBN 978-92-5-209888-1



9 789252 098881

I7695FR/1/09.17